

En 1930, les commissaires obtiennent un octroi de 300 \$ pour construire une salle de récréation attenante au collège du côté nord; elle aura les dimensions de 67 pieds par 27 pieds et on lui attachera une galerie de 13 par 27 pieds. « Les commissaires auront seuls le droit de louer cette salle pour représentations, soirées, conférences, assemblées etc... » Livre V, page 195.

La défection du secrétaire-trésorier pour une somme de 2 424,38 \$ en mars 1930 a causé tout un émoi dans la population et, les commissaires ont du retarder certaines réalisations pour rencontrer les dépenses occasionnées par cet événement et emprunter 200 \$.

La Fonderie Sainte-Croix Ltée reçoit le mandat d'installer un système de chauffage au collège pour 190 \$. Quarante cordes de bois à 2,25 \$ la corde sont requises pour chauffer le collège durant cette année.

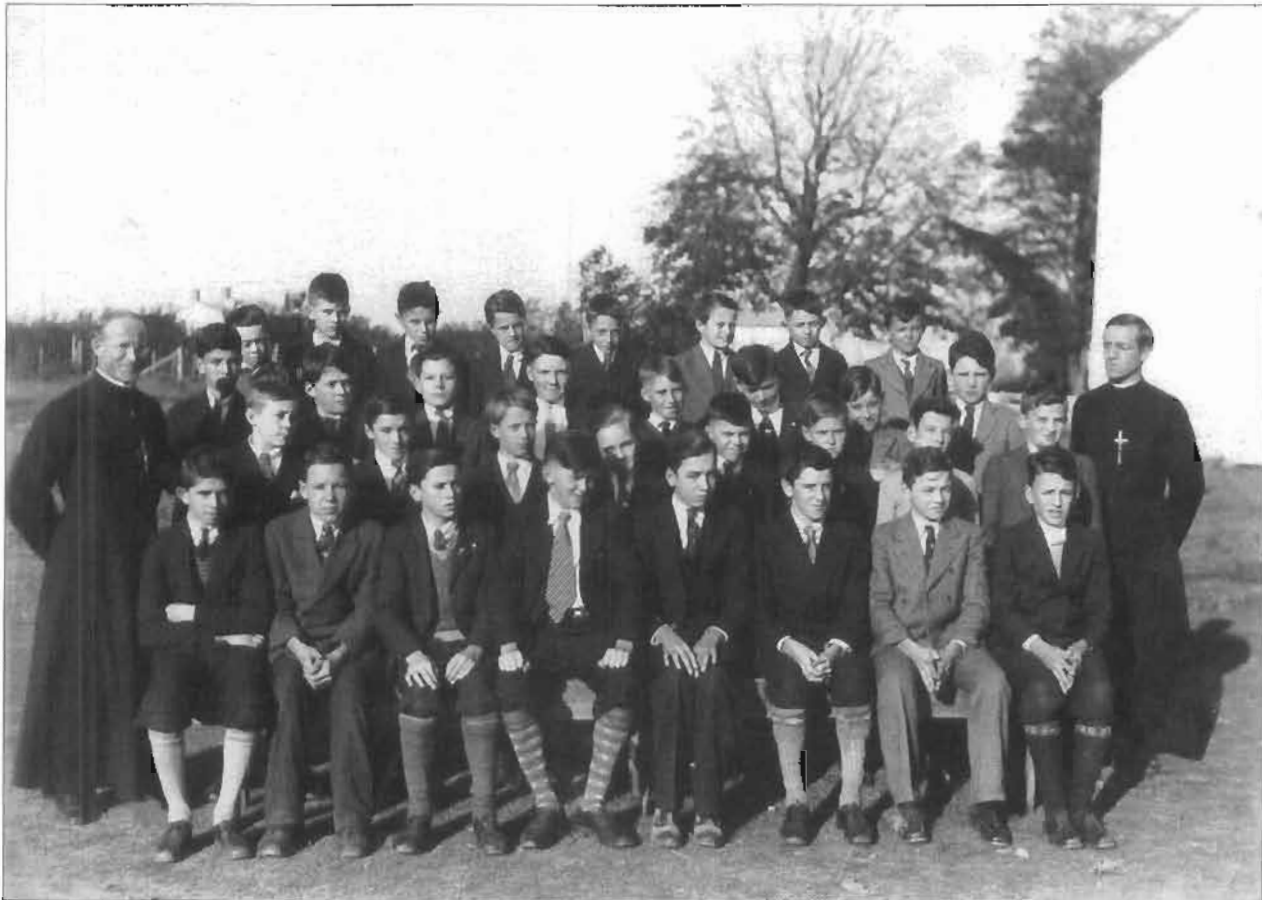
À compter de 1932, les commissaires acceptent de faire



Le collège en 1920

participer leurs élèves de 6^e et de 8^e année aux examens du certificat d'études de la région N° 7; les parents devront payer 25 ¢ par élève de 6^e année et 50 ¢ par élève de 8^e année qui se présentent auxdits examens.

Les commissaires demandent aux frères de : « Donner au collège un frère diplômé de l'École Normale afin que notre



Souvenir d'une journée de classe de l'année 1934-1935
à gauche frère Éloi, directeur à droite frère Gélin, professeur

Commission Scolaire de Saint-Charles puisse obtenir l'octroi du gouvernement » Livre V, page 304.

Lecture d'une lettre de la Ligue catholique féminine au sujet du costume porté par la Ligue catholique féminine à la réunion de mai 1933. Le contrat avec les frères stipule qu'il n'y aura que trois frères enseignants et que le quatrième frère sera remplacé par une institutrice âgée; c'est madame veuve Antonelli Gosselin qui sera engagée pour le cours préparatoire et la première année.

À cause de la crise qui sévit dans Saint-Charles, les commissaires prient humblement les sœurs de diminuer un salaire plus élevé que celui de toutes les autres institutrices. Eugène Patry fournit 30 cordes de bois pour 25 \$.

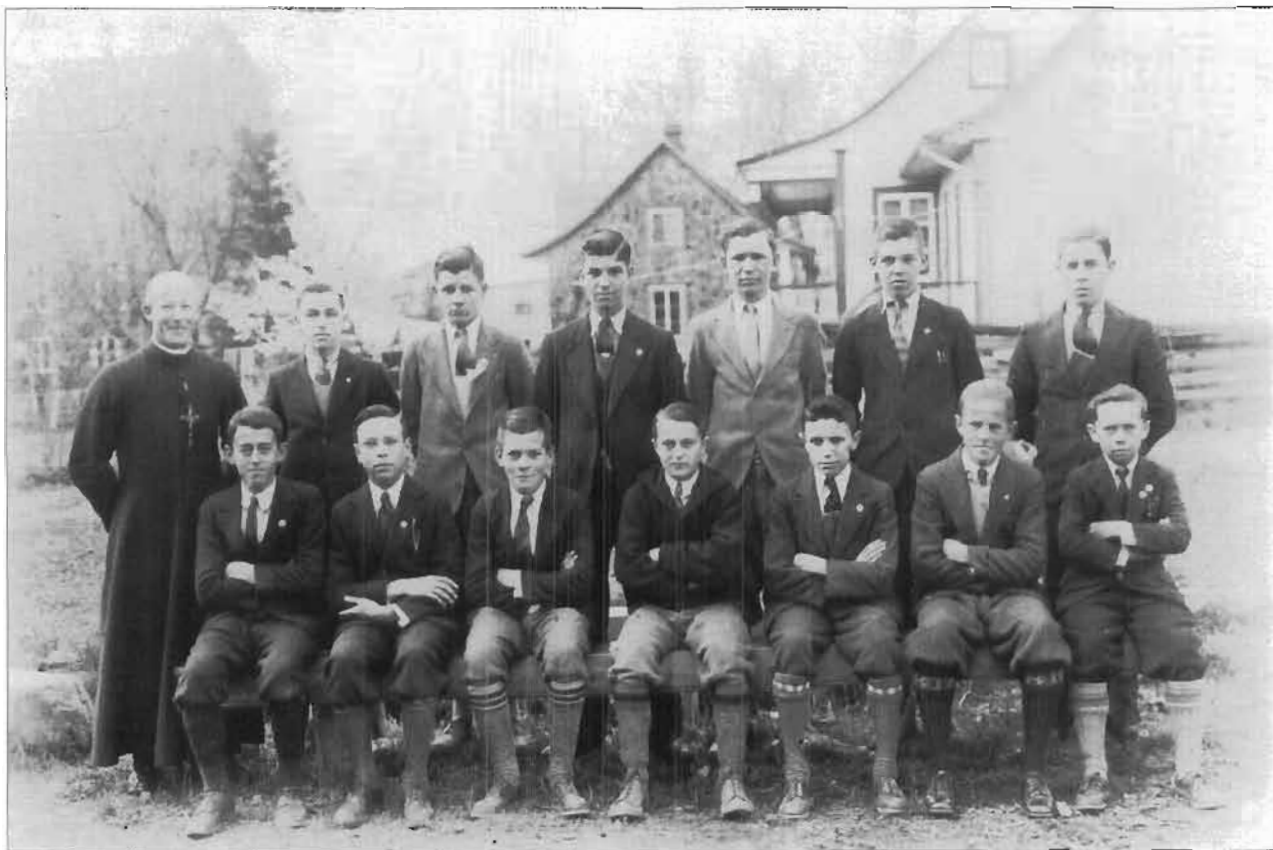
Deux plaintes sont portées envers une institutrice et le frère directeur pour des blessures infligées aux enfants des plaignants.

Une autre fois, monsieur l'inspecteur d'école demande que

chaque école se procure le *Guide pour l'enseignement de l'agriculture*. Livre 11 par M. M. Miller et L'Italien.

Pour l'année 1936-1937, les commissaires proposent que les institutrices soient engagées au salaire annuel de 225 \$. On accordera un salaire de 300 \$ à condition que les octrois soient accordés tels que promis, sinon, les salaires demeurent à 225 \$. Les octrois arrivent le 1^{er} mai 1938 et les institutrices reçoivent 60 \$ pour les deux mois d'enseignement restants; celles qui ont bénéficié de l'augmentation furent madame Antonelli Gosselin et les demoiselles Éveline Couture, Marguerite Mercier, Laurence Prévost, Annette Roy, Blanche Côté, Léa Beaupré et Fernande Lemelin. C'est aussi à partir de cette année que des contribuables sont rémunérés pour s'occuper du chauffage des écoles rurales; Ls.-Philippe Ruel a été le premier en 1924 à s'occuper du chauffage, lavage et entretien du collège.

Nous savons depuis le début que les maisons d'école étaient la propriété de la fabrique et qu'on désignait l'assemblée des commissaires sous le vocable de « Municipalité Scolaire



Souvenir de l'année 1936-1937
6^e 7^e et 8^e année, professeur: frère Éloi

de Saint-Charles de Bellechasse ». Nous reproduisons ici les minutes d'une assemblée des commissaires en date du 26 décembre 1943 dans lesquelles on relate l'acquisition des maisons d'école par la Commission scolaire; il peut arriver qu'il y ait répétition de quelques données déjà exprimées auparavant; nous venons tout juste de dénicher cet extrait; toutes les autres minutes ne sont pas disponibles pour le moment et nous souhaitons être un jour en mesure d'ajouter, en addenda à ce volume, un résumé des délibérations couvrant les années 1939-1973.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
DE LA PAROISSE DE SAINT-CHARLES DE BELLECHASSE

À UNE SESSION SPÉCIALE des commissaires d'école de cette municipalité convoquée sur l'ordre du président, et signifiée par écrit à chacun des commissaires, tenue le dimanche 26 décembre après l'office divin, à la salle publique, lieu ordinaire des séances, à laquelle session sont présents : MM. Onésime Lachance, Alfred Ruel, Ernest Roy, Hector Prévost et J. Olivier Couture, formant quorum sous la présidence de M. Onésime Lachance.

RÉSOLUTION :

Attendu qu'à venir jusqu'à cette année, plusieurs emplacements de maisons d'école en cette municipalité scolaire étaient la propriété de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Charles dans le comté de Bellechasse;

Attendu qu'il était devenu opportun pour cette commission scolaire d'acquérir lesdits emplacements des maisons d'école;

Attendu que par contrat intervenu devant Maître Alexandre Turgeon, notaire, le 3 février 1943, sous le numéro 4084 de ses minutes et dûment enregistré, l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Charles, comté de Bellechasse a fait donation à cette commission scolaire desdits emplacements de maisons d'école pour les arrondissements N^{os} 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, en cette municipalité scolaire et ce moyennant certaines conditions équitables;

Attendu qu'il est opportun de ratifier ce contrat;

IL EST PROPOSÉ par M. le commissaire Alfred Ruel

SECONDÉ par M. le commissaire Ernest Roy et résolu :

Que le contrat de donation intervenu devant Maître Alexandre Turgeon, notaire, le 3 février 1943 sous le numéro 4084 de ses minutes et dûment enregistré entre l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Charles, soit et est par la présente résolution confirmé et ratifié à toutes fins que de droit. La présente résolution référant audit contrat pour valoir comme si au long récité dans la présente.

Adopté.

VOLUME 1, PAGE 26
13 DÉCEMBRE 1868

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N^o 6 aux frais des contribuables de l'arrondissement.
Commissaires en fonction : Messire D. Martineau, président, Joseph Chabot, François Bilodeau, François Plante et Charles Pépin, commissaires, Eugène Gosselin, sec.-trés.

VOLUME 1
9 NOVEMBRE 1879

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N^o 8 par et aux frais des contribuables de l'arrondissement.
Commissaires en fonction : Messire D. Martineau, président, Jean Boucher, Joseph Gonthier, Martial Lemelin et Georges Pelchat, commissaires, Edmond Bilodeau, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 82
1 MAI 1898

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N^o 7 par et aux frais des contribuables de l'arrondissement.
Commissaires en fonction : Rév. D. Beaudoin, président,

Antoine Plante, J. B. Gosselin, Pierre Tanguay et Napoléon Mercier, commissaires, Edmond Bilodeau, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 83

1 MAI 1898

Donation par Pierre Fortier d'un terrain de 90 x 90 pour l'emplacement de l'école N° 2 aujourd'hui désignée l'école N° 5.

VOLUME 2, PAGE 83

1 MAI 1898

Les commissaires décident et ordonnent la construction de l'école N° 2 grandeur 26 x 30. Le contrat est accordé à M. Gervais Audet dit Lapointe au prix de 695 \$. Jos. Lapointe, assistant-secrétaire.

VOLUME 2, PAGE 108

5 MARS 1899

Construction de l'école N° 9 de la Hêtrière aux frais des contribuables de l'arrondissement. Le contrat est accordé à M. Clovis Dorval au prix de 675 \$.

Commissaires en fonction : Rév. D. Beaudoin, président, J.B. Gosselin, Nap. Mercier, Martial Lemelin et Pierre Tanguay, commissaires.

VOLUME 2, PAGE 160

28 MARS 1901

Construction de l'école N° 3 Bas du Nord aux frais des contribuables de l'arrondissement. Le contrat est accordé à MM. Gervais Audet et Alexis Rousseau pour le prix de 775 \$. Commissaires en fonction : Rév. D. Martineau, président, Edouard Ruel, Martial Lemelin, Jacques Lapierre et Didace Blais, commissaires, Jos. Lapointe, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 184

19 JANVIER 1902

Achat d'une lisière de terrain de 14 pieds de large sur la

longueur du terrain actuel de l'école, de M. Joseph Turgeon, pour le prix de 20 \$. Arrondissement Bas du Sud N° 3. Commissaires en fonction : J. D. Beaudoin, président, Ed. Ruel, Jacques Lapierre, Louis Beaupré et Didace Blais, commissaires.

VOLUME 2, PAGE 201

4 SEPTEMBRE 1902

Construction de l'école N° 5 arrondissement Bas du Sud aux frais des contribuables de l'arrondissement. Le contrat est accordé à MM. Onésime Mercier et Joseph Fournier pour le prix de 557,78 \$. Commissaires en fonction : Rév. D. Beaudoin, président, Jacques Lapierre, Louis Beaupré, Edouard Ruel et J. B. Boulanger, commissaires, Jos. Lapointe, sec.-trés.

VOLUME 2, PAGE 230

24 AVRIL 1904

Les commissaires reprennent le contrôle de l'école des garçons au village.

VOLUME 2, PAGE 249

14 AOUT 1904

Les commissaires décident de construire le collège du village arrondissement N° 1 grandeur 40 x 70 suivant les plans du département de l'Instruction Publique. Autorisation de demander des soumissions.

VOLUME 2, PAGE 257

23 SEPTEMBRE 1904

Ouverture des soumissions pour la construction du collège.

François Poiré et Romuald Bernier de 5 200,00 \$
St-Joseph de Lévis

Zéphirin Gagnon de St-Michel de Bellechasse 4 300 \$

Aucune de ces soumissions n'est acceptée.

Décision par les commissaires de construire le collège à la journée. Le secrétaire est autorisé à acheter tous les matériaux requis.

M. Joseph Bernier est nommé contremaître, au salaire de 2 \$ par jour de 10 heures. Les ouvriers menuisiers recevront 1,50 \$ par jour de 10 heures. Les journaliers et manœuvres recevront 1,20 \$ par jour de 10 heures.

Commissaires en exercice : Rév. J. D. Beaudoin, président, Edouard Ruel, J. B. Boulanger, Frédéric Turgeon et Louis Beaupré.

Résolu que le contrat de couverture du collège soit accordé à Alfred Lapointe de St-Sauveur de Québec pour le prix de 1,25 \$ la toise.

VOLUME 3, PAGE 49
17 JUILLET 1910

Les commissaires accusent réception d'un chèque au montant de 500 \$ obtenu du Gouvernement provincial par l'entremise de M. Antonin Galipeault, député, devant servir à l'aménagement des classes du collège.

VOLUME 3, PAGE 51

Les commissaires accordent le contrat pour la main d'œuvre employée à la finition en bois du haut de l'école modèle des garçons au village à MM. Napoléon Labrie et Ernest Labrie, pour le prix de 186 \$.

VOLUME 3, PAGE 66
5 FÉVRIER 1911

Le secrétaire donne lecture d'une lettre officielle du secrétaire de la Province accordant un octroi de 2 000 \$ devant être employé pour finir le logement qui sera occupé par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

Résolu qu'un vote de remerciement soit adopté pour remercier le député M. Antonin Galipeault ainsi que l'honorable secrétaire de la province pour ce généreux octroi

obtenu par leur entremise.

30 AVRIL 1911

Contrat est accordé à MM. Georges Ruel et Joseph Fecteau au montant de 260 \$ pour la main d'œuvre employée à la finition des locaux occupés par les Frères.

VOLUME 3, PAGE 185
28 SEPTEMBRE 1913

Construction de l'école N° 6 Haut du Sud. M. Arthur Aubé est autorisé à acheter tous les matériaux nécessaires et les faire transporter sur les lieux.

PAGE 149
10 NOVEMBRE 1912

Achat de M. Joseph Pelchat d'un terrain pour compléter un emplacement d'un demi arpent en superficie afin d'y construire la nouvelle maison d'école pour le prix de 50 \$ pour ce terrain.

PAGE 185

Une taxe de 2,82 \$ par cent dollars d'évaluation soit imposée et perçue des contribuables de cet arrondissement N° 6 et tenue audits travaux de construction et approuvé à toute fin que de droit.

Coût de la construction de l'école 1 350 \$.

VOLUME 3, PAGE 155
9 FÉVRIER 1913

Achat d'un terrain de Mme Veuve Louis Chabot, terrain qui est situé en arrière du terrain actuel du collège et devant servir à agrandir ce dernier, pour le prix de 1 000 \$ payable 500 \$ comptant et 100 \$ par année sans intérêt sujet aux autres conditions imposées par la vendeuse et qui feront partie de l'acte d'achat.

Commissaires en fonction : M. Ferdinand Aubé, président, Émile Dupuis, Octave Fournier, Alexis Pelchat et Georges Pépin, commissaires.

VOLUME 4, PAGE 6
6 NOVEMBRE 1938

Vente à la commission scolaire de Saint-Charles par M. Albert Breton d'un droit de passage à perpétuité du chemin du Roi à la maison d'école pour le prix de 350 \$. Ce chemin sera clos par et aux frais du vendeur de manière à éliminer les barrières. Commissaires en fonction : M. Onésime Lachance, président, Hector Prévost, Philias Ruel, Alphonse Nadeau et Delphis Boulanger, commissaires.

Don à la commission scolaire par MM. Zotique Couture et Jos Albert Ruel, d'une lisière de terrain pour agrandir l'emplacement de l'école N° 4 rang Haut du Nord.

Don à la commission scolaire par M. Damase Morrisset d'une lisière de terrain côté nord pour construire le hangar à bois et toilettes.

Un autre épisode important s'est produit au cours de l'administration de la Commission scolaire de Saint-Charles il s'agit de la construction du Centre éducatif. Un document inédit nous expose la chronologie des événements relatifs à cette construction; merci au secrétaire qui a bien voulu le rédiger.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-CHARLES
ST-CHARLES, BELL

RÉPERTOIRE DES RÉOLUTIONS RELATIVEMENT
À LA COMMISSION SCOLAIRE

RE : CONSTRUCTION DU COLLEGE, EMPRUNTS, ETC.

26 SEPTEMBRE 1961

PAGE 155 : Demande au Département de l'Instruction Publique aide de ses spécialistes

28 NOVEMBRE 1961

PAGE 161 : Engagement de l'architecte J. Marie Roy.
23 JANVIER 1962

PAGE 166 : Achat du terrain des Sœurs de la Charité suivant conditions.

23 JANVIER 1962

PAGE 167 : Demande à la Commission Municipale l'autorisation d'emprunter 500 \$ pour considérations au contrat de vente du terrain des Sœurs et frais d'arpenteur géomètre.

25 FÉVRIER 1962

PAGE 170 : Autorisation d'emprunt de 4 000 \$ accordée par la Commission Municipale.

25 FÉVRIER 1962

PAGE 171 : Emprunt de la Caisse Populaire de 4 000 \$ à 4 %

25 AVRIL 1962

PAGE 177 : Acceptation du terrain par le Département et le Ministère de la Santé.

25 AVRIL 1962

PAGE 178 : Demande des soumissions pour la construction du collège dans les journaux.

22 MAI 1962

page 181 : Contrat accordé à Barnabé & Fils, 327 450 \$.

11 JUILLET 1962

PAGE 189 : Demande au Surintendant de déroger aux dispositions de la loi et permettre de commencer les travaux immédiatement.

23 JUILLET 1962

PAGE 191 : Résolution d'emprunt 363 000 \$.

23 JUILLET 1962

PAGE 194 : Autorisation à signer le contrat de construction.

1 AOUT 1962

PAGE 197 : Budget pour l'année scolaire 1962-1963
94 775 \$.

29 AOUT 1962

PAGE 200 : Certificat de l'affichage de la résolution d'em-
prunt.

29 AOUT 1962

PAGE 202 : Octroi de 290 000 \$ accordé.

19 SEPTEMBRE 1962

PAGE 202 : Contrat de raccordement d'égout accordé à
Barnabé & Fils, 5 851,07 \$.

26 SEPTEMBRE 1962

PAGE 205 : Demande de soumissions pour vente d'obliga-
tions.

PAGE 206 : Autorisation d'emprunt de 305 000 \$ accordée.

22 OCTOBRE 1962

PAGE 209 : Acceptation de l'offre d'achat de 305 000 \$
d'obligations par la Caisse Centrale.

25 FÉVRIER 1963

PAGE 221 : Demande au Conseil du Village d'étudier le pro-
jet d'un système d'égout municipal.

Dans la monographie du couvent, on retrace indirectement quelques épisodes importants des activités de la Commission scolaire; nous vous recommandons d'y porter attention dans le document qui nous a été soumis avec bienveillance par Laurette Saindon, Sr de la Charité de Québec.



par Conrad Paré

MONOGRAPHIE DU COUVENT
DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Le couvent de Saint-Charles-de-Bellechasse doit sa fondation au zèle de monsieur le curé David Martineau qui désirait confier l'éducation des enfants de sa paroisse aux Sœurs de la Charité de Québec.

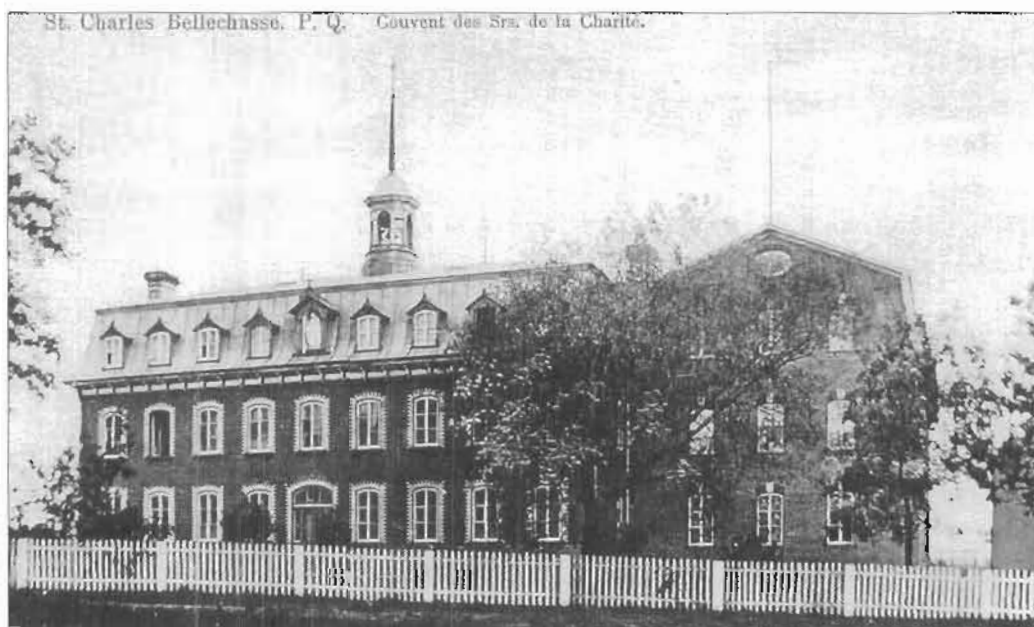
L'autorisation d'établir un couvent dans la maison que l'un de ses prédécesseurs, monsieur le curé Jean-Baptiste Perras, a léguée à la fabrique de Saint-Charles le 1^{er} février 1843, lui est accordée le 22 avril 1878 par Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, alors archevêque de Québec.

Le 6 juin suivant, monsieur le curé Martineau et le marguillier en charge, monsieur Joseph Fournier, signent l'acte de donation de cette maison chez les Sœurs de la Charité, à Québec, avec la supérieure générale de l'institution, R.M. Marie-du-Sacré-Cœur (Adéline Gauvin); son assistante, Sr Saint-Louis (Mary Mahon) et Sr Saint-Jean (Angélique-Félicité Lefebvre), dépositaire, agissant au nom de la corporation des Sœurs de la Charité. Cet acte notarié par monsieur Achillas Mercier n.p. est déposé le 28 juin 1878, au bureau d'enregistrement de Bellechasse, sous le N° 17200. Copie est conservée à la cure de la paroisse Saint-Charles.

Le 5 septembre 1878, arrivent les quatre fondatrices : Sœur Marie-de-l'Ange-Gardien (Rose-de-Lima Marchand), supérieure; Sr Sainte-Eugénie (Marie-Zoé Labrecque), assistante, et deux enseignantes : Sr Sainte-Anysie (Marie-Édith Albénise Dessaint dit Saint-Pierre) et Sr Sainte-Mathilde (Marie-Aurélié Dubois).

Comme les travaux d'agrandissement de la maison entrepris au cours de l'été ne sont pas terminés, sur l'invitation de monsieur le curé, les religieuses demeurent une semaine entière au presbytère.

Dès le 12 septembre, elles prennent possession du couvent et, le jour même, elles reçoivent les élèves dont 18 pensionnaires et ... commencent les classes.



Le couvent des Sœurs de la Charité au début des années 1900

Le 5 novembre suivant, a lieu l'érection du chemin de la croix dans la chapelle du couvent et, le 19 décembre, après la célébration de l'Eucharistie, monsieur le curé Martineau dépose en permanence le Saint-Sacrement au tabernacle. Le jour même, le généreux curé fait don de la lampe d'argent suspendue dans le sanctuaire.

Il convient de souligner que la libéralité de monsieur le curé Martineau s'étend à tous les besoins de sa nouvelle famille à laquelle il montre, en toutes occasions, la générosité d'un père.

À la fin de l'année scolaire 1879, l'école modèle des

garçons, jusque-là tenue par des institutrices séculières, passe aux religieuses qui s'engagent à tenir deux classes : l'une modèle, l'autre élémentaire et, en septembre de cette même année, les classes, tant des garçons que des filles, comptent 138 élèves dont 12 pensionnaires.

En mai 1880, monsieur le curé Martineau est atteint d'une maladie grave qui fait craindre pour ses jours. S'étant un peu rétabli, vers la fin de septembre survient une recrudescence de la maladie. Une religieuse vient alors de Québec pour rendre au dévoué fondateur les soins nécessités par son état. Après d'autres alertes en novembre 1881, en avril et en juillet 1882, toujours assisté par les religieuses, il

entre dans son éternité, le 21 décembre 1882.

La douleur causée par cette perte immense est quelque peu adoucie par l'annonce le 23 janvier 1883, de son successeur, monsieur l'abbé Charles-François Cloutier.

Par la suite, le nouveau curé se montre aussi généreux que son prédécesseur envers le couvent, notamment par le don d'un harmonium pour rehausser la solennité des fêtes religieuses, le 14 juillet 1883, d'un ornement liturgique brodé d'or, le 26 mai 1885, par l'achat de meubles à l'occasion de la construction du couvent neuf.



GROUPE DE RELIGIEUSES S.C.Q. LORS D'UN DINER AU COUVENANT DE SAINT-CHARLES À L'OCCASION DU 2^E CENTENAIRE DE LA PAROISSE

Assises de gauche à droite : S. St-Joseph-de-la-Nativité (Hermine Ruel s.c.q.), S. St-Joseph (Imelda Ruel s.c.q.), S. St-Louis-d'Anjou (Claudia Gonthier s.c.q.),

S. Ste-Marguerite (Ghislaine Gallant s.c.q.), S. Ste-Clémence (Anna Roy s.c.q.), S. St-Marius (Eugénie Labrie s.c.q.), S. St-Déodat (Marie Carrère s.c.q.),

S. Ste-Florentine (Corinne Blouin s.c.q.), S. St-Diogène.

Debout : S. Ste-Madeleine-du-Divin-Cœur (Stéphanie Beaudin s.c.q.), S. Ste-Léandra (Fernande Lessard s.c.q.), S. St-Fidèle (Jeanne Sénéchal s.c.q.),

S. St-Hermès (Berthe Deblois s.c.q.), S. St-Charles-Garnier (Blandine Couture s.c.q.), S. St-Pierre-Julien (Simonne Leclerc s.c.q.),

S. Ste-Albertine (Marie-Louise Beaudin s.c.q.), S. St-Emmanuel (Ernestine Morisset s.c.q.)



Classe des finissantes au couvent de Saint-Charles, en 1915



Classe des élèves du couvent 1924-1925

Photo . L. Roussel

5^e et 6^e ANNÉE 19491^{re} rangée : Édith Boivin, Monique Chouinard, Réjeanne Asselin2^e rangée : Georgette Mariage, Hélène Prévost, Monique Lacroix, ... Samson, ... Samson, Louise Langlois3^e rangée : Lousette Asselin, Pierrette Chabot, Jeanine Chabot, Claire Castonguay, Thérèse Nadeau, Fernande Fortin, Louise Prévost4^e rangée : Marthe Wagner, Gabrielle Fournier, Thérèse Paquet, Rachel Rousseau, Monique Gosselin

Cette construction commence en juin 1886, à quelques pas du couvent existant. C'est une maison de 75 par 45 pieds, en briques, à deux étages, avec toit français. La bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 1^{er} avril 1886 et, la bénédiction du nouvel édifice, le 20 septembre 1887, est présidée par Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau.

Cette même année, mademoiselle Dina Côté, ancienne institutrice, entre à titre de dame pensionnaire au nouveau couvent. Elle y demeurera jusqu'à son décès, le 2 octobre 1905.

En 1904, l'école des garçons, transportée au sud de l'église, devient salle paroissiale. Les garçons élisent domicile dans une autre demeure avoisinant le couvent et sont confiés à des institutrices laïques jusqu'en 1911, alors que s'ouvre le collège dirigé par les Révérends Frères de l'Instruction chrétienne.

En 1904 également, une annexe est construite sur l'emplacement de l'école des garçons. Cette nouvelle partie comprend la chapelle, un dortoir et un réfectoire pour les pensionnaires. Cette chapelle, outre l'usage régulier, connaît des événements dignes de mention : l'abjuration du protestantisme d'une dame Fournier, irlandaise, et de ses deux petites filles; un mariage en date du 30 décembre 1917, celui de mademoiselle Lucia Gaudet avec monsieur Joseph Paradis. Comme l'église est tendue de noir pour les funérailles de monsieur Denis Gonthier, la chapelle du couvent accueille les nouveaux époux. Un autre mariage se fait en la chapelle, le 15 septembre 1919, c'est celui de monsieur Gaudiose Gagnon, le père de deux de nos pensionnaires. Il épouse sa belle-sœur qui a pris soin des orphelins depuis la mort de leur mère.

Après avoir connu successivement divers systèmes

d'éclairage : la lumière acétylène de 1911, les lampes à pétrole de 1918, la lampe Aladin de 1920, le 20 avril 1924 entre au couvent la lumière électrique avec toutes ses commodités.

Le 25 juin 1928, marque le cinquantième anniversaire de fondation du couvent. Les archives communautaires conservent les détails des festivités de même que les noms des généreuses responsables qui ont fait un succès de cet événement.

En 1931, installation d'un appareil de sauvetage, un tube métallique qui est mis en exercice le 28 septembre.

Le 7 septembre 1934, la Commission scolaire de Saint-Charles prend le contrôle de toutes les classes, sans distinction des quart-pensionnaires et des externes au nombre, alors, de 138.

La Croisade eucharistique enrôle ses premiers membres le 1^{er} avril 1937, alors que le 30 octobre 1947, s'organise la J.E.C. et le 20 juin 1948 a lieu la première réunion des Amicalistes à laquelle assistent plus de quatre cents anciennes : élèves, institutrices et religieuses.

Au fil des ans, la cause de l'éducation tend à répondre à toutes les exigences de l'heure : du cours primaire à la 12^e année inclusivement. Les élèves bénéficient de l'évolution des programmes d'étude et peuvent suivre, en outre, des cours de musique, de sténographie, de dactylographie et d'enseignement ménager.

Les annales du couvent fournissent chaque année des statistiques fort intéressantes. Nous retenons celles de 1949, l'année centenaire de la fondation de l'Institut des Sœurs de la Charité de Québec. À cette occasion, le couvent de Saint-



8^e, 9^e, 10^e et 12^e ANNÉE 1949

1^{re} rangée : Alette Labrie, Doris Jolicœur, Gisèle Lemieux, Rosalie Cloutier, Véronique Prévost, Monique Bilodeau

2^e rangée : Juliette Lessard, Hélène Prévost, Jacqueline Beaupré, Jeanine Gosselin, Louise Gravel, Pierrette Boursier, Thérèse Borvin

3^e rangée : Mariette Picard, Pauline Bélanger, Gisèle Lacroix, Rolande Turgeon, Roma Caron, Rolande Chabot, Claire Fillion, Jeanne-D'Arc Bernard

4^e rangée : Marie-Paule Nadeau, Agathe-Ange Labrie, Colette Nadeau, Monique Nadeau, Pauline Gosselin ... , Ghislaine Lacroix.



Élèves de la première maternelle en 1958



Juliette Frenette

titulaire de la première maternelle à Saint-Charles 1957-1958

Charles présente un album en soulignant que des milliers d'élèves ont passé dans les classes depuis 1878 et que le couvent a enregistré 124 diplômes élémentaires, 83 diplômes modèles, 8 diplômes académiques, 48 diplômes complémentaires, 4 diplômes universitaires, 2 certificats de 12^e année, 18 diplômes de musique, 8 certificats de sténographie et 3 de vitesse en dactylographie. Parmi les an-

ciennes élèves, est-il noté, on peut compter 67 religieuses entrées dans diverses institutions. Les foyers de Saint-Charles se félicitent aussi des mamans idéales venues chercher au couvent un complément de leur éducation familiale.

Par la suite, les événements prennent un rythme accéléré.



Jacqueline Goupil, institutrice au collège

Photo Circa · 1960

Selon les exigences du temps, une école centrale se construit sur le terrain du couvent dont la Commission scolaire a acquis une partie. L'inauguration du nouveau Centre éducatif a lieu le 21 juillet 1963 et 19 classes centralisées ouvrent leurs portes à plus de 580 élèves, garçons et filles, véhiculés de tous les rangs de la paroisse au village par sept autobus scolaires. Ainsi, 13 classes sont localisées au Centre éducatif et les 6 autres classes, de la 1^{re} à la 4^e année, au couvent qui les loue à la Commission scolaire. Une religieuse, Sr Saint-Cyr (Laura Vermette) en assume la direction.

Du fait de cette centralisation, la Commission scolaire de Saint-Charles s'affilie à la Commission scolaire Louis-Fréchette de Lévis et cette dernière exige de nos pensionnaires un montant de 30 \$ par mois pour frais de scolarité. Les parents ne peuvent accepter ce surplus de frais et le couvent doit fermer son pensionnat en juin 1964.



Bernard Lacroix 1966

Président de la Commission scolaire lors de la construction du Centre Éducatif en 1963

En septembre 1967, une septième classe est louée à la Commission scolaire. Une maternelle s'ouvre au couvent.

Le 30 mars 1968, il y a formation du conseil de l'Atelier pédagogique au Centre éducatif, sous la présidence de monsieur Raynald Caron, de la régionale Louis-Fréchette.

En septembre 1968, Sr Gertrude Nolin remplace Sr Marie-Anne de Jésus à la direction de l'école.

La nouvelle Commission scolaire de Bellechasse, avec monsieur Gilbert Dumont comme directeur général, exerce son mandat, pour la première année, en 1972-1973. Les bureaux administratifs sont aménagés au Centre éducatif.

Le 4 mai 1975, location à la Commission scolaire de la

grande salle de musique du couvent pour la transformer en 10 bureaux pour les membres de l'administration de la Commission scolaire. Les élèves en piano occupent désormais 4 studios à l'ancien parloir des pensionnaires. Peu après, la Commission scolaire exprime le désir de louer tout l'immeuble en réservant aux religieuses un logement gratuit.

Les membres de la municipalité du village de Saint-Charles, par l'entremise de leur maire, monsieur Robert Prévost, conviennent, le 16 mars 1976, d'acheter, des religieuses, le terrain de 75 par 60 pieds carrés situé entre le couvent et la Commission scolaire, aux fins d'aménager un poste d'incendie plus adéquat que celui alors existant.

Comme en août 1976, il ne reste plus que trois religieuses au couvent : Sr Lise Boudreau, Sr Louise Plante et Sr Gertrude Nolin, des démarches sont entreprises pour la vente de l'immeuble. La Commission scolaire bénéficie déjà, depuis novembre 1975, d'une première option d'achat du couvent et du terrain. Elle s'en prévaut donc et les religieuses aménagent au N° 6 de la rue Lapierre. La question débattue et acceptée, le contrat de vente se signe entre la municipalité du village de Saint-Charles et la congrégation des Sœurs de la Charité, le 16 avril 1977. La directrice du primaire à l'école y conserve son bureau et les studios de musique restent accessibles aux élèves.

Le 24 septembre 1978 marque le centenaire de l'arrivée des religieuses à Saint-Charles. Fêtes inoubliables sous la présidence de madame Hélène Marquis, de mademoiselle Micheline Breton, vice-présidente et de madame Suzanne Bonneau secrétaire, assistées de sous-comités très actifs. Les annales conservent le programme de ces festivités qui se sont avérées un succès.

Un projet intitulé « Le Patrimoine et les Jeunes » élaboré dans le cadre du programme de subventions du Service de l'Animation du ministère des Affaires culturelles du Québec, est présenté le 8 décembre 1978 par la directrice à l'élémentaire, Sr Gertrude Nolin, en collaboration avec ses professeurs et les animateurs du projet : monsieur Yvon Breton et mademoiselle Suzanne Aubé, anthropologues, et monsieur Clermont Bourget, géographe culturel, reçoit son approbation et une subvention de 3 500 \$ pour la réalisation de ce projet dont les détails sont consignés aux archives de l'école.

Le 11 octobre 1979, une délégation, composée de hautes autorités françaises au primaire, vient sur place rencontrer le directeur général de la Commission scolaire de Bellechasse, monsieur Gilbert Dumont, et les enseignants du primaire au Centre éducatif. Monsieur Pierre Parent, sous-ministre de l'Éducation pour le gouvernement du Québec, accompagne messieurs René Couaneau, Georges Noël André Gatteau et Georges Picard, chargés de mission à la direction des écoles élémentaires de France.

Une rencontre de directeurs d'écoles, le 15 juin 1982, clôture la carrière de Sr Gertrude Nolin après 35 ans de service auprès des jeunes à Saint-Charles : 21 comme enseignante et 14 comme directrice. Une seconde carrière s'ouvre pour elle à la fabrique de la paroisse, à la perception des comptes, comme secrétaire et réceptionniste.

Le 26 décembre 1982, le pavillon Charles-Couillard de Saint-Charles, érigé grâce à la générosité des paroissiens de Saint-Charles, ouvre ses portes à 35 dames et messieurs âgés. Sœur Gisèle Tardif qui occupe d'abord le poste de directrice du pavillon est remplacée, par la suite, par Sr Gertrude Nolin et madame Suzanne Bonneau. La bénédiction de l'édifice a lieu le 12 juin 1983 par monsieur l'abbé Henri Morency, curé de la paroisse.

Pour des raisons de santé, monsieur le curé Morency prend sa retraite le 10 août 1986, après 19 années consacrées à la communauté chrétienne de Saint-Charles.

En date du 19 août 1989, se termine la relation des faits importants consignés au jour le jour depuis la fondation, dans les annales communautaires.

Qu'il nous suffise d'ajouter que seule Sr Gertrude Nolin demeure toujours au service de sa paroisse d'adoption, elle se consacre depuis 1982 avec grand dévouement au bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie à la résidence Charles-Couillard et qu'elle loge au N° 2835 de l'avenue Royale.

Extrait des Archives le 3 juin 1998
Sœurs de la Charité de Québec

par Lucette Saindon, s.c.g.

Utilisation ultérieure du couvent

Après une première demande infructueuse, le comité de parents pour l'implantation d'une garderie sans but lucratif à Saint-Charles reçoit enfin l'autorisation de l'Office des services de garde à l'enfance d'opérer un service de garde régi et subventionné pouvant accueillir 50 enfants. La garderie portera le nom de « Le petit Poucet ».

Après avoir visité quelques locaux disponibles, le choix des parents promoteurs s'arrête tout naturellement sur le couvent, dont on vient de transférer les élèves dans le Centre éducatif récemment rénové.

C'est ainsi que le 24 août 1987, une coordonnatrice, quelques éducatrices et un cuisinier entrent dans de nouveaux locaux, rendus conformes aux multiples normes par une entreprise locale, Les Constructions Benoît Ruel inc. Le personnel passe une semaine à voir aux derniers aménagements avant l'arrivée des enfants qui a lieu le 1^{er} septembre.

Ils sont seulement sept ou huit à fréquenter assidûment la garderie, du moins les premières semaines, puis leur nombre augmente petit à petit.

Le genre de service offert est nouveau dans la région puisqu'il n'y avait auparavant aucune garderie structurée devant répondre à des objectifs précis; cela prend donc un certain temps pour convaincre les gens des bénéfices qu'en retirent leurs enfants. C'est donc après environ un an que « Le petit Poucet » prend véritablement sa vitesse de croisière.

En 1991, la Commission scolaire de Bellechasse, propriétaire du couvent, nous avise cependant de son impossibilité de renouveler le bail de la garderie car ses dirigeants songent à récupérer leurs locaux, soit pour y ramener les élèves dans un avenir prochain, soit pour combler des besoins supplémentaires d'espaces à bureaux. L'Office nous accorde donc une subvention pour construire une nouvelle bâtisse, ce qui sera fait l'année suivante. C'est à la mi-août 1992 que se termine la page d'histoire unissant le couvent et la garderie.

par François Bernier

**LISTE DES SUPÉRIEURES DU COUVENT
DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE**

NOM DE RELIGION	NOM CIVIL	ANNÉES DU SUPÉRIORAT	ANNÉE DU DÉCÈS
Sr Marie-de-l'Ange-Gardien	Rose-de-Lima Marchand	1878-1880	1892
Sr Ste-Hélène	Marie-Julie Auger	1880-1882	1931
Sr Ste-Colombe	Helen Foster-Rogerson	1882-1885	1907
Sr St-Stanislas	Mary-Ann Flynn	1885-1887	1894
Sr Ste-Flavie	Célanire Bérubé	1887-1893	
		1903-1906	1933
Sr Marie-de-l'Incarnation	Flore Lefebvre	1893-1896	1916
Sr St-Isidore	Zélie Michaud	1896-1902	1925
Sr Ste-Joséphine	M.-Angélique Dumais	1902-1903	1922
Sr Denyse	Virginie Déry	1906-1908	1928
Sr St-Étienne	Alvina Filteau	1908-1911	1923
Sr Ste-Marie-Anne	Aglaé Dumont	1911-1917	1927
Sr Ste-Ermelinde	Marie Desjardins	1917-1923	1962
Sr St-Gaudiose	Diana Letarte	1923-1925	1946
Sr St-Basile	Anna Labrecque	1925-1931	1965
Sr Marie-du-Calvaire	Élise Paradis	1931-1937	1991
Sr Ste-Chantal	Georgjanna Chamberland	1937-1939	1940
Sr St-Évode	Marie-Ange Bédard	1939-1942	1984
Sr St-François-d'Assise	Marie-Anne Gonthier	1942-1948	1965
Sr Ste-Élisabeth	Lina Rousseau	1948-1950	1977
Sr Ste-Clémence	Anna Roy	1950-1956	1985
Sr Ste-Julien-Marie	Alice Boudreau	1956-1959	1973
Sr St-Alexandre	Rita Couture	1959-1965	
Sr Ste-Véronique	Mélanie Barriault	1965-1966	1988
Sr St-Christophe	Adélaïde Poirier	1966-1967	1973
Sr Ste-Thérèse-de-Lisieux	Yvonne Bergeron	1967-1968	1973
Sr Ste-Thérèse-de-la-Trinité	Thérèse Nadeau	1968-1974	
Sr Ste-Victorine	Simonne Savoie	1974-1976	
Sr Ste-Rose-de-la-Charité	Lise Boudreau	1976-	

Extrait des Archives des Sœurs de la Charité de Québec, le 27 février 1995

Par : Gemma C astonguay s.c.q.

AGRICULTURE

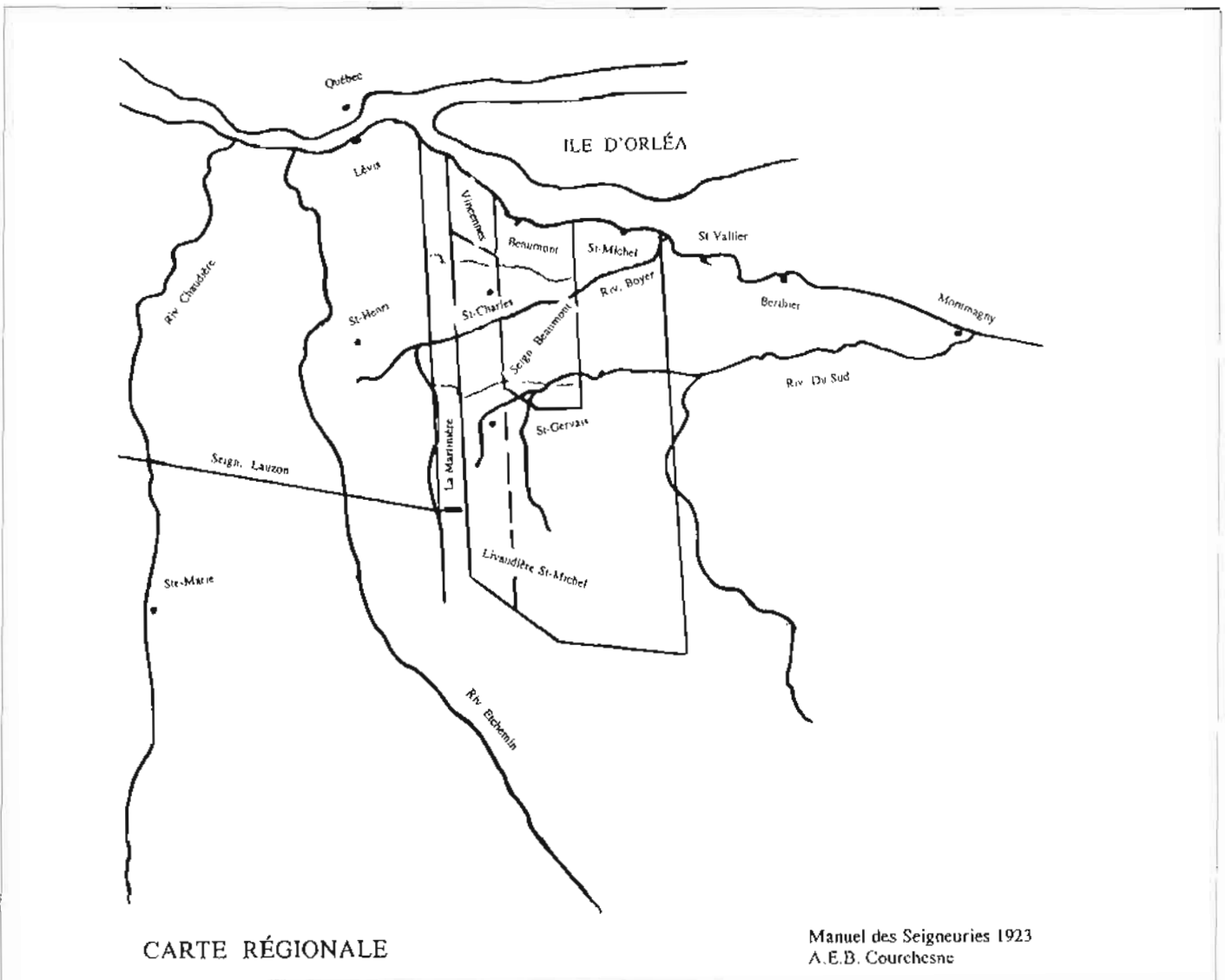
Les développements de la Côte-du-Sud se sont produits sur le littoral et les premières paroisses furent fondées par le surpeuplement de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans. Les terres concédées ne pouvaient pas avoir moins d'un arpent et demi de largeur et les nombreux fils des habitants sont venus par la voie d'eau sur la rive droite du Saint-Laurent pour y défricher des terres.

Les terres du littoral de Beaumont sont toutes concédées ainsi que celles qui s'étendent jusqu'à Pointe-à-la-Caille (Saint-Thomas de Montmagny). La proximité de la ville de

Québec et les facilités de transport favorisaient les rapports commerciaux avec la capitale.

Les premières terres concédées et défrichées au-delà du littoral furent les terres de Saint-Charles et de Saint-Gervais; elles suivent la vallée fertile de la rivière Boyer et des terrasses bien drainées qui s'élèvent au sud de cette vallée.

La rivière Boyer, en plus de procurer un accès par voie d'eau, fournissait quantité de poissons; et les belles forêts, du gibier en abondance pour subvenir aux besoins alimentaires des défricheurs et de leurs familles. Il suffit de consulter la carte de Murray dressée en 1761 pour constater que





La cognée abattage d'un pin à la hache



Une maison de bois équarri pour loger la famille agrandie

les maisons, granges et étables étaient toutes construites à proximité de la rivière Boyer et que seules l'église et trois maisons étaient en bordure du chemin Royal à l'est de la route Chabot-Bilodeau.

On imagine un pionnier qui, en arrivant dans sa concession, doit couper du bois : couper des arbres pour se bâtir une cabane comme première habitation, couper du bois pour se chauffer et couper du bois pour semer et récolter ses premières moissons. Chaque établissement ne tardait pas à avoir son moulin; Saint-Charles en avait quelques-uns pour scier le bois pour les défricheurs et le marché de l'extérieur. Le bois vendu à l'extérieur comme bois de chauffage ou



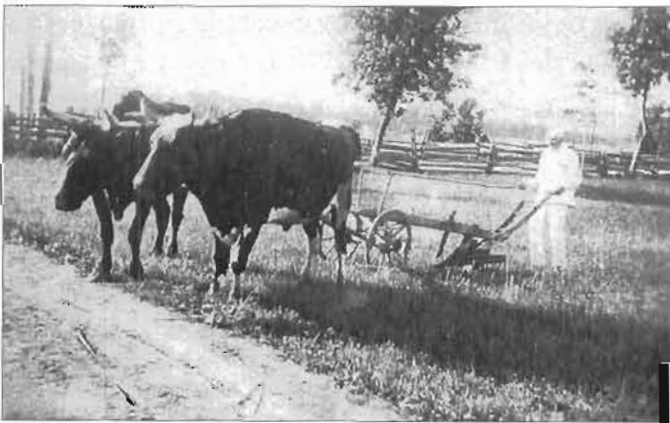
Saint-Charles-de-Belloc, 1951

Photo : Gérard Morisset Archives nationales du Québec à Québec

comme bois de construction ainsi que le sucre d'érable étaient les seuls produits qui pouvaient rapporter un revenu.

Bien souvent, les arbres abattus étaient laissés sur le terrain et brûlés sur place pour agrandir les aires à cultiver. « Sur les cendres des abattis, on sème du blé, de l'avoine, de l'orge et des navets à la volée; un léger hersage, et tout est dit. Ainsi, on fait en deux ans deux récoltes; puis on met en foin qu'on fauche quatre ans de suite; après quoi le terrain, toujours hérissé de souches noircies, est utilisé deux ans comme pâturage. Alors, huit années étant écoulées, on extirpe les souches et le champ est mis en labour; la terre est faite » Chapais [15] p. 516

« Des terres en culture », on faisait deux parts à peu près égales. Une moitié des terres était labourée et ensemencée pour la presque totalité en céréales, durant trois années consécutives, tandis que l'autre moitié était en prés fauchés et en pâtures. Au bout de trois ans, on mettait la charrue dans les prés, tandis que les terres précédemment en labour devenaient prairies pour trois années nouvelles. Bien entendu, tout l'engrais de ferme, le seul dont on disposait, était réservé aux seules terres de labour.



La charrue de bois

« Ainsi, l'assolement était d'une extrême simplicité. Restaient hors de l'assolement les "champs à patates" pour la culture des pommes de terre, consacrés exclusivement à cette culture et qui recevaient une fumure spéciale et intense. On conçoit qu'un pareil système ait épuisé les terres qui par ailleurs manquent de chaux sur ces sols de schistes. » Études canadiennes II, Raoul Blanchard, p. 55

« Les produits de cette agriculture étaient donc peu abondants, peu variés et mal adaptés aux possibilités. En tête figurait la culture traditionnelle du paysan français, le blé, qui ne semble pourtant guère à sa place dans une contrée peu ensoleillée à étés humides et à printemps tardifs. Ce blé était destiné non seulement à la consommation en pain de la population, mais à la vente; il était la récolte payante, celle qui procure un peu d'argent. » Bouchette [4] p. 366-367

C'est avec cette culture répétée du blé qu'on a ruiné les bonnes terres. Les autres céréales, pourtant plus robustes et mieux adaptées étaient négligées parce qu'on ne pouvait les vendre; elles entraient dans la composition du pain ou étaient destinées au bétail.

Les terres argileuses ont tenu le coup plus longtemps que les terres plus sablonneuses des terrasses. Les premières, appelées terres fortes, en majorité dans la vallée de la rivière Boyer sont restées des terres propices à la culture des plantes fourragères et aux céréales; mais, elles ont manqué de chaux et sont devenues peu productives au point de ne fournir que le cinquième de leur capacité naturelle.

Les terres sablonneuses ou schisteuses des terrasses ont manqué de tout rapidement. Des terres qui se drainent trop rapidement lorsque déboisées et qui manquent de matières organiques ont eu besoin d'attention particulière pour être productives. Sous la recommandation des agronomes au début du vingtième siècle, des cultures appropriées comme



Un champ de fraises dans le Bas du Nord

la culture des fraises et des pommes de terre ont permis aux agriculteurs qui possédaient ces terres d'en retirer un profit.

À cette agriculture est liée étroitement une industrie domestique. Presque tout ce dont on a besoin se fabrique à la maison. Avec le lin, roui et teillé, les femmes filent et tissent la toile; avec la laine, elle fabriquent la petite étoffe des vêtements féminins, la grosse étoffe des habits d'hommes; elles en vendent quelquefois à Québec. La plupart des instruments agricoles sont fabriqués sur place, au cours de l'hiver, et même les meubles. On achète le moins possible et on vend tout ce qu'on peut : blé, beurre, sucre, bétail et surtout le bois de pin qu'on fait l'hiver.



Arrache-roches d'invention locale

Même si on ne voit plus de tas de roches et des digues qui séparaient souvent les terres, il a fallu que les agriculteurs avec leurs bœufs et chevaux, arrachent les roches et parfois même les fassent éclater aux explosifs. À Saint-Charles comme dans d'autres paroisses, les roches résistantes aux intempéries ont servi à construire l'église; elles ont toutes les formes et dimensions et elles ont été utilisées telles quelles pour bâtir le temple paroissial. Elles sont grises, tachetées blanchâtres si elles ont été prises à la surface, rouillées si prélevées dans le sol et parfois plus ou moins brunies ou délavées. Elles se composent de grès ou de petits conglomérats, sables ou gravier fin consolidés provenant de l'effritement des affleurements rocheux comme ceux du Milieu du Sud, du Bas du Nord et de la Hêtrière.

Les pierres de la première église construite en 1752 et débâtie en 1828 ont été réutilisées dans la confection du mur ouest et la moitié nord du mur est du cimetière. La moitié sud du mur est et tout le mur qui longe le chemin Royal n'en contient que 20 % environ, le restant étant des pierres granitiques provenant de l'extérieur comme les pierres taillées de la sacristie.

Les schistes argileux rouges, gris et noirs qui forment la plus grande partie du substratum des sols de Saint-Charles ont dû servir de matériau de remplissage des murs de l'église, n'étant pas exposées aux intempéries. Composées de boue consolidée, elles retournent à leur état d'argile si exposées à l'air, à l'eau, à la glace et au soleil à moins qu'elles aient été métamorphosées en ardoise par la chaleur.



Fabrication du beurre domestique



Donnes-en un peu plus ! semble dire le propriétaire

Le développement de l'industrie laitière a commencé un peu avant l'année 1900 par l'établissement d'une beurrerie qui fut en opération jusqu'en 1966, et, de trois fromageries qui n'ont pas fonctionné longtemps après 1906.

Inquiets de l'exode des paysans vers les États-unis, les chefs du peuple canadien-français voient clairement qu'en l'absence de grandes industries, le salut de leur peuple est dans le renouveau de l'agriculture. En même temps qu'on aide à la colonisation des terres neuves de l'intérieur, les pouvoirs publics s'efforcent de transformer l'agriculture traditionnelle. Le meilleur exemple en est la fondation de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière en 1859, la plus ancienne de l'Amérique.

Depuis 1910, cette école, avec ses nouveaux cours destinés aux cultivateurs en exercice et avec ses cours itinérants,



Chez les Roy c'est le temps des récoltes, la main d'œuvre est abondante

exerce une grande influence dans la région. On rencontre déjà un peu partout des agronomes enthousiastes et éclairés, des prêtres, des médecins et professeurs qui se rendent compte de l'importance de leur tâche et dont l'action s'annonce féconde.

L'apparition de nouvelles machineries favorise le développement de l'agriculture et l'arrivée des engrais que recommandent les agronomes ont dans certains cas fait quintupler le volume des récoltes.

La progression des résultats s'est accrue très lentement jusqu'aux années de crise économique des années 1930-1931-1932. Durant cette période et jusqu'aux années 1940, les prix des produits laitiers, du bétail et des céréales sont maintenus très bas; c'est durant la deuxième guerre mondiale que l'économie en général et que l'économie agricole ont fait un bond. Sont apparues les coopératives et les associations qui n'ont été que bénéfiques pour les agriculteurs.

Les tracteurs et autres machineries à haut rendement deviennent chose courante sur les fermes et l'économie agricole ne connaît pas de recul depuis.

On délaisse la culture des céréales à l'exception de l'avoine; mais, bientôt, l'avoine de l'Ouest envahit la région.

Si les céréales diminuent, la pomme de terre, au contraire, est en progrès. Elle trouve, sur les basses terrasses sableuses des conditions très favorables de sol et de climat; elle a été aussi l'une des premières cultures à recevoir des engrais spéciaux. Les villes de Québec et de Montréal en achètent beaucoup.

Le sucre d'érable est un excellent produit obtenu en pleine saison morte, mars-avril, et qui fait entrer en caisse des milliers de dollars; il fournit au printemps de quoi acheter des semences.

Saint-Charles étant proche de Québec et d'un excellent marché, a commencé, à l'imitation de l'Île d'Orléans, la culture de la fraise, travail facile qui occupe et précède les autres récoltes et qui rapporte des dollars.



Philippe Chabot, camionneur 1931

Les animaux pour leur part ont bénéficié de la culture des fourrages verts et de l'utilisation des engrais chimiques; le temps pour les vaches laitières d'être nourries de paille durant l'hiver est terminé. Elles sont mieux nourries et, leur nombre, en plus d'augmenter rapidement, fait entrer plus d'argent à la ferme. Pendant la deuxième guerre, les beurrieres et les fromageries ont connu une production sans précédent. À Saint-Charles, beaucoup de lait est transporté vers la ville de Québec par des camions qui rapportent des marchandises au retour.

Les petites meuneries ne suffisent plus aux besoins du cheptel bovin des agriculteurs; c'est alors qu'on voit apparaître en 1944 la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles et la Meunerie Octave Labrecque en 1950.

Un peu plus tard, une fois l'industrie laitière bien implantée, le petit lait et le lait de beurre qu'on rapporte de la ferme favorisent l'élevage du porc; toutes les fermes élèvent une quantité plus ou moins élevée de porcs et cet élevage prend



Une ferme porcine sur une terrasse au sud de la rivière Boyer
Aperçu des grandes cultures au nord de cette dernière

des proportions assez importantes pour qu'en 1965 on songe à bâtir un abattoir de grande envergure.

Ceux qui n'élèvent pas de porcs se dirigent dans la production des œufs; ne sont pas rares les élevages de poules pondeuses qui fournissent au marché local et extérieur de 50 à 60 douzaines d'œufs par jour.

Saint-Charles est demeurée une paroisse agricole jusqu'à nos jours. Même si le nombre de fermes a diminué peut être de 40 %, la culture demeure intense. Depuis le zonage agricole, loi qui protégeait la conservation des sols et des terres



Grange hexagonale construite en 1908 chez Philias Turgeon
par Johnny Chabot

agricoles, il y eut une consolidation des fermes et un regroupement de deux ou trois fermes en une seule. La tendance se continue et les exploitations agricoles sont devenues des industries avec des appareils de plus en plus perfectionnés dont les opérations sont programmées par ordinateurs.



Expédition en vrac des pommes de terre en 1998
après avoir été cueillies mécaniquement



Meunerie appartenant à Aliments Breton inc. de Saint-Bernard, 1998
ancienne meunerie Octave Labrecque Photo : Mme S. Bonneau



La meunerie Lamontagne

LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR

George D'Silva/Agence agricole

La Ferme Reynold **LA PLUS HAUTE DISTINCTION**

LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR · LA MÉDAILLE D'OR

Vingt ans de plus, on est fier de montrer une entreprise belle, fonctionnelle et efficace, ainsi que de travail acharné de nos Pierre et Raymond et leur fils. Entrée pour nos amis dans les années 1980, la médaille d'or a été soulevée par la famille. Elle se trouve parmi les nombreux autres trophées gagnés par les Leblanc, qu'ils ont déjà à leur actif.

Famille et ferme de M. et Mme Raynald Leblanc, gagnants de la médaille d'or du Mérite agricole de la province de Québec en 1987

Saint-Charles participe grandement à l'évolution d'une agriculture diversifiée dans la M.R.C. de Bellechasse; on rapporte qu'actuellement cette dernière se classe au troisième rang dans la province.

par Conrad Paré

LA BEURRERIE

Avant 1881, les fabriques de beurre et de fromage n'existaient pas au Québec. Les premières fabriques apparaissent dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska. « Le comté de Bellechasse accuse un certain retard par rapport aux autres comtés. En 1884, une seule des six fromageries du comté y est en opération. » (Histoire de la Côte du Sud p. 216) « La proximité du marché urbain incite les cultivateurs à vendre du beurre domestique, ce qu'ils font généralement bien. »

La même référence ne relève qu'une beurrerie en opération à Saint-Charles en 1898, ce qui est très peu par rapport aux autres paroisses de la Côte du Sud qui comptent parfois jusqu'à quatre fabriques.

Il en est de même en 1905 lorsque le conseil municipal accorde à l'Association de la Halle au beurre et au fromage de Bellechasse la permission d'acquérir des propriétés à Saint-Charles avec une exemption de taxes pour une période de dix ans. Il ne semble pas y avoir eu de réalisation et la seule fabrique de beurre demeure sous administration privée à l'est du village.

Il y a eu des fabriques en opération pendant un certain temps puisque des personnes aujourd'hui octogénaires ou presque se souviennent d'avoir joué dans des bâtisses abandonnées et d'y avoir vu des appareils ayant servi à la fabrication du fromage.

On rapporte la présence de trois fromageries qui furent en opération un certain temps; une dans le rang Sud Ouest sur la propriété de M. Léo Gonthier dans le voisinage de l'école N° 4 et opérée par le fabricant M. Charles Boivin; une deuxième au coin sud ouest de l'intersection de la route 279 avec le rang de la Hêtrière, sur la propriété actuelle de M. Philippe Roy; et, une troisième au début du rang Sud Est dont les coordonnées nous sont inconnues.

La seule beurrerie dont il est fait mention auparavant est sous administration privée jusqu'en 1911. En 1895, elle est la propriété de M. Onésime Mercier qui la cède à son fils Eusèbe qui, lui, la revend à la Société coopérative agricole

de Saint-Charles en 1911.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-CHARLES FORMATION DE LA SOCIÉTÉ

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi concernant les sociétés coopératives agricoles, 1908, M. Augustin Picard, de la paroisse de Saint-Charles, Comté de Bellechasse, et autres, ont formé une Société Coopérative Agricole sous le nom de « Société Coopérative Agricole de Saint-Charles de Bellechasse » avec la principale place d'affaires dans la paroisse de Saint-Charles dans le Comté de Bellechasse.

Les objets pour lesquels cette société est formée sont : l'amélioration et le développement de l'agriculture ou de l'une ou de quelques-unes de ses branches, la fabrication du beurre ou du fromage, ou des deux, l'achat et la vente d'animaux, d'instruments d'agriculture, d'engrais commerciaux et d'autres objets utiles à la classe agricole, l'achat, la conservation, la transformation et la vente de produits agricoles.

Le soussigné, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, autorise la formation de cette société.

Daté à Québec, le vingt-deuxième jour du mois de février 1911.

*Jos. Ed. Caron
Ministre de l'Agriculture*

Le vingt-sixième jour de février 1911, sous la présidence du notaire P. J. Ruel, cinq directeurs sont nommés : Joseph Ruel, Alex Dagnault, Augustin Picard, Wilfrid Roy et Jacques Lapierre.



Beurrerie, 1952

Achat de la beurrerie

Sous la présidence de M. Augustin Picard, en présence des autres directeurs et d'une trentaine d'actionnaires, le matin du 5 mars 1911, on traite de la question d'acheter la beurrerie existante ou d'en bâtir une neuve plus moderne. Par une grande majorité, la décision qui résulte fut d'acheter la beurrerie de M. Eusèbe Mercier au prix de 2 600 \$.

Un premier beurrier, M. Hubert Gagnon, est engagé dès le 19 mars suivant à 80 \$ par mois pour la première année; il doit fournir son aide, faire les répartitions et laisser son salaire en garantie si la société le juge à propos. M. Joseph Ruel ayant été nommé secrétaire de la Coopérative, on lui demande de gérer et d'administrer les affaires de la beur-

rierie, de voir aux réparations et de tout ce qui sera nécessaire pour mettre la fabrique en bon ordre de fonctionnement.

Période de stabilité opérationnelle

Vingt-huit ans de services pour le deuxième beurrier. M. Louis-Joseph Lamontagne est engagé aux mêmes conditions que pour le premier à partir de l'année 1913 pour 115 \$ par mois.

On construit une glacière en 1916; on achète un premier pasteurisateur en 1929 mais, pendant toute cette période de première modernisation, des dividendes variant de 5 à 8 %

sont versées annuellement. Le beurrier agit comme gérant et secrétaire, il s'occupe de tout, même de la coupe de glace.

Réorganisation de la société (1941)

Une deuxième modernisation plus importante que la première s'impose et il faut une réorganisation de la Société : On stabilise les parts à 50 \$ qui sont changées en actions. Il faut de l'argent pour acheter un séparateur 5 000 \$, acheter une bouilloire neuve, agrandir la réception du lait, creuser un puits artésien et acheter un pasteurisateur de quatre cents gallons.

C'est le fils de M. Ls-Joseph Lamontagne, Roland qui vécut le premier les changements effectués. Il ne restera qu'une seule année, soit 1942. Il était, comme le voulait la politique établie depuis le début, beurrier, secrétaire et gérant; il faisait les répartitions deux fois par mois et il était obligé de payer son aide 1 \$ par jour. Son salaire était de 95 \$ par mois durant les périodes de production régulière de l'été et de l'automne. L'hiver et le printemps étant des périodes très peu rémunératrices, il n'eut pas d'autres choix que de s'exiler à Ville Lachine, à 30 \$ par semaine de quarante heures, pour exercer son métier.

En 1943, M. Johnny Meighen devint le quatrième beurrier. Il est en même temps fromager; mais, il est libéré de la gérance et du secrétariat. M. Donat Ruel avait été désigné comme secrétaire-gérant après la réorganisation avec des émoluments de 5 \$ par mois.

C'est à cause de l'amorce d'une compétition pour le lait que la Société, pour une question de rentabilité, s'est organisée pour produire du fromage (caséine) avec le lait écrémé. Une somme de 8 000 \$ fut donc empruntée pour acheter la machinerie nécessaire à la fabrication de ce produit, en plus de la construction d'une chambre froide avec réfrigération mécanique.

En 1944, l'étude du bilan démontre un déficit occasionné par la vente du sous-produit, la caséine. On vendra à l'avenir le lait écrémé et le lait de beurre pour remédier à cet état de choses et on demandera au gouvernement provincial un octroi de 50 % pour l'achat de machinerie.

Période moderne de fabrication

M. Johnny Meighen est remplacé par M. Raymond Morin en 1947 comme cinquième beurrier de la Société. En 1950, ce dernier reçoit l'aide d'un assistant diplômé en la personne de M. Raoul Chabot; volume de travail oblige. C'est au cours de cette année qu'on acheta un refroidisseur à l'eau glacée pour terminer plus promptement le refroidissement de la crème au pasteurisateur, et qu'on reconstruisit la chambre froide. Les affaires de la Société coopérative agricole de Saint-Charles s'améliorent et la production annuelle augmente. Il faut acheter un deuxième pasteurisateur en 1953. Même si plusieurs cultivateurs de Saint-Charles vont à la fabrique de La Durantaye, la production de beurre augmente encore pour atteindre un maximum de 411 521 livres en 1955.

Des trop-perçus sont distribués régulièrement aux sociétaires et la Coopérative se tire bien d'affaire. L'achat d'une baratte et d'une bouilloire en 1959 ont réduit légèrement les surplus budgétaires; mais, avec une gestion serrée, on réussit à conserver une opération rentable.

Dès le début de 1966, l'incertitude qui régnait au sujet de la nouvelle politique laitière du gouvernement fédéral au sujet de la caséine a refroidi l'optimisme des sociétaires et la situation financière de la coopérative devint rapidement difficile. Le prix pour la caséine ayant continué de baisser au cours de l'année, la situation s'est détériorée au point que l'entreprise n'est plus en mesure de remettre à ses membres et autres patrons le prix de la compétition pour leur produit tout en rencontrant ses frais d'opération.

À une assemblée très spéciale du 20 septembre 1966 où tous les membres furent convoqués, le vérificateur de la Société présenta les états financiers couvrant la période du 16 mars au 31 août 1966. Une perte nette de 6 596,19 \$ démontra une situation financière assez désastreuse pour justifier l'arrêt des opérations.

Les directeurs proposent alors que la Société coopérative agricole de Saint-Charles se fusionne à la Coopérative laitière du sud de Québec de Sainte-Claire pour le bien de la collectivité. Soixante-six sociétaires votent; cinquante sont en faveur de la fusion, trois veulent demander des soumissions à d'autres acheteurs et treize sont indécis.

L'assemblée générale du 27 septembre 1966 est celle où il fut unanimement résolu que le bureau des directeurs confirme le transfert des opérations de son service laitier à la Coopérative laitière du sud de Québec et lui confie le soin d'assurer les paiements dus aux patrons dans l'alternative ou la Société coopérative agricole de Saint-Charles ne serait pas en mesure de le faire.

Messieurs Jean-Baptiste Asselin et Gérard Dion, respectivement président et secrétaire sont donc autorisés à signer les documents nécessaires à la fusion intégrale des deux sociétés.

Au cours des vingt dernières années d'opération, la Société bénéficiait régulièrement de la présence d'un inspecteur de produits laitiers et d'un agronome lors des réunions importantes; ces personnes prodiguaient des conseils adéquats pour le développement de l'agriculture. Des instructeurs en coopératives et des représentants de la Coopérative fédérée de Québec prenaient aussi la parole lors des assemblées de la Société et on délguait des membres aux assemblées de la Coopérative fédérée afin d'être à la fine pointe des renseignements sur les produits laitiers et les marchés.

Malgré la fermeture prématurée de la fabrique de beurre de la Société, on peut dire qu'en plus de rapporter des sources de revenus appréciables à ses membres, elle fut une source d'inspiration constante pour le développement de leurs activités agricoles.

par Conrad Paré

MEUNERIE COOPÉRATIVE AGRICOLE

1944-1999

Connaissant le besoin de s'unir pour répondre aux besoins des cultivateurs et défendre les intérêts de la classe agricole, un groupe de membres du cercle de l'UCC de Saint-Charles encouragé par l'abbé Arthur Nadeau, vicaire, lançait en 1943 l'idée de former une meunerie coopérative agricole.



La meunerie en 1944

La première assemblée en vue de former un bureau provisoire de direction eut lieu le 10 décembre 1943 à la salle publique de Saint-Charles. En l'occurrence M. Louis Asselin fut nommé président ainsi que messieurs Hormidas Fournier, Alfred Beaupré, Eugène Lapierre, Adélar Roy et Louis-Émile Gagnon comme directeurs; M. Trefflé Labrie agissant comme secrétaire.

À ces premiers officiers revient la lourde tâche de compléter les formalités légales concernant la construction de la meunerie, l'achat de la machinerie et de prendre une option, si nécessaire, sur un terrain, entendu qu'une assemblée générale aurait lieu avant l'incorporation de la société. Le 5 avril 1944, le bureau de direction est autorisé à procéder à la construction et à l'achat de la machinerie.

Le ministère de l'Agriculture autorise la formation de la société le 20 juin 1944 et le fait paraître dans la *Gazette officielle de Québec* le 30 juin 1944. La formule de déclaration de Société est signée par cinquante-deux

coopérateurs. M. Trefflé Labrie est nommé officiellement secrétaire de ladite Société le 13 juillet 1944. Lui et monsieur Hormidas Fournier sont autorisés comme signataires de tous les effets commerciaux pour la bonne marche de l'entreprise.

Le 28 octobre 1944, la Caisse populaire est autorisée à prêter 12 000 \$ à un taux de 4 % pour financer le coût de la construction et l'achat de la machinerie. De plus M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture du temps, nous fait parvenir un chèque de 500 \$ en subvention. Le CNR loue le terrain actuel pour 10 \$ par année.

Cette construction comprend un entrepôt de 42' x 60' x 12' de haut, un élévateur de 24' x 30' x 26' de haut et l'installation d'un malaxeur et d'une moulange.

Après la construction on diminue le salaire de M. Labrie comme secrétaire gérant de 125 \$ à 100 \$ par mois; et messieurs Dollard Turgeon et Laval Ruel sont engagés comme employés de la Meunerie au taux de 20 \$ pour une semaine de 60 heures.

Date mémorable, le 1^{er} décembre 1944 la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles ouvre ses portes; il ne faut pas oublier que lorsque la Meunerie ouvre ses portes en 1944, le premier wagon de grain rond étant arrivé sur la voie d'évitement, celle-ci ne peut en prendre possession car elle n'a pas les fonds suffisants. Alors quelques valeureux pionniers se portent garants à la Caisse populaire afin que la Meunerie puisse prendre possession dudit wagon.



Réception de wagons de grains

En octobre 1947, un nouveau pas pour la Meunerie : Affiliation à la Coopérative fédérée de Québec.

Une nouvelle construction s'ajoute en 1948 soit un bureau, du côté est de la Meunerie, de 36' x 42'.

En novembre 1950, nouvelle acquisition soit : le crible Forano 150.

Après cinq années d'opérations fructueuses : un chiffre d'affaires de 475 074,96 \$, un profit net de 9 304,45 \$, un total de cent vingt-quatre sociétaires et un actif de 87 728,31 \$.

En 1952, M. Laval Ruel prend la gérance de la Meunerie et M. Henri Ruel en devient le président. En cette même année, afin d'agrandir la propriété, la Meunerie se porte acquéreur du terrain de l'hôtel (incendié) du côté est.

Avec l'expansion de la Meunerie, nous ouvrons un nouveau commerce en 1953 où l'on fait la vente de machinerie agricole et des pièces.

Comme la chance sourit à toute entreprise bien dirigée, après dix années de fondation, le bilan montre un chiffre d'affaires de 723 190,30 \$ et un profit net de 35 237,41 \$. La société regroupe cent soixante-cinq sociétaires et possède un actif de 109 916,04 \$.

En 1955, avec la prospérité, il faut penser à agrandir l'élévateur à grain et à acquérir une moulange et un mélangeur à moulée.

Vu l'augmentation du volume de travail dans la comptabilité, en 1956, un employé de bureau est embauché pour seconder le secrétaire gérant. Et la même année, une protection pour les sociétaires s'ajoute tel qu'un plan d'assurance vie de la Coopérative fédérée de Québec en coopération avec l'UCC.

Comme la prospérité est de pair avec le service aux cultivateurs, en 1958 on organise la distribution d'huile à chauffage, de gazoline, d'huile diesel et on fait l'installation de réservoirs pompes et l'achat d'un camion-citerne.

Pour répondre aux besoins grandissants de la Meunerie, en 1959, on construit, à l'est de la bâtisse, des bureaux

adéquats d'une grandeur de 18' x 42' pour le service aux clients, secteur comptabilité.

Pour répondre à la demande de services de réparation et d'entretien de la machinerie agricole, la construction d'une bâtisse de 125' x 40' est réalisée qui servira de garage et d'entrepôt.

Les chiffres sont très importants, à notre quinzième année, soit en juillet 1960, un chiffre d'affaires de 1 029 299,77 \$ rapportant un profit net de 24 458,48 \$ avec un nombre grandissant de deux cent neuf sociétaires ayant comme actif 271 744,77 \$.

En 1962 on procède à l'asphaltage d'une partie du terrain immédiatement au sud de la Meunerie. On ajoute un nouveau service pour la classe agricole par l'acquisition de pompes d'arrosage et de moissonneuses-batteuses.

Vu les exigences du fisc, le bureau étant inadéquat pour conserver les documents et dossiers, une voûte à l'épreuve du feu est construite en 1966.

Au grand avantage et à la satisfaction de notre clientèle agricole, en 1967, on ajoute un nouveau service en construisant un entrepôt à l'ouest pour un service d'engrais chimiques en vrac et on procède à l'achat d'épandeurs pour ces engrais. La Meunerie acquiert par le fait même les services d'un technicien en la personne de M. J.-C. Hecquet.

La demande sans cesse grandissante dans le domaine des moulées en vrac nous amène, en 1968, à l'agrandissement des élévateurs à grain et à l'acquisition d'une machine pour fabriquer des moulées en cubes. Comme le projet s'avère très coûteux, nous devons effectuer un emprunt consenti par la Caisse centrale. Le ministère de l'Agriculture, par son représentant l'honorable Clément Vincent, est heureux d'aider la classe agricole en nous garantissant cet emprunt.

La Meunerie coopérative construit un entrepôt d'engrais chimiques en vrac en 1967. En 1975, la Coopérative fédérée de Québec construit un plan d'engrais minéraux sur le terrain de la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles. À partir de ce moment, la Meunerie de Saint-Charles s'approvisionne à l'entrepôt de la Coopérative fédérée.

Le 9 octobre 1979, la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles fusionne avec la Société coopérative agricole de Saint-Vallier.

Le 1^{er} avril 1986, la Société coopérative agricole Chaudière-Etchemin, la Société coopérative agricole Bellechasse et la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles se fusionnent pour former UNICOOP, coopérative agricole.

En 1991, UNICOOP achète le centre d'engrais minéraux de la Coopérative fédérée de Québec.

L'année 1994 voit des investissements de l'ordre de 75 000,00 \$ dans le secteur laitier végétal. Trois épandeurs d'engrais minéraux sont remplacés et deux silos sont ajoutés pour l'entreposage de grains floconnés fabriqués à la Meunerie de Saint-Charles.

Pour faire face à la nouvelle réglementation d'entreposage des pesticides et continuer à assurer la présence d'UNICOOP dans ce secteur de marché, le conseil d'administration a approuvé en 1995 la construction de trois nouveaux entrepôts de protection à Saint-Charles, Sainte-Hénédiène et à Saint-Pierre, Î.O.

En 1997, l'installation de silos destinés à l'entreposage de nouveaux produits entrant dans la fabrication de certaines moulées et l'informatisation du procédé de cubage des suppléments et moulées ont nécessité des investissements de plus de 235 000,00 \$.

Pour améliorer les capacités d'entreposage de la moulée en sacs et surtout pour faciliter la manutention et l'expédition, il a fallu ajouter un entrepôt de 60' x 70' adjacent du côté nord-est des installations.

par Uni-coop

LES MOULINS

Au nord de la rivière Boyer

Le premier document qui nous révèle la présence de moulins sur le territoire de Saint-Charles est la carte de Murray que nous avons déjà reproduite dans le chapitre premier; dressée en 1761, elle fait partie de la cartographie de la Nouvelle-France après la conquête par les Anglais.

Le cartographe Charles Blaskowitz y a indiqué quatre moulins, deux à l'est du village et, deux du côté ouest; le croquis suivant montre la localisation de ces moulins.

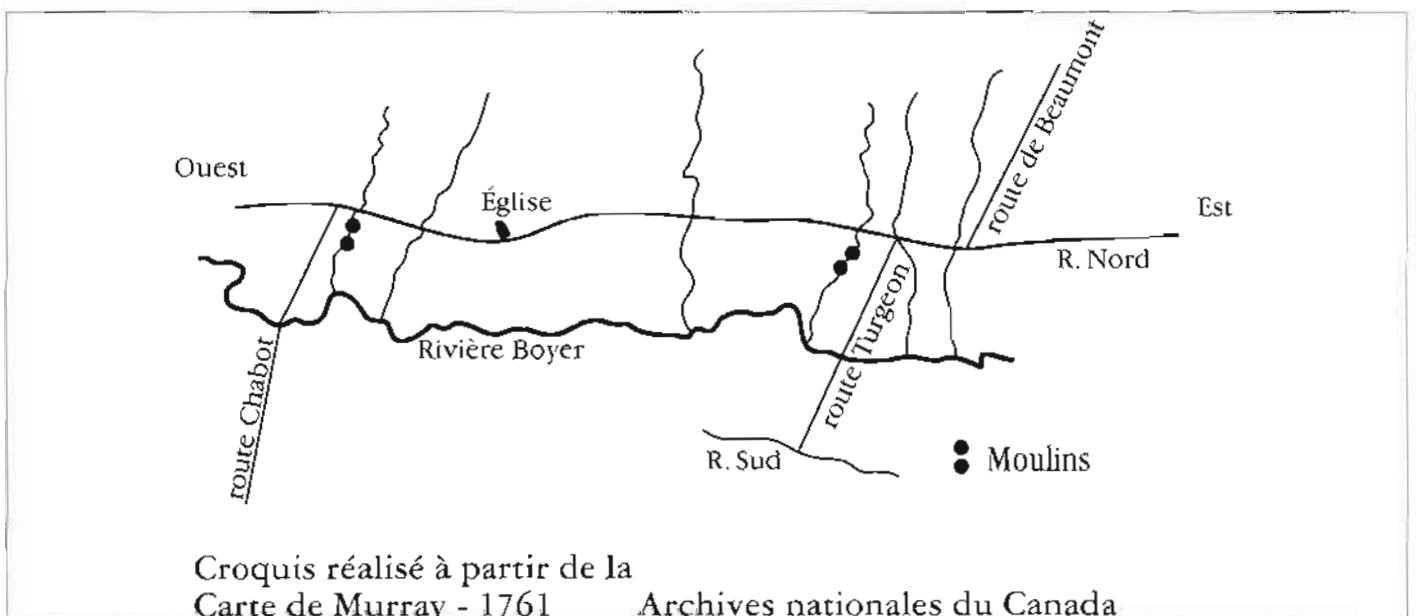
Les moulins de l'est

Sur le ruisseau qui sert de décharge au lac Saint-Charles, aujourd'hui appelé ruisseau Nadeau, entre le chemin Royal et la rivière Boyer, il y a deux moulins dont la position est bien identifiée. La reproduction foncée de la carte originale ne nous permet pas de lire « flour » ou « saw mill » mais, si nous consultons le cadastre abrégé de la seigneurie de Beaumont publié en 1858, on note deux moulins à farine appartenant au seigneur Louis-Pierre-Hubert Turgeon.



Avant les moulins

tiré de « Nos ancêtres » livre 9 p. 150 de Gérard Label



Croquis réalisé à partir de la
Carte de Murray - 1761

Archives nationales du Canada

Le propriétaire suivant est à notre avis le sieur Pierre Naud dit Labrie qui, en date du 23 septembre 1884, le cède à son fils Onésime Naud dit Labrie. Il est situé sur une partie du lot 43 du cadastre officiel de Saint-Charles et il est cédé avec « dix pieds de terrain tout autour et un droit de passage depuis le chemin Royal pour communiquer au moulin » (contrat 20808).

Le sieur Onésime Labrie, meunier à Saint-Charles, vend le 4 mai 1916 au sieur Eusèbe Mercier « un terrain situé sur le lot 43, borné au nord au chemin public, au sud à la ligne du chemin de fer, à l'est au ruisseau, à l'ouest au chemin de Amédée Labrie, avec le moulin à farine et autres bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances » (contrat 42137).

Le dernier propriétaire et meunier fut Émile Mercier qui reçut de son père Eusèbe le moulin décrit ci-haut; il l'opéra jusqu'en 1948 alors qu'il est engagé à la Meunerie coopérative de Saint-Charles où il fut meunier pendant trente-deux années.

Le deuxième moulin situé au sud du moulin Mercier nous est connu au début du vingtième siècle comme le moulin Bouffard. En 1893, il appartenait à Israël Bouffard. Il est toujours en opération en 1901 et semble avoir une importance assez considérable puisque quatre-vingts contribuables venant du rang du Sud, de la Hêtrière et de la Tremblade adressent une requête au conseil municipal par la voie de Israël Bouffard, meunier, pour faire verbaliser un chemin depuis la route de Delphin Prévost jusqu'au moulin; ce chemin est visible sur une photo prise vers 1920 et où l'on voit l'auto de Joseph Labrie près du pont de la route Prévost-Turgeon. Il devait être en opération en 1879 puisque Pierre Couture et Joseph Bonneau demandent d'être déchargés du coût d'entretien du moulin à farine, et que « François Prévost soit chargé dans ledit pont ».



Moulin à farine Photo de É. Mercier

Il fut la propriété de Joseph Labrie puisque ce dernier y entreposait des pièces d'automobile alors que les fenêtres et les portes avaient été enlevées. Il devait être inopérant depuis 1916 car Eusèbe Mercier avait acheté les droits de mouture des deux autres moulins, Bouffard et Labrie, situés respectivement au sud et au nord du sien sur le ruisseau Nadeau. C'est en 1946 que Émile Mercier fit l'acquisition du terrain au sud de sa propriété; acheté des enfants de Joseph Labrie, Madeleine et Daniel, ce terrain ne contenait que les fondations du moulin Bouffard. Il avait été démantelé par Alcide Larochelle en 1945 pour construire la demeure de Dollard Labrie sur la rue Saint-Edouard. Il ne reste plus rien à voir du moulin à farine et à carde d'Israël Bouffard.

Sur le même ruisseau Nadeau, au nord du chemin Royal, Joseph Labrie opérait, en arrière de son garage, un moulin à farine et à scie qui passa au feu en 1940 en même temps que le garage; il ne fut pas rebâti. Un peu en amont du moulin, on avait aménagé un barrage de 50 pieds de largeur sur le ruisseau pour former une réserve d'eau suffisante pour faire fonctionner les trois moulins.

Monsieur Eusèbe Mercier utilisait aussi un barrage à la décharge du lac Saint-Charles pour retenir le plus possible l'eau de ce dernier. Émile Mercier nous rapporte que son père Eusèbe confiait à Eugène Patry le soin d'aller ouvrir ou

fermer la « pelle » (porte coulissante).

Sur la carte de Joseph Bouchette intitulée Description topographique de la Province du Bas-Canada et publiée en 1815, on observe qu'un moulin existait sur le ruisseau des Sources immédiatement au sud du chemin Royal et à l'intersection est de la route Delphin Prévost, Louis Turgeon. (route Charles Picard). Le ruisseau des Sources traverse le chemin Royal à 350 mètres à l'est du ruisseau Nadeau.



« Description topographique du Canada » Joseph Bouchette, 1815

Delphin Prévost est propriétaire du moulin à farine sur le lot 35 en 1858, si on se réfère au cadastre abrégé de la seigneurie de Beaumont. Il n'est plus question de ce moulin dans la littérature; l'emplacement fut connu par la suite comme celui du garage Ludger Labrie avec une pompe à essence White Rose; aujourd'hui c'est la propriété du ferrailleur Charles Picard.

Traversons le pont de la route Prévost Turgeon et dirigeons-nous vers l'est sur le rang Bas du Sud; après avoir dépassé l'entrée de la route Gosselin, on arrive au ruisseau Sainte-Catherine qui traverse la route du sud au nord sous un pont en béton. À quelque distance au nord du pont se trouvait un moulin à farine connu au XXI^{ème} siècle comme le moulin Bouchard.

Construit sur le lot 304 de la paroisse, il fut vendu par Étienne Marcoux le 6 décembre 1859 à Firmin Fournier (contrat 8273). Au cours de l'année 1878, Firmin Fournier cède le moulin à farine à son fils Adélarde (contrat 20485).

Le dix-sept juillet 1899 (contrat 26681) veuve Exilda Patry, veuve de Adélarde Fournier, vend à Joseph Leclerc : Un moulin à farine, chaussée et pouvoir d'eau et un emplacement contigu de 3/4 arpent par 60 pieds.

L'année suivante, soit le 12 juillet 1900, Joseph Leclerc revend la même propriété à François-Xavier Bouchard, ancien marchand (contrat 29294).

Quinze années plus tard, le 25 septembre 1915, François-Xavier Bouchard vend à Eusèbe Mercier (contrat 41620):

- un moulin à farine, une écluse sur le lot 303 et des droits d'eau sur le lot 302,
- un emplacement de 3/4 arpent par 60 pieds,
- un moulin à scie qui se trouve sur le terrain précédent.

On peut supposer que c'est François-Xavier Bouchard qui a bâti le moulin à scie.

En 1916, en date du 16 avril (contrat 42086) Eusèbe Mercier vend la propriété à Fidèle Couture, meunier.

Ce dernier se voit obligé le 7 février 1918 d'accorder une hypothèque à Israël Bouffard, ancien meunier de Saint-Damien (contrat 44332).

Le 27 avril 1920, la propriété fut reprise par Eusèbe Mercier (contrat 46358) mais nous ignorons si ce dernier meunier a opéré le moulin jusqu'en 1930 lorsqu'il vendit le tout à Amédée Labonté (contrat 56838).

Amédée Labonté vend à Gérard Bolduc le lot 304 et l'écluse sur le lot 303 le 26 octobre 1961 (contrat 92148).

Ce moulin qui avait été érigé à cheval sur le ruisseau Sainte-Catherine était activé par une grande roue à godets qui recevait l'eau au moyen d'une dalle qui passait sous le pont de la route et qui s'alimentait à l'écluse érigée sur le lot 303 au sud du chemin. Ce moulin fut très actif, car il desservait beaucoup de clients; en plus de moudre le blé pour y faire de la farine, il préparait aussi les moulées pour le bétail.

Un peu en retrait, sur le terrain adjacent, existait un moulin à scie. Il était actionné à la vapeur. Il fut consumé par le feu et entraîna par le fait même la destruction de la grange de Pierre Labonté.

L'écluse du lot 303 servait de lieu de plaisance, nage en été et patinage en hiver. Foi d'Henri Picard, l'eau de l'écluse gonflait jusqu'à la grange de ses parents, terre voisine sur le lot 302. Cette écluse a fourni pendant longtemps la glace qu'on découpait en février de chaque année pour les commerçants et la beurrerie.

Les moulins de l'ouest

Le cadastre abrégé de la seigneurie de La Martinière publié en 1858 nous indique que Charles et Didace Bernier possédaient chacun un moulin; l'un, un moulin à farine et l'autre, un moulin à carde sur le ruisseau de la décharge du lac Rouleau, maintenant ruisseau Labrie.

Nous n'avons relevé aucune mention du moulin à carde dans la littérature après cette date. Il était situé au sud du moulin à farine qui fut acheté par Napoléon Labrie en 1897 et localisé plus près du chemin public.

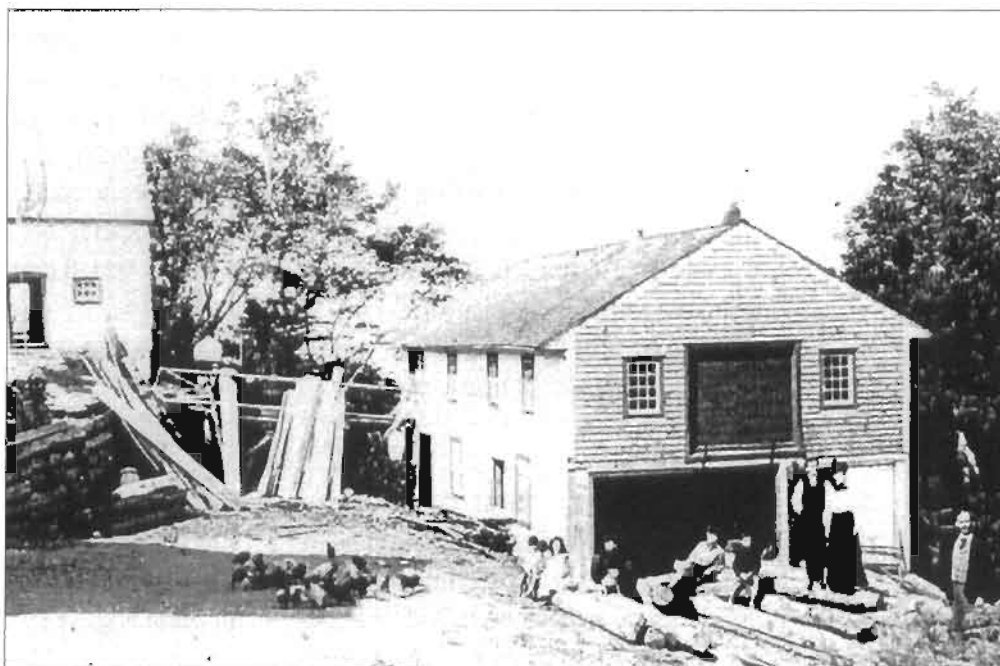
Ce deuxième moulin était actionné par l'eau du ruisseau lors de l'achat par monsieur Labrie, et il servait à moudre les grains et à scier le bois. Vers 1900, le propriétaire remplaça la source d'énergie hydrolique par la puissance d'une chaudière à vapeur.

La chaudière fut démantelée et remplacée par un système électrique en 1962. L'activité de mouture avait été abandonnée dès l'apparition des coopératives agricoles.

Ce moulin a été la proie des flammes trois fois et, chaque fois, il a été reconstruit. La première fois, il brûlait en 1913; reconstruit, il brûla de nouveau en 1934 au moment où Adjutor, propriétaire depuis sept ans et fils de Napoléon, l'opérait. Le fils de ce dernier, Réal, dut subir à son tour la perte par le feu de son moulin; le sinistre s'est produit en 1954.

Le moulin fut reconstruit au même endroit. Il appartient maintenant à André Labrie, fils de Réal. André représente donc la quatrième génération de Labrie qui ont œuvré sur ce moulin. Un projet de reconstruction d'un moulin à scie plus moderne au nord du chemin sera bientôt une réalité.

Un autre moulin à scie, situé à quelques douze arpents à l'est du premier sur la même route est en opération depuis 1938. Il fut construit par Marius Labrie et il était actionné par la puissance d'une chaudière à vapeur. Il appartient aujourd'hui à son fils Charles qui l'opère toujours au moyen de la vapeur et de l'électricité.



Moulin à scie d'André Labrie, fils de Réal, encore en opération



Moulin à scie fonctionnant encore aujourd'hui avec une bouilloire (vapeur).
Construit en 1937 par M. Marius Labrie et opéré depuis 1982 par son fils Charles.

Les moulins du centre

Si on continue vers l'est et qu'on s'arrête à l'entrée du village, soit à la rue Laflamme, il y avait à l'endroit même de la rue la maison de mademoiselle Lavallée, fille de Johnny Lavallée qui a construit le grand magasin Maurice Labonté. En face de la vieille maison se trouvait un grand hangar qui servait d'entrepôt pour les marchandises du magasin de son père.

Napoléon Laflamme, originaire de Saint-Pascal de Kamouraska, acheta la propriété de mademoiselle Lavallée dit Paquet en 1908. Spécialisé dans la fabrication de portes et fenêtres, il transforma le grand hangar en manufacture pour exercer son métier qu'il fit jusqu'en 1932. C'est à ce moment que son fils Georges continua les opérations du commerce.

Deux années plus tard, Georges, tout en continuant le métier de son père, installa sur la propriété un moulin à scie actionné par un moteur à essence. En 1935, Georges transforma son moulin et se mit à carder la laine tout en continuant de faire le sciage et le planage du bois. Il décide de changer de source d'énergie et il installe une chaudière à vapeur; plus tard, il transforma le tout à l'électricité.

En 1955, Georges Laflamme déménage son moulin et vend la machinerie à un individu de Honfleur. Il construit un autre moulin actionné à l'électricité près de la gare du Canadien National à l'ouest de la route de la Station et de la Meunerie coopérative agricole. Il poursuit ses activités de préparation du bois d'œuvre et, lentement, son entreprise se transforme, en plus de la fabrication de portes et fenêtres, en un commerce de quincaillerie.

Situé au même endroit, le commerce est maintenant un commerce de grande importance opérant sous la raison

sociale de Georges Laflamme inc. Des succursales de la même société existent à Sainte-Claire et à Beaumont et les dirigeants sont tous des descendants de Napoléon sous la directive de Roger qui en assure la présidence.

Les moulins du ruisseau Chabot

Au sud du chemin Royal et de l'écluse qui se trouve à l'ouest de l'épicerie A. M. Roy, on trouve en arrière de l'ancienne maison de Antonio Chabot une bâtisse de forme rectangulaire construite en bois et contenant deux étages. Le sous-sol du côté du sud abritait l'arbre de couche et les poulies qui actionnaient les machines. Il avait été érigé vers le début du siècle et servait à moudre le grain et à scier le bois. Alphonse et Antonio Chabot l'ont toujours opéré en utilisant la force de l'eau. Ils abandonnèrent la mouture du grain au profit de la transformation du bois. Son existence se termina comme fabrique de râpeaux de bois que monsieur Antonio Chabot vendait 25 ¢ pièce. Toutes les opérations cessèrent en 1940.

Sur la carte de Murray, on aperçoit le symbole de deux moulins sur le ruisseau de l'écluse Chabot immédiatement au sud du chemin Royal. Encore une fois, il est impossible de lire si ces moulins étaient de moulins à scie ou des moulins à farine; nous supposons que c'étaient des moulins à scie qui sciaient le bois pour la construction de l'église, des maisons et des bâtisses des colons qui prenaient des terres en grand nombre à cette époque.

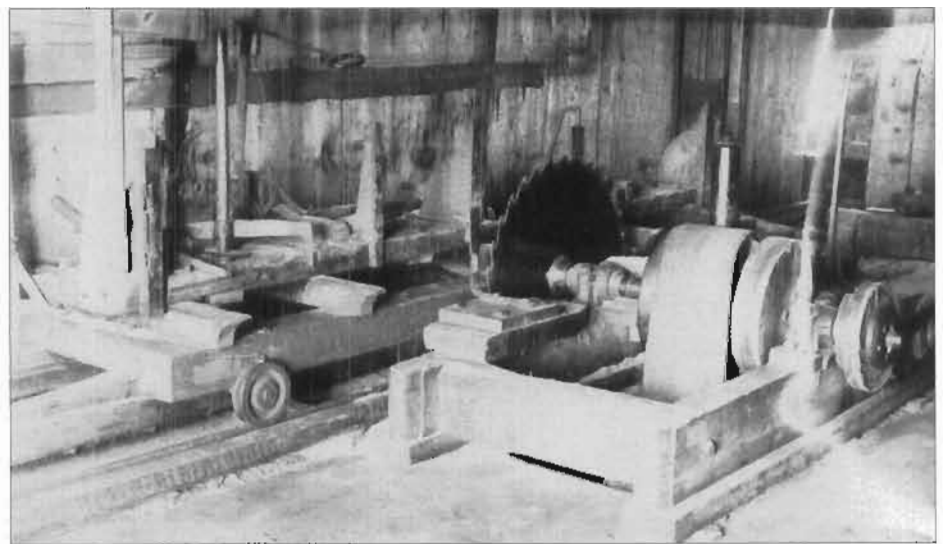
Pas loin de Saint-Charles, dans le rang « La Petite Grillade » Pierre Beaudoin fabriquait des orgues; il fabriqua les premières orgues et les secondes orgues de Saint-Henri; ces dernières furent fabriquées dans l'entrepôt de M. Chabot du village de Saint-Charles de Bellechasse par le facteur Ernest Desmarrais en 1884. On dit qu'il était l'élève de Pierre Beaudoin dont l'usine exista à Saint-Henri de 1845 à 1875. Esquisse de Saint-Henri de Lauzon, J.A. Lemay et R. Carrier p. 237. L'entrepôt de M. Chabot serait-il celui de monsieur Alphonse Chabot près de l'écluse?



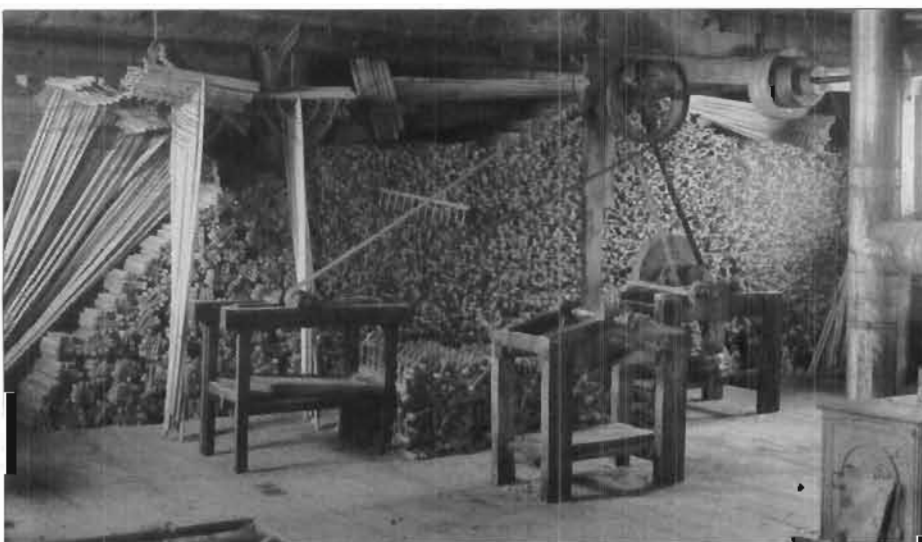
Moulin d'Antonio Chabot servant à la fabrication de râpeaux de bois jusqu'en 1940



Moulin Chabot, la moulange Gracieuseté : Robert Chabot



Moulin Chabot, la scie actionnée par la force hydraulique Gracieuseté : Robert Chabot



Moulin Chabot, la fabrication des râpeaux Gracieuseté : Robert Chabot



St Charles 15 Juillet 1945

À gauche, le moulin Chabot dans sa période d'activités
Ci-bas, lettre d'entente pour la construction du barrage
de l'écluse Gracieuseté : Robert Chabot

Nous, Soussignés, Cultivateurs de la Paroisse de St Charles: avons décidé de former une association devant s'occuper de la construction d'un barrage sur le ruisseau dit; "Antonio Chabot".

Ce dit barrage devant servir l'hiver pour la coupe de la glace, et ceci pour l'utilité exclusive de La Coopérative de Beurrerie de St Charles, de M. Joseph Dion et de quelques particuliers soussignés avec nous.

M. Antonio Chabot, qui comparait ici et signe avec nous, donne par les présentes, liberté entière et plein contrôle de la glace se formant sur l'étendue d'eau refoulée par le dit barrage, à la Coop. de Beurrerie et à M. Joseph Dion, à condition toutefois que la glace dont il aura besoin lui soit fournie gratuitement par la Beurrerie et M. J. Dion.

Il est aussi résolu que: Si quelqu'un, autre que les soussignés, désire faire de la glace, sur l'étendue d'eau ~~refoulée par le dit barrage, il devra payer à l'association,~~ un droit de 10 cts. par bloc de glace, M. Joseph Dion étant de ce fait nommé pour percevoir ces droits de coupe qui formeront un fonds qui servira par la suite à l'entretien du barrage.

Louis Philippe Masselin
Robert Chabot

Joseph Dion Louis Asselin Président
Beurrerie Coopérative

Les moulins de l'extrême ouest

Deux contrats notariés parlent de moulins à Saint-Charles sans préciser leur localisation exacte. Il s'agit probablement de deux moulins qu'on peut apercevoir sur la carte de Joseph Bouchette publiée en 1815. Ils sont situés tous les deux sur la branche sud de la rivière Boyer qui chevauche la ligne de séparation des seigneuries La Martinière et de Lauzon.

En date du 7 janvier 1806, en présence du notaire Têtu, Nicolas Morissette s'oblige en faveur de John Caldwell, écuyer, d'entretenir en bon état et bien étanche la chaussée actuelle du moulin de la paroisse de Saint-Charles, seigneurie de Lauzon, appartenant à l'honorable Henri Caldwell. Il s'agit probablement de celui qu'on retrace dans le rang Grillade un peu au sud de la fourche qui sépare la rivière Boyer en deux branches et qui fut construit en 1804 par John Caldwell.

Un autre contrat, daté du 5 novembre 1832, signé par les notaires Birch et D. Plante décrit un devis et marché pour la construction d'un moulin à Saint-Charles entre Sieur Georges Launière et Sieur Charles Letellier. « Ledit moulin aura quarante-cinq pieds de long sur trente pieds de large, il aura deux étages convenables, bâti en pierres, avec un

mur de force suffisante pour supporter les mouvements dudit moulin [...] Il y aura une grande roue de vingt-quatre pieds de diamètre sur quatre pieds de large. »

Georges Launière était meunier et demeurait à Québec et Charles Letellier était constructeur de moulins demeurant en la paroisse de Saint-Étienne de Beaumont.

« Que ledit Charles Letellier s'oblige à faire et parfaire d'hui à la fête de Saint-Michel, bâtir un moulin en la paroisse de Saint-Charles en conformité au devis [...] pour la somme de sept cent livres du cours actuel de cette Province du Bas-Canada. »

Ce dernier moulin en pierre aurait été bâti à Saint-Charles; mais, nous n'avons pas obtenu chez nos aînés centenaires les témoignages confirmant l'existence d'un tel moulin. De mémoire d'homme, tous ces moulins connus à Saint-Charles étaient en bois.

par Conrad Paré



Arthur Lacroix, livreur pour la boulangerie Arthur Bernard, 8 mai 1939

Photo : Mme Irène Lacroix-Côté

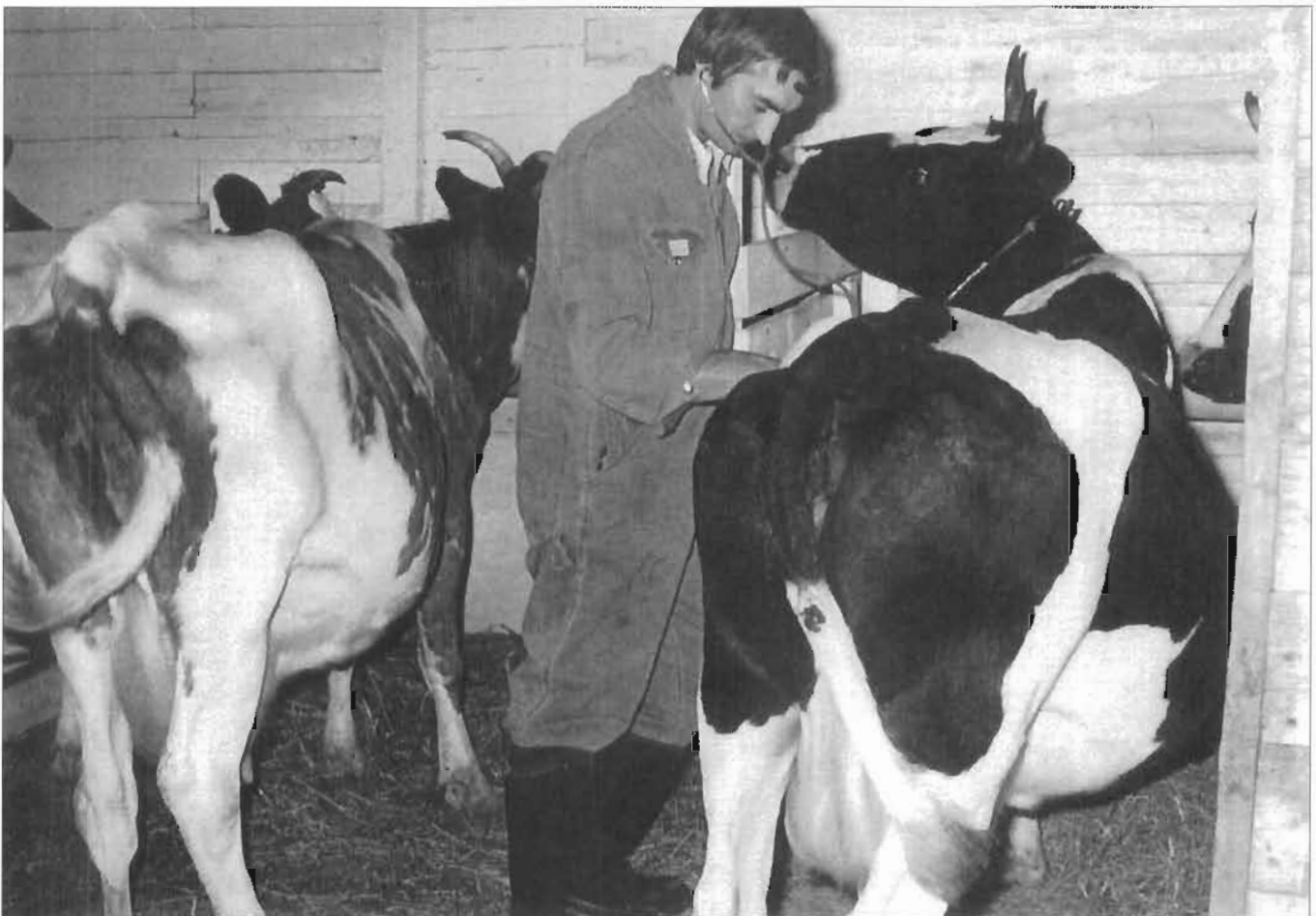
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

La médecine vétérinaire, comme bien d'autres services, a gravité autour de l'agriculture artisanale. À partir du milieu du siècle elle se développe dans la 2^e moitié jusqu'à un niveau suffisant pour satisfaire les producteurs devenus des industriels de la transformation animale en denrées alimentaires.

À l'ère artisanale, la valeur des animaux et de leur production respective n'étaient pas suffisantes pour rentabiliser le coût des traitements des maladies. Ceux-ci étaient réclamés, presque exclusivement, pour les chevaux. Bêtes de somme de ce temps, elles étaient très utilisées à cette époque où la mécanisation, du transport et des travaux agricoles, était à ses débuts.

Ensuite, les productions laitière et porcine se sont développées au rythme de l'augmentation des revenus unitaires générés. Les services vétérinaires étatisés ont pris en charge le contrôle des épidémies et de l'hygiène animale. Parallèlement, les services curatifs se sont adaptés aux nouvelles réalités. Ainsi, dans plusieurs paroisses dont Saint-Charles, il y a eu l'apparition de la fièvre charbonneuse et la présence courte mais importante de la rage sur quelques espèces animales. Le contrôle chez les animaux par ces instances a permis de limiter l'expansion et la contagion aux humains co-habitants. Et, peut-être, certains d'entre vous se souviennent de la tuberculose, de la brucellose ou du B.V.D.

Début des années 70, une entente semi-étatique a été signée entre l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, le ministère de l'Agriculture du Québec et l'Union



Le Dr Jacques Gourgues au temps des cheveux noirs, (il y a déjà plusieurs années) en train d'ausculter les bruits de contraction du rumen d'une vache curieuse ou affectueuse ou insécure, qui aime voir de près cet intrus inhabituel

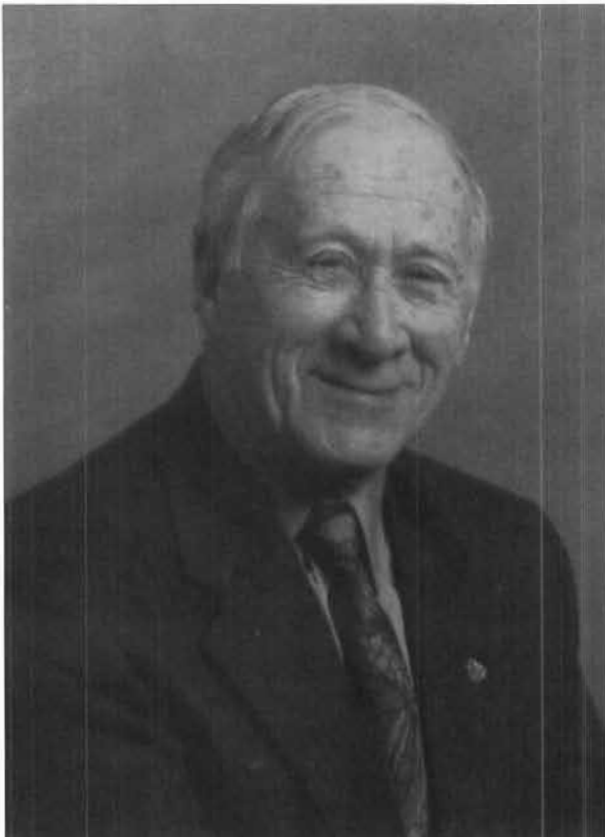
des producteurs. Ceci a contribué à l'essor de l'agriculture et de la médecine vétérinaire.

Les années 80 ont été caractérisées par une meilleure qualité de soins préventifs; plus pratiques et plus rentables que les curatifs.

Puis, au cours des années 90, les standards de productions, de plus en plus sophistiqués et performants, ont permis une mise en marché d'une plus grande quantité de lait, et de meilleure qualité, avec de moins en moins d'unités animales.

L'activité agricole de Saint-Charles était dotée d'une bonne vigueur pour les époques ci-haut mentionnées tout au long de son histoire.

Le pionnier vétérinaire, établi à Saint-Charles en 1951, fut le Dr Germain Pinard. Il a exercé la pratique curative sur les fermes de la région durant 14 ans. Puis, il a été au service de l'hygiène vétérinaire provinciale jusqu'à la fin des années 70. Il nous livre un message de circonstance dans les lignes qui suivent.



Dr Germain Pinard, premier vétérinaire de Saint-Charles-de-Bellechasse

J'ai souvenir encore...

le 250^e de Saint-Charles de Bellechasse

Fêter un centenaire d'une paroisse, c'est quasi décerner à celle-ci un titre de noblesse, c'est même faire œuvre de patriotisme.

Je suis heureux de me joindre aux citoyens de Saint-Charles en cette année de festivités du deux cent cinquantième anniversaire de fondation.

Au cours des derniers cents ans, Saint-Charles, localité foncièrement agricole, a bien accueilli ses nouveaux agriculteurs. Au temps de l'après-guerre (1945) la pratique de la médecine vétérinaire devint plus accessible et plus efficace. Les gouvernements canadien et provinciaux ont toujours exercé une surveillance en égard aux maladies infectieuses, transmissibles des bœufs.

C'était en juin 1951. Le soussigné résolu de s'implanter dans Saint-Charles pour pourvoir à la santé du cheptel. Ce fut alors le premier centre d'un service vétérinaire permanent et desservant plus de dix paroisses environnantes. Praticien en priorité, chez les grands animaux, le vétérinaire Germain Pinard s'est adonné à l'éradication de la brucellose bovine appelée aussi l'avortement contagieux. Cette bactérie est responsable, chez l'humain, d'une pathologie appelée fièvre ondulante. Lors de ma venue dans Bellechasse, plusieurs troupeaux en étaient infectés. Par l'analyse du sang des bœufs, par la vaccination des génisses d'élevage et par la surveillance des achats de bœufs, la brucellose régressa constamment.

Présente depuis les temps anciens, la tuberculose bovine demeurait une menace à la santé chez les humains. Il fut donc nécessaire d'en faire le dépistage et d'éliminer les bœufs atteints; travail planifié et efficace du gouvernement fédéral car en une période de vingt-cinq ans les troupeaux en furent délivrés.

Souventes fois épargnés de sinistres inhérents à leur métier, les éleveurs de Saint-Charles et des autres paroisses furent confrontés à une menace appréhendée, celle d'une maladie fortement contagieuse.



Le Dr Germain Pinard utilisait un « snow » au début de sa pratique

Une invasion soudaine et de cause non définie la « fièvre charbonneuse » (c'est son nom, appelée aussi Anthrax par les anglais) envahit sept paroisses des alentours en juin 1960. Mortalités certaines des bêtes atteintes (soixante-dix chevaux et plusieurs vaches) et vie sauve pour les sujets vaccinés. Remarquable efficacité de la médecine vétérinaire dans ce cas. Car « l'arrêt de mort » le fut à la fois par un diagnostic hâtif et par un contrôle rigoureux de cette rarissime épizootie. À la bonne heure « Saint-Charles » fut épargnée.

Certains projets de nature industrielle, dont nous fûmes témoins, sont apparus au cours des années 60 et démontrèrent une compétence manifeste de leurs auteurs. Voyons un peu ces agents de développement. Trois hommes d'expérience en industrie des viandes s'associent pour la construction d'abattage de porcs et de bœufs, ce sont : Léo Bernier de Saint-Charles, Gérard Fauchon de St-Malachie et Marcel Godbout de Saint-Gervais. C'est en 1967 lors de l'ouverture officielle que l'inspection des viandes fut instaurée par le service vétérinaire.

La pratique d'un médecin des animaux puis l'exercice d'un inspecteur en hygiène des aliments furent un heureux présage assurant une succession de spécialistes durant trente-cinq ans. C'est ainsi que mon distingué confrère Jacques Gourgues assura une première relève en 1965 et s'allia avec de jeunes diplômés disposés à partager leurs compétences. Qui plus est, après quelques années, une clinique vétérinaire fut établie, répondant mieux aux besoins des éleveurs.

Ces moments privilégiés d'un centenaire générateur d'exaltants souvenirs m'engagent à offrir mon estime à tous les agents de développement de Saint-Charles: aux agriculteurs, aux hommes d'affaires, aux éducateurs, aux autorités municipales.

Gens de Saint-Charles, veuillez accepter les hommages
d'un collaborateur qui se souvient..

Qu'en votre milieu, prévalent la bonne entente
et le succès.

Germain Pinard d m.v.
Drummondville

Après une courte période en pratique à Saint-Joseph de Beauce, le Dr Jacques Gourgues a déménagé à Saint-Charles pour y prendre la relève des soins curatifs, en août 64 jusqu'en décembre 1998. L'expansion agricole a obligé la



Rachel Cadron et Dr Jacques Gourgues, début en 1964



Julie Brochu et Dr Boutin, début en 1974

venue d'un confrère résidant à Saint-Gervais à compter de 1974. Il s'agit du Dr Claude Boutin. Sept ans après un autre jeune gradué, en la personne du Dr Michel Mignault, s'installe à Saint-Charles. Jusqu'en 1991 le bureau a été abrité dans une résidence, 10 avenue Saint-Georges, habitée de plus par la famille Gourgues. En septembre il y eu déménagement dans la clinique, dès la fin de sa construction, au 23 avenue Commerciale. Depuis cette même année, le Dr Jacques Laflamme, natif et résidant de Saint-Gervais, a joint le groupe. Sept autre années se sont écoulées et un nouveau confrère, le Dr Jean-François Saint-Louis vient s'ajouter comme citoyen de Saint-Charles et s'intégrer à l'équipe vétérinaire en juillet 1998.



Dr Mignault, début en 1981



Dr Laflamme, début en 1991



Dr St-Louis, début en 1998



Bureau de la clinique de médecine vétérinaire

Photo : Mme S. Bonneau, 1998

Il est essentiel de souligner la participation de conjointes de vétérinaires à l'équipe et de rendre hommage à ces collaboratrices très précieuses. Les plus âgées se souviendront de Mme Lucille Messier, épouse du Dr Pinard. Les autres noms à inscrire sur cette liste sont : Rachel Cadrin-Gourgues et Julie Brochu-Boutin.

par G. Pinard et J. Gourgues

LE CERCLE DES FERMÈRES DE SAINT-CHARLES

Le mouvement des cercles des Fermières est le fruit de l'initiative de deux agronomes qui, en 1914, avaient étudié des groupements œuvrant à l'extérieur du Québec et qui offraient aux femmes un milieu où elles élaboraient des moyens d'action pour améliorer leur niveau de vie tant au plan matériel, intellectuel que moral.

Et c'est dans cette optique que furent fondés les cercles des Fermières du Québec qui, en plus de viser à améliorer la condition féminine et familiale, se sont faits la courroie de transmission de notre riche patrimoine artisanal et culturel.

C'est en 1915 que furent créés les premiers cercles, d'abord à Chicoutimi et ensuite à Roberval, dans le but de refléter et, surtout, de réaliser l'idéal qui avait présidé à leur fondation. Faisant boule de neige, le mouvement s'est vite répandu au Québec pour ensuite déborder au Nouveau-Brunswick et même jusqu'à Labrador City. Il compte aujourd'hui 825 cer-

cles et 50 000 membres qui défendent leurs intérêts en soumettant à leurs instances dirigeantes leur point de vue sur les dossiers d'actualité, tels l'environnement, la santé, l'éducation, l'économie familiale, etc.

Sous la présidence de l'agronome Alphonse Desilets, le cercle de Saint-Charles fut fondé le 29 janvier 1920. L'assemblée d'une trentaine de membres procéda à la formation du premier conseil et Mme Marie-Louise Gonthier en fut élue présidente. Ancienne institutrice, elle fit autant sa marque dans ses nouvelles fonctions qu'elle l'avait faite dans son rôle d'enseignante.

Mlle Mélanie Leclerc fut nommée secrétaire, alors que Mmes Alphonse Gosselin et Alphonse Chabot étaient choisies conseillères.

Dès ses débuts, le cercle reçut l'encouragement du ministère de l'Agriculture qui fit distribuer aux membres des graines de semences de jardin, deux essaims d'abeilles et des œufs incubés pour améliorer l'élevage avicole. Un bélier de race fut même mis à la disposition des éleveurs de moutons.



Cercle des Fermières de Saint-Charles, comité de direction 1991. De gauche à droite : Mmes Réjeanne Bernier, Yolande Roberge, Lise Carrière, Véronique Roy, prés., Georgette Turgeon, Lucie Boivin et Denise Ruel

Par la suite, on demanda aux Fermières de faire revivre l'artisanat des lainages et toiles. Trois membres furent choisies pour soumettre au ministère différents échantillons fabriqués de laine naturelle, dans le but des exhiber lors d'expositions et de populariser ainsi ce genre de travaux.

L'engouement pour l'artisanat se répandit rapidement et l'on trouva bientôt un métier à tisser dans beaucoup de foyers. Les cultivateurs vendaient de 20 à 25 cents la livre les surplus de laine brute et prête à être utilisée. De plus, on semait, brayait, filait et tissait

le lin pour en faire les chaudes étoffes, les bonnes couvertures en toile du pays, les catalognes et les traditionnels tapis.

Et dès 1922, commence la distribution par le gouvernement de plants de fraises et de framboises, cultures qui de nos jours ont pris une ampleur considérable.

D'ailleurs, on ne saurait passer sous silence l'intérêt que nos membres ont toujours porté à l'art culinaire. Elles se sont toujours fait un plaisir de conserver les bonnes recettes de nos mères, de les améliorer au rythme de la modernisation des techniques culinaires, et même d'en inventer de leur cru au gré de l'évolution des goûts.

Et pour conclure sur les activités de notre cercle, il faut souligner sa participation généreuse aux diverses expositions où nos artisanes et artistes ne manquent pas de récolter le fruit de leur talent et de leur travail tout en méritant pleinement les éloges qui leur sont rendus.

Voilà donc, tracé à grands traits, un tableau de la naissance de notre mouvement et, surtout, de l'action positive qu'il a suscitée dans notre paroisse.



Mme Gisèle Isabelle du cercle local, remporte le 1^{er} prix au congrès régional de Saint-Charles (1948), avec une robe de chambre à motifs floraux tissée au métier



Notre doyenne, Mme Marguerite Asselin (membre depuis 1948) accompagnée de Mme Bertha Asselin, à sa droite et de Mme Georgette Lamontagne à sa gauche

Hommage soit rendu à ces femmes déterminées, à ces âmes dirigeantes qui ont mis tant d'énergie et de talent à bâtir un mouvement et des cercles paroissiaux dédiés à la cause des femmes, fermières et autres, et à leurs familles.

Des cercles comme le nôtre ont joué pleinement leur rôle, conciliant tradition et progrès. Leur structure, basée sur le bénévolat et l'amour du bien et du beau, ne peut que leur assurer un rayonnement durable pour le plus grand bien des nos communautés paroissiales.

Liste des personnes qui se sont succédées à la présidence de notre cercle de Saint-Charles :

Mesdames

Louise Gonthier
Louise Beaudoin
Anselme Rochefort
Adjutor Corriveau
Émile Dupuis
Philippine Carrière
Omer Roy
Réal Doyer
Richard Boulanger

Charles-Arthur Plante
Joseph Montreuil
Patrick Nadeau
Bernadette Dion
Laurence Ruel
Bertha Asselin
Véronique Roy
Lucie Boivin
Réjeanne Bernier

par Georgette Turgeon

CONFRÉRIES RELIGIEUSES

Les paroissiens de Saint-Charles étaient gens de prière et de foi et se faisaient un devoir d'appartenir aux différentes confréries religieuses fondées au cours des ans.

La confrérie des Dames de Sainte Anne pour les épouses, la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes et jeunes gens, la confrérie des Enfants de Marie pour les demoiselles et l'ordre du Tiers-Ordre franciscain pour les dévots, formeront pendant longtemps de solides appuis à l'action pastorale de nos curés.

Peu de documents nous ont été laissés pour permettre d'élaborer beaucoup sur leur sujet et seules la confrérie des Dames de Sainte Anne et la Ligue du Sacré-Cœur nous offrent un peu de documentation.

Ainsi, nous savons par un prône de 1905 du curé Pagé, qu'existait à cette époque une section locale au Tiers-Ordre franciscain, puisqu'à l'occasion des fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël de cette année, il en avise les membres qu'il y aura absolution générale pour eux en autant qu'ils se conformeront aux exigences de l'ordre requises pour l'obtenir. C'est le seul renseignement recueilli qui nous permette de conclure à l'existence de ce mouvement chez nous, au début du siècle.

Quant aux Enfants de Marie, nous ne possédons aucun indice permettant de fixer les dates de fondation ou de dissolution de cette confrérie, mais il est à tout le moins indéniable que le mouvement fut bien actif durant au moins la première moitié de notre siècle.

Après l'introduction de la messe dominicale beaucoup se rappellent encore que les demoiselles y assuraient le chant lors du dimanche qui leur était fixé dans la rotation mensuelle établie entre les mouvements paroissiaux et que leur disponibilité était toujours assurée lorsque les cérémonies religieuses un peu élaborées requéraient leurs services.

Pour sa part, la section locale de la confrérie des Dames de Sainte Anne fut fondée en notre église le 27 juillet 1928 par

Son Éminence le cardinal Rouleau.

Le 18 novembre suivant eurent lieu les premières élections pour le choix d'un premier conseil et Mme Adélarde Royer en fut élue présidente.

À sa fondation, le mouvement comptait cent trente-cinq membres et, par la suite, les réceptions annuelles des nouvelles recrues maintinrent les effectifs du mouvement à un niveau assez imposant. C'est ainsi qu'en 1955, M. le curé Tanguay recevait cinquante-six dames nouvellement recrutées.

Les réunions préparées par l'aumônier, se tenaient le deuxième dimanche du mois à la sacristie et les membres étaient à cette occasion invitées à communier le dimanche suivant et à assurer le chant à la messe basse de ce jour qui leur était réservé.

On leur recommandait de réciter quotidiennement le chapelet en famille, de s'abonner à la revue du mouvement *La Famille Chrétienne* et une indulgence plénière leur était assurée par l'assistance aux réunions locales du mouvement.

En novembre 1966, un grand changement se produit, et la présidente annonce que la confrérie portera désormais le nom de « Mouvement des Femmes Chrétiennes » et qu'elle devient un mouvement d'action catholique au lieu d'une association de prière qu'elle était.

À partir d'un programme d'action proposé par l'équipe nationale, les dames sont invitées à bâtir des projets visant à améliorer la vie quotidienne de leur milieu.

L'équipe paroissiale est généralement formée de huit à dix équipières dont une responsable et une secrétaire-trésorière. M. le curé en est l'aumônier d'office.

En 1976, le mouvement comptait 201 membres qu'on invitait à quelques réunions dans l'année. Celles-ci étaient préparées par l'équipe qui s'inspirait de la revue *La Famille Chrétienne* et des idées acquises lors des journées de

formation données par l'équipe de la Fédération.

L'équipe faisait l'animation à la messe de la fête de Sainte-Anne et organisait chaque année un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Quelques équipes dirigeantes se sont succédées jusqu'en 1996 alors que, faute de relève pour diriger et animer, il a été décidé à l'unanimité de cesser les activités de la section locale.

De son côté, la Ligue du Sacré-Cœur existe depuis cent ans, ayant été fondée en 1899 par M. le curé Beaudoin.

L'événement fut alors souligné par l'érection d'une croix pour remplacer la colonne de tempérance qui s'élevait jadis en face de la route menant à Saint-Gervais.

C'est aussi en cette même année que furent achetés un drapeau et des insignes qu'on porta longtemps lors des processions ou cérémonies où la Ligue était impliquée. Plus tard, un autre drapeau fut acheté pour regrouper les jeunes gens lorsque l'occasion s'y prêtait.

Le mouvement s'avéra toujours une bonne source de bénévolat pour nos pasteurs et la fabrique, mais comme la chose se produit souvent, il perdit peu à peu de sa vigueur.

Aussi en septembre 1955, M. le curé Tanguay voulut-il le relancer et rassembla une soixantaine de membres pour choisir un nouveau conseil composé comme suit :

Aumônier :	M. le curé
Président :	M. Ovila Prévost
Vice-président :	M. J. W. Roy
Sec-trésorier :	M. Fernand Karsh
Conseillers :	MM. Marcel Asselin, Arthur Beaudoin, Philippe Boutin Henri Ruel, Gérard Turgeon, Georges Prévost
Servants de messe :	MM. Léon Carrier, Robert Prévost
Porte-drapeau :	M. Amédée Turgeon.

En août 1966, dans le sillage des changements apportés par le concile Vatican II, la Ligue prit le nom de « Mouvement des chrétiens d'aujourd'hui » et un bulletin mensuel *Le Lien* fut offert en abonnement aux membres.

Certains de ceux-ci font encore une demi-heure d'adoration au Saint-Sacrement avant la messe du premier vendredi du mois et vendent chaque année le calendrier du Sacré-Cœur pour aider à en propager la dévotion.

En 1980, deux cent vingt-huit membres paient leur cotisation et leurs réunions se tiennent désormais conjointement avec les Femmes chrétiennes.

Depuis 1996, toutefois, on ne tient plus de réunions régulières à cause de manque de relève, mais ceux qui le désirent peuvent participer quatre fois l'an, avec leur épouse, à des rencontres de ressourcement avec l'exécutif diocésain du Mouvement des chrétiens d'aujourd'hui.

par Denise Doiron-Prévost

LES CROIX DE CHEMIN

Croix de chemin ou chemin de croix? En fait, ces deux expressions, quoique ayant plusieurs points en commun, désignent deux choses bien différentes. En effet, le chemin de croix est composé de douze (12) tableaux dans lesquels nous retrouvons un résumé de la vie de Jésus, de sa naissance à sa mort. Pour sa part, la croix de chemin désigne une croix faite de différents matériaux; bois, fer forgé, béton, etc., érigée ici et là sur nos routes et chemins, témoignant de notre foi. C'est le signe par excellence des chrétiens que nous sommes. Héritage de nos ancêtres qui nous ont transmis leurs croyances, leurs pratiques religieuses et leurs dévotions par la pratique extérieure du culte, pratiques individuelles ou collectives dans des lieux propices au recueillement.

La croix de chemin permet aux passants d'avoir une pensée pour Jésus, mort sur celle-ci. Elle est aussi un lieu de rassemblement afin de prier. Au temps de nos ancêtres, alors que les moyens de transport étaient beaucoup plus lents, alors que le temps consacré à la prière était beaucoup plus grand qu'aujourd'hui, nous comprendrons qu'il était difficile d'accomplir ses tâches laborieuses sur sa terre et se rendre à l'église pour participer à toutes les célébrations eucharistiques de ce temps. C'est alors que nous pouvons penser que ces croix étaient érigées pour des raisons, bien sûr de croyance et de conviction, mais aussi pour des raisons pratiques.

Le mois de mai, mois de Marie, est une période propice au rassemblement devant une croix de chemin. En effet, un chapelet et une célébration de la parole agrémentée de chant et de musique animent ce lieu sacré.

Un peu d'histoire

Six (6) croix de chemin se dressent dans le paysage de Saint-Charles.

Pour commencer, parlons des croix du bicentenaire situées aux deux extrémités du village.



Croix de chemin construite et érigée par M. et Mme Jean-Marie Leblond sur le terrain de leur résidence de La Hétrière 1969. Gracieuseté de Mme J.-M. Leblond

Rang Nord Est :

Cette croix a été érigée à la demande du curé Côté et même payée par lui. Située sur la propriété de madame Madeleine Breton, épouse de feu Louis-André Labbé, cette croix en fer forgé a été fabriquée par monsieur Onésime Lachance au début des années 1950. Cette croix a été munie par la suite de lumières et ce, aux frais des résidents avoisinants. Ce sont d'ailleurs eux qui assument encore aujourd'hui l'entretien de ce patrimoine riche en valeur spirituelle.

Ave Royale :

Située sur la propriété de la fabrique, cette croix en bois, mieux connue sous l'appellation de « Calvaire des

processions » a été érigée en 1950. Pendant plusieurs années, monsieur Joseph Audet a donné de son temps afin d'entretenir l'aménagement paysager.

Rang Sud Est :

Située sur la propriété de monsieur Gérard Asselin et madame Alma Ruel, cette croix en fer forgé fut rénovée en 1962 avec l'aide de messieurs Léger Aubé et Gérard Bolduc. Cette croix a succédé à une croix en bois érigée en 1940 par monsieur Léopold Asselin, père de Gérard. Un vent violent a fait tomber cette croix sous le regard attristé de monsieur Lucien Labonté qui peut aujourd'hui en témoigner. Une niche habitant une statue de la Vierge Marie fut construite par monsieur Jules Gagnon. Toutefois, cette niche est entreposée depuis quelques années. Elle devrait être réinstallée pour les fêtes du deux cent cinquantième.

Rang Sud Ouest :

Située sur la propriété de monsieur Yvan Gonthier et madame Nancy Bolduc, cette croix en fer forgé a été érigée en 1969 par monsieur Benoît Gonthier et madame Catherine Mercier, parents d'Yvan. Elle a été fabriquée par monsieur Lucien Lemelin. Antérieurement, était érigée une croix en bois qui avait subi l'usure du temps. Elle avait été érigée en 1929 par monsieur Louis Gonthier et madame Marie-Louise Lemelin, parents de Benoît.

Rang Hêrière Est :

Située sur la propriété de monsieur Jacques Picard et madame Francine Godbout, cette croix en fer forgé munie de lumières a été érigée en 1970 par monsieur Jean-Marie Leblond et madame Gisèle Gonthier. Elle a été fabriquée par monsieur Lucien Lemelin. Une niche habitant une statue de la Vierge Marie a été aménagée par monsieur Guy Deslauriers de Québec.

Rang Nord Est :

Située au 3570, sur la propriété de monsieur Jeannot Goyette et madame Jacinthe Roy, une croix en bois a été fabriquée et érigée en 1995 par monsieur Goyette.

Nous espérons que ces quelques lignes sauront réveiller d'agréables souvenirs dans la mémoire de ceux qui les ont vécus.

par Remy et Gisèle G. Leblond

CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil 3194, Saint-Charles

La communauté de Saint-Charles est fière de pouvoir compter dans son sein, plusieurs mouvements ou organismes, qui ont largement contribué à son enrichissement.

Fondé depuis 50 ans, soit le 15 décembre 1948, le conseil « 3194 » des Chevaliers de Colomb de Saint-Charles s'est impliqué, tant par ses membres à titre personnel que comme groupement, dans les projets religieux ou civils dont le but premier était destiné à l'avancement de la paroisse. À titre d'exemple, qu'il me soit permis de vous énumérer certaines activités dans lesquelles les Chevaliers ont joué un rôle primordial, à savoir :

- Le dépouillement de l'arbre de Noël depuis 1948 à nos jours, consistant à une remise de cadeaux aux enfants des membres, âgés de 2 à 8 ans, incluant, durant plusieurs années, les pensionnaires orphelines du couvent.
- Fête grandiose organisée par le conseil « 3194 » en date du 11 mai 1952, concernant le 25^e anniversaire de l'arrivée dans la paroisse de M. le curé Georges Côté.
- Intense collaboration des Chevaliers, à la préparation des fêtes du 200^e anniversaire de la paroisse en août 1952.
- Implication du conseil « 3194 » en participant activement à mettre sur pied « Le Jubilé d'Or sacerdotal de M. Georges Côté » ancien curé, en date du 19 mai 1957.
- Inauguration en décembre 1960, d'un local construit et possédé par les membres du conseil « 3194 » dans le but premier d'y tenir ses réunions et activités connexes. En vue de joindre l'utile à l'agréable, 4 allées de quilles furent installées et mises à la disposition du public.



Centre colombien Courtoisie : Robert Prévost

- Depuis 1962, les Chevaliers consentent à mettre gratuitement leur local à la disposition de la Croix-Rouge, afin de recueillir le sang des donateurs. Ils sont également responsables d'organiser la collecte financière annuelle de cette société de bienfaisance.
- Fondation de la Garde paroissiale en 1965, composée uniquement de Chevaliers de Colomb, devant être à la disposition de toute la communauté.
- Du côté de la pastorale, plusieurs Chevaliers font preuve d'un dévouement remarquable soit à titre de chantres, de servants, ou de bénévoles pour les travaux communautaires

En un mot, une paroisse ne saurait se passer de l'énergie et du dynamisme d'un organisme comme le nôtre. Puissent-ils y œuvrer encore longtemps. Le passé étant garant de l'avenir, le conseil « 3194 » des Chevaliers de Colomb de Saint-Charles, continuera d'être accessible aux demandes qui lui seront adressées dans le futur.

par Robert Prévost, ex-G.C.

LE CLUB 4-H

Le Club 4-H a été fondé à Saint-Charles en 1959 par l'Abbé Raymond Laplante et M. Émile Carrier.

Lors de sa fondation le Club était formé par : MM. Michel Labrie, Raynald Turgeon, Michel Leblond, Denis Fournier, Réjean et Charles Lemieux, Michel Carrier, Michel et Jacques Morin, Nelson et Serge Corriveau, Carol et Mario Frenette, Michel Prévost, Jean-Paul Vachon, Noël Pelchat et Pierre Leclerc.

Saint-Charles est un endroit privilégié pour l'étude des sciences naturelles avec le rivage de la rivière Boyer et les herbes aquatiques et semi-aquatiques de la tourbière et des environs; il est rare que les membres du Club n'aient pas récolté une multitude de champignons colorés et de plantes carnivores en plus des plantes communes des terres cultivées ou incultes.

Tous se sont préoccupés de l'environnement et se sont portés bénévoles pour faire le nettoyage des aires aménagées pour les fêtes du Charolais champêtre inc. Des herbiers et des collections d'insectes sont conservés par plusieurs garçons en souvenir des excursions locales et d'un camp annuel organisé dans des paroisses comme Saint-Nérée, Beaumont, Buckland, Saint-Damien et l'Île d'Orléans. Mesdames Juliette Frenette et Lorraine Corriveau accompagnaient les 4-H pour préparer les repas champêtres lors des camps tenus à l'extérieur.

L'enthousiasme régnait aux réunions hebdomadaires et l'ancien chalet des loisirs ou la salle blanche (ancienne salle adjacente au collège des garçons) bourdonnait d'activités de toutes sortes organisées par les plus âgés, le responsable et l'aumônier.



Logo du Club 4H

Les aumôniers étaient très actifs et participaient à presque toutes les activités, ils étaient : MM. les Abbés Raymond Laplante, fondateur, Lévy Fecteau, Jean-Pierre Béchard, Joseph Lapiere et Marcel Roberge.

Le Club 4-H de Saint-Charles s'est toujours présenté aux congrès régionaux; tous se faisaient un devoir d'y participer et de fraterniser avec les clubs environnants; plusieurs membres se souviennent encore du congrès provincial qui se tenait à Montréal sous la présidence d'honneur du cardinal Léger et du maire Jean Drapeau. En plus de M. Émile Carrier, les adultes responsables du Club ont été M. Conrad Paré et M. Georges Bélanger.

par Émile Carrier

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
DE SAINT-CHARLES**

**Habitation à loyers modiques
de 24 logements : H.L.M.**

Vers 1968, M. Laval Marquis et M. Paul-Uldéric Lemelin avaient formé le projet de demander un centre d'accueil pour St-Charles. Une collecte paroissiale, sous la présidence de M. Ovila Prévost avait même été faite pour établir les bases de cette demande au gouvernement. Malheureusement, le projet fut refusé, supposément pour n'avoir pas suivi la bonne filière...

Par la suite avec l'aide de M. Louis-Philippe Lacroix, député, natif de St-Charles, et M. Laurent Caron de St-Anselme, ils allèrent voir la Société d'habitation du Québec, pour obtenir la construction d'un H.L.M. Ce fut le premier qui fut construit en dehors d'une ville. C'est ainsi qu'en 1973, les premiers locataires de notre bâtisse de 24 logements sont entrés.

Cependant, la Société d'habitation n'aménageait pas de sous-sol. Aussi, n'ayant plus à fournir d'argent dans cette construction, la collecte de 1969 qui était intacte, servit à aménager une chapelle, une cafétéria et une salle dans le sous-sol. Cette grande salle sert aujourd'hui au Club de l'Âge d'Or. Il resta un certain montant d'argent après cet investissement, et il fut employé lors de la construction de la

résidence Charles Couillard, qui était aussi pour le bien-être de nos personnes âgées.

C'est un édifice qui est bien situé, près de tous les services : épicerie, église, caisse populaire, etc., et nos locataires s'y sentent en sécurité.

RÉSIDENCE CHARLES COUILLARD

Cette résidence pour personnes âgées, située sur l'avenue St-Georges, a été construite en 1982, grâce à l'initiative de Mme Hélène Mercier (Côté). En effet, dès 1980, Mme Mercier avait mijoté le projet d'une telle maison. Elle en fit part aux autorités municipales et suite aux efforts conjugués des maires Laval Marquis et Charles-Eugène Blanchet, et de quelques autres personnes intéressées, le projet se mit en marche.

C'est ainsi qu'en 1981, une collecte paroissiale fructueuse a rapporté près de trois cent mille dollars, intérêts compris. Avec l'aide de la Caisse populaire de St-Charles pour un autre cent mille dollars, le projet devenait possible, et les paroissiens montraient leur intérêt pour cette réalisation.

La maison ouvrit ses portes aux premiers pensionnaires à Noël 1982. Il y avait 36 personnes la première année. Suivent des aménagements intérieurs et l'agrandissement de 1989 ; il y a maintenant 41 personnes.



Villa Borromée H.L.M. 1972-1973
Photo : Mme S. Bonneau



Résidence Charles-Couillard
Photo : Mme S. Bonneau

Le conseil d'administration composé notamment de MM. Laval Marquis, Charles-Eugène Blanchet, Eugène Lapière, Guy Bilodeau, Adrien Gauthier, Philippe Chabot et Jean-Marie Ruel fut le réalisateur de ce grand rêve. Monsieur Dominique Prévost prêta aussi son concours pour l'obtention de la charte. M. Gérard Dion remplaça M. Philippe Chabot, dès la première année. Par la suite, Mme Hélène Mercier, Mme Lise Carter, M. Jean-Claude Patry, Mme Claudette Asselin et M. Conrad Paré ont remplacé ceux qui démissionnaient de leurs fonctions.

Les Sœurs de la Charité de Québec ont aussi collaboré à la réalisation de cette œuvre en « prêtant » gratuitement pour un an, les services d'une religieuse pour organiser la maison, autant dans son aménagement physique: meubles, literie, cuisine, etc., que dans la manière de vivre avec le personnel et les pensionnaires. Il s'agissait de Sr Gisèle Tardif, qui fut remplacée ensuite par Sr Gertrude Nolin, qui est toujours à l'emploi de la Résidence depuis maintenant 16 ans. Elle est la responsable déléguée par le conseil d'administration pour assurer la bonne marche de la maison au jour le jour.

M. Gérard Dion a toujours assumé le travail de tenue des livres depuis les débuts jusqu'en 1997, année où il prit sa retraite. Ses talents de gestionnaire ont permis de mener à bien cette entreprise. Mme Suzanne Bonneau a aussi travaillé à la résidence pendant quinze ans à titre de deuxième responsable. Elle faisait aussi le travail de bureau quotidien sous la direction de M. Dion.

Depuis le mois de juin 1997, Mme Michèle Leblanc Patry a pris la relève en tant que responsable et préposée à la comptabilité.

Un personnel attentif et dévoué seconde bien les dirigeants et c'est pourquoi cette maison a une bonne réputation tant pour le confort de ses pensionnaires que pour leur bien-être moral.

par Suzanne Bonneau

AU FIL DE LA BOYER

Journal communautaire

À l'automne 1986, les membres du Club Richelieu Bellechasse Nord sentaient la nécessité d'un lien pour la communauté, pour que les organismes fassent connaître leurs activités, pour stimuler l'achat chez-nous, revitaliser la rivière, sauver le couvent, pour servir de lieu de débats publics.

La réunion décisive a eu lieu chez Jacques Michaud. Il y avait là outre notre hôte, notre président Richelieu, André Marquis, notre futur coordonnateur Jean-Pierre Lamonde, Jacques McIsaac, Denis Létourneau, Michel Girard, Jean-Marc Dumas et moi-même. Jean-Pierre a réussi à nous convaincre de produire un journal entièrement nous-mêmes et non une version allégée comme il s'en faisait dans d'autres paroisses. Mais c'était beaucoup de travail. Nous avons d'abord testé le marché avec un prototype : Le Journal de Saint-Charles. Il fallait que le journal s'autofinance sinon c'était voué à l'échec. Du bénévolat partout sauf pour l'imprimeur et la poste, Denis Létourneau devenait rapidement notre transporteur officiel, un rôle qu'il jouerait sans faillir pendant des années. Il fallait solliciter des commanditaires, s'assurer un petit financement de chacune des municipalités, magasiner l'ordinateur et produire ce premier numéro. Les amis Richelieu sont mis à contribution, Benoît Ruel, Mario Chabot et Denis Aubé à la vente de publicité avant que Sylvie Bernier, et surtout Réjean Lemieux prennent ensuite la relève.

Le Soleil a accepté de sortir nos textes sur son imprimante au laser. Nous restait à coller tout ça, ce que nous avons fait avec nos ciseaux et pots de colle, à la mitaine ... dans la cuisine des Lamonde, dans la Hêtrière. On se serait cru en maternelle 101!

Le volume 1, numéro 1, sera publié en février 1987. Premier succès. Jean-Pierre anime une réunion d'information à l'école, la Caisse populaire fournit les sous pour l'ordinateur, le couvent sert de bureau, dans les combles. On travaille tous comme des fous pour sortir le numéro 2 en

avril sous son vrai nom. Des nuits y passent parfois, pour Jean-Pierre surtout, et Jean-Marc et Jacques Mclsaac qui affrontent bien des « bugs » imprévus sur ce foutu logiciel Pagemaker destiné à monter les pages et les annonces au tout début.

Un concours est lancé pour trouver un nom, et c'est finalement celui suggéré par Jacques Michaud qui est retenu. Au fil de *La Boyer*, du nom de la rivière qui traverse Saint-Charles d'ouest en est.

« Je devine vos sourires malicieux et vos pensées qui disent : pourvu que le journal ne soit pas aussi sale que la rivière! Qu'à cela ne tienne! Le nom du journal nous rappellera sans cesse le crime abominable qu'une communauté a commis. Nous achevons de faire mourir ce qui aurait pu être un joyau de notre paroisse... » écrit Jacques Michaud en avril 1987.

Et c'était parti...

Dans ces premiers numéros de *La Boyer*, que je feuillette, je vois les abbés Morency et Baillargeon réunis avec Roger Patry pour mettre sur pied un comité du patrimoine. Roger nous donnera ensuite de si belles pages, sur la petite histoire de Saint-Charles depuis les tous débuts; interrogeant les plus vieux avant que leurs souvenirs ne s'estompent. De belles pages à conserver et relire.

Il y a 10 ans, François Mercier revenait du Pakistan. Jean-Pierre Marquis, Jean Bélanger, Denis Létoumeau, Raymond Roberge, Roger Laflamme et les maires Laval Marquis et Charles-Eugène Blanchet mettaient sur pied un comité de promotion industrielle. Puis Jacques Michaud partait pour Charlevoix. Ensuite Saint-Charles et toute la Hêtrière étaient en liesse, imaginez, Raynald et Pierrette Leblanc obtenaient la médaille d'or du Mérite agricole! Laval Marquis tirait sa révérence comme maire, Pierre Dugal le remplaçait et parlait déjà de fusion entre le village et la paroisse.

Les Richelieu se préparaient à une corvée, un chalet et une patinoire extérieure sur le terrain de la fabrique, près de l'aréna, sous la houlette du président Richelieu Jacques Laflamme.

La Caisse populaire planifie son agrandissement; Guy

Bilodeau y fête ses 25 ans de service, et le Meuble Idéal ... ses 40 ans avec la famille Bélanger. L'usine d'épuration fonctionne enfin. Le Petit Poucet, (une garderie) accueille les premiers bouts d'choux au couvent. Douze ans déjà, est-ce possible, c'était hier, il me semble!

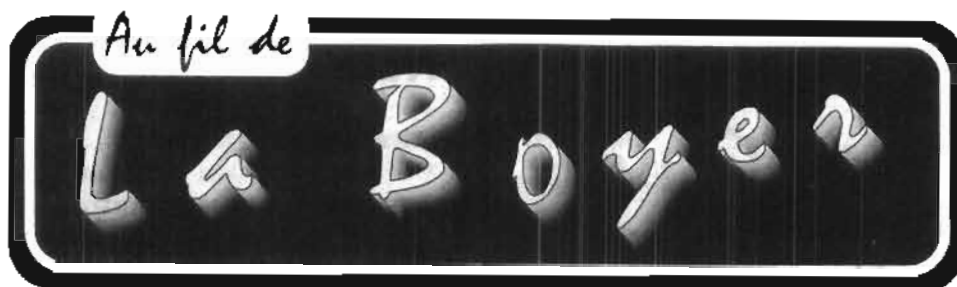
Les collaborateurs? Toute une équipe de jeunes et de vieux, tous âges confondus; cela n'a jamais eu d'importance dans ce bel esprit de camaraderie qui régnait et avec le plaisir que nous avons à travailler ensemble. Mais j'ai pris un coup de vieux quand j'ai vu la photo du premier anniversaire. Si les jeunes d'alors sont devenus adultes (Dominique, Yanick, Olivier, Nancy, Claire, Charles), plusieurs des adultes ont maintenant des cheveux blancs...

La Boyer, c'était un peu une affaire de familles. Les Asselin-Lamonde, Roy-Mclsaac, Dumas, Bonneau, Létourneau, Asselin et Lemieux, L'Écuyer-Gravel, Ruel et Larochelle-Fleury, travaillent souvent en couple, surtout au tout début, avec leurs grands enfants, leurs amis ou ceux et celles qui le sont devenus : les Suzanne Gonthier, Yolande Lépine, Gilles Dion, Nicole Labbé, Louise Plante, Yves Prévost, Céline Boivin, Carole Lacasse, Louise Aubé, Francine Morin, Rosanne et Patrice, et j'en oublie...

Dans ce temps-là, Jean-Pierre tenait ses réunions de cuisine chez Suzanne Bonneau. Lise coordonnait l'équipe de transcription, Marguerite et moi dirigeons le montage avec Diane Leblond, Isabelle Carrière et Manon Larochelle, qui n'ont pas tardé à devenir les piliers de la mise en page. Christian Proulx faisait du montage ou du reportage. Yvan Gravel, à l'ordinateur, faisait les corrections de dernière minute.

On ne peut pas dire que les artisans de *La Boyer* n'ont pas eu de la suite dans les idées. Le couvent est plus vivant que jamais. Il y a eu de vrais débats publics : il y a deux ans avec les porcheries, et jusqu'à la rivière Boyer qui paraît-il prend du mieux. Jacques Mclsaac écrivait dans les premiers journaux une série d'articles sur la revitalisation de la rivière : Après quelques années, ce n'est plus la même rivière, on voit dans l'eau, elle est claire, et il y a des poissons.

La Boyer pourrait même être une pépinière de talents. Louis-Denis, notre grand reporter sportif, a étudié en journalisme à Ottawa. Pascale, qui signait quelques unes des premières photos, étudie en photographie à Montréal. Et ce



Journal communautaire de Saint-Charles-de-Bellechasse

n'est pas fini, d'autres se disent intéressés par le métier. Charles, entre autres, après un détour dans le communautaire est à *Droit de parole*.

Il y a 12 ans, nous étions un peu fous... mais le plus beau, c'est que cette même folie se continue aujourd'hui avec Louis-Denis, Suzanne, Claire, Clémence, Nicole, Rosanne, Martin, Madeleine, Marco, Chantale, France, Line, Lise, Sylvie, Lorraine et tous les autres qui collaborent un peu beaucoup à chaque mois... et plusieurs d'entre eux, depuis les tous débuts.

Nos grands responsables des dernières années : Christian Proulx, Jacqueline Duquet, Yvan Gravel ont donné beaucoup de temps à la direction de La Boyer. Des problèmes sérieux ont été solutionnés sous leur gouverne. Merci à eux.

Depuis près d'un an, un conseil d'administration a été nommé. Cette équipe seconde les « producteurs » en faisant la gestion de notre journal. Les membres en sont : Jacques Gourgues président, Louis-Denis Létourneau vice-président, Nathalie Leblond secrétaire, Lise Carrière et à la comptabilité Daniel Lacroix.

par Robert Fleury

CHRONIQUES ET RÉCITS



À la cabane à sucre chez Émile Picard, avril 1929

PERSONNES DONT LE CORPS REPOSE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-CHARLES

Cinq prêtres sont inhumés sous le sanctuaire :

L'ABBÉ LOUIS-PASCAL SARAULT,
premier curé de Saint-Charles, décédé le 16 octobre et
inhumé le 18 octobre 1794 du côté de l'épître. (68 ans)

L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE PERRAS,
quatrième curé de Saint-Charles, décédé le 23 juillet 1847 et
inhumé le 26. (79 ans)

L'ABBÉ PIERRE VILLENEUVE,
cinquième curé de Saint-Charles, décédé à l'Hôtel-Dieu de
Québec le 31 août 1856 et inhumé le 2 septembre du côté
de l'évangile, au dessous des marches de l'autel, au côté sud
du cercueil du Révérend Messire Perras. (54 ans)

L'ABBÉ DAVID MARTINEAU,
sixième curé de Saint-Charles, décédé le 21 décembre 1882,
dans son presbytère, inhumé le 26, du côté de l'évangile,
auprès de M. Villeneuve. (67 ans)

L'ABBÉ JOSEPH COUTURE,
ancien curé de Saint-Isidore, retiré à Saint-Charles à cause

de surdit , d c d  le 29 d cembre 1862 et inhum  le 31, du
c t  de l' p tre. (57 ans)

Cinquante-cinq laïques sont inhum s sous la nef :

CHARLOTTE ANGÈLE ROY,
 pouse de Joseph Miot-Girard, de Saint- tienne de
Beaumont, inhum e le 30 juin 1797, du c t  de l' vangile.
(32 ans)

JOSEPH BOISSEL,
veuf de Eug nie Asselin, d c d  le 18 avril 1804, inhum  le
19,   l'entr e de la petite porte. (80 ans)

LOUIS P PIN DIT LACHANCE,
 poux de Madeleine Marcoux,  cuyer, juge de paix, d c d 
le 25 d cembre 1864, inhum  le 28, sous le milieu de la
rang e D. (79 ans)

GENEVIÈVE TURGEON,
fille de l'Hon. Louis Turgeon et de Genevi ve Turgeon,
d c d e le 1er mars 1818, inhum e le 4, du c t  de l' p tre,
sous le banc seigneurial. (19 ans)

GENEVIÈVE TURGEON,
 pouse de l'Hon. Louis Turgeon, d c d e le 24 juillet 1825

et inhumée le 26, épouse du Seigneur de Beaumont et conseiller Législatif. (52 ans)

LOUIS TURGEON,
écuyer, fils de l'Hon. Louis Turgeon, décédé le 18 juillet 1826, inhumé le 13, près du banc seigneurial. (28 ans)

L'HONORABLE LOUIS TURGEON,
Seigneur de Beaumont, conseiller Législatif, Lieutenant-Colonel de milice, veuf de Geneviève Turgeon, décédé le 26 septembre 1827, inhumé le 29. (65 ans)

HUBERT TURGEON,
écuyer, Seigneur de Beaumont, époux de Archange Amiot, décédé le 15 juillet 1828 et inhumé le 18. (24 ans)
Archange Amiot, veuve de Hubert Turgeon, Seigneur de Beaumont, décédée le 14 avril 1829, inhumée le 17. (20 ans)

CHARLES ARTHUR FRÉDÉRIC TURGEON,
ecclésiastique tonsuré, fils de Charles, écuyer, marchand de Québec et de Émilie St-Germain, décédé le 16 août 1852 au presbytère de Saint-Vallier, inhumé le 19, sous le chœur de l'église, du côté de l'évangile, près des balustres. (24 ans)

MARIE FRANÇOISE DALLAIRE,
veuve de Joseph Martineau, décédée le 13 mars, inhumée le 17, le long du mur, un peu en avant du banc d'oeuvre. (76 ans)

MADELEINE MARCOUX,
veuve de Louis Pépin dit Lachance, décédée le 17 juin 1865, inhumée vers le milieu de la nef, rangée D, près de son époux. (71 ans)

MARGUERITE TURGEON,
fille de François et de Geneviève Morency, décédée le 3 octobre 1866, inhumée le 6, en avant du banc seigneurial, au dessous de l'allée. (87 ans)

FLORENT TURGEON,
écuyer, capitaine de milice, décédé le 31 octobre 1867, inhumé le 4 novembre, sous le milieu de la rangée C. (56 ans)

ESTHER COUTURE,
ancienne institutrice, fille de feu Paul et de Marie Beaucher dit Morency, décédée le 28 mai 1869, inhumée le 31 du côté de l'évangile, au dessous de la trappe. (57 ans)

ANASTHASIE MARQUIS,
épouse de Ferdinand Royer, décédée le 4 juillet 1872, inhumée le 8, sous le banc No. 8, rangée D. (31 ans)

DAVID ALFRED COUTURE, fils de Vital et de Luce Gaumond, décédé le 28 avril 1875, inhumé le 1er mai, du côté de l'évangile, sous le banc No. 7, rangée E. (16 ans)

ZOTIQUE PHILLAS COUTURE,
frère du précédent, décédé le 6 mai 1875, inhumé le 8, près de son frère. (13 ans)

CHARLES BERNIER,
époux de Scholastique Pelchat, décédé le 18 septembre 1875, inhumé le 21, du côté de l'épître, sous le banc No. 6 de la rangée C. (73 ans)

MARIE ÉMILIE AUDET DIT LAPOINTE,
épouse de Louis Leclerc, décédée le 23 décembre 1875, inhumée le 27, du côté de l'épître, sous le banc No. 14, rangée A. (45 ans)

CÉLESTINE BOUCHER,
épouse de Jean Dumas, marchand, décédée le 21 juillet 1877, inhumée le 25, sous l'allée du milieu, sous les bancs Nos 4 et 5, rangée C. (26 ans)

JOHN MEE,
époux de Cécile Flore Furois, décédé le 28 août 1878, inhumé le 31, sous l'allée Sud, banc 3, rangée B. (50 ans)

ALFRED JOSEPH MEE,
étudiant du collège Sainte-Marie, fils de John et de Cécile Flore Furois, décédé le 24 septembre 1878, inhumé près de son père. (17 ans)

ANGÈLE LECLERC, épouse de Pierre Drolet, marchand, décédée le 23 octobre 1879, inhumée le 27, sous l'allée Sud, banc 6, rangée B. (62 ans)

JOSEPH TERRIEN,
ancien bedeau, veuf de Catherine Laines dit Laliberté, décédé le 4 mai 1883, inhumé le 7, dans le caveau de l'église. (87 ans)

PIERRE DROLET,

époux de Marie-Anna Denis dit Lapierre, décédé le 31 mars 1884, inhumé le 3 avril. (36 ans)

SCHOLASTIQUE PELCHAT,

veuve de feu Charles Bernier, décédée le 6 juin 1884, inhumée le 9. (79 ans)

CHARLES FOURNIER,

époux de Marie Pépin, décédé le 8 juin 1885, inhumé le 11. (70 ans)

JOSEPH DROLET,

fils de Pierre et de Marie-Anna Denis, décédé le 31 décembre 1885, inhumé le 3 janvier 1886. (3 ans)

AMÉDÉE DROLET,

frère du précédent, décédé le 9 janvier 1886, inhumé le 10. (1 an)

MARIE-ANNE VÉZINA,

veuve de Prisque Cloutier, décédée le 25 mai 1886, mère du curé Charles Cloutier de Saint-Charles, inhumée le 28. (87 ans)

ANONYME,

inhumé le 13 mai 1887, entre le sanctuaire et le chemin couvert de la sacristie.

ALEXANDRE DUQUET,

rentier, époux de Marie-Rose Nadeau, décédé le 9 mai 1888, inhumé le 11. (88 ans)

JEAN BOUCHER,

écuyer, marchand, époux de Félicité Tanguay, décédé le 13 mai 1888, inhumé le 17. (62 ans)

FÉLICITÉ TANGUAY,

veuve de Jean Boucher, écuyer, décédée le 3 juin 1888, inhumée le 6. (78 ans)

MARIE-ROSE NADEAU, veuve de Alexandre Duquet, décédée le 13 avril 1889, inhumée le 15. (91 ans)

JOSEPH PÉPIN DIT LACHANCE, peintre, époux de Luce Bouchard, décédé à Saint-Étienne de Lauzon le 19 mars, 1891, inhumé le 23. (63 ans)

DAMASE FECTEAU,

rentier, ancien bedeau, époux de Marie Marcoux, décédé le 6 janvier 1892, inhumé le 11. (65 ans)

CHARLES LABRECQUE, photographe, célibataire, décédé le 7

mars 1892, inhumé le 9. (41 ans)

MARIE BLAIS,

épouse de Louis Demers, rentier, décédée le 27 octobre, inhumée le 29. (75 ans)

HERMINE DENIS DIT LAPIERRE,

épouse de Georges Gagnon, rentier, décédée le 15 novembre 1892, inhumée le même jour. (67 ans)

LOUIS LECLERC,

époux de Zoé Demers, décédé le 3 avril 1893, inhumé le 6. (65 ans)

HERMINE TURGEON,

fille de Pierre et Charlotte Couture, décédée le 30 avril 1893, inhumée le 3 mai. (76 ans)

MARIE-HERMINE CÔTÉ,

épouse de Firmin Théophile Chabot, sacristain, décédée le 23 novembre 1893, inhumée le 25. (47 ans)

GEORGES GAGNON,

veuf de Hermine Denis, décédé le 8 avril 1894, inhumé le 11. (70 ans)

JOSEPH PATRICE GOSSELIN,

rentier, veuf de Angèle Naud dit Labrie, décédé le 12 avril 1894, inhumé le 14. (78 ans)

ARCHANGE MOREAU,

épouse de Ambroise Chabot, rentier, décédée le 5 janvier 1895, inhumée le 8. (89 ans)

VITALINE GOURGUE,

épouse de Alexis Rousseau, menuisier, décédée le 31 août 1895, inhumée le 3 septembre. (70 ans)

PIERRE DROLET,

rentier, époux de Henriette Leclerc, décédé le 14 janvier 1896, inhumé le 18. (74 ans)

AMBROISE CHABOT,
veuf de Archange Moreau, décédé le 9 mars 1896, inhumé
le 12. (91 ans)

MARIA DROLET,
fille de Pierre et de Anna Lapierre, décédée le 27 mai 1906,
inhumée le 31. (23 ans)

ANNA LAPIERRE,
veuve de Cyrille Carrière, décédé le 23 décembre, inhumée
le 27. (59 ans)

JOSEPH FOURNIER,
époux de Délima Turgeon, décédé le 24 avril 1910, inhumé
le 27. (66 ans)

JOSEPH ADÉLARD DROLET,
ancien négociant, veuf de Henriette Lapierre, décédé le 27
octobre 1914, inhumé le 30. (65 ans)

DÉLIMA TURGEON,
veuve de Joseph Fournier, décédée le 28 janvier 1914,
inhumée le 30. (68 ans)

Index général des registres des baptêmes-mariages-sépultures de la
paroisse de Saint-Charles, pp. 13-15

NOMS ET SURNOMS DE FAMILLES

Allaire, Alaireet Dallaire
Amiot, Amyotdit Larose
Aubédit Boniface dit Langlois
Aubindit Mignault
Audetdit Lapointe
Bacquetdit Lamontagne
Beaucherdit Morency
Beaulieudit Hudon dit Martin
Beaumontdit Couillard
Bellegardedit Lecompte
Bernarddit Gonthier dit Lafontaine
Boissonneaudit St-Onge
Boulangierdit Lefebvre
Bretondit Hély dit Girard dit Kirouac

Canacdit Marquis
Carrière, Carrierdit Lebrun
Casse, Cassé, Lacasse
Cauchondit Laverdière
Cire, Sire, Cyr
Clémentdit Labonté
Contremiredit Jolicoeur
Couillard de Beaumont, Després, Dupuis
Couturedit Bellerive, Lafrenaie, Olivier
Dagnault, Daniau, Daignaultdit Laprise
Debloisdit Grégoire
Denisdit Lapierre
Deschênesdit Miville
Desjardinsdit Roy
Desrosiersdit Patoine
Dessaintdit St-Pierre
Destroismaisonsdit Picard
Duquetdit Desrochers
Gautron, Gauthron, Gotrondit Laroche
Gervaisdit Talbot
Gourdeaudit Lis, Lisse, Lissé
Hains, Hins, Ainse, Ains
Hébertdit Mûnfret
Henridit Laverdière
Jolivetdit Lépine
Kemler, Kembur, Quemeneurdit Laflamme
Labrie, Labrydit Naud, Nault
Lachancedit Pépin
Langevindit Lebrun
Latulippedit Quéret, Kéret
Lavalléedit Paquet
Lavigueurdit Delisle
Martindit Coté, dit Beaulieu
Prévost, Provost
Toupain, Toupindit Turgeon
Toupindit Dussault

Index des B.M.S. de la paroisse de Saint-Charles pp. 5-6-7

par l'Abbé Armand Proulx

NOS HISTORIENS

LE DOCTEUR LABRIE

Le docteur Labrie, médecin, chirurgien du deuxième bataillon, juge de paix et député.

Le 30 novembre 1831, l'assemblée législative du Bas-Canada votait une somme considérable pour la publication d'un grand ouvrage, l'*Histoire du Canada* en 4 volumes du Dr Jacques Labrie. L'auteur de cette oeuvre magistrale venait de mourir prématurément, à peine parvenu au midi de la vie, à l'âge de 47 ans. L'assemblée législative venait d'autoriser l'achat, pour une somme ne devant pas excéder cinq cents louis courant, d'un nombre de copies, correspondantes à la somme votée.

La mort du docteur Labrie, député du comté des Deux-Montagnes, avait suscité des regrets universels : Il avait gagné l'estime de tout le monde par sa grande bienveillance, par la franchise et l'aménité de ses manières, et par son dévouement à toute les nobles causes. (Le comté des Deux-Montagnes fut formé en 1829 d'une partie du comté de York). L'*Histoire du Canada* du docteur Labrie, dit Louis-Joseph Papineau, je l'ai vu naître sous mes yeux; j'ai suivi l'auteur d'un oeil attentif et j'ai été à même de juger, de chérir et d'admirer son ouvrage. La requête sollicitant de l'aide pour la publication de cette *Histoire du Canada* avait été présentée à la chambre par le jeune député de Bellechasse, M. Auguste-Norbert Morin, ami personnel du docteur Labrie. Je connais, disait-il, le manuscrit de l'*Histoire du Canada* de feu Jacques Labrie, ayant eu l'occasion de l'examiner à plusieurs reprises, et d'en conférer avec l'auteur depuis plusieurs années, et particulièrement peu de temps avant sa mort. Je regarde son histoire comme exacte et impartiale. L'auteur en était rendu à la fin de la dernière guerre avec les États-Unis d'Amérique, lorsque la mort l'a enlevé à ses amis et à son pays. (Le comté de Bellechasse avait été formé également en 1829 à même le comté de Hertford).



Dr Jacques Labrie (1784-1831)

Le crédit demandé pour la publication de l'*Histoire du Canada* du docteur Labrie, fut voté par la chambre. mais l'année suivante, cependant, le conseil législatif, qui ne paraissait exister que pour contrecarrer l'opinion des députés du peuple, modifia les résolutions de l'assemblée législative. La somme qui avait été votée pour encourager la publication de l'*Histoire du Canada* fut accordée à la Société littéraire et historique de Québec, afin de lui permettre d'acheter des héritiers du docteur Labrie, tous les manuscrits, notes et documents qu'il avait laissés à sa mort. Ces manuscrits, une fois acquis, devaient rester sous la garde, et devenir la propriété de ladite société.

Six ans plus tard, alors que le manuscrit du docteur Labrie était à Saint-Benoît, sous la garde de M. Girouard, qui avait succédé au docteur Labrie comme député des Deux-Montagnes, le manuscrit devint la proie des flammes lors du sac et de l'incendie de Saint-Benoît. Le village avait été incendié en représailles contre les patriotes de 1837-1838, où s'était réfugiés les vaincus de la bataille de Saint-Eustache, après la défaite.

Il ne peut plus être question de l'*Histoire du Canada* du docteur Labrie, elle n'existe plus; elle a été détruite, mais la mémoire du docteur Labrie reste. On a beaucoup parlé de la réputation littéraire du docteur Labrie, de ses talents de premier ordre, et même, ce qui paraîtra évidemment excessif, de la profondeur de son génie. L'auteur exposait, avec beaucoup de tact, les faits qui suivirent la cession du Canada à l'Angleterre, ce que l'on a appelé d'une manière un peu équivoque, le règne militaire, et les différentes phases qu'il nous fallut traverser avant d'arriver à une forme quelconque de gouvernement constitutionnel. Le jugement du docteur Labrie sur les hommes de son temps et du demi-siècle précédent serait aujourd'hui très précieux pour nous. Il nous apparaît intéressant de faire revivre la mémoire du docteur Labrie, un fils de Saint-Charles, tout au long de la préparation des fêtes du 250^e.

Les origines de Jacques Labrie

Jacques Labrie n'avait d'autre blason que celui de son mérite, de son travail et de ses vertus. C'était un fils du peuple dans toute l'acceptation du mot. Sa famille était originaire de Saintes; et il y avait juste un siècle que son ancêtre,

Pierre Naud dit Labrie, simple soldat, était venu se fixer au Canada, lorsqu'il naquit à Saint-Charles de Bellechasse, le 4 janvier 1784. La paroisse de Saint-Charles n'existait comme paroisse que depuis trente-cinq ans environ, ayant été érigée en 1749. La paroisse de Saint-Charles avait été ainsi appelée du prénom du Seigneur, Charles Couillard de Beaumont, qui avait beaucoup contribué à son établissement, et fait don d'un terrain pour y construire une église. Charles Couillard était le petit-fils du Seigneur Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, le premier colon canadien. Le père de Charles Couillard avait obtenu la Seigneurie de Beaumont de l'intendant Talon en 1672.

Le premier curé arriva à Saint-Charles à l'automne de 1749, et commença, dès lors, à tenir les registres de l'état civil. Mais la colonisation de la vallée de la rivière Boyer avait commencé bien avant 1749, et en attendant qu'il y eût un curé résidant à Saint-Charles, les nouveaux colons étaient desservis soit à Saint-Étienne de Beaumont, soit à Saint-Michel de la Durantaye.

Le grand-père du docteur Labrie fut un des premiers de la colonisation dans le bas de la paroisse de Saint-Charles. Comment le jeune homme avait-il pu réussir à sortir de l'humble condition où sa naissance l'avait placé, pour s'élever au rang supérieur qu'il occupa dans la société canadienne? C'est une histoire intéressante, mais qui n'a rien d'extraordinaire. C'est de cette histoire que nous traiterons dans les prochains paragraphes.

Le premier curé de la paroisse de Saint-Charles, Louis-Pascal Sarault, fit ses études au séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre le 20 septembre 1749 et fut nommé sur le champs curé de la nouvelle paroisse de Saint-Charles. Né à Montréal en 1726, sa famille comme celle de Jacques Labrie, était originaire de Saintes, et son père un simple ouvrier. Il amena avec lui, au presbytère, sa jeune soeur, Marie-Gabrielle, qu'il maria quelques années plus tard au Seigneur de Monte À Peine, M. Joseph Roy. Elle fut la mère de l'abbé Jean-Joseph Roy qui succéda à son oncle Sarault comme curé de Saint-Charles en 1796.

Le curé Sarault fut un curé dévoué, qui dépensait largement en bonnes oeuvres, et spécialement pour la noble cause de l'éducation, la fortune qu'il avait hérité de sa famille. Le zèle du curé Sarault pour l'éducation et l'instruction de ses

paroissiens était sans bornes. Le nom de Louis-Pascal Sarault est encore vivant dans notre paroisse qu'il administra durant quarante cinq ans de 1749 à 1794. Il légua par testament au séminaire de Québec diverses sommes qui fournirent la pension à deux élèves choisis dans la famille du testateur ou à défaut à deux jeunes gens de la paroisse de Saint-Charles. C'est lui qui distingua le jeune Labrie et recommanda à son neveu l'abbé Jean-Joseph Roy de le placer au séminaire de Québec.

Lorsque Jacques Labrie entra au séminaire vers 1798, à l'âge de 14 ans, il devait savoir lire et écrire, et possédait même les principaux éléments de la grammaire. Nous avons vu dans son acte de mariage (12 juin 1803), à Saint-Eustache, la signature nette et ferme de son frère cadet, Joseph Labrie : c'est évidemment dans quelque école de Saint-Charles que le jeune homme avait appris à signer son nom. L'importance de l'éducation et de l'instruction dans un patelin, à l'époque, aussi reculé que Saint-Charles, est exemplifié par le fait qu'à cette époque on pouvait recenser, les noms de 25 cultivateurs de Saint-Charles, qui savaient parfaitement lire et écrire. L'un d'eux, Nicolas Pouliot du rang de la Hêtrière, aimait tellement la lecture, qu'on lui avait donné le surnom de Nicolas le liseux.

À cette époque on prétendait que le clergé de la province s'efforçait de tenir le peuple dans l'ignorance, pour mieux le dominer. L'exemple de Saint-Charles permet de démentir ces propositions téméraires, par les soins, que le clergé de certaines paroisses prenait pour procurer au peuple l'instruction qu'il était en droit d'attendre.

Comparons la situation de l'instruction publique de chez-nous, avec celle de la France à la même époque. En France, à la veille de la révolution française, soit vers 1789, en des milliers de petits villages écartés et pauvres, le curé ou le vicaire était le seul homme qui sût couramment écrire et lire. À l'occasion, on pouvait recenser quelques dissidences. Ainsi dans nombre de communes plus grosses, mais rurales, le seigneur résident, et quelque homme de loi ou praticien d'éducation bâtarde, savaient aussi lire et écrire couramment.

Chez-nous, il en va tout autrement. Le peuple canadien aime l'éducation, dit un témoin autorisé de l'époque, et veut sincèrement en procurer les bienfaits à ses enfants. Mais

suivant ses moyens, ses principes religieux et le sentiment du besoin réel, il a souvent beaucoup d'obstacles à vaincre. Le gouvernement, loin d'encourager l'éducation des Canadiens français conformément à leurs principes, créait des établissements qui leur étaient absolument antipathiques. Le projet d'une université mixte, que combattit efficacement Mgr Hubert, n'avait pas d'autre but que leur « anglification » et la ruine de leur foi. Vint ensuite l'Institution royale, avec ses écoles communes. Le Parlement du Bas-Canada, en 1801, adopta une loi « pour établir des écoles gratuites, pour le progrès de l'instruction ». Cette loi offrait quelques avantages réels; mais elle reposait sur des bases vicieuses, réservant au gouverneur le choix des syndics chargés de la faire fonctionner et la nomination des instituteurs. Le peuple en général se montra défiant à l'égard de ces écoles qui n'offraient pas de garantie suffisante à sa nationalité et à sa foi religieuse.

À une époque où l'apathie religieuse tendait à gangrener une partie de la population canadienne, il faut lever un coin du voile qui a longtemps caché l'état religieux de la classe instruite de notre pays à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. Le voltairianisme et l'impiété philosophique avaient alors beaucoup d'adeptes. Les Ursulines de Québec, à cause du grand nombre d'élèves qu'elles recrutaient dans les hautes classes de la société canadienne, étaient à même de connaître et d'apprécier notre situation religieuse. L'une d'elles, écrivant à Paris en 1785, se plaignait du peu de cas que l'on faisait des bonnes mœurs et de la fidélité aux devoirs du christianisme. « C'est ici comme chez vous, disait-elle, la religion dégénère peu à peu. »

Vers 1800, écrit un correspondant, il y avait une grande incrédulité dans le pays, et les mauvais livres de Voltaire y étaient très répandus. L'introduction des livres impies date surtout de 1783, l'année de la paix entre l'Angleterre, la France et les États-Unis. Après cette paix, plusieurs Canadiens passèrent en France et se lièrent d'amitié avec des gens de bon ton, alors tous impies. Ils revinrent emportant avec eux les livres à la mode. Ils se faisaient gloire d'être sans religion. Leurs exemples et leurs discours tendirent évidemment à corrompre ceux qui voulaient vivre dans la bonne société.

Heureux le jeune homme qui, comme Jacques Labrie, eût l'avantage de passer les années de son enfance loin

des écueils dont nous venons de parler. Dans un village modeste et retiré comme Saint-Charles, il ne quittait le toit paternel que pour entrer dans une maison vénérable comme le séminaire de Québec. Il demeura toujours respectueusement attaché à cette maison où il avait fait ses études classiques. Ainsi quand le séminaire se trouva attaqué par un correspondant du *Canadien*, Jacques Labrie, principal directeur du *Courier de Québec* répliqua :

« Vous ne connaissez ni cette sage maison, ni les messieurs qui la gouvernent... Il n'y a personne qui s'efforce plus qu'eux de donner aux jeunes gens des sentiments loyaux et patriotiques. Ce n'est pas parce que je leur dois mon éducation que je parle ainsi, mais parce que j'ai l'avantage de connaître particulièrement leurs sentiments... Je suis fâché, ajoutait-il, que le séminaire n'ait pas un meilleur avocat que moi... mais je n'ai pas voulu laisser échapper cette occasion de prouver ma reconnaissance aux sages instituteurs qui ont guidé mes premiers pas dans la vie. Puissent tous ceux qu'ils ont instruits ne point dévier du sentier qu'ils leur ont tracé! »

Les talents littéraires du Dr Labrie se dessinent

Jacques Labrie termina son cours d'études classiques à l'été de 1804; puis il se prépara à embrasser la carrière de médecin où l'appelaient son tempérament et ses goûts. Le jeune Labrie avait beaucoup de talent et il manifestait beaucoup d'application au travail. Sous l'habile direction de ses maîtres il fit de très fortes études. Dans les quelques écrits qu'il a laissés, il cite souvent les auteurs classiques et particulièrement Jules César. Ses connaissances en histoire étaient considérables : on peut même dire que l'histoire a été la passion de sa vie.

Il étudia la médecine à Québec, sous la direction du célèbre docteur François Blanchet, l'une des gloires de la profession médicale au Canada. Le bureau du docteur Blanchet n'était pas seulement une haute école de sciences médicales, c'était aussi un foyer de patriotisme. Le docteur Blanchet aimait passionnément son pays, et mettait à le servir tout le zèle de sa généreuse nature. Il fonda en 1806, le journal *Canadien*, en opposition au journal *Mercury*, l'organe des anglais du Canada. Ceux-ci, un grand nombre du moins,

se montraient plus anglais que les Anglais même de la mère patrie. Ils s'attribuaient le monopole de la loyauté et mettaient en suspicion celle des Canadiens français.

On peut donner une idée de l'esprit qui animait le *Mercury* à l'époque par les lignes suivantes imprimées dans ce journal. « Cette province du Bas-Canada est déjà trop française pour une colonie britannique. Que nous soyons en paix ou en guerre, il est essentiel que nous fassions tous les efforts possibles et que nous prenions tous les moyens avouables pour nous opposer à l'accroissement de l'influence française. Il y a quarante-sept ans que nous sommes en possession du Canada, il est juste que cette Province devienne anglaise... » C'est en opposition à ces prétentions vraiment révoltantes pour ceux qui les premiers avaient défriché et colonisé ce pays, que fut fondé le journal *Canadien*. Le *Canadien* ne craignait pas de revendiquer les droits des Canadiens français, ce qui lui valut « l'animadversion » du gouverneur Craig, et à ses fondateurs l'honneur d'aller en prison et d'être ainsi les premiers martyrs de la liberté de presse au Canada.

Le jeune Labrie ne se laissa pas entraîner avec la même impétuosité que son maître dans le courant politique, il y a des nuances même dans le patriotisme le plus sincère. Il aimait sincèrement son pays mais différait d'opinion sur les moyens à prendre pour lui assurer la liberté politique, la jouissance de tous ses droits, un bon et honnête gouvernement et la mise en oeuvre des moyens eux-mêmes. Le *Canadien*, attaquait avec force les abus de l'administration; mais Jacques Labrie croyait que le journal dépassait parfois les bornes de la modération et de la prudence et publiait des articles qui pouvaient être mal interprétés par les ennemis du peuple canadien-français. Jacques Labrie appartenait au grand parti patriote dont Louis-Joseph Papineau allait prendre la direction politique. Les deux jeunes hommes avaient étudié en même temps au séminaire de Québec et s'étaient liés d'une étroite amitié. Le jeune Labrie était franchement de ceux qui, tout en soutenant les droits des Canadiens français à la conservation de leur langue, de leurs lois et de leur religion, déclaraient qu'il fallait accepter loyalement le régime anglais et s'attacher à la constitution de 1791, même avec ses défauts. Il fallait bien sûr combattre les abus du pouvoir, mais il ne fallait pas ébranler la constitution elle-même. On ne pouvait disoit-il, jouir de plus de liberté que sous la constitution anglaise. Il

fallait faire dans ce sens l'éducation du peuple, il fallait lui procurer des écoles, de l'instruction, de la lumière.

Admirons la sagesse et le courage de ce jeune homme de vingt-trois ans, qui encore étudiant en médecine décide de fonder un journal, qui représentera l'opinion des patriotes modérés, et combatta énergiquement mais prudemment le journal *Mercury*, l'ennemi des Canadiens français. Dans son premier numéro, le *Courrier* de Québec se montre sous ses vraies couleurs. Il pose carrément ces deux problèmes : Premièrement, les Canadiens étaient-ils plus heureux sous l'empire des rois de France qu'ils ne le sont sous celui des rois d'Angleterre? Deuxièmement, peuvent-ils désirer le règne despotique et militaire de Bonaparte? Il s'attache avec acharnement à résoudre ces deux problèmes avec les arguments suivants :

Les premières années de tranquillité qui ont suivi la conquête, ont servi à retirer la colonie de cette espèce de chaos, où une guerre malheureuse et destructive l'avait plongée. « En changeant de domination, les Canadiens ont oublié leurs anciens penchants; les ressources précaires de la chasse ont été laissées de côté. et l'agriculture qui s'est élevée sur leurs ruines a fait des progrès assez sensibles. D'abondantes moissons sont venues couronner les travaux du laboureur, les troupeaux se sont multipliés, l'aisance s'est accrue et le pays a pu exporter plusieurs articles qu'il était obligé de faire venir des marchés étrangers sous l'ancien régime. Autrefois, sous l'ancien régime, les Canadiens agissaient comme des fils de familles qui attendent tout de leur parents. Ils s'amusaient à courir les bois, à faire la chasse et la pêche, à amasser des fourrures pour se procurer les provisions que leur envoyait la mère patrie. »

À la deuxième question, à savoir si les Canadiens auraient préféré vivre sous le règne despotique et militaire de Bonaparte, il répondit de la façon suivante : « Alors que l'Empereur régnait dans toute sa gloire, nos ancêtres ne se laissaient pas facilement éblouir. Les Canadiens pouvaient juger très sagement Bonaparte d'après ses actes, le récit de ses campagnes, ses marches forcées à travers l'Europe, le bruit de ses armes, dont l'écho retentissait jusqu'en Amérique. La fameuse légende napoléonienne, qui justifie et glorifie tout, n'était pas encore née. On admirait sans doute le génie incomparable guerrier, du stratéliste, mais on jugeait très sévèrement l'homme d'état. Jamais disait-il le

plus absolu des rois de France n'exerçait une autorité aussi arbitraire que celle qu'exerça le parvenu corse. La vie, les biens de ses sujets sont tous des articles dont il dispose suivant son bon plaisir. On l'a vu et on le voit encore arracher du sein de leur familles les fils chéris, les forcer de se ranger sous ses drapeaux pour remplacer les malheureuses victimes de son ambition folle et immodérée. »

C'était là la vocation du Dr Labrie. Il voulait faire prendre conscience à la population, des nouvelles réalités de la colonie. Il profitait aussi des lignes de son journal pour écrire une série d'articles sur l'*Histoire du Canada*. Voilà une idée de la vie, du mouvement et de l'entrain que le jeune Labrie mettait dans son journal au moment de partir pour Édimbourg (Écosse), où on l'envoyait compléter ses études médicales.

Jacques Labrie médecin

Le docteur Labrie revint d'Europe en août 1808, avec tout le prestige d'un lauréat d'une grande université et membre de la Royal Physical Society of Edimbourg. L'Université d'Édimbourg où le jeune Labrie alla terminer ses études médicales était un des joyaux de l'époque. L'Écosse est l'un des beaux pays du monde et Édimbourg l'une des plus belle cité de l'Europe, elle est des mieux située et des plus richement et artistiquement bâtie. Six à sept cents étudiants venus de toutes les parties du monde sont inscrits à sa faculté de médecine de réputation internationale.

De retour au Canada, Jacques Labrie alla s'établir à Montréal, mais le séjour à la ville ne convenait pas à sa santé délicate. Il alla s'installer à Saint-Eustache où l'un de ses confrère de classe, venait d'être nommé vicaire. Les études sérieuses qu'il avait faites à Québec et à Édimbourg lui donnaient beaucoup de prestige et d'autorité dans l'exercice de sa profession. Ainsi, quand une controverse sur l'embryotomie (avortement) éclata au sein des hautes instances médicales du pays, le clergé chargea un dénommé Painchaud de consulter les hommes les plus érudits de la faculté au Canada. Le docteur Labrie fut l'une des premières éminences grises consultées. Dans son rapport à l'évêque, M. Painchaud mentionne la franchise, la conviction, la clarté et la précision de l'exposé du docteur Labrie sur l'embryotomie.

Un médecin habile, honnête prévenant, dévoué à la pratique de sa profession, ne peut manquer d'acquérir beaucoup d'influence dans le milieu où il est appelé à vivre. Celle dont jouissait le docteur Labrie à Saint-Eustache et dans les environs étaient immense. Il fut nommé juge de paix, une autorité que lui conférait la couronne mais, ce qui vaut peut-être encore mieux, une autorité conférée par la voix publique et l'assentiment de tous ses concitoyens. Son extrême équité fut toujours un substitut à la justice des tribunaux. Le docteur Labrie se fit toujours un noble orgueil de joindre la pratique de toutes les vertus religieuses et de tous les devoirs que l'Église prescrivait à ses enfants.

Jacques Labrie développe et propage un réseau scolaire digne du Bas Canada

À cette époque tout était à créer dans le Bas-Canada. Le peuple demandait des chemins de colonisation, mais c'était surtout une bonne organisation scolaire qui faisait défaut aux Canadiens français, qui ne voulaient point de l'Institution royale qui ne leur offrait aucune garantie pour leur langue et leur religion. Ils se défiaient, et avec raison, des écoles que le gouvernement avait proposé d'établir, à condition d'en conserver le contrôle et de nommer les commissaires et les maîtres. Il fallait venir à leur secours et leur procurer cette éducation dont ils avaient tant besoin et qu'ils ne demandaient pas mieux que de recevoir, pourvu qu'elle fût chrétienne et française, ce que ne leur assurait pas le gouvernement.

Plusieurs citoyens distingués prirent une part remarquable dans ce prodigieux mouvement de l'éducation au Canada français. Le docteur Labrie en fut un acteur remarqué. Louis Joseph Papineau lui-même, fit l'éloge du docteur Labrie en chambre. « Le docteur Labrie a senti toute l'importance de l'éducation, il l'a propagé tant que ses moyens le lui ont permis. Il a fait d'énormes sacrifices pour l'éducation du peuple. » Jacques Labrie a établi deux écoles supérieures à Saint-Eustache, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il les dirigeait toutes les deux et prenait part à l'enseignement avec autant de zèle et de talent que de succès. Son école de filles était une école modèle et les examens publics de ces deux écoles étaient regardés comme autant de fêtes littéraires auxquelles les amis de l'éducation de tout le voisinage, et surtout de la ville de Montréal se rendaient

en foule. Le docteur Labrie avait fait de son académie de filles à Saint-Eustache, une véritable École normale où se formaient des institutrices de premier ordre.

Chaque été vers la mi-août, entre les foins et les récoltes, le village de Saint-Eustache revêtait un air de fête, on y voyait affluer des visiteurs venus des endroits les plus éloignés, même de Québec. « Les examens de l'Académie du docteur Labrie étaient, dit M. Meilleur, de véritables fêtes littéraires; chacun voulait y assister. »

Médecin, juge de paix et directeur de maison d'éducation, le docteur Labrie est nommé le 25 septembre 1812, chirurgien du second bataillon de la milice d'élite incorporée. Le président Madison déclara la guerre à l'Angleterre le 17 juin 1812, alors que l'Angleterre soutenait en Europe une guerre de géants contre Bonaparte et toutes ses forces sur terre et sur mer y étaient engagées. Dans sa lutte gigantesque contre Bonaparte, l'Angleterre commit de criantes injustices à l'égard des nations neutres. Aucune de ces nations n'eut plus à souffrir que les États-Unis. Le Canada devint tout naturellement désigné comme le principal champ de bataille de cette guerre. L'occasion était belle de s'emparer de cette colonie anglaise, alors que la mère patrie était occupée à combattre Napoléon en Europe.

La guerre et la loyauté des Canadiens français

Commencée en 1812, cette guerre se termina en 1814 par le traité de Gand, sans le moindre pouce de territoire échangé de part et d'autre. Les résultats furent donc nuls; mais l'effet moral fut excellent. Les Canadiens sans exceptions, français comme anglais firent preuve, dans cette guerre d'une loyauté parfaite. L'histoire signale les engagements où les américains eurent le dessus, mais les Canadiens furent vainqueurs à plusieurs endroits dont les plus connus restent Lacolle et Châteauguay. Le nom de Salaberry brille d'un éclat incontesté à Châteauguay où il dirigea ses opérations militaires. Salaberry réussit avec une poignée de trois à quatre cents braves militaires canadiens français à faire reculer une armée de sept mille combattants.

Nul plus que le docteur Labrie n'eut à se réjouir des

heureux résultats de la campagne de 1812. Voici ce qu'il avait à dire à ce sujet. « La guerre avec les États-Unis, vit réunir tous les esprits vers un même but, celui de la défense commune, à laquelle chacun se porta, avec une ardeur qui confondit nos injustes calomnieux. » Le docteur Labrie avait accompagné le deuxième bataillon tout au long de la guerre et ne rentra à son foyer que lorsque la guerre fut terminée. La vérité l'emporta sur le mensonge; elle traversa les océans et mieux informé, le monarque nous remercia de lui avoir conservé ce pays, superbe et précieux joyau de sa triple couronne. « Après ce glorieux témoignage il semblait juste d'espérer qu'aucun nuage n'obscurcirait de nouveau notre horizon politique. L'estime mutuelle et l'harmonie parfaite devaient naturellement faire le partage de toutes les classes des sujets de Sa Majesté en cette province... Mais ô fragilité des calculs humains! À peine la paix avait-elle réconcilié les deux nations, à peine nos guerriers avaient-ils revu leur foyers domestiques, que la calomnie vint répandre son poison subtil sur les discours et les intentions de ces mêmes patriotes dont le sang venait de couler pour le monarque et la patrie. »

La confiance de ses compatriotes imposa au docteur Labrie de nouvelles fonctions. On le pria, en 1827, de se porter candidat pour représenter le comté des Deux-Montagnes à l'assemblée législative. Cette année-là le docteur Labrie publia son opuscule sur la constitution britannique, qu'il fit suivre d'observations sur la Constitution du Bas-Canada, pour en donner l'histoire et en indiquer les principaux vices. Il valorisa tellement la constitution anglaise que ses critiques l'accusèrent d'être un « publiciste » de la constitution. Ainsi quand il parle des différences entre Canadiens anglais et Canadiens français, il déclare que si les Canadiens ne s'entendaient pas entre eux, c'est parce qu'ils ne connaissent pas les droits inscrits dans la constitution anglaise. L'auteur met en regard la constitution du Bas-Canada de 1791 et la constitution anglaise et trouve que le principal défaut de la nôtre réside dans la composition vicieuse du conseil législatif. Le conseil législatif était la bête noire de l'époque, celle que l'on accusait de tous les maux. Pourtant, abstraction faite des juges et autres fonctionnaires publics qui en faisaient partie, et qui, selon nos idées actuelles n'auraient pas dû s'y trouver, le conseil législatif n'était pas pire dans sa composition que les chambres hautes nommées par la couronne. Avec le gouvernement responsable, la constitution de 1791 aurait pu fonctionner à

merveille mais sans le gouvernement responsable, c'était une machine privée d'un organe important. De bons gouverneurs réussirent quelquefois à faire marcher ensemble, le conseil exécutif, le conseil législatif et l'assemblée législative. Mais le fait qu'ils encoururent souvent la foudre du parti anglais prouve qu'il manquait quelque chose pour que la Constitution fonctionne.

L'intolérance du gouverneur envers les élus du peuple

Le gouverneur à la tête de l'administration canadienne lorsque Labrie entra au Parlement était le comte de Dalhousie. L'exécutif était indépendant de l'assemblée législative. Les ministres nommés par le gouverneur ne dépendaient que de lui. La plupart de ces ministres siégeaient dans le conseil législatif, qui n'était pas moins impopulaire que le conseil exécutif. La chambre des représentants n'avait aucun moyen de contrôler efficacement les actes de l'administration. Elle pouvait diminuer les impôts ou restreindre les dépenses, mais alors c'était le pays tout entier qui en souffrait. La chambre ne cessa de revendiquer le contrôle du revenu public que le gouverneur s'appropriait à dépenser selon les prérogatives de son droit légal. La chambre revendiqua ses droits d'une façon énergique. En réponse au gouverneur Dalhousie qui lui avait soumis les comptes publics et le budget, sous une forme qui impliquait la reconnaissance d'un prétendu droit de la couronne, la chambre répondit qu'elle ne reconnaissait et ne sanctionnait aucun paiement fait à même le revenu public de la province qui n'a pas été ordonné par un acte de la législature, ou fait selon ses désirs. Irrité de ce refus, Dalhousie adresse aux députés de vifs reproches, dissout l'assemblée et en appelle au peuple. Une fois lancé dans la voie de l'arbitraire, on ne sait pas où s'arrêter et le gouverneur en profite pour ressusciter de vieilles ordonnances. Il oblige tous les citoyens de quinze à soixante ans à s'enrôler et à passer en revue à des époques déterminées. Beaucoup d'officiers se voient destitués de leur charge et réduits au rang de simples miliciens. Le cas du docteur Labrie, chirurgien du deuxième bataillon, est particulièrement intéressant. Son officier supérieur, le lieutenant-colonel Dumont, qui l'avait dénoncé « comme encourageant des assemblées publiques qui tentaient à exciter le mécontentement du peuple » était le député même du comté.

C'est au cours de la campagne électorale qui suivit que le docteur Labrie brigua pour la première fois les suffrages des électeurs du comté de York (Deux-Montagnes). La campagne électorale fut très vive dans tout le pays, il y eut des rixes à Saint-Eustache, mais le parti populaire triompha. Le docteur Labrie et l'ancien orateur de la chambre M. Papineau furent élus, M. Papineau pour la sixième fois. Le gouverneur mécontent de ce choix prorogea de nouveau le Parlement. Le gouverneur continua à destituer sans merci les officiers de la milice, ainsi que les juges de paix qui se montraient peu favorables à son administration, et de nombreuses poursuites furent intentées contre les éditeurs de journaux qui critiquaient sa conduite. Tout cela n'était pas de nature à calmer l'agitation populaire : elle était à son comble. Dans tous les principaux centres, on signait des pétitions à la chambre législative pour exposer ses plaintes et demander des réformes. L'une d'elle venait du comté des Deux-Montagnes, et fut présentée par le docteur Labrie.

Le docteur Labrie au cours de sa courte carrière politique prit part à beaucoup d'actes de législation extrêmement importants pour l'avenir du pays, tel que la loi pour l'érection de plusieurs phares dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent et la loi pour favoriser l'ouverture de grands chemins de colonisation. Deux cas ne pouvaient manquer d'occuper l'attention du docteur Labrie en chambre : l'intérêt de la profession à laquelle il appartenait, puis la cause sacrée de l'éducation. Quant à l'éducation, une excellente loi fut présentée en chambre, en 1829, pour favoriser l'établissement d'écoles élémentaires dans tous les comtés du pays. Cette loi accordait une aide généreuse pour la construction des maisons d'école et pour le paiement des instituteurs. Elle subventionnait aussi certaines institutions établies pour l'enseignement secondaire.

Le divorce Papineau-Labrie et le rêve inachevé

Le docteur Labrie resta très attaché à M. Papineau, et il l'appuya de toutes ses forces dans la revendication de nos droits et de nos libertés politiques; mais il finit par se séparer de lui sur la question des subsides, comme le firent aussi John Neilson et bien d'autres. Il n'eut toutefois pas l'occasion d'exprimer là-dessus son opinion en chambre, puisque ce ne fut que dans la session d'automne 1831 que l'assemblée

législative fut appelée à voter les subsides en conformité du nouvel acte impérial, qui lui accordait, à certaines conditions, le contrôle des revenus de la province. La majorité de l'assemblée resta alors avec M. Papineau, et repoussa la liste civile permanente demandée par l'Angleterre.

Au milieu des travaux de sa profession, auxquels s'ajoutent ses nouveaux devoirs comme député, au milieu de ses courses et de ses labeurs pour la cause de l'éducation, le docteur Labrie ne négligeait pas la grande oeuvre qu'il avait entreprise, son *Histoire du Canada*. Mais les choses n'allaient pas toujours au gré de ses désirs. Au mois d'août 1826, il n'était encore rendu qu'à l'époque de la conquête. À l'automne, il se mit au travail avec un redoublement d'ardeur; et au printemps de 1827 nous le trouvons engagé déjà dans la période si tourmentée de 1775. Ses amis et tous les Canadiens instruits, en général, l'engageaient à se presser, et le favorisait autant qu'il était en leur pouvoir : on le regardait comme l'un des meilleurs écrivains de l'époque; on avait confiance dans l'exactitude de ses recherches et en la droiture de son jugement. Le clergé en particulier, était sûr qu'il rendait en toute occasion justice à l'Église.

Le 26 septembre 1831, le docteur Labrie maria sa fille aînée au jeune docteur Chénier, l'infortunée victime des troubles de 1837. Hélas! un mois après ce joyeux événement, jour pour jour, la scène était changée : le village de Saint-Eustache était en deuil, et pleurait la perte d'un de ses citoyens les plus distingués. Le docteur Labrie avait assisté à toute la session de l'assemblée législative, le printemps précédent; puis, de retour à Saint-Eustache, il s'était occupé, avec son activité et son zèle ordinaire, de l'organisation de ses écoles. Sitôt après le mariage de sa fille, il entreprit de les visiter, et parcourut sans relâche toutes les paroisses du comté des Deux-Montagnes. Il voulait sans doute, rendre compte à la chambre, qui allait s'ouvrir de nouveau le 15 novembre, du fonctionnement de la loi scolaire de 1828. Mais sa constitution délicate ne put résister à ce surmenage. Il contracta, dit le docteur Tessier, une péri-pneumonie qui le conduisit au tombeau. Il n'avait que quarante-sept ans.

Extraits du livre de l'abbé Auguste Gosselin - Le docteur Labrie - Laflamme et Proulx, imprimeur, 1907.

par Jean-Pierre Paré

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN (1843-1918)

Né le 29 septembre 1843 du mariage de Joseph Gosselin, cultivateur, et Angèle Labrie, il était par son père, arrière-petit-fils du célèbre meunier Joseph Nadeau et par sa mère, de la lignée du non moins renommé docteur Jacques Labrie.

Il étudia aux petit et grand séminaires de Québec et fut ordonné prêtre en 1886.

D'abord vicaire à la basilique de Québec pendant trois ans, il fut en même temps secrétaire de l'archevêque.

Tout en occupant ensuite les cures de Pont-Rouge et de Saint-Ferréol, l'abbé Gosselin se fit recevoir docteur ès lettres à l'Université Laval en 1888 et entreprit son oeuvre abondante d'historien.



L'Abbé Auguste Gosselin
1843-1918

Bénédictio et vœux du Saint-Père (Télégramme)

Rome, 30 septembre 1916 (1)

M. l'abbé AUGUSTE GOSSELIN,
à Saint-Charles de Bellechasse,
Québec, Canada

Le SAINT PÈRE, très sensible à l'hommage de votre livre (2), vous envoie de grand cœur, à l'occasion du cinquantième anniversaire de votre sacerdoce, la Bénédiction apostolique, et fait des vœux pour qu'une longue carrière, si bien dépensée au service de l'Église par les travaux de la plume et les œuvres du ministère, soit couronnée d'abondantes faveurs célestes.

CARDINAL GASPARI

- (1) Date du 50e anniversaire de sa prêtrise.
(2) Sitôt après la publication de mon dernier ouvrage, *L'Église du Canada après la Conquête*, je m'empressai d'en envoyer un exemplaire à N. S. P. le Pape BENOÎT XV, comme j'avais fait pour mes ouvrages précédents, à LÉON XIII et à PIUS X.

En 1893, il se retira sur le domaine familial de Saint-Charles pour se consacrer entièrement à ses travaux.

Après avoir publié en 1890 une vie de Mgr de Laval (en deux volumes), il produisit une trentaine d'études sur différents sujets de l'histoire du Canada, dont plusieurs biographies.

Celle du docteur Jacques Labrie qu'il publia en 1907 nous est surtout connue, mais son *Histoire de l'Église du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la Conquête*, 3 vols, Québec 1911, et celle de l'Église du Canada après la Conquête, 2 vols, Québec, 1916-1917, demeureront, avec sa vie de Mgr de Laval, les grands monuments de son oeuvre.

« Écrivain agréable et disert, l'abbé Gosselin s'identifie presque avec l'histoire de l'Église du Canada. »¹

Il décéda en notre paroisse le 14 août 1918, à l'âge de 75 ans, à sa résidence que l'on retrouve au numéro civique 2762 de l'avenue Royale.

Télégramme « Bénédiction et vœux du Saint-Père » 1916

Courtoisie : Georges Breton



Maison ancestrale de l'Abbé Auguste Gosselin
Photo prise en 1949 par Raymond Prévost

Tenu en haute considération et estimé par ses pairs et supérieurs, ses funérailles furent présidées par le cardinal Bégin en présence d'un nombreux clergé et de la communauté paroissiale. Son corps repose dans le cimetière local, dans la partie réservée aux prêtres.¹

¹ Notes extraites de l'Encyclopédie Grolier, Édition 1957. Vol. 5, p.316

MGR AMÉDÉE GOSSELIN (1863-1941)

Fils d'Eugène Gosselin, cultivateur et d'Arthémise Fournier, il naquit à Saint-Charles le 30 septembre 1863.

Après ses études classiques au petit séminaire de Québec, il entra au grand séminaire de cette ville et fut ordonné prêtre le 31 mai 1890 par le cardinal Taschereau.

De 1890 à 1893, il enseigna les belles-lettres et la rhétorique et de 1893 à 1904, fut préfet des études et professeur d'histoire du Canada.

Il occupa les postes d'archiviste du séminaire et de professeur d'histoire du Canada de 1904 à 1910 alors qu'il fut élu supérieur du séminaire et recteur de l'Université Laval. Il occupa ces postes jusqu'en 1914 mais les reprit ensuite de 1927 à 1929.

Il publia en 1906, une étude érudite intitulée Note sur la famille Coulon de Villiers, mais ce fut en 1911 que parut son « oeuvre principale, l'Instruction au Canada sous le régime

français, travail de caractère scientifique qui jeta une lumière nouvelle sur un aspect essentiel du régime français ».

Il fut nommé protonotaire apostolique en 1931 et mourut à Québec le 20 décembre 1941, à l'âge de 78 ans et trois mois.¹

¹ Notes extraites de l'Encyclopédie Grolier, Édition 1957, vol. 5, pp. 315-316.

FRÈRE NOËL GOSSELIN, O.F.M.

On ne saurait terminer cet article sur Mgr Amédée Gosselin sans rappeler le souvenir de son frère Noël, frère convers Franciscain, poète et artiste dont les œuvres signées sous le nom de plume de frère Gilles, O.F.M. firent connaître le Canada français aussi bien à Rome qu'à Paris, au Maroc français et à Jérusalem.

Né le 27 août 1873 et baptisé sous les prénoms de Joseph Achille, il prit vite goût aux choses de l'esprit par l'exemple de son père, agriculteur-poète, qui avait fait son cours classique et ses études de notariat et avait fait de sa maison un véritable foyer littéraire que fréquentait une brillante société.

Entré chez les Franciscains comme frère convers en 1898, il partit en 1915 pour Rome où il fut secrétaire du délégué apostolique de Suez et écrivit son premier ouvrage intitulé « Choses qui s'en vont ».

Transféré à Paris en 1919, il y vécut deux ans, le temps de publier un recueil de poèmes dédié « À la vieille France » et de collaborer à plusieurs revues françaises.

Il passa ensuite au Maroc, où il enseigna le français pendant six ans avant d'être envoyé à Jérusalem, préposé d'abord à la garde des Lieux Saints, puis ensuite assigné comme assistant archiviste à la Bibliothèque des Franciscains.

Son oeuvre littéraire consiste en une dizaine d'oeuvres poétiques ou biographiques beaucoup mieux connues en Europe qu'en son pays natal.

Revenu au Canada en 1938, il passa quatre ans à Baker Brook, au Nouveau-Brunswick, où il produisit quarante-deux aquarelles pour venir en aide à sa paroisse d'accueil.

Malade, il fut rappelé à Pierrefonds, au Québec, où il décéda le 23 avril 1945.

Figure méconnue en notre milieu, nous avons cru bon de jeter un peu de lumière sur la carrière assez exceptionnelle de ce fils de Saint-Charles qui, comme son frère, nous fit grandement honneur.

par Raymond Prévost

LE MALHEUR FRAPPE UNE FAMILLE

Dans son édition du 16 novembre 1829, *La Gazette de Québec* faisait paraître la notice suivante :

« Né le 10 du mois courant, et décédé aussitôt, dans la paroisse de St-Charles, Rivière Boyer, un enfant mâle, ayant deux têtes bien distinctes et trois bras très flexibles; le tout bien formé. Le bras surnuméraire, avec une main composée de huit doigts, partant d'entre les chignons, entourait le cou d'une des têtes. Cet enfant d'ailleurs fortement constitué aurait pu vivre quelque temps, si le médecin eût été appelé assez à temps, et aurait donné lieu à d'intéressantes observations, si la mère en mourant n'eût pas expressément demandé qu'il fût inhumé auprès d'elle. »

(Communiqué)

La première partie de cet article est difficilement critiquable, faute d'autres sources de renseignements, mais la seconde apparaît assez contestable à plusieurs points de vue.

D'abord, on ne sait pas dans quel état l'enfant est né et de quel secours aurait pu être un médecin de l'époque pour lui assurer une hypothétique survie que de plus, n'auraient certainement pas souhaitée les parents, même si le cas avait pu éventuellement intéresser la science médicale.

De plus, le voeu de la mère exprimé dans l'article du journal ressemble plus à un embellissement de circonstance de la part du chroniqueur qu'à un reflet de la réalité, car la mère mourut trois jours après la naissance de son enfant et deux jours après l'inhumation de ce dernier.

Voici in extenso copie conforme des actes de sépulture de ces deux personnes :

« Ce onze novembre mil huit cent vingt-neuf, par nous prêtre soussigné curé de Saint-Charles a été inhumé dans le cimetière le corps d'un enfant anonyme décédé la veille du légitime mariage de Pierre Laverdière, agriculteur, et de Marie Élizabeth Pépin dite Lachance; présents à l'inhumation Michel Feiltault et Louis Dallaire dont un seul a signé avec nous. »¹

Michel Feiltault

J.B. Perras, prêtre

Note du curé Perras :

« b à deux têtes voyez le répertoire. »

Remarque :

La lettre b désigne ici : baptême.

« Ce quatorze novembre mil huit cent vingt-neuf, par nous soussigné curé de Saint-Charles a été inhumé, dans le cimetière, le corps d'Élizabeth Pépin dite Lachance, décédée la veille dans cette paroisse, âgée de trente-cinq ans, épouse de Pierre Laverdière, agriculteur; présents à l'inhumation, Pierre Dorval, François Lemelin et autres qui ont déclaré ne savoir signer. »²

J.B. Perras, prêtre

1 Registre des B.M.S. 1827-1843, p.56

2 Ibid. p.57

par Raymond Prévost

VENTE DE LIQUEURS ENIVRANTES

Les minutes de l'assemblée du conseil de Saint-Charles répètent souvent le règlement contre la vente des boissons enivrantes depuis 1873.

Le règlement n'est pas toujours respecté; en 1883, le percepteur du Revenu de la province pour le district de Montmagny oblige le conseil à intenter des poursuites contre deux citoyens pour la vente de liqueurs enivrantes sans permis.

La poursuite rapporta 150 \$ au conseil; 125 \$ furent mis en banque et les 25 \$ restant furent utilisés pour acheter des chaises d'office, pour réparer la table du conseil, faire une élévation pour cette table et faire une balustrade autour de cette élévation.

Il s'en suit que les deux fautifs demandent une licence et elle leur est accordée; mais, l'année suivante, 1884, la vente des boissons enivrantes est prohibée comme avant mais sur décision partagée. Ceci n'empêcha pas la vente illicite et le conseil a dû payer des sommes élevées aux avocats (432 \$ en 1886) pour poursuivre les contrevenants. Le révérend Cloutier présente une requête pour poursuivre les vendeurs et le conseil doit s'occuper des poursuites signifiées par le notaire McKenzie, percepteur du revenu provincial pour le district de Montmagny.

En 1887, quatre licences sont réclamées, mais seulement deux sont prises en considération en conformité avec la loi des licences de 1878. Le coût d'une licence est alors de 20 \$ par année. Les tenants de licences ne doivent pas faire de ventes inférieures à 2 gallons pour les boissons fortes et à 12 bouteilles pour la bière.

La prohibition continue de plus belle et, en 1902, aucune licence n'est accordée sans la permission du curé et du conseil; le règlement municipal suivant est donc approuvé par un vote de 258 voix contre aucune: « La vente de liqueurs enivrantes, fermentées, vineuses et alcooliques en toute quantité quelconque, l'embouteillage et le commerce de la

bière, ainsi que l'émission de toute licence pour telles ventes sera prohibée dans les limites de cette municipalité et sur les cours d'eau qui en dépendent depuis le 1^{er} juin 1902 jusqu'à révocation du présent règlement. »

On tenta de modifier ce règlement jusqu'en 1961 sans succès et, ce n'est qu'en 1966 qu'un nouveau règlement fut approuvé par référendum pour la vente de bière dans les épiceries ; 143 votes pour, 5 contre et deux votes sont annulés. Deux permis de bar dans les salles à manger sont accordés en 1967. Ces permis rapportent 50 \$ chacun à la municipalité.

par Conrad Paré

NOS VÉTÉRANS DES DEUX DERNIÈRES GUERRES

Vétérans 1914-1918

INFANTERIE :

Richard Boulanger	capitaine
Donald Boulanger	capitaine
Roméo Fecteau	soldat
Wellie Labrie	soldat
Fidèle Lacroix	soldat
Joseph Carrier	soldat
Arthur Prévost	soldat
Henri Rouleau	soldat

Vétérans 1939-1945

AVIATION :

Ch. Ed. Roy	colonel
Raymond Lapierre	lieutenant
Ivanboé Lapierre	caporal
André Lapierre	caporal
Jean-Ch. Roy	private

Fernand Leblanc	private
Louis Leblanc	private
Réal Hébert	private
Jean-Paul Mercier	private
Rémi Théberge	private
Jean-Marie Routhier	private

MARINE :

Gérard Fortin	matelot
Roger Boulanger	matelot

INFANTERIE :

Normand Lacroix	lieutenant
Armand Gravel	sergent major régimentaire
Benoît Chabot	sergent
Paul Lacroix	sergent
Armand Marcoux	caporal
Wilfrid Marcoux	soldat
Charles Leclerc	soldat
Louis Leclerc	soldat
Arthur Chabot	soldat
Égide Morency	soldat
Arthur Morency	soldat
Roméo Fecteau	soldat
Antonelli Gosselin	soldat
Roland Côté	soldat
Patrick Bernier	soldat
Raymond Bilodeausoldat	soldat
Honorius Chabot	soldat
Philippe Routhier	soldat
Armand Ruel	soldat
Henri Frenette	soldat
Lucien Asselin	soldat
Armand Couture	soldat
Arthur Prévost	soldat

Compilation faite :

par l'Abbé Armand Proulx

SPORTS ET LOISIRS À SAINT-CHARLES

Les sports et les loisirs n'occupent pas une grande place dans l'échelle du temps de Saint-Charles. Les premiers souvenirs nous viennent du tout début du siècle. Auparavant les habitants de notre beau village avaient quelques divertissements comme par exemple : l'équitation, les tirs de chevaux, les veillées et bien sûr les cartes.

Des débuts jusqu'aux années 50

L'influence des frères

Le sport a été développé avec l'arrivée des Frères de l'instruction chrétienne à St-Charles. Lors de leur arrivée, ils ont tout de suite implanté une mentalité sportive chez les jeunes garçons dont ils avaient la responsabilité. La patinoire et le terrain de base-ball étant sur leur terrain, ils ont tout de suite amené les jeunes garçons à pratiquer ces sports. La patinoire était toujours pleine. Chacun amenait sa rondelle et jouait sur l'espace glacé. C'est là que les jeunes de l'époque apprenaient à déjouer et à contrôler la rondelle. De plus, les étudiants pouvaient pratiquer des sports intérieurs dans la salle blanche, qui était à l'époque adjacente au collège et que l'on retrouve encore sur le terrain

du Centre éducatif. Le badminton était le sport le plus pratiqué dans cette salle.

L'équipement pour entretenir la patinoire était rudimentaire. Il fallait aller remplir de grosses barriques de bois au ruisseau des soeurs, qui se trouvait à peu près où se trouve la rue du Centre éducatif et les ramener à la patinoire. Et comme celle-ci se trouvait exposée au grand vent, elle s'emplissait de neige à tout coup lorsque le nordet se levait.

La patinoire était faite deux fois pendant l'hiver, une fois au début de décembre et une fois à la fin de décembre ou au début de janvier. La pluie venait habituellement défaire la



Hockey sur la patinoire du collège 1943



Chalet des loisirs en 1951 incendié en 1967

Photo Raymond Prévost

patinoire avant Noël. La saison se terminait au mois de mars quand le soleil faisait fondre la glace sur le bord des bandes.

Les moments forts pour les sports dans les années 30 étaient pendant les vacances. Durant l'été la saison de base-ball battait son plein. Pendant les vacances des fêtes, on formait des équipes de hockey et on s'affrontait au grand plaisir des spectateurs.

Les premières équipes de hockey

C'est vers la fin des années 30 et le début des années 40 que la première vraie équipe de hockey de Saint-Charles a été formée. Composée de Robert et Raymond Prévost, Laval Marquis, Louis et Bernard Lacroix, Léon Carrier, Julien Laurendeau, Jean-Paul Chabot, André Routhier et Marcel Mercier de La Durantaye; cette équipe jouait surtout les fins de semaine et quelques fois un soir pendant la semaine. À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de ligues organisées. Les équipes s'organisaient des parties entre elles. Les adversaires de l'époque étaient Lévis, St-Romuald et plusieurs équipes de Québec.

On allait chercher les équipes en snow mobile, ou encore, elles arrivaient par le train le samedi soir. On disputait un match le soir même et un deuxième le dimanche après-midi. Les meilleurs hivers permettaient de jouer entre 20 et



Hockey pendant les vacances de Noël 1941-1942

24 parties. De 300 à 400 personnes s'amassaient autour de la patinoire pour encourager leur équipe. Quand il faisait trop froid, on pouvait entrer dans la grande salle pour se réchauffer.

La plus grande rivalité de l'époque était avec Lévis. Les matchs étaient âprement disputés entre ces deux équipes.



ÉQUIPE DE 1948

De gauche à droite : J.-G. Gascon, A. Larochelle, J. Laurendeau, B. Lacroix, Ray Prévost, A. Routhier, R. Beaudoin, R. Dallaire, D. Gonthier, R. Prévost, G. Royer, L. Carner, L. Marquis, J. P. Chabot, H. Blais, L.-P. Lacroix. Gracieuseté : Claude Marquis

Dans les années 50 des équipes de la région se sont développées et Saint-Anselme, Saint-Lazare, Saint-Raphaël et Saint-Damien ont formé les leurs. Pour se rendre dans les autres municipalités, il fallait se servir du snow mobile. Lors d'un voyage à Saint-Anselme, le snow mobile avait versé trois fois pendant le trajet.

Les tournois ont débuté dans les années 40 à Québec. Ceux-ci se déroulaient au vieux Colisée et étaient ouverts, à ce qu'on appelait à l'époque, aux clubs indépendants. Pour M. Raymond Prévost, ces tournois sont les meilleurs moments de sa carrière au hockey. Comme Saint-Charles n'avait pas assez de joueurs, on devait engager des joueurs de l'extérieur, souvent de Lévis, pour compléter l'équipe. Une année, ils se sont inclinés en demi-finale contre les Sénateurs de Québec propriété de Frank Burns futur propriétaire des Citadelles. Trois joueurs de cette équipe jouaient pour les As de Québec.

De 75 à 100 personnes suivaient alors l'équipe à l'extérieur. On devait déplacer tous ces gens dans une région où les routes entretenues étaient rares en hiver. Le snow mobile, le train et le bateau étaient les transports les plus utilisés en hiver. Quand les matchs avaient lieu à Québec, les équipes se faisaient transporter en snow mobile ou en train jusqu'à Lévis, et de là, prenaient la traverse jusqu'à Québec.

Jouer dehors amenait parfois quelques inconvénients; le froid et le vent étaient souvent de la partie. Alors que Saint-Charles jouait à Sainte-Anne, le gardien de but Louis Lacroix s'était gelé les pieds. Il avait dû courir en pieds de bas autour de l'hôtel pour pouvoir se les dégeler.



Glissoire de l'O.T.J. 1951
Photo : Raymond Prévost

Le début du base-ball

Le base-ball était plus structuré à l'époque; on le pratiquait déjà depuis les années 20. L'été, favorisant les déplacements, avait amené la formation d'une ligue dans la région : Saint-Charles, Saint-Vallier, Saint-Gervais, Saint-Raphaël formaient cette ligue. Le docteur Nadeau, Maurice et Henri Frenette, Normand Lacroix, les frères Prévost évoluaient sur le terrain de base-ball qui se trouvait derrière le collège.



Baseball en 1943, de gauche à droite

1^{re} rangée : A. Laroche, C. Boulanger, L.P. Lemieux, R. Cantin, H. Blais, A. Routhier
2^e rangée : M. Bisson, L.-G. Gascón, H. Frenette, Dr. A. Nadeau, C. Routhier, R. Prévost,
et M. Lemieux

Des années 60 à nos jours

L'époque « Alouettes »

À la fin des années 50 et au début des années 60, les Alouettes de Saint-Charles ont fait les délices de leurs partisans. Cette équipe était composée entre autres de Claude Marquis, des frères Jacques, Yves, Marc et Denis Breton, de leur cousin Michel, de Yvon Gosselin, de Cyrille Routhier, de Yvon Aubé et de Jacques et Yves Lacroix.

Ils ont participé à plusieurs reprises au marathon de Montmagny où ils ont fait la pluie et le beau temps. De 1960 à 1965, ils ont remporté ce tournoi à cinq reprises et perdu



LES ALOUETTES 1962

Debout, de gauche à droite : Denis Breton, Yves Breton, Marc Breton, Jacques Lecompte, Yvon Aubé, Yves Lacroix, Michel Breton, Jacques Breton, Yves Lapierre, Clément Boutin. Assis de gauche à droite : Émile Carrier (fidèle supporter), Cyrille Routhier, Claude Marquis (entraîneur), Gilles Gaillardetz (gardien de but), Rodrigue Turgeon, Yvon Gosselin, Marius Roy (soigneur et préposé à l'équipement)

une fois en finale en 1963. Le jeu défensif était déjà à la mode à cette époque. Les Alouettes ont réussi à blanchir leurs adversaires lors de deux tournois et ont aussi remporté le marathon de Saint-Damien à quelques reprises. Dans la ligue intermédiaire de Bellechasse, ils ont réussi une saison de seize victoires et de deux parties nulles, en plus de tout raffer en série.

Pour terminer leur saison, ils se rendaient à l'aréna du parc Victoria à Québec pour y disputer la série indépendante. C'était un tournoi qui regroupait les meilleures équipes de la région et servait à désigner l'équipe de l'année. Les meilleures performances de Saint-Charles ont été deux défaites en demi-finale. Il faut dire qu'à l'époque plusieurs bons joueurs participaient à ces tournois. En 1961, ils ont

réussi un exploit rarement vu. Lors d'une demi-finale, au total des points face au Québec Moteur, Saint-Charles commençait la rencontre avec un déficit de quatre buts. Dès le début de la rencontre, ils ont ramené ça à deux d'écart. En début de deuxième période, ils ont marqué un troisième but avant de voir leur opposant en marquer un. Une minute après Saint-Charles reprenait ce but en marquant. À la troisième minute du dernier tiers Saint-Charles égalisa les chances. C'est un but en supplémentaire, marqué du centre de la patinoire, qui permit au Québec Moteur de l'emporter.

Les supporters pouvaient être bien fiers de leurs Alouettes qui n'avaient rien à envier aux autres équipes. Tous les joueurs portaient un uniforme et avaient leurs bâtons de hockey (des Sherbrooke) fournis. Pour aider à payer tout

ça, on passait le chapeau pendant les matchs locaux, on allait voir des commanditaires dans la municipalité et de temps en temps, on organisait des bingos. M. Marius Roy s'occupait de tout l'équipement des Alouettes.

En 1967, l'équipe a été dissoute et les joueurs se sont joints à d'autres équipes pour poursuivre leurs carrières. Pour revoir une équipe de hockey de Saint-Charles il faudra attendre jusqu'à l'ouverture de l'aréna en 1980.

Les Éperviers

Avec l'ouverture de l'aréna, Saint-Charles ne pouvait rester sans équipe de hockey. Les Éperviers de Saint-Charles ont donc été créés. Évoluant au début dans la Ligue intermédiaire de l'Est, ils ont remporté plusieurs championnats. Une nouvelle génération de joueurs faisait partie de cette équipe. Les François Marquis, Guy Leclerc, Michel Boucher, Gilles Asselin, Denis Prévost, Réal Prévost, Robert Savoie, Jean-Paul Ruel et bien d'autres ont évolué pour les Éperviers.

Quelques jeunes joueurs de Saint-Charles, qui forment le noyau des Éperviers d'aujourd'hui, ont joué à l'époque dans cette ligue, pour l'équipe du Martin Auto entraînée par Claude Marquis. Il y avait Pierre Breton, Éric Breton et Simon Gourgues.

Quelques années plus tard, cette ligue a été dissoute et remplacée par la Ligue Défi qui ne regroupait que des équipes de Bellechasse. Là aussi, Saint-Charles a toujours été bien représenté par les Éperviers. Deux championnats des séries et quelques-uns en saison régulière et surtout de belles rivalités avec Saint-Henri et Saint-Gervais ont animé les passions des spectateurs.

Les enfants des Alouettes ont suivi les traces de leurs pères en faisant leur entrée dans la grande équipe. On peut remarquer les deux fils de Jacques Breton, Éric et Sébastien et le fils de Michel Breton, Pierre. D'autres provenant de familles établies à Saint-Charles ont aussi apporté un sang nouveau à l'équipe. Les Sylvain Leclerc, Steve et Raymond Dutil, Roger Langlois, Jocelyn et Yvan Laflamme, et Simon Gourgues sont venus prendre la relève de leurs prédécesseurs.

Voulant relever de nouveaux défis, les Éperviers firent un saut de deux ans dans la Ligue commerciale de Québec, où d'anciens joueurs de la LNH évoluent. Après deux bonnes saisons, ils quittaient. L'équipe n'a pas fait partie d'une ligue au cours des années suivantes.

LHBBF

Il faudra attendre 1998 pour que Saint-Charles soit à nouveau représenté, dans une ligue. La Ligue de hockey Beauce, Bellechasse, Frontenac, où la mise en échec est acceptée, amenait les partisans à s'amasser dans l'enceinte de l'aréna. Une moyenne d'environ 200 personnes assiste aux matchs; phénomène rarement vu à Saint-Charles.

Après un mauvais début de saison en 1998, les Éperviers ont repris le chemin que leurs pairs avaient tracé depuis plus d'un demi-siècle. On peut dire que le hockey est en bonne santé dans notre patelin et ce n'est pas demain la veille que Saint-Charles n'excellera pas dans cette discipline.

LNH

Il est faux de croire que Christian Laflamme a été le seul joueur de hockey de Saint-Charles à évoluer dans la Ligue nationale de hockey. M. Guy Labrie a joué à la défense pour les Rangers de New York, lors des saisons 1945 et 1946.



Guy Labrie, né à Saint-Charles le 11 août 1921
Ranger de New-York, L.N.H. 1944-1946

Ensuite, il a joué pour Sherbrooke dans le senior et a été joueur entraîneur pour Rivière-du-Loup. Il est né à Saint-Charles le 11 août 1921.



Christian Laflamme né à Saint-Charles le 24 novembre 1976
Black Hawks de Chicago L.N.H depuis 1998

Quant à Christian Laflamme, il a été repêché par les Black Hawks de Chicago et évolue présentement dans la LNH. Choix de deuxième ronde de Chicago en 1996, il a marqué son premier but dans le circuit Bettman le 24 novembre 1998 contre les Prédateurs de Nashville.

Le « hockey boom »

Un autre sport où Saint-Charles s'est distingué au cours des années 80 c'est le « hockey boom » ou hockey à pieds. Saint-Charles avait trois équipes dans la ligue du temps, le Caisse Pop, le Meuble Idéal et Orca. C'est trois équipes évoluaient dans une ligue où les matchs avaient toujours lieu à Saint-Charles le vendredi soir. Une grande rivalité existait

entre le Caisse Pop de Saint-Charles et les Intéros de Saint-Gervais.

Le championnat provincial a même déjà eu lieu à Saint-Charles. D'une durée d'une fin de semaine et se déroulant 24 heures sur 24, ce championnat avait attiré des équipes d'un peu partout au Québec.

Aujourd'hui encore une ligue survit à Saint-Charles, elle comporte six équipes dont une de Saint-Charles. Ce sport est toutefois en perte de popularité et est en voie de disparition.

La balle molle

Jusqu'aux années 50, ce sport se jouait à mains nues. Seul le lanceur, le receveur et le joueur de premier but avaient droit de porter un gant. Il y a toujours eu des joueurs de balle à Saint-Charles, mais il a fallu attendre les années 70 pour voir apparaître une équipe organisée. Le tout a commencé avec des joueurs comme Georges Bélanger, Maurice Lapointe, Jacques Patry, Denis Létourneau et Jean-Guy Laflamme. Cela c'est poursuivi dans les années 80 avec l'équipe des Fondations J. Leclerc qui représentait notre municipalité dans la Ligue des caisses pop de Bellechasse. On retrouvait à nouveau Jacques Patry dans ce groupe, mais cette fois-ci avec les Michel Proulx, les frères Boucher : Michel et Jean, Martin Aubé, Robert Savoie, Daniel Vermette, Yvon Bernier, Jocelyn Lapointe, Pierre Breton, Sylvain Leclerc, Steve Dutil, Dominic et Simon Gourgues.

Le Charolais champêtre

Cette grande fête foraine a débuté en 1971 sous la présidence de M. Robert Prévost. Par la suite M. Claude Marquis à prit la relève pour les onze années suivantes jusqu'à la fin du Charolais en 1984. Le Charolais champêtre a permis à Saint-Charles de se faire connaître un peu partout dans la région et à travers le Québec.

Cette fête familiale était centrée sur un BBQ de boeuf charolais. Elle était complétée par des compétitions sportives telles que : gala de lutte, partie de balle et rodéo de cochon; des activités culturelles telles que : concerts rock et country,

de l'animation pour les enfants, des expositions, une parade et des manèges qui attiraient bien des gens.

Une année, on avait préparé jusqu'à 27 quartiers de boeuf charolais avec une moyenne de 110 steaks par quartier. Cette même année avait généré des profits nets d'environ 32 000 \$.

Après la quatrième année du Charolais champêtre, une idée germa: celle de construire une aréna pour investir les profits générés. Lors des premières années, les profits étaient versés à des organismes communautaires; mais à présent que la fête rapportait beaucoup d'argent, on avait décidé d'investir ces profits dans un plus grand projet tout en continuant à en faire profiter les organismes communautaires. Un comité de construction fut formé de MM. Claude Marquis, Conrad Paré, Dominique Prévost, Lucien Boivin, Raymond Roy et Rolland Corriveau pour mener à terme ce

grand projet. Aidés de nombreux bénévoles, ils ont réussi à trouver le reste du financement pour construire une bâtisse qui fut inaugurée le 9 mars 1980. La première année, on n'y retrouvait qu'une glace naturelle. L'année suivante, un système de réfrigération était installé pour permettre d'avoir une glace artificielle. Des modifications ont été apportées d'année en année pour améliorer l'aréna. On n'a qu'à se rappeler l'ajout de deux chambres supplémentaires en 1997 et l'achat d'une surfaceuse en 1998.

Aujourd'hui, elle permet à une centaine de jeunes de jouer au hockey par le biais du hockey mineur, à d'autres de pratiquer le patinage artistique et à d'autres encore, d'utiliser les commodités du gymnase.

par Louis-Denis Létourneau

AUTRES ACTIVITÉS DE LOISIRS À SAINT-CHARLES



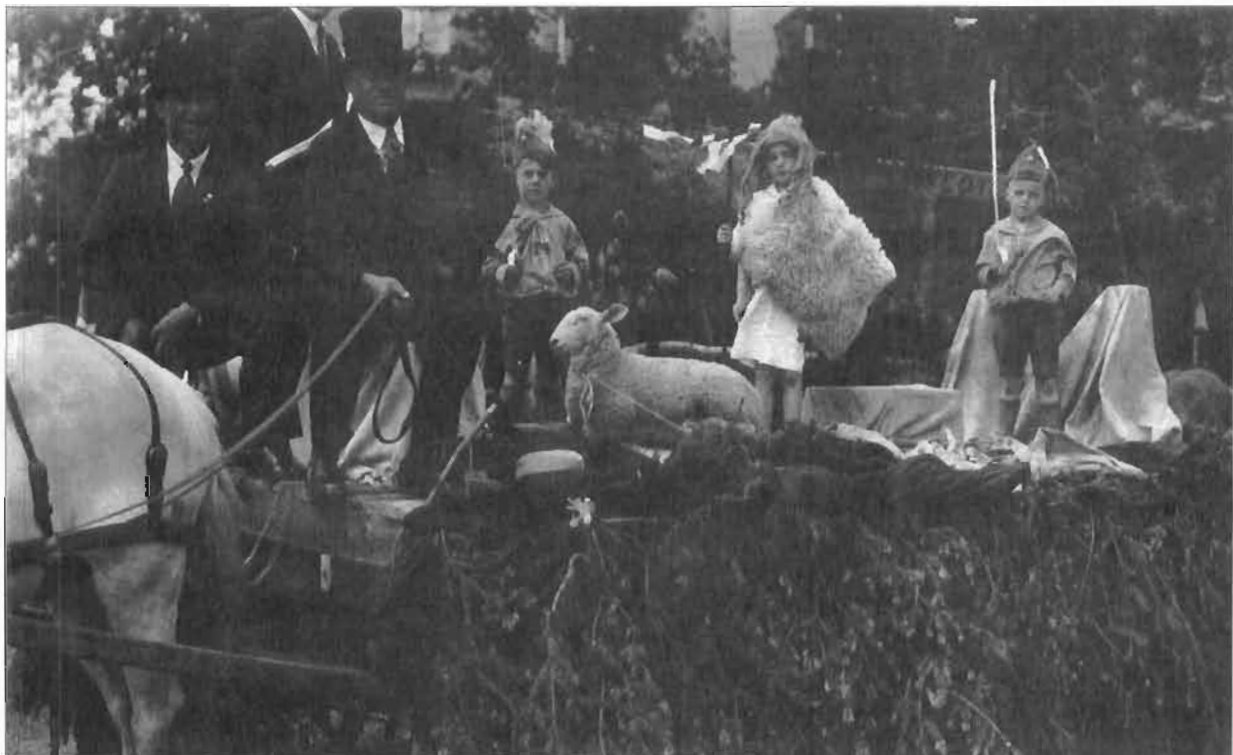
Soirée dramatique 1945

De gauche à droite Georgette Ruel, Jeannette Prévost, Jeanne Boulanger, Lucille Breton, Madeleine Fournier, Rosaria Blais
Assise Judith Bernier, Blanche Blais, Gabrielle Marcoux, Rita Blais



Nemrods d'autrefois 1931

de gauche à droite : Maxime Routhier, Ovila Prévost, Octave Dubé Gracieuseté, Mme Colette Dubé-Simoneau



Parade de la Saint-Jean, 1933

 À LA RECHERCHE DE L'OR EN 1902

En octobre 1902, mon père, Hector Prévost, quittait à l'âge de 18 ans, le foyer paternel du rang du Haut du Sud pour entreprendre la traversée du Canada à destination du Yukon et participer à cette ruée vers l'or dont on parlait depuis 1896. Je l'ai maintes fois entendu raconter les péripéties de cette mémorable aventure lors des longues soirées d'hiver, et c'était, pour nous enfants, un vrai conte de fée duquel ressortait toujours un fait nouveau à retenir.

Pour financer son voyage, mon père dut emprunter deux cents dollars d'un oncle maternel. Il prit le train à Québec pour Montréal où il transféra pour Vancouver. Ce dernier trajet durait quatre jours, au coût de soixante-quatre dollars.

Arrivé à Vancouver, il prit le paquebot pour franchir sur l'océan Pacifique les dix-huit cents milles qui l'amèneraient à Skagway (Alaska), et ce, pour la modique somme de vingt dollars. Puis, de là, il fallait franchir cent vingt milles en train à travers montagnes et lacs pour atteindre Whitehorse. Coût : vingt dollars.

La distance d'une trentaine de milles qui séparait cette ville du lac Laberge, source du fleuve Yukon, devait se franchir avec des chevaux. Rendu là, il fallait prendre un petit bateau pour se rendre à Dawson, trajet de quatre cents milles qui se parcourait en quatre jours sur un fleuve Yukon parfois dangereux.

Pour atteindre ensuite la rivière Klondike, affluent du Yukon, il fallait faire le trajet à bord d'une grande embarcation. N'ayant plus que seize dollars en poche, papa n'eut d'autre alternative que d'accepter la tâche de ramer pour combler la différence du coût du billet. Seize passagers étaient à bord, dont deux Canadiennes.

Un portage dans le bois sur une quinzaine de milles vint enfin couronner son périple et le conduisit à « Klondike Last Chance », qui ouvrait toutes grandes les portes du rêve, de l'aventure et souvent aussi, de la désillusion.

Après une telle odyssée, restait maintenant à chercher et trouver de l'or. La première démarche à entreprendre était de louer d'un propriétaire un emplacement sur le bord de la rivière choisie pour opérer. On trouvera à la fin de cet exposé la reproduction d'un contrat de location signé par mon père en 1906.

Ceci fait, il faut se mettre à l'ouvrage. L'outillage est très rudimentaire. On dégèle la terre par de la vapeur et on creuse jusqu'au roc. Des filets jaunes indiquent la présence du métal précieux. Chaque pelletée de terre est lavée, c'est-à-dire, jetée dans des dalles où circule de l'eau et amenée à une cuve au fond de laquelle l'or se dépose.

Les pépites de la grosseur d'une tête d'épingle ou d'un grain de riz sont recueillies dans de petits sacs en chamois, car l'or s'use facilement, pour être ensuite échangées à la banque contre de la monnaie ou des billets. Le contenu d'un petit sac de la grosseur d'un bol à thé est évalué à dix-huit cents dollars. Deux boîtes de la grandeur d'une livre de beurre valaient cinq mille dollars. Le mineur gardait soixante pour-cent de la valeur de l'or échangé, la balance allait au propriétaire du terrain.

Outre des pépites d'or, il arrivait parfois qu'en creusant l'on trouve des ossements d'animaux préhistoriques mesurant de trois à quinze pieds de longueur. Les plus beaux spécimens étaient confiés à des musées.

La vie dans les camps de mineurs était à tout le moins difficile. L'approvisionnement requérait beaucoup d'efforts car il fallait couvrir de grandes distances à pied pour aller à la ville la plus proche effectuer les achats. Le retour se faisait cependant au moyen de chiens ou de chevaux, car on faisait provision pour quatre mois.

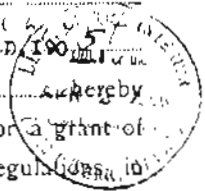
Chaque mineur était cuisinier à tour de rôle. Un petit poêle de tôle servait à l'intérieur alors qu'on utilisait un four installé à côté du camp pour cuire le pain. La farine se vendait un dollar la livre et les patates à un coût encore plus exorbitant. Mon père racontait qu'un Jour de l'An, il s'était payé le luxe de s'en procurer deux de format moyen pour un dollar : « Je les ai mangées comme dessert sous les

96335

FORM EL.—Application for Grant for Placer Mining and Affidavit of Applicant.

I (or we) Lector Provost

of HUNKER
E. M. C. #10726 issued 19 day of Oct. A. D. 1905
day of March, 1906



apply, under the Yukon Placer Mining Regulations for a grant of
A Commission for taking affidavits
Form No. 67. Placer mining as defined in the said Regulations,
the Yukon Territory (Here describe locality.)

7450
8131
[Signature]

the Dawson District and being creek placer mining claim
No. Eighty seven (87) above the mouth of All Gold Creek
on FLAT CREEK, the South Branch of the Klondike River,

and I (or we) solemnly swear :-

1. That I (or we) am (or are) unaware that the land is other than vacant Dominion Lands.
2. That I (or we) did on the 15th day of March, 1906, at the hour of 2:15 P mark out on the ground, in accordance in every particular with the provisions of the mining regulations for the Yukon Territory, the claim for which I (or we) make this application, and in so doing I (or we) did not encroach on any other claim or mining location previously laid out by any other person.
3. That the length of the said claim, as nearly as I (or we) could measure is 500 feet, and that the description of this date hereto attached, signed by me (or us) sets forth in detail, to the best of my (or our) knowledge and ability, its position.
4. That I (or we) staked the claim by planting two legal posts numbered 1 and 2 respectively and that No. 1 is downstream and nearest discovery.
5. That I (or we) make this application in good faith, to acquire the claim for the sole purpose of mining to be prosecuted by myself (or us) or by myself and associates, or by my (or our) assigns.
6. That I have not previously used my mining rights on the herein above named creek.

SWORN before me at HUNKER
Y.T., this 19th
day of March, 1906

Lector Provost

[Signature]

A Commissioner for taking affidavits
Form No. 67. for taking affidavits in and for
the Yukon Territory

96335



regards pleins d'envie de mes compagnons. »

La nourriture intéressait aussi les ours, et papa racontait qu'une nuit, un d'entre eux avait défoncé le mur du garde-manger du camp à coup de pattes et s'était payé une bonne bouffe. Pour remédier au problème, les mineurs avaient recouvert de tôle un poteau au haut duquel ils hissaient leurs provisions.

Le confort était inexistant. Le camp n'avait pas de plancher. On couchait sur la terre battue, recouverte de branchages de sapin sur lesquelles était posée une paille.

La religion n'était pas négligée. Une petite chapelle située à deux milles environ permettait à un père Oblat de Dawson, de venir administrer les sacrements et célébrer la messe à tous les quinze jours, sauf en hiver.

Durant cette saison, il fallait se rendre à l'église de Dawson située à trente-cinq milles du camp. Comme mon père était croyant et fervent chrétien, il ne pouvait manquer la messe de minuit et il parcourut la distance à pied à chacun des Noël qu'il passa au Klondike.

Bon marcheur, sac au dos, chaussé de mocassins, il se faisait un devoir d'accomplir ce qu'on pourrait appeler son « pèlerinage à la Crèche de l'Enfant Jésus ». Après avoir fait ses dévotions et assisté à la Messe de minuit, il revenait au camp le lendemain en traîneau à chien.

Ce qui explique son éloignement de Dawson est que, l'hiver, il lui fallait travailler comme bûcheron dans les forêts de la région. Il s'est même rendu bûcher jusqu'à soixante-cinq milles dans le bois. La mine ne fonctionnait qu'au ralenti durant la rude saison. Des froids de cinquante-cinq à soixante degrés Fahrenheit sous zéro défendaient toute sortie car il y avait danger de se geler les poumons.

L'hiver est très long dans cette région et durant quelques semaines il fait continuellement nuit. Puis, peu à peu, le soleil se montre de onze heures à quatorze heures. De mai à octobre on ne saurait trouver des ciels plus cléments. De juin à août, il ne fait jamais nuit. Le soir, le soleil descend vers l'horizon, mais il ne disparaît pas; c'est le phénomène du soleil de minuit observé près du cercle polaire.

Par les temps froids les plus rigoureux, des meutes de loups hurlent de faim. Ils se tiennent en bandes de quinze environ et guettent à l'orée des bois le caribou ou l'original égaré. Impossible de sortir à la tombée du jour. Enragés, ils peuvent s'attaquer à l'homme. Ils ont dévoré une famille complète déjà. Souvent ils tuent le plus vieux de la meute pour se nourrir. Voyant les ravages que causent ces bêtes voraces, le gouvernement donnait une prime de chasse de sept dollars par bête abattue.

Ce récit est bien incomplet et il y aurait encore beaucoup à dire sur la course à l'or du Klondike. Des gens de toutes nationalités s'y rendirent. L'ordre et la sécurité étaient maintenus par la Gendarmerie Royale du Canada. Mon père racontait que deux Beaucerons avaient été tués; motif : le vol de l'or. Après enquête, on fit venir les épouses des victimes pour l'identification des bas et sous-vêtements tricotés à la main, et encore à l'état neuf, découverts dans les bagages des présumés meurtriers. Il semble bien que le témoignage, de ces dames fut probant car les suspects furent jugés, trouvés coupables et pendus.

Ce qu'il faut retenir de cette grande aventure c'est l'intrépidité, le courage, la vaillance et l'esprit de sacrifice qui ne manquaient pas à ce jeune gaillard de six pieds, pesant deux cent quarante livres. Il ne craignait ni la misère ni l'effort et le travail ne le rebutait pas. Il acquit aussi une endurance peu commune, comme le prouve cet incident où, s'étant ébouillanté les deux jambes jusqu'au genoux, il passa un hiver les deux pieds sur une bûche, sans aucun secours médical.

Mon père revint à Saint-Charles en 1910, fit l'acquisition d'une ferme, se maria, et éleva une famille de huit enfants. Il décéda à l'âge de soixante-dix ans.

La maturité que lui avaient tôt procurée ses huit années passées au Klondike le caractérisa toute sa vie. De lui, nous gardons le souvenir d'un homme bon, calme, au jugement sûr et qui ne se laissait pas démonter par un rien. Il en avait tellement vu d'autres.

*par Mme Germaine Prévost Doré,
I.L. p.s.*

**SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE
A DE QUOI ÊTRE FIER !**

Mes recherches en généalogie m'ont fait découvrir un article de René Lagacé, extrait du journal « Concorde » daté de 1956 qui nous décrit la vie de Cyrille Duquet, inventeur, fils de Joseph Duquet, fermier de Saint-Charles-de-Bellechasse, marié à Madeleine Therrien le 15 janvier 1828 à Saint-Charles. Cyrille était le dernier de 9 enfants et est né à Québec le 31 mars 1841. Il épousa Adélaïde St-Laurent le 22 février 1865. Cyrille décéda le 1^{er} décembre 1922.

**Cyrille Duquet, inventeur de renom
(par René Lagacé)**

« Cyrille Duquet, cet inventeur canadien-français de grande renommée, dont les œuvres ont fait rejaillir beaucoup d'honneur sur ses concitoyens de la cité de Champlain, est venu, durant sa jeunesse, à un cheveu près de devenir un artiste peintre.

Et n'eût été de la perspicacité et des suggestions pratiques d'un grand peintre de l'époque, ses grandes aptitudes scientifiques auraient périclité et la gent scientifique n'aurait jamais connu les grands développements qu'il a su apporter dans divers domaines.

Le jeune Duquet avait à peine atteint sa treizième année qu'il voulait devenir peintre. Il venait d'abandonner ses études à la petite école de Saint-Jean-Baptiste. Sa mère le mena chez Théophile Hamel, alors un peintre de grande renommée à Québec. Elle voulait obtenir l'opinion de monsieur Hamel sur la possibilité de faire suivre des cours artistiques au jeune Duquet. C'était à une époque dure et la famille Duquet n'était pas très riche. Il ne fallait point gaspiller.

Monsieur Hamel discuta assez longuement avec le jeune Duquet et sa mère et en vint à la conclusion que le jeune garçon avait de grands talents, mais ses talents n'étaient pas uniquement portés vers la peinture. Monsieur Hamel suggéra à madame Duquet d'orienter son fils vers l'horlogerie

ou un autre métier semblable. Le garçon avait un talent pour la peinture, mais il ne fallait point l'encourager à s'engager dans cette carrière qui, d'ailleurs, n'était point rémunératrice. Ce jour marqua donc le point tournant dans la vie de ce grand inventeur. Le destin jouait en faveur de la science.

À treize ans, Cyrille Duquet devint aide bijoutier. Il passait sur la rue Saint-Jean quand il vit dans la vitrine de la bijouterie Gendron une petite enseigne sur laquelle monsieur Gendron avait écrit une demande pour un apprenti. Le garçon fit application et on lui offrit le salaire fabuleux d'un dollar par mois, nourri et logé. Il accepta.

Mais voilà que, quatre ans plus tard, il apprend que d'autres apprentis reçoivent sept dollars par mois. Enragé, il laisse son emploi et s'en va chez lui au milieu de l'après-midi. Sa mère lui demande s'il est malade. Après explications, elle lui enjoint de retourner à son emploi et de compléter son apprentissage. Elle lui sert une semonce qui pourrait fort bien s'appliquer aujourd'hui à beaucoup de jeunes gens. Premièrement, Cyrille avait pris engagement sans consulter ses parents; plus important encore, il avait signé un contrat avec monsieur Gendron; il lui fallait donc respecter sa signature au prix de tous les sacrifices possibles. Et Cyrille retourna à son travail "comme un homme", ainsi qu'avait dit sa mère.

Un jour, Cyrille apprend que son patron veut déménager sa boutique de l'autre côté de la rue Saint-Jean, là où est situé aujourd'hui le magasin de tabac Langlois. Un certain monsieur Bilodeau était propriétaire de la boutique où Cyrille travaillait. Le jeune homme, qui avait complété son apprentissage, se rendit voir monsieur Bilodeau, lui expliquant qu'il voulait louer la boutique et "partir à son compte".

Monsieur Bilodeau le considérait un peu jeune et, surtout, pas assez solvable. "J'ai quarante dollars et mes dix doigts", de répondre avec enthousiasme le jeune homme. Le propriétaire en resta bouche bée et décida de lui louer la boutique. Le propriétaire d'un hôtel de Lévis s'intéressa au jeune bijoutier et voulait lui aider dans ses débuts. Il lui donna rendez-vous pour onze heures du matin un certain jour, mais Cyrille arriva avec dix minutes de retard. "J'étais à servir un client, expliqua-t-il, et dans le commerce cela est plus important que n'importe quoi". Son protecteur ne voyait pas les choses sous le même angle. Comment, en

effet, avoir confiance en ce jeune homme qui n'arrive pas pour l'heure fixée. Cyrille lui promit de revenir le lendemain, encore à onze heures cette fois. Il fut fidèle à son rendez-vous et il put retourner à sa boutique avec l'équivalent du fond de son chapeau en pièces d'horlogerie.

Plus tard, les choses allèrent assez bien et le jeune bijoutier décida d'ouvrir une petite manufacture dans le deuxième local de la bâtisse qu'il occupait. Il se mit à l'ouvrage et, un jour, il fabriqua un jonc double en or qui s'ouvrait sans se défaire. Il alla à Montréal pour essayer de le vendre. On lui fit réponse dans la métropole que les choses fabriquées à Québec n'avaient pas une grande valeur. Monsieur Duquet était furieux quand il revint à sa boutique. Il apprit que ses douze employés avaient décidé de faire une grève. C'était le comble. Il les congédia tous, excepté un. La petite manufacture venait de s'éteindre.

Mais il continua à travailler à de nouvelles inventions. Monsieur Duquet étudiait beaucoup durant ses heures de loisirs. À l'aide de bouquins, il apprit l'astronomie, la physique et autres sciences. Alors qu'il était employé chez monsieur Gendron, ses heures de travail étaient de cinq heures du matin à minuit durant l'été, et de six heures du matin à minuit durant l'hiver.

Malgré cela, il gardait ses heures libres pour l'étude. Avec son maigre salaire, il achetait certains livres dans lesquels il puisait de nouvelles connaissances. Un "self-made-man", nous diraient les Anglais. En plus d'être un homme très intelligent, Cyrille Duquet était aussi très fort. On raconte de lui qu'il se servait de sa force pour épater les touristes qui venaient à son magasin. En démolissant la bâtisse où il avait travaillé durant les premières années, l'on trouva des boulets de canon de la guerre de 1759, alors que le général Wolfe s'empara de la Nouvelle-France. La bâtisse fut démolie en 1890. Dans son nouveau magasin de la Côte de la Fabrique, monsieur Duquet conservait ces boulets, et lorsque des touristes s'amenaient, il les exhibait dans sa main tendue. Ceux qui essayaient de les examiner en étaient quittes pour une surprise. Les boulets étaient si lourds que personne, sauf monsieur Duquet, ne pouvait les tenir d'une seule main. Des voleurs vinrent un jour pour dévaliser le magasin. Loin d'être effrayé, monsieur Duquet fit un bond par-dessus le comptoir et fonça sur les voleurs qui prirent leurs jambes à leur cou.

Monsieur Duquet était aussi un musicien accompli. Il jouait surtout de la flûte. Il était peintre. Ses talents pour la peinture furent hérités par l'un de ses garçons, Georges-Henri Duquet. Et l'inventeur de Québec aimait faire la collection de belles peintures et de pièces de monnaie. Il était d'ailleurs expert dans l'identification de vieilles pièces d'or. Ses conseils étaient recherchés par des gens de Montréal de 1883 à 1890 et de 1900 à 1908 sous les premiers magistrats Simon N. Parent, Sir Georges Garneau et Sir François Langelier.

Durant son deuxième terme à l'échevinage, il obtint l'élargissement de la rue Saint-Jean qui était encore si étroite que deux voitures ne pouvaient s'y rencontrer.

Il fut aussi un des directeurs de la Société symphonique de Québec et de la Chambre de commerce. Et il fut président du Bureau provincial des arts et métiers.

En 1890, monsieur Duquet vendit sa maison au numéro 153 de la Grande Allée et devint la première personne à Québec à réussir une transaction immobilière avec profit. La maison, sur le toit de laquelle il avait installé un télescope pour pratiquer l'astronomie, est aujourd'hui propriété de l'honorable juge en chef Antonin Galipeault, de la Cour d'appel.

Il façonna, en or, les croix pectorales et les anneaux de plusieurs évêques de son temps, fabriqua en or la baguette de chef d'orchestre qui fut présentée à Calixa Lavallée et la masse en or de la Législature provinciale. Il construisit la plupart des grandes horloges des clochers d'églises de Québec et, notamment, celle qui se trouve dans la tour du parlement provincial.

On cite également de cet homme extraordinaire qu'il fut le premier Québécois à employer le gaz naturel pour la lumière; en 1865 il inventa un petit engin à vapeur qui sifflait et servait à faire fonctionner un petit tour (cet engin de 16 pouces de longueur se trouve aujourd'hui au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière); en 1886, il découvrit une perle dans la rivière du sud, la rivière Saint-François, laquelle il monta en épingle d'or et envoya à l'exposition de Paris; en 1887, il découvrit un procédé électromagnétique pour séparer le sable de l'oxyde de fer, lequel procédé fut très utile à l'industrie minière; en 1868, il fabriqua une hor-

loge de deux pieds de diamètre qui fit fureur à l'exposition de Montréal (il s'agissait d'une vitre sur laquelle il y avait deux aiguilles; le mécanisme était caché dans ces deux aiguilles), en 1870, il inventa le chronomètre (connu sous le nom de timeclock) qui sert aux gardiens de nuit (il vendit son invention à la New Haven Clock Company); en 1872, il fut le premier à employer l'électricité pour les horloges de clochers; à la même période, il installa des téléphones pour communiquer entre son magasin et sa demeure de la Grande Allée; il fut le premier à construire une dynamo électrique; il acheta le premier phonographe de la ville en 1878 et installa la première ampoule électrique dans sa vitrine de magasin (les gens se tenaient devant la vitrine des heures et des heures pour voir cet acte de sorcellerie, car la lumière s'allumait et s'éteignait seule).

Sa plus grande invention fut celle du téléphone, dit français, permettant aux usagers de tenir dans la même main l'embout du porte-voix et l'acoustique. Il vendait de ces appareils quand monsieur Alexander Graham Bell apprit la chose. Il offrit à monsieur Duquet la chance de le fabriquer et de le vendre à travers le pays. Il fallait pour cela que l'inventeur puisse investir au moins \$20,000 de capital. Monsieur Duquet ne put emprunter que \$3,000 ici et à Montréal et, finalement, décida de vendre ses droits à monsieur Bell. On ne sut jamais rien du prix de vente, mais l'on croit qu'il fut de \$3,000 seulement.

Cet appareil était merveilleux, car il permettait de faire des appels interurbains de Montréal à Québec. L'appareil de monsieur Bell ne permettait des appels qu'à huit milles de distance. Cette invention de 1877 aurait pu apporter une fortune à monsieur Duquet, mais les gens de Montréal, de qui il voulait emprunter des fonds, se permirent encore de rire tout simplement de lui et de son invention. Né le 31 mars 1841 à Québec même, le dernier de neuf enfants d'un ancien fermier de Saint-Charles-de-Bellechasse, monsieur Duquet devait mourir le 1er décembre 1922 à l'âge de 81 ans, après une carrière bien remplie. Il avait épousé, le 22 février 1865, mademoiselle Adélaïde Saint-Laurent qui lui donna seize enfants, dont douze filles. Les seuls survivants de cette belle famille canadienne française sont ses deux fils, Georges-Henri et Arthur, et ses filles madame Antoinette Robillard, de Québec, et la révérende soeur Magdalena, des soeurs Blanches d'Afrique qui, à l'âge de 79 ans, compte sa vie entière dévouée aux missions d'Afrique.

Monsieur Arthur Duquet a aussi pratiqué le métier de bijoutier pendant un certain nombre d'années. Il a aussi été échevin de la cité comme son père. Son épouse a compilé un bouquin sur la famille Duquet au Canada. Dans cette généalogie, elle a établi qu'un seul Duquet est venu coloniser la Nouvelle-France en 1634. Ce pionnier s'établit près de Québec dans la Seigneurie de Lévis. Maintenant, il y a dix générations ou plus de Duquet ou Duquette.

Récemment, monsieur Arthur Duquet a dévoilé une plaque à la mémoire de son père, plaque qui fut apposée par le chapitre Charles-Fleetford-Sise de l'Association des pionniers du téléphone d'Amérique et par la Société historique de Québec pour commémorer le travail de ce grand pionnier québécois. » Fin de cet article du journal.

Cyrille avait fait construire en 1882, une résidence dessinée par Joseph Ferdinand Peachy, au 565 Grande Allée Est, N° de cadastre 4437-46 et 47 (quartier Montcalm). Cette résidence fut démolie avant 1970 et sur son site fut construit l'hôtel Loews Le Concorde. Avec sa disparition la Grande Allée a perdu un témoin de l'architecture éclectique où se mariait l'esprit italien (tour carrée) et français (mansarde). Le Livre *Découvrir la Grande Allée*, par Danielle Blanchet, nous donne la chaîne de titres de cette résidence :

1882- Cyrille Duquet	B.E.Q.	, vol. B141	N° 66341
1890- John Breakey		, vol. B162	N° 82190
1913- Succ. John Breakey		, vol. B265	N° 145243
1921- Antonin Galipeault		, vol. B324	N° 178682
1964- Marcel Adams		,	N° 542017
1981- Les dévelop.	Iberville	liée	N° 1006383

La photo illustre bien le style de la Renaissance italienne qui préconise un retour à l'architecture des palais et des villas de XVI^e et XVII^e siècles.



Maison Cyrille Duquet en bordure de la place Montcalm, remplacée par l'hôtel Loews Le Concorde 565, Grande Allée est)

La soeur de Cyrille est aussi digne de mention

Marie Flore Duquet, soeur Marie de Bon Secours

Née à Saint-Charles-de-Bellechasse le 11 février 1833, fille de Joseph Duquet et Madeleine Therrien de Saint-Charles, est entrée au Bon-Pasteur en 1858, a fait profession en 1860. Supérieure du couvent de Sainte-Foy pendant 24 ans.

Voici quelques extraits du livre de l'abbé H.A. Scott « Grands Anniversaires » 1919.

Noces d'or de la révérende soeur Marie de Bon Secours célébrées dans l'église de Sainte-Foy le 24 mai, 1910.

Ext. 1- l'abbé Henri Arthur Scott, S.T.D., curé de Sainte-Foy.

« Si vous n'avez pas, mes Frères, le plaisir d'entendre, en cette solennelle circonstance, une voix nouvelle et plus éloquent que la mienne, c'est que j'ai dû me rendre aux désirs souvent exprimés de la vénérable Jubilaire. Depuis dix-sept ans que j'ai le bonheur de la connaître, elle m'a bien un peu gâté, et en prenant la parole, en ce beau jour du cinquantième de sa consécration religieuse, je remplis un devoir de piété filiale. Ce sera mon excuse.

Plutôt que de sa longue carrière, et de sa verte vieillesse, nous louerons donc la vénérable Mère Marie de Bon-Secours d'avoir eu le courage de correspondre à l'appel divin, de n'avoir pas reculé devant les sacrifices qu'il impose, d'avoir embrassé cette vie de renoncement et d'abnégation qui a été pour elle-même et pour tant d'autres âmes, la source de grâces si précieuses et de si nombreux mérites ».

Ext.2

Merci encore à M. l'abbé Gosselin. Si ses hautes fonctions de recteur de l'Université Laval l'empêchent dorénavant de nous venir en aide chaque dimanche, comme il l'a fait pendant de longues années,¹ il n'en est pas moins resté notre ami dévoué, et nous lui gardons pas moins de reconnaissante affection. Il a accepté avec plaisir de chanter la messe de ce mémorable anniversaire à la fois pour répondre à nos vœux, et pour honorer une digne fille de sa paroisse natale.²

Ext.3

Ainsi ma révérende Mère, j'en suis sûr, vous reportez en ce moment votre esprit vers les jours lointains d'autrefois, vers les lieux chéris où vous êtes née, vers les êtres aimés dont la présence et l'affection ont embelli vos premiers ans. Un tableau passe devant ses yeux. C'est une riante paroisse de campagne, comme celle-ci, mais là-bas, au delà du grand fleuve, un village paisible avec ses vastes et clairs horizons, son humble clocher et tout en face, le champ sacré où dorment les anciens. C'est Saint-Charles-de-Bellechasse, avec sa rivière limpide (La rivière Boyer) s'étendant au milieu des prés verts, où, enfants, vous preniez vos ébats, avec l'orée des ses bois, où, en compagnie des petits frères et des petites soeurs, vous alliez cueillir les menus fruits.

Note de la fin :

La Rév. Mère de Bon-Secours est morte, à Sainte-Foy, le 28 février 1914, âgée de 81 ans et quelques jours. Les paroissiens, qui avaient célébré avec éclat son jubilé d'or, ont tenu à lui faire de pompeuses funérailles en reconnaissance des vingt-quatre années qu'elle a consacrées, en qualité de supérieure du couvent, au bien des enfants de la paroisse.



Souvenir du Jubilé d'or de soeur Marie de Bon Secours, supérieure au couvent de Sainte-Foy le 24 mai 1910.
 Décédée le 24 mai 1910 à l'âge de 81 ans, le 28 février 1914. À gauche de soeur Flore, son frère Cyrille

N.B. Dans le bulletin Carrefour Ville de Sainte-Foy (numéro 4, avril 1988) nous pouvons lire ce qui suit : « Annulation de la partie nord-sud de la rue de la VERDURE, remplacé par la rue FLORE-DUQUET, en l'honneur de Flore Duquet (1833-1914), religieuse de la communauté des soeurs du Bon-Pasteur et première supérieure de la Maison du Couvent du Bon-Pasteur à Sainte-Foy. »

- 1 M. l'abbé Amédée Gosselin, aujourd'hui Mgr. Gosselin P.A.M. S.R.C.
- 2 Il est né à Saint-Charles-de-Bellechasse, comme la R. M. Marie de Bon-Secours.

par Léopold Duquet

HISTOIRE D'UN LAC

En 1940-1941, j'ai fait la découverte d'un immense étang d'environ un mille de longueur par trois quarts de mille de largeur. C'était le lac de l'Église où poussait une flore exceptionnelle et où vivait une faune fantastique que l'on ne pourra jamais revoir à l'état sauvage; il y avait là une beauté féerique digne des grands reportages télévisés.



Paul Carrier et sa pêche Photo · Circa 1942
Courtoisie · Paul Carrier



Bernaches domestiquées Circa 1942
Courtoisie · Paul Carrier



De gauche à droite : Paul Carrier, Philippe Lacroix, debout Réal Gosselin,
Roch Martineau Photo · Circa 1942 Courtoisie Paul carrier

Il y avait des animaux de toutes sortes, certains disparus aujourd'hui. Des chevreuils qui gambadaient et que l'on pouvait approcher facilement, même les nourrir; des oiseaux majestueux aux cris mélodieux et, une flore inexplorée aux mille et une senteurs et aux coloris diversifiés. C'était une contemplation d'images inépuisables.

Quand j'ai décidé de m'installer dans cet oasis, le lac ne comptait que deux chalets : celui de Wilfrid Montreuil à l'ouest et celui de Philippe Lacroix et Émile Bilodeau sur la presqu'île. J'entrais parmi ceux qui sont tombés en amour avec le lac et sa nature.



Chalet de Philippe Lacroix et Émile Bilodeau, 1952
Courtoisie Paul Carrier

J'ai acheté le premier terrain du développement de Marcel Dion et j'y ai bâti un petit camp en bois de huit pieds par dix



Premier chalet de Paul Carrier 1953

Courtoisie : Paul Carrier

pieds; ce fut le commencement d'un long séjour qui dure encore aujourd'hui. Au début, il n'y avait pas de chemin et le seul moyen pour s'y rendre était le tracé du chemin de voitures de Joseph Lacasse; on continuait ensuite à travers les branches et le sol cahoteux pour arriver sur la rive du lac; c'est alors qu'on empruntait une chaloupe pour se rendre jusqu'à mon terrain.

Pour signaler notre arrivée, on s'était fabriqué un signal avec un fil de broche relié au téléphone à manivelle du chalet de Philippe Lacroix; la sonnerie voulait dire que l'on était prêt à recevoir l'unique chaloupe, qu'il fallait partager.

Un chemin carrossable est enfin apparu vers la fin des années 1950. Des bénévoles ont tracé un chemin qui débutait chez Antonio Chabot (Dépanneur Roy) et sillonnait la terre de Marcel Dion en empruntant un bout de chemin de voitures à traction animale. Tous les bénévoles ont rempli les bas fonds d'arbres abattus et de dormants de chemin de fer achetés à Charny. Ce sont ces bénévoles qui ont été les pionniers du chemin, qui en se cotisant régulièrement, payaient la terre et tous les frais de remplissage. Il faut nommer Rock Martineau, Julien Laurendeau avec son « bull », Sylva Prévost, Yvan Lemieux, Joseph Bernard, Louis-Georges Prévost, Philippe Lacroix, Émile Bilodeau, Maurice Labonté, Paul Carrier, Réal Gosselin qui faisait du transport et plusieurs autres.

En 1959, le nombre de propriétaires avait augmenté suffisamment pour qu'on formât une association « le Club nautique Borromée » dirigée au début par Eugène Frenette, Cyrille Routhier, Joseph Bernard, Roch Martineau, Philippe Lacroix et Paul Carrier.

Le Club nautique Borromée a alors acheté le chemin de Marcel Dion afin d'y faire monter l'électricité; il fallait garantir un montant de 35 \$ par année durant cinq ans et avoir cinq responsables répondant pour cette entente avec Québec Power. On fit par la suite l'acquisition d'une ligne téléphonique.

Par l'intermédiaire du ministre Loubier, le Club nautique Borromée a obtenu la permission d'utiliser le barrage pour abaisser le niveau de l'eau, enlever les grosses roches pour rendre le lac navigable, faire des quais d'approche et surtout pour garder un niveau d'eau stable. Pour payer les travaux, des fonds ont été amassés par des fêtes organisées par le club et la balance était déboursée par chaque propriétaire.

Plusieurs petites îles ont été formées à l'ouest du lac, dans la partie appartenant à Eugène Frenette; l'île du centre (chalet de Jean Fradette) a aussi été modifiée. Plusieurs résidents de Saint-Charles ont établi leur lieu de villégiature sur les bords du lac, et de nombreux souvenirs agrémentent notre mémoire. Pour ma part, le lac fait partie de mon patrimoine.

par Paul Carrier

M. LE CURÉ GEORGES CÔTÉ ET LE CINÉMA

Extrait d'un article de M. Yves Turgeon, paru dans la publication de la Société historique de Bellechasse *Au Fil des Ans*, vol. 8, No. 1, Hiver 1996.

« [...] Cette "ferveur" cinématographique populaire a également été pressentie par l'un de nos natifs de Saint-Gervais, l'abbé Georges Côté (1883-1963). Ordonné au Grand Séminaire de Québec en 1907, il devint vicaire dans la paroisse urbaine de St-Roch, puis dans celle de St-Louis de Courville où il fait sa marque en ouvrant le premier cinéma paroissial de la province en 1921. Nommé curé de Saint-Charles en 1927, il occupe ses loisirs à la photographie et au théâtre. Quelques années plus tard, il transforme l'auditorium du collège en salle de projection. Pour 50 sous, ses paroissiens peuvent voir une fois la semaine des comédies françaises, Abote et Costello, Laurell et Hardie, Woody Woodpecker. Si la soirée plaît, elle est reprise le lendemain. C'est dans les années 1930-1940 qu'il débute le tournage de ses films. Ses sujets de prédilection sont les scènes agricoles et religieuses. Il transporte sa ciné chez quelques familles d'agriculteurs, tantôt dans une érablière à une partie de sucre, tantôt dans un champ de patates, un champ de fraises, tantôt encore il fixe son appareil le long des rues du village pour y filmer une des processions annuelles de la Fête-Dieu ou celle du bicentenaire de l'église en 1952. Une soirée de cinéma par année est alors consacrée aux gens de Saint-Charles qui n'y voient que ses oeuvres tournées chez eux, pour eux.

Les soirées cinématographiques au collège cessent en 1945, au moment où Eugène Frenette ouvre les portes du cinéma Alouette et prend la relève, avec la bénédiction du curé Côté, du divertissement de la population de Saint-Charles et des environs jusque dans les années soixante-dix. L'abbé Côté semble alors avoir terminé son oeuvre cinématographique. Au moment de sa retraite, ses films sont retournés aux familles chez lesquelles il avait tourné ses images. Il apparaît malheureusement impossible aujourd'hui d'en repérer leur trace ».

« MA » TEMPÊTE DU SIÈCLE

Quarante-huit heures pour franchir
moins de 10 milles...

Reproduction d'un article du journaliste Gérard LeBlanc, paru dans le journal *Le Devoir* du lundi 7 avril 1975.

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE – Les archives des journaux démontrent qu'au moins deux ou trois tempêtes du siècle s'abattent chaque hiver sur le Québec. Peu m'importe, j'ai traversé au cours du week-end la tempête de ma vie, celle qui demeurera la tempête du siècle dans mes archives personnelles. Moins de cinq milles séparent le petit village de Saint-Charles-de-Bellechasse de l'autoroute qu'on rejoint à environ 20 milles du pont de Québec. Sans doute un record de lenteur vient d'être établi puisqu'il m'a fallu 48 heures pour faire ce trajet aller et retour. Tout a commencé jeudi matin. Vers 10 heures je quitte mon domicile de Saint-Charles en direction de Lévis où les producteurs de patates rencontrent le ministre de l'agriculture afin de réclamer des marchés pour leurs caves encore pleines de la dernière récolte.

La poudrerie balaie déjà la route mais ce n'est pas encore le blizzard qu'on subira plus tard dans la journée. Ma petite Datsun supporte cependant très mal l'humidité et n'apprécie guère les bouffées de neige que les rafales injectent sous le capot. À environ trois cent mètres du point de jonction avec la transcanadienne, la petite nipponne décide qu'elle en a assez de ces hivers québécois. Il faut l'abandonner au beau milieu du chemin. Elle y restera jusqu'à lundi matin.

Deux restaurants aux noms appropriés se font face à la sortie de Saint-Charles : l'Étape et le Relais. Je choisis le second, reconnu pour sa soupe au pois hors pair, qui a l'avantage d'offrir un service de remorquage à la station adjacente au restaurant.

J'y retrouve quelques autres victimes de notre tempête tardive. Le patron refuse de laisser sortir la remorque de peur d'avoir à faire appel aux concurrents pour le dégager des

bancs de neige. Il connaît bien la ceinture de neige Beaumont-Saint-Michel-Saint-Charles et sait que les tempêtes ne pardonnent pas dans ce coin du pays.

Vers 15 heures, le propriétaire accepte enfin de laisser sortir la remorque mais il est trop tard. Seul l'antenne de radio est encore visible, le reste de la Datsun étant déjà englouti dans ce champ de neige où passait la route comme l'indiquent les poteaux de téléphone.

Les réfugiés ne cessent d'arriver et nous serons 25 pour passer la nuit sur les banquettes du Relais. Ces étrangers s'approvisionnent tranquillement et tout le monde se connaît en moins de deux heures. Le chef, un gars du coin, n'aime pas les Écoles d'hôtellerie. Selon lui, on y tue la fantaisie et l'imagination qu'on remplace par des règles.

Autodidacte, il aime mêler les ingrédients à sa guise sans avoir à respecter les grandes lois de l'art culinaire. S'il faut juger l'arbre à ses fruits, sa théorie n'est pas sans fondement. Son « spaghetti romain », sa bagatelle aux fraises, son bouillon de poulet et son émincé au piment aident à oublier la conférence de presse sur les patates et la Datsun dans le banc de neige.

Il y a aussi les jeux d'échec, de Yum et de cartes retrouvés dans le sac de voyage des membres de notre groupe soudé par la dynamique des vents et des neiges. Malgré une dizaine de parties, je ne sais pas encore comment sortir mes cavaliers sans barrer la route à mes fous. Pour me consoler, je commence la lecture de *L'Arrangement de Kasan*. C'est captivant mais moins que les 25 nouvelles connaissances offertes gracieusement par notre tempête printanière.

D'autant plus que j'y découvre un sous-groupe des « étrangers » de Saint-Charles, ces citoyens venus refaire leur plein d'oxygène et de calme dans les plaines de Bellechasse. Deux infirmières et une étudiante en communication avec leurs hommes, un haut fonctionnaire du service des parcs



Hiver 1928, partie Est du Village. Courtoisie Mme Monique Frenette

du gouvernement fédéral, un animateur-ébéniste-acteur et un ingénieur forestier en herbe. On promet de regrouper les trois ou quatre autres « étrangers » pour une sauterie à Saint-Charles. Installé dans le rang du Bas du Sud, Jacques me fournira le bois de foyer qu'il me manque pour terminer cet interminable hiver.

Les vrais habitants de Saint-Charles ne sont pas au Relais mais bien au chaud chez eux. Ils connaissent trop bien le pays pour s'y perdre ou s'avouer incapable d'y retourner avec ou sans véhicule. On y retrouve par contre ce jeune ingénieur, spécialisé en physique nucléaire mais travaillant au ministère des transports, qui a demandé d'aller voir sur place le service de déneigement mais qui se contente, comme nous, d'écouter les plaintes du vent et d'admirer les lames de neige bloquant l'entrée du restaurant.

Il y a encore ce routier, à mi-chemin de son périple Halifax-Toronto, qui nous assure de ne rien craindre pour le ravitaillement. Sa remorque regorge de produits congelés par McCain.

Et ce jeune homme de Saint-Victor de Beauce, en route pour l'hôpital de Lévis afin d'y faire réparer ce majeur gauche dévoré par un planeur. Stoïque ou soulagé par les bons soins de nos infirmières, il supporte assez bien le relais prolongé.

Et cet autre routier de Saint-Pascal de Kamouraska, et ce jeune étudiant de l'Île-du-Prince-Édouard tout heureux de son expérience d'immersion en francophonie, et ce travailleur social d'un boystown ontarien ne comprenant rien en français mais sympathique comme pas un. Et ce jeune couple de Montmagny, de qui j'ai emprunté *l'Arrangement de Kazan*, et deux employés du Canadien National qui ont fourni le jeu d'échec, et deux autres couples dont j'oublie le lieu d'origine et de destination.

En somme, suffisamment de monde pour oublier les premiers 24 heures malgré le manque de sommeil. Vers 3 heures du matin, il faisait bon écouter le vent et les ronflements de ces 25 corps étendus sur les banquettes du restaurant.

La perspective d'une autre nuit semblait cependant un peu trop. D'autant plus que le Relais possède une licence complète pour les boissons alcooliques et qu'à la longue ça gruge le porte-monnaie. Le premier 24 heures avait également démontré la durabilité des couples présents, enlevant du même coup la possibilité d'échanger les jeux du hasard pour ceux de l'amour.

C'est alors que le salut vint, non pas par la fin de la tempête, mais avec l'arrivée du deuxième bataillon du 22^e régiment de Val Cartier. En mission depuis bientôt 48 heures et secondé par quelques agents de la Sûreté du Québec, qui aurait intérêt à monter un document de promotion avec l'officier

chargé de la mission, le détachement arrivait à bord de trois chenilles tout terrain du 22^e. Après avoir dépanné véhicules et passagers tout le long de l'autoroute depuis le pont Pierre Laporte, ils avaient maintenant mission de porter secours aux quelques 400 passagers à un convoi du CN, bloqué à l'entrée de Saint-Charles.

Notre sous-groupe des sept « étranges » de Saint-Charles obtient la permission de monter à bord des tout-terrain. Il faudra plus de trois heures pour franchir la distance nous séparant de Saint-Charles. Hublots ouverts, nous montons et descendons de peine et de misère les lames de neige atteignant parfois 20 pieds de hauteur sur la route. Tout-terrain oui, à la condition de trouver le terrain : ce qui n'est pas facile quand ces monstres de 12 tonnes s'enlisent dans une vingtaine de pieds de neige.

Militaires et policiers sont heureux de se présenter aux wagons en panne avec deux infirmières diplômées. D'autant plus que le chauffage a cédé dans le convoi immobilisé depuis une dizaine d'heures. La situation revient cependant vite à la normale et nous pouvons filer vers le village de Saint-Charles.

Ici, ce ne sont plus les automobiles mais bien les maisons qui sont complètement ensevelies sous la neige. Spectacle vraiment impressionnant du hublot des chenilles vers trois heures du matin. C'est un peu plus tard que prend fin ma longue chevauchée de dix milles entreprise 40 heures plus tôt.



Rue Saint-Denis devant la maison de M. Henri Labrie, mars 1958

Assez agréable finalement cette équipée. Du matériel pour plusieurs excellents scénarios ou tout au moins une inscription dans mes archives personnelles : la tempête de ma vie et ma tempête du siècle.

par Gérard Le Blanc

*VIVRE À
SAINT-CHARLES*

*Chroniques
de Roger Patry*



VIVRE À SAINT-CHARLES

LISTE DES TEXTES

SAINT-CHARLES

S'EST IMPRÉGNÉ DES SITUATIONS

QUI ONT FAÇONNÉ SON HISTOIRE.

PEU DE GENS CONNAISSENT L'ÉVOLUTION

QUI EN FORME LA TRAME.

LES TEXTES QUI SUIVENT NOUS FONT VOIR

UNE INFIME PARTIE DES FAITS AMASSÉS

AU COURS DE SES 250 ANNÉES D'EXISTENCE.



Le Grand Tronc
Le chemin de fer
Le téléphone
L'électricité
Les commerçants d'animaux
Sentiers d'hiver
La récolte de glace
Les forgerons
Le faubourg Labrie
Les creuseurs de puits
Le casse-pierres
La compagnie de béton
Corvée d'hier
La Tueuse
Drame forestier
Accident d'avion
Les quêteux
La glissade
Le lac Saint-Charles
La fin du géant centenaire

LE GRAND TRONC

Saint-Charles, comme toutes les campagnes en voie de développement, avait dû composer avec les contraintes du temps, chemins guère carrossables, été comme hiver, limitant les déplacements et le développement de son territoire. La venue du chemin de fer allait apporter l'espoir de jours meilleurs.

Déjà en 1850, il était question de son implantation dans notre région, rumeur qui devait se concrétiser quelques années plus tard. La venue de ce moyen de transport était souhaitée par toute la population. Quand la nouvelle devint réalité, les gens s'exclamèrent en disant : Enfin, nous allons pouvoir sortir de notre isolement ! Surtout l'hiver ! Ajoutaient quelques uns.

Tous parlaient de ce magnifique transport qui allait révolutionner leur vie; commerces plus faciles, déplacements accrus, voyages etc., tant de choses complémentaires à la vie.

La compagnie du Grand Tronc du chemin de fer du Bas-Canada avait envoyé quelques éclaireurs dans la région, pour sonder les opinions, et surtout acheter les droits de passage sur les terres. Cette compagnie était née de l'union de plusieurs compagnies, notamment : la compagnie de « LYPSES » du Canada et de l'Atlantique, la compagnie FES du Canada-Est, la compagnie du grand chemin de FES de Jonction et la compagnie de FES de Toronto et Quesley, tel qu'écrit sur les titres en date d'avril 1854.

Le 20 avril de cette année-là, un de nos fermiers, Hospice Ruel signait les papiers en présence de sa femme, Marie Olive Prévost, de L.G. Baillargé, avocat de la compagnie et des notaires B. Pouliot et LaRue. Cette signature allait permettre à la compagnie de procéder à la construction du réseau.

Le terrain qui allait accueillir la défunte gare et ses infrastructures

fut donné par M. Ruel qui conservait cependant un droit de passage sur la rue de la Gare (sentier dans le temps) et les terres au nord de la ligne projetée. Cette transaction donnait une « plus value » à ses terrains, ce qui compensait amplement les pertes dues à ce don.

Plusieurs de nos ancêtres travaillèrent à la pose du remblai, des rails et à la construction de la gare en 1880. La venue de ce

moyen de transport donnait une nouvelle vocation à Saint-Charles qui allait devenir le centre commercial du comté.

La première locomotive qui s'avança sur les rails fut accueillie avec joie. Une foule nombreuse s'était donnée rendez-vous pour voir ce spectacle. Jamais, n'avait-on vu un tel défilé dans notre patelin. C'était à se demander si d'aucuns n'allaient pas embrasser l'engin. Saint-Charles était entré dans la modernité.



Sectionnaires du C.N. sur leur draisine
À gauche M. Joseph Lacroix 1933
Gracieuseté : Diane Lemieux-Jacques



La première locomotive qui s'avança sur les rails fut accueillie avec joie
Source : les Mémoires du Québec

LE CHEMIN DE FER

La construction de la ligne du GRAND-TRONC apportait à nos gens revenus supplémentaires, bons salaires, commerce accru, transport facile, bref, un gagne-pain permanent.

À la fin 1990 paraissait dans les journaux locaux l'annonce du projet d'abandonner l'entretien des voies ferrées du C.N. pour le tronçon Lévis-Harlowa-Saint-Charles. Plusieurs citoyens qui ont travaillé ou voyagé sur ce tronçon inauguré le 21 juillet 1884 s'opposèrent à ce projet qui finalement devint chose faite en 1998.

La ligne principale, soit le Grand Tronc, avait été établie en 1887. Aujourd'hui, ce train ne fait que passer sur notre territoire, rarement il y arrête. Rien ne laisse voir le grand intérêt qu'il suscitait chez nos aînés à ses débuts. Cette ligne fut établie de peine et de misère, traversant nombre de « molières » (mouillères). Benoît Lacroix dans son opuscule « Le Petit Train » nous décrit assez bien ce que ce train représentait pour les gens de la première demie du siècle qui tire à sa fin.

Ici, à Saint-Charles, l'entretien de ce moyen de transport et de communication était assez élaboré. Plusieurs de nos aînés y gagnaient leur vie. À la maintenance, nous pouvions voir les Aubé, les Lacroix, etc. Plusieurs ont passé par le bureau, notamment Roland Corriveau qui, il n'y a pas si longtemps vivait encore parmi nous. Quelques-uns ont travaillé comme sectionnaire, comme opérateur du télégraphe ou comme préposé aux passagers, notamment Augustin Leclerc. Aujourd'hui, peu de gens d'ici y travaillent.

Dans le plus fort de ses activités, la gare de Saint-Charles était le pôle d'attraction à plus de 20 kilomètres à la ronde. Elle avait été construite en 1880 dans le style victorien : toit en mansarde, murs en brique rouge, deux galeries, trois perrons, 17 châssis et 7 lucarnes; elle mesurait 22 pieds par 55 pieds. Deux salles d'attente, pouvant accueillir plus de 200 personnes, complétaient le pre-

mier étage avec le bureau du télégraphe. Au second étage, un loyer était disponible pour le personnel du bureau. Domnages ! Elle ne devait pas voir la fin du siècle; elle fut démolie en 1987.

L'ensemble de ce centre ferroviaire était vraiment imposant. En plus de la gare, un hangar de plus de 300 pieds de long (freight-shed), servant principalement à l'entreposage des marchandises en transit, accompagnait le hangar à charbon, combustible du début du siècle. Un réservoir à eau flanqué d'un énorme tas de charbon extérieur, voisinait les sept voies d'évitement et le mécanisme nommé « White » (appareil servant à tourner les engins). Un hôtel complétait ce service hors pair.

Ce coin du village fourmillait d'activités; la rue de la Gare était le centre commercial de la place si ce n'est du comté. Un va-et-vient était continuellement observé. Il n'était pas rare de voir des files de voyageurs attendre le train qui les amenait à la ville ou dans les régions. Les salles d'attente ne pouvaient pas toujours contenir tout ce beau monde. Certains jours on voyait nombre de gens patienter à l'extérieur. L'hôtel Bruneau ou Lapierre, selon la décennie, accueillait les nombreux voyageurs de commerce se rendant visiter les marchands des paroisses environnantes.

La raison première de la présence du train dans notre région était le commerce. Les hommes d'affaires du temps se prévalurent amplement de ce moyen de transport. Ils



La gare de Saint-Charles était le pôle d'attraction à plus de vingt kilomètres à la ronde

profitèrent de cet avantage et presque toutes les marchandises, réception ou livraison, passaient par le train. Pour le secteur agricole dont nous sommes tributaires, les marchandises transigées consistaient en produits pour la ferme, grains, machineries, etc. Il arrivait souvent de voir s'embarquer des troupeaux complets d'animaux que les fermiers ou les commerçants livraient à l'abattoir. Les Joseph Couture, Georges Lachance, Pierre Martineau, commerçants, recevaient souvent des chargements de bœufs ou de chevaux provenant de l'Ouest canadien. Ces animaux étaient revendus aux gens des environs. Le plus gros des marchandises transitant par cette gare, était le grain arrivant de l'Ouest, livré en sac ou en vrac. Le grain était recueilli par les marchands dès que les wagons étaient enregistrés. La farine à pain a connu ses heures de gloire. Bien des jeunes ont transporté des poches pour la modique somme de un cent le sac.

Cette ligne a coulé des jours heureux et ses rails en auraient long à raconter. Peu de temps après son inauguration, elle subissait un déraillement au pont de fer de Lauzon entraînant sept passagers dans la mort. L'institut Mgr Guay, construit en 1905, avait reçu la majorité de ses matériaux de construction par ce train; livrés à Harlaka, ils étaient acheminés sur le chantier par un chemin de fortune construit sur la neige. En 1919, la ligne vécut une attaque à main armée du wagon postal. En 1925, elle fut littéralement mise K.O. par un énorme rocher qui s'était détaché du cap à Lauzon. En 1939, le train s'était arrêté à Saint-Charles pour permettre à Pauline Routhier et à Ghislaine Lacroix de présenter un bouquet de fleurs à la reine d'Angleterre.

Ce récit ne serait pas complet si je ne vous parlais des tempêtes de neige qui parfois, bloquaient la voie et le train durant plusieurs jours. Nombre de nos aînés ont travaillé à le dégager à la petite pelle, ce qui pouvait prendre plusieurs jours.

Encore aujourd'hui, cette ligne ferroviaire est mise en importance. En 1997, on inaugurait la voie de détour pour le train d'Ultramar. Cette voie a fait couler beaucoup d'encre, tellement les transbordements de pétrole étaient craints. Finalement, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, le petit train de l'abbé Lacroix, fait encore des heureux.

LE TÉLÉPHONE

Quelques années après l'installation du chemin de fer, le TÉLÉPHONE faisait son entrée dans notre région. Ce moyen de communication allait révolutionner les habitudes des gens.

La première compagnie de téléphone sur la Rive Sud fut établie à Saint-Gervais, le 27 février 1893, sous le nom de Compagnie de téléphone de Bellechasse. Les fondateurs de la compagnie furent Georges Tanguay, Edouard-Murdock McKenzie, Philibert Tanguay, Ephrem Audet, John Lavallée et Solyme Forgues. Le capital-actions était vendu à raison de 50 \$ l'action.

Le docteur Demers, qui avait fait incorporer en 1898 la Compagnie de téléphone de Métis, acheta l'année suivante des intérêts dans la Compagnie de téléphone de Bellechasse. En février 1900, cette dernière, dont le siège était à Saint-Gervais, absorba la Compagnie de téléphone de Métis. Dès 1900, le réseau téléphonique s'étendait dans toutes les directions; Lévis, Saint-Nicholas, Saint-Anselme, mais déménageait alors son siège social à Saint-Octave. En 1907, la compagnie devint la Compagnie de téléphone National. En 1915, un grand verglas abattait tous les réseaux téléphoniques de la province, sonnait le glas de plusieurs compagnies. En 1927, Jules A. Brillant, nouveau propriétaire, fit changer la raison sociale de la compagnie, qui devint alors, la Corporation de téléphone National. En 1947, le service magnéto était remplacé par le service à batteries centrales. En 1955, la compagnie devint QUÉBEC TÉLÉPHONE. En 1960, installation du téléphone automatique. Le service que nous connaissons aujourd'hui date d'aussi loin que 1968, année de la liaison avec Lévis et Québec.

À Saint-Charles

La paroisse de Saint-Charles a certainement fait partie des débuts du téléphone de Saint-Gervais car les deux paroisses communiquaient régulièrement entre elles. Donc, l'érection des lignes téléphoniques avait débuté vers les années précitées et se fit de façon assez rudimentaire. De petits poteaux de cèdre, fournis par les usagers et les municipalités, étaient plantés en terre et décorés à leurs sommets d'une croix de

bois surmontée d'un verre vissé, autour duquel on fixait le fil. La ligne téléphonique du temps ne consistait qu'en un seul fil, qu'on appelait circuit terré (ligne ground) et l'on n'installait que du fil de fer.

Le premier nom que l'on retienne au début du siècle serait celui d'un dénommé Dumas; il aurait tenu le central d'alors. Suivait, M. Plante, central tenu à la B.C.N., puis Gaudias Gagnon qui tint le central quelques années. En 1908, Mme Joseph Ruel, née Oliva Bilodeau, prit le central à sa charge. Ses filles, Lucille Irène, Armésie, Alma et Imelda la secondèrent dans sa tâche. Douze heures durant, à chaque jour, ces jeunes femmes se relayaient au poste, donnant un service hors pair. En 1920, Armésie décédait et Imelda entrait en communauté (elle avait 93 ans en 1990). Mme Ovila Prévost (Azilda Routhier) avait été engagée un certain temps. Tenir ce central demandait une surveillance constante. Le feu, ayant prit dans la console, avait pu être maîtrisé assez rapidement; les dégâts furent minimes.

En 1913, Mme Ruel avait fait la grève. Elle avait demandé une augmentation de salaire au gérant général, M. Plante. Cette hausse de salaire lui ayant été refusée, Mme. Ruel n'avait eu d'autre choix que de mettre son projet à exécution. Bloquant les entrées téléphoniques, elle avait forcé le gérant à écouter ses demandes; mais elle ne réussissait à les obtenir qu'une semaine plus tard. Cette grève eut lieu durant le temps des Fêtes, fin 1913. Ayant eu gain de cause, elle hérita d'un contrat qui lui apporta en plus de son augmentation de salaire, quelques activités de plus, soit des lignes additionnelles reliant les paroisses environnantes. Des boîtes payantes furent installées. Sous la gérance de M. Ampleman de Lévis, Lucille prit le central à son compte. Ce contrat devait durer plus de cinq ans, c'est à dire, jusqu'en 1928. Ce travail qu'elle faisait seule, lui rapportait 25 \$ par mois. Les appels n'étaient guère nombreux dans le temps, ce qui lui permettait de vaquer à ses occupations quotidiennes, comme faire les lits, le ménage, la popote et parfois, même jouer au croquet. Une sonnerie l'avertissait quand un usager appelait.

L'année 1928 voyait le central déménager chez M. Corriveau, avenue Royale. Les demoiselles Corriveau, Dorothee, Simone, Blanche, Yvonne et Pauline se succédèrent à ce poste durant plus de 15 ans. En 1944, le central était transféré chez M. Georges Ruel, aussi sur l'avenue Royale; durant

5 ans, sa fille Georgette, agissait comme opératrice. Ce central de 5 000 volts doté de 3 consoles (Switch Board) et de voyants lumineux, employait autant de jeunes filles qui travaillaient par quart de 8 heures. En 1949, le central était déménagé à nouveau, cette fois chez Marie-Ange Beaudoin, une voisine. Georgette Ruel, restait chef opératrice, dirigeant plusieurs jeunes filles de la région. Plusieurs d'entre elles se succédèrent au poste d'opératrice, notamment : Yolande Lambert, Ghislaine Lambert, Rolande Chabot, Pauline Bernier, Janette Joli Cœur, Georgette Chabot, Rose-Hélène Beaudoin, Thérèse Fortin, Élisabeth Asselin, Murielle Asselin, Claire Leclerc, Marie-Marthe Routhier, Laurence Prévost, Janine Prévost, Thérèse Aubé, Gisèle Lacroix, Nicole Leblanc et plusieurs autres dont j'ignore les noms. Le salaire du temps était de 15 \$ par semaine et grimperait à 25 \$ quelques années plus tard. Le service du temps, peu sophistiqué, comportait parfois plus de douze abonnés sur une même ligne.

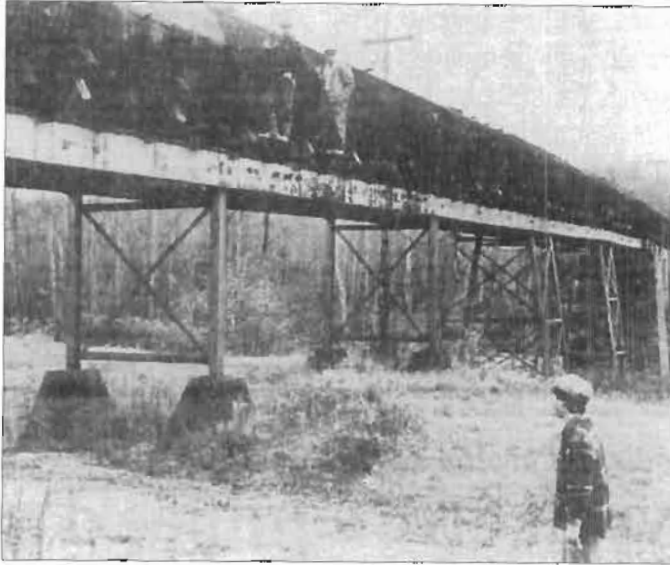
Le central resta à cet endroit une bonne dizaine d'années. Le système automatique des années 1959-1960 prenait la relève.

L'ÉLECTRICITÉ

Le troisième élément qui allait influencer la vie des gens de Saint-Charles est sans contredit l'arrivée de l'électricité. Ce service venait compléter les deux premiers, formant un tout qui allait pousser notre paroisse vers un développement inespéré.

L'électricité est apparue dans notre paroisse, plus de 30 ans après la venue du téléphone. Plusieurs mois après la guerre 14-18, quelques foyers avaient eu l'occasion de connaître ce bienfait de notre société. Après plusieurs années d'études et de perfectionnements, le premier pouvoir hydro-électrique à voir le jour dans notre région était construit à Saint-Raphaël par la Corporation d'énergie de Montmagny sur la rivière du Sud. Dès 1921, deux unités de 1 200 H.P. avaient été installées au plan. En 1926, elles étaient remplacées par 3 unités de 1 500 H.P., développant 2 550 KWH.

Ce pouvoir existe encore malgré la destruction des conduites d'eau des débuts de l'ouvrage. Ces conduites furent



Le premier pouvoir hydro-électrique à voir le jour dans notre région, a été érigé à Saint-Raphaël (1921) Photocopie : Roger Patry La Voix du Sud oct 88

détruites en 1986. En 1997, de nouvelles conduites étaient érigées lors de la remise en marche du complexe.

La même année, (1921) un autre barrage était établi par la même compagnie sur la rivière du Sud, à la fourche d'Armagh (dénivellation de 85 pieds).

Cette compagnie desservait plusieurs paroisses des comtés de Bellechasse et Montmagny. Elle changea plusieurs fois de nom avant d'arriver à celui que nous connaissons aujourd'hui. De 1927 à 1963, ce fut la Québec Power qui administra ce plan. En 1963, la Commission Hydro-électrique de Québec prenait la relève, pour céder la place à Hydro-Québec, en 1978.

Ce complexe était assez moderne pour le temps et suffisait amplement à la demande, servant presque exclusivement à l'éclairage des édifices et des maisons. D'ailleurs, le peu d'appareils électriques à la disposition des gens entraînait une consommation relativement minime... Le tarif était proportionnel à la demande du temps. Pour les édifices commerciaux, le prix de base était de 50 cents; tandis que pour la consommation résidentielle, le prix était de 25 cents.

Saint-Charles village profita du service deux ans après la mise en fonction du plan de Saint-Raphaël. Le 23 octobre 1923 à cinq heures de l'après-midi,

les clients de la Corporation pouvaient remettre leurs lampes à l'huile, Saint-Charles entra dans le modernisme pour de bon. Le village se dota de l'électrification des rues presque aussitôt. C'était une révolution, les gens n'en revenaient pas. Malgré le faible éclairage d'une ampoule de 40 watts plantée en plein milieu de la pièce, c'était une découverte. Le contraste était énorme comparé à la lumière vacillante d'une lampe au kérosène. Pas de radio, ni de télévision, qu'importe ! L'électricité, c'était la modernité.

COMMERÇANTS D'ANIMAUX

Le chemin de fer allait permettre à plusieurs citoyens de faire montre de leurs talents d'hommes d'affaires. Ce moyen de transport permettait l'importation de produits de l'Ouest, bœuf, cheval, grain, tous reliés à la ferme. Le téléphone ajoutait une corde de plus à leur arc.

La venue de ces deux moyens de communications allait précipiter la venue de commerçants, pionniers de nos industriels actuels. Ces hommes qui avaient un certain contact avec les fermiers, étaient dans le commerce des viandes. Nos bouchers contemporains sont peut-être les derniers de ces commerçants car les gouvernements ont imposé des normes si strictes, que peu d'entre eux peuvent les appliquer à un petit commerce.

Dans les années 50, un de nos concitoyens, Laval Marquis, abattait encore les animaux qu'il achetait des fermiers, à la



Vente au détail à domicile, oct. 1941, de gauche à droite Pierrette Chabot, Pierrette Marquis, Laval Marquis, Charles Marquis et Daniel Lessard - Courtoisie : Laval Marquis

livre ou « à l'œil », comme le disaient si bien les anciens. Avec son père Charles, il avait appris le métier, s'acquittant admirablement bien de sa tâche.

À la même époque, Joseph Lacasse et Joseph Dion abattaient, eux aussi, des animaux qu'ils achetaient chez les fermiers de la paroisse et des environs. M. Lacasse gagna sa vie avec ce commerce, et malgré qu'il ne puisse écrire son nom, il n'avait pas son pareil pour calculer la valeur d'une bête. Quelques années plus tard, je vins me joindre à lui, abattant et livrant les animaux que j'avais préalablement vendus aux bouchers de la ville. Parfois, je me rendais à l'encan de Chamy acheter des animaux que je transportais à Saint-Charles pour l'abattage. Non content de m'en tenir aux ruminants, j'achetais des poulets, des dindes, que je plumais moi-même.

À la même époque, Léo Bernier démarrait un abattoir aux limites sud du village. Il opéra ce commerce durant de nombreuses années avant de s'associer avec Marcel Godbout et Gérard Fauchon. L'abattoir fut vendu à Raymond Roy de Saint-Anselme.

M. Bernier abattait des bœufs, des porcs, et même des moutons pour le compte de Juifs de Montréal. Cet abattage spécial comportait un rituel centré sur les croyances religieuses de ces gens (kascher). Les animaux abattus étaient transportés vers la ville, beau temps, mauvais temps, été comme hiver. L'été le transport était relativement facile, l'hiver, c'était une tout autre affaire. Les chevaux, fournis par les fermiers du coin voulant gagner quelques sous de plus, étaient mis à contribution. Plusieurs caravanes se rendant à la ville furent ainsi observées durant ces transports particuliers.

Joseph Dion qui opérait ce commerce durant la crise, avait subi le rationnement de la Seconde Guerre. L'âge le força à abandonner. Il avait acquis son commerce de Joseph Fournier, qui l'opérait encore en 1930. M. Fournier, boucher et commerçant, achetait les animaux des fermiers quand ce n'était pas des commerçants de la région. Ses fournisseurs étaient Joseph Couture, G. Laflamme, Alfred Picard, Pierre Martineau, commerçants qui recevaient régulièrement par le train du bétail en provenance de l'Ouest canadien. Dès qu'ils étaient débarqués, les animaux étaient conduits vers les pacages. Une fois classées, les bêtes étaient revendus aux acheteurs éventuels. Un de ces

pacages était situé dans le champ, aujourd'hui occupé par le garage de la voirie. Ce terrain était la propriété de Alfred Picard, lui-même commerçant. Il arrivait souvent que des animaux meurent durant le trajet Ouest-Est. Ils étaient alors déchargés à Lévis, et remis à un « charcutier » en l'occurrence Joseph Turgeon, dit le Passager. Le salaire qu'il tirait de ce travail consistait à la revente des peaux obtenues lors du dépeçage. Quant à la viande, impropre à la consommation humaine, elle était cédée à des acheteurs qui la convertissaient en engrais. Parfois, nos commerçants livraient des animaux au train pour être transporté à l'abattoir de Québec.

Dans les années 30 et 40, il y avait, de temps en temps, des encans d'animaux à St-Henri. C'était l'occasion rêvée pour se procurer des animaux à bon compte. Ces animaux avaient été préalablement amenés par les fermiers des environs chez un dénommé Allen, encanteur, qui revendait ces bêtes aux plus offrants. Le salaire de l'encanteur représentait un pourcentage de la vente.

Dès qu'un troupeau de 25 têtes (payées 40 \$ chacune) était formé et identifié au nom de l'acheteur, (lettres taillées dans le poil de la bête), celui-ci s'occupait alors de trouver des jeunes gens pour le transbordement des bêtes vers le pâturage désigné. Pendant la crise des années 30, le transport, très limité, se faisait par camions qui ne contenaient guère plus de deux bêtes. Alors, on demandait à de jeunes garçons, de mener à pied les bêtes aux pâturages. Très tôt le lendemain des achats, vers les cinq heures, ils se rendaient à un endroit désigné et prenaient en charge le troupeau. Deux groupes étaient formés; le premier avait l'obligation d'ouvrir les clôtures en avant du troupeau en marche tandis que le deuxième, fermait la marche. C'était pas facile de conduire un troupeau de plus de 25 têtes au pâturage, surtout que le trajet était fait à travers les rangs; heureusement les problèmes de circulation étaient rare dans le temps. Ces animaux, pour la plupart des « taurailles » fraîchement sorties de l'hivernage, ne cherchaient qu'à gambader dans la nature. Les jeunes devaient les contrôler, leur indiquer la marche à suivre, et user du bâton assez souvent, surtout sur les retardataires.

Bien avant la marche des bœufs, il y avait celle des moutons. J'ai souvenir du récit de mon père, qui avait participé à la marche d'un troupeau de plus de cent têtes, achetées par

son grand-père à St-Philémon. Une marche de plus de deux jours, selon ses dires.

Il y avait aussi, un groupe de commerçants qui se spécialisaient dans l'achat de chevaux. Ces bêtes, arrivant pour la plupart de l'Ouest Canadien, étaient débarquées du train à la gare de Saint-Charles et amenées à pied aux enclos qui leurs étaient dévolus. Les petits commerçants et quelques fermiers, venaient en nombre acheter de ces bêtes. Ce n'était pas toujours plaisant pour eux, car ces chevaux n'avaient pas tous été domptés. L'acheteur devait les dresser, double travail, un défi en soi. Plusieurs de nos aînés portent encore les marques infligées par ces animaux, ruades quand ce n'était pas morsures. Les Mercier de La Durantaye excellaient dans ce travail. Les revendeurs étaient Alfred Picard et Pierre Martineau qui gagnèrent leur vie à faire ce travail.

Pour compléter, je vous parlerai des contemporains qui ont commercé à leur tour. Des cultivateurs, devenus commerçants pour les circonstances, vendant leurs produits de ferme et ceux qu'ils achetaient, à des clients de la ville. Les Roy, les Lacasse, les Leblond, les Letellier, les Bélanger, etc., étaient de ceux-là. Encore aujourd'hui, nous pouvons voir certains d'entre eux mener leurs animaux à l'encan de Saint-Romuald. D'autres aiment mieux commercer les chevaux, je pense aux Roy et aux Bélanger.

Un de nos transporteurs, en l'occurrence Rolland Turgeon, fut un des premiers à prendre la relève et faire le transbordement des animaux. Un service apprécié par plusieurs. Il aurait beaucoup d'anecdotes à raconter sur ce travail qui représentait parfois un véritable défi. Entre autres, dans mes années de boucher, la fois où il m'avait amené un jeune taureau qui s'était échappé dans le village; nous avons dû l'abattre à la carabine.

SENTIER D'HIVER

Pour les personnes de plus de 50 ans, ces mots évoquent de nombreux souvenirs de jeunesse. Les sentiers d'hiver faisaient partie de la vie des habitants de Saint-Charles du début du siècle.

Quand la neige venait fermer les routes, les automobiles étaient remisées pour l'hiver. Les chemins n'étant pas ouverts à la circulation automobile pendant la saison froide, les villageois ouvraient un sentier de neige vers le rang Ville-Marie. Évitant le grand détour par la route de Beaumont via le Jardin de Capri, ils traçaient ce sentier dans la tourbière du Nord, dès que le froid avait durci les fondrières.

Ce sentier, qui partait du centre du village, (au numéro 2841 de l'avenue Royale) traversait la voie ferrée, longeait la terre de Joseph Lacasse, serpentait entre les arbustes de la « plée », pour aller rejoindre le rang Ville-Marie chez M. Tremblay et de là gagner la ville, via Beaumont.

Ledit sentier était la continuité de deux autres pistes venant des rangs Hêtrière et Sud. Celui de l'Hêtrière arrivait de chez Philippe Boutin et débouchait chez Alfred Hébert, au village. Celui du Sud, partait de chez J.A. Boivin, et débouchait rue de l'Église.

Tracer ce sentier n'était pas une sinécure, forçant hommes et chevaux à un travail plutôt éreintant. Il fallait attendre les premières grosses bordées de neige pour façonner les assises de la piste, qui le plus souvent était gorgée d'eau. Quand la température était propice, le gel aidant, le travail pouvait être exécuté en deux jours. Finalement consolidée, la piste était alors balisée, surtout dans la tourbière.

Profiter de ce sentier pour aller voir les amis ou la parenté était une partie de plaisir pour les plus jeunes, mais amener les produits à la ville était une tout autre affaire, car livrer la marchandise demandait toute une organisation. Il fallait être costaud pour circuler avec une charge sur une piste balayée par la tempête, parsemée de bancs de neige.

Messieurs Joseph Lacasse et Joseph Dion, usagers dudit sentier, étaient commerçants d'animaux. Ils faisaient l'abattage

de bœufs qu'ils revendaient aux marchands de la ville. Les porcs, abattus par les fermiers, leur étaient aussi confiés pour la revente.

Pour faire leur livraison, ils organisaient une caravane pouvant compter plus de six voitures, tirées par autant de chevaux. Les fermiers du village étaient engagés, voitures et bêtes, pour ce service. Les enfants d'Alfred Ruel du village, fournissaient la main d'œuvre, Antoine, Henri, Raymond, Laurent, pour n'en nommer que quelques-uns, ont souvent participé à ces voyages.

Le départ fixé à 3 h du matin, il leur fallait être debout dès 1 h 30, se donnant le temps de déjeuner, de s'emmitoufler, d'atteler les chevaux et de charger la marchandise (6 à 8 porcs) dans le « double-sleigh » : une charge de plus de 1 200 livres. Beau temps, mauvais temps, le départ se faisait. Plusieurs autres voitures, arrivant de Saint-Gervais ou d'aussi loin que Saint-Lazare, venaient grossir la caravane. Cette procession de voitures montait vers Beaumont, jusqu'à la route 132, emboîtant le pas aux autres commerçants arrivant de Saint-Michel et des environs. Parfois, on a vu plus de vingt voitures remonter la route jusqu'à Lévis.

Le voyage de Saint-Charles à la traverse de Lévis prenait environ quatre heures. Quelques commerçants traversaient à Québec, via le traversier, livrer leur charge aux bouchers, ce qui pouvait prendre un autre quatre heures. Livraison faite, il fallait revenir et retraverser à Lévis. Ordinairement le repas du midi se prenait sur le bateau. Après un arrêt à la Régie pour s'acheter un quatre épaules (flacon de gin coûtant 1 \$), le signal de retour avait lieu vers les 3 h de l'après-midi.

Les voitures soulagées de leur poids, le retour au bercail était plus rapide. Les chevaux avaient hâte de revenir à leurs stalles. Il n'en prenait pas moins de trois heures par beau temps pour faire le trajet. La rentrée au village par le même sentier se faisait à la noirceur, souvent l'horloge marquait plus de 7 heures. Les voituriers, après avoir reçu leur paye, (5 \$) rentraient à la maison et remettaient les précieux dollars à leurs parents.

Vers la fin des années 40, ce sentier servait de voie d'accès aux « snow mobiles ». Il devait servir encore une dizaine d'années. L'ouverture des chemins d'hiver à la circulation automobile hâta sa fermeture.

LA RÉCOLTE DE GLACE

Aujourd'hui, nous n'entendons presque plus parler de cette activité qui était une des nécessités des années quarante. Dans le temps, on ne pouvait pas compter sur les systèmes de réfrigération que nous connaissons. Il fallait s'approvisionner de glace pour pouvoir conserver les viandes et les denrées périssables. Dès la venue des grands froids de janvier, on voyait les gens, surtout les bouchers, s'activer à la préparation de la récolte de glace. Nos ancêtres prévoyaient pour les chaleurs de l'été.

La récolte de glace se faisait ordinairement à l'écluse près de l'Épicerie Roy (ça s'est fait quelquefois aussi au lac de l'Église, au début des années vingt). En 1942, ils durent faire cette cueillette à la rivière Boyer, le barrage de l'écluse ayant été emporté lors d'un coup d'eau l'automne précédent.

Les bouchers de l'époque, en l'occurrence, Joseph Dion, Joseph Lacasse, Charles Marquis, se préparaient dès que le gel avait épaissi raisonnablement la glace; dans la plupart des cas, la glace pouvait atteindre une épaisseur de plus de 15 pouces. Durant un mois, dès que la glace pouvait supporter leur poids, ces hommes allaient travailler la surface afin que la glace épaississe uniformément, sans faire de frasil. La glace était grattée à chaque chute de neige. Le haut du barrage était dégagé afin d'empêcher la formation d'un bouchon, ce qui aurait inévitablement fait monter le niveau de l'eau et formé du frasil sur la surface. C'était l'occasion rêvée pour les jeunes désirant patiner.

Dès que la glace avait atteint l'épaisseur voulue, de 24 à 30 pouces, ordinairement au milieu de février, la récolte commençait. Muni d'un godendart (grande scie à main de plus de 60 pouces, dotée d'une poignée), les hommes se mettaient à la tâche. Auparavant, aidés d'amis et de parents, ils avaient gratté la surface, et creusé un trou afin de permettre à la scie de faire son travail. L'ouvrage se faisait en corvée. Des blocs de 24 par 36 pouces, étaient alors sortis de l'eau par des chevaux et entassés sur le remblai. Ces blocs pouvaient peser jusqu'à mille livres.



Travail accompli version locale 1910 Photo : Mme Irène Aubé-Roy

Pendant que les scieurs taillaient les blocs, d'autres s'affairaient à charger les morceaux sur un double-sleigh tiré par des chevaux. La charge pouvait contenir cinq blocs, soit plus de 5 000 livres. Les blocs étaient alors expédiés à la réserve et entassés sur plus de dix pieds de haut.

Chaque bloc était acheminé à sa place au moyen d'un palan tiré par un cheval, puis cordé dans l'appartement de vingt pieds carrés prévu à cette fin. Chaque rang était rehaussé et recouvert de douze pouces de bran de scie. Quand le temps s'y prêtait, la réserve pouvait être emplie en une semaine. Un petit « pow wow » était alors organisé pour fêter l'événement. Chaque gorgée de vin ou de fort était goulûment avalée. Tout était prêt pour la venue de l'été.

Dès mai, lorsque la chaleur se faisait sentir et que les mouches commençaient à bourdonner, la glace était mise dans la glacière, un ou deux blocs à la fois selon la grandeur de la pièce. Auparavant, ces blocs avaient été sortis de l'appartement, lavés de leur bran de scie, sciés en morceaux plus manœuvrables, et empilés dans le fond de la glacière. Durant les grandes chaleurs, les bouchers devaient recommencer l'opération à tous les trois jours. La viande

qui se mangeait dans le temps était presque faisandée. Ce froid humide attendrissait même les parties les plus dures.

Quelques fermiers récoltaient eux aussi la glace pour leur utilité personnelle. Les fermiers de La Hêtrière se rendaient faire leur provisions dans le bras de Saint-Gervais. La venue des systèmes frigorifiques (1948) amenait la fin de cette activité.



Illustration des méthodes de travail

LE MARÉCHAL- FERRANT ET FORGERON

Depuis belle lurette, ce métier était pratiqué par des hommes au courage évident. C'était un métier très dur, et pas toujours des plus propres. Fallait le faire !

Au début du XX^e siècle, le forgeron était ni plus ni moins le garagiste du temps. Réparer les « SURRY, les CARRIOLES, les SULKY » etc., surtout les pièces métalliques était son principal travail. Travailler le fer, lui donner les formes désirées devenait le côté artistique de son métier. Le bandage des roues, les fers à cheval, le fer forgé, autant de produits qui lui passaient par les mains. Le métal était chauffé à blanc dans un four rempli de charbon. La chaleur ardente du charbon activé par un soufflet lui permettait de travailler le métal amolli, lui donnant la forme recherchée. Des myriades d'étincelles s'échappaient sous les coups martelant la pièce d'acier qui devenait, soit fer à cheval, soit essieu, etc.

Dans le temps, le plus gros du travail était le « ferrage » des chevaux. Ferrer un cheval demandait une certaine connaissance de la bête. En plus du support pour les chevaux les plus rébarbatifs, le forgeron avait comme instruments de travail, un marteau, des tenailles, des pinces, des ciseaux à fer, des couteaux courbés, des rivets etc., qui servaient au ferrage proprement dit. Si le cheval était docile, l'homme prenait plaisir à travailler la corne de ses sabots. La patte entre les genoux, il coupait le surplus de corne avec son couteau recourbé, puis râpait l'ongle, lui donnant une forme plus arrondie pour l'ajustement du fer. Cet ajustement fait avec le fer encore chaud, brûlait le surplus de corne et dégagait une odeur particulière, qui imprégnait l'air ambiant déjà chargé de celle du charbon brûlant dans le foyer. Le fer était

travaillé sur l'enclume et ajusté à la patte de l'animal. Fin prêt, le forgeron clouait le fer au sabot au moyen de clous plantés dans la corne du pied, faisant bien attention de ne pas toucher aux nerfs de la patte. Ce travail pouvait prendre plus de deux heures.

Il y avait deux catégories de fers, une pour la glace, une autre pour l'été. Quand il n'avait pas le temps de travailler son fer, le forgeron pouvait s'en procurer chez le marchand. La forge était le lieu de rencontre des amateurs de chevaux, qui profitaient du ferrage pour parler affaires, aller aux nou-



M. Maxime Routhier à l'action, aidé de son fils Jean. Circa · 1970

velles de la place, pendant que les épouses allaient faire leurs achats à l'épicerie du coin.

Saint-Charles n'a pas échappé à la règle. Plusieurs de ces établissements qui font aujourd'hui partie du folklore, ont servi la population du temps. Il ne reste qu'un seul artisan faisant encore ce métier, Lucien Roy, qui se spécialise dans le ferrage des chevaux de course. Digne descendant de ses confrères des années de crise, il fait son métier avec dextérité et connaissance.



Résidence de M. Maxime Routhier, immeuble typique des boutiques de forge d'autrefois, avec la forge au rez-de-chaussée et le logis à l'étage
Photo : Mme Bourneau

Quand on pense à ce métier, on se voit reporté dans les années de crise et bien avant. Dès que l'hiver « galfétait » les rues, l'auto était remise pour six mois de repos. Les gens avaient alors recours au cheval. Le forgeron était appelé à la rescousse, réparation de voitures, ferrage des chevaux, etc., surplus d'ouvrage pour cet homme de métier.

Le XX^e siècle nous a donné six forgerons, tous situés sur l'avenue Royale. À l'ouest, au 2710, près du restaurant Le Carlais, il y avait le forgeron Corriveau, qui pratiquait son métier, avec savoir. Un incendie devait brûler son établissement en 1932.

Près de l'écluse, il y avait la forge Jos Boutin. Mes données se limitent au seul nom énoncé plus haut.

Au centre du village, au 2775, il y avait la forge la plus connue, celle des frères Routhier. En 1960, trop âgés, ils fermaient boutique après plus de cinquante années de loyaux services. Maxime et Amédée étaient les fils de Cyrille, senior.

Leur bâtisse était un joyau patrimonial de notre village. Sa destruction emportait dans la nuit des temps, une autre partie de notre patrimoine.

Plus à l'est, face au H.L.M., au 2846, il y avait la forge Chabot qui servait les gens durant plus de 35 ans. Elle existe toujours, mais pas dans sa forme originale. Elle a été transformée en maison d'habitation.

Quelques mètres avant la fin du village, se trouvait la forge Lucien Lachance, située au 2895, en retrait de la rue. Durant les années 60, elle servait de local au ferblantier Savoie. Aujourd'hui, elle a été convertie en habitation.

Continuant toujours vers l'est, au 3140, nous nous trouvons au faubourg Labrie où était situé la forge Boucher, voisine du Moulin Mercier. Elle servait durant plus de 50 ans, les fermiers qui venaient faire scier leur bois et moudre leur grain au moulin Labrie. C'était la période d'effervescence du faubourg. Elle fut transformée en maison d'habitation.

Quelques mille pieds plus à l'est, près du Jardin de Capri, au 3157, il y avait la forge Onésime Lachance. Durant la période du casse-pierres, les travailleurs s'y rendaient faire ferrer leurs bêtes et réparer leurs équipements. Je ne saurais passer sous silence, la forge Gérard Leblond, située dans le rang Hétrière, sur le terrain actuel de Jean-Marie Leblond.

Au dix-neuvième siècle, il y avait beaucoup de forgerons, les titres de propriété font état du métier des signataires. Tel, le forgeron Ruel des années 1850, qui cumulait les métiers de fermier et de forgeron. Comme il n'y a pas d'écrits sur ce métier de nos ancêtres, mes données se limitent aux seules que j'ai pu recueillir par le bouche à oreilles.

LE FAUBOURG LABRIE

Il est un endroit à Saint-Charles, qui fut durant de nombreuses années, un des centres névralgiques de notre municipalité, rivalisant avec la rue de la Gare.

C'était le faubourg du Moulin qui allait prendre le nom de faubourg Labrie, en l'honneur de l'homme qui en marqua les années. Le passage de Joseph Labrie allait rester dans les mémoires jusqu'à nos jours. Cet endroit, situé côté nord du rang Bas du Nord, est aujourd'hui la propriété de Maurice Beaudoin.

Durant la période s'échelonnant de la décennie 20 à la décennie 40, ce coin de notre paroisse allait connaître une effervescence commerciale unique.

Plusieurs commerces constituaient le faubourg Labrie. Nous pouvions y voir les édifices commerciaux suivants : trois moulins à eau, un garage, un magasin, un restaurant, un hôtel et une forge. M. Joseph Labrie était propriétaire d'un des moulins, du garage, du magasin et de l'hôtel qui servait de résidence pour sa famille. Le restaurant était situé au premier étage de la maison. Il était tenu par madame Labrie (Dupuis) et sa fille Madeleine. La forge située côté sud, était la propriété d'un dénommé Boucher. Les deux autres moulins étaient situés au sud du rang, propriété de MM. Mercier et Bouffard.



Les gens font la queue pour faire scier leur bois 1927
Courtoisie Émile Mercier

Les gens se rendaient à cet endroit pour faire scier leur bois, moulin leur grain ou encore, réparer leurs voitures, sans oublier le ferrage des chevaux. Les propriétaires d'auto pouvaient les faire réparer ou les échanger au garage tenu par M. Labrie qui avait une concession G.M. Pendant que les employés s'affairaient au moulin ou au garage, les clients, en profitaient pour prendre une bouchée au casse-croûte. L'hôtel quant à lui, était « réquisitionné » par les voyageurs de commerce.

Les moulins fonctionnaient à plein régime. Au milieu des années trente, il n'était pas rare de voir les gens faire la queue durant de longues heures. Un témoin affirme avoir vu plus de 25 voitures attendre leur tour. Le meunier, scieur à ses heures, était M. Adjutor Breton qui, aidé de Ludger Labrie, opérait le moulin à vapeur, chauffé avec les croûtes résiduelles. Madame Labrie et sa fille avaient la charge de l'hôtel, du magasin général et du restaurant. Elles ne comptaient pas les heures et certains jours, il n'était pas rare de les voir travailler plus de 15 heures d'affilée. Leur grand



On creuse les fondations de la nouvelle maison de Joseph Labrie

dévouement leur attirait la sympathie des gens qui appréciaient leur grande disponibilité. Elles étaient faites pour le public. C'était lieu de rencontre pour la jeunesse du temps; beaucoup d'entre eux passaient leurs soirées à cet endroit, jouant aux dames, aux cartes et aux allumettes. Les jeunes du village aimaient se rendre au faubourg. Plusieurs auraient des anecdotes à raconter sur la vie trépidante qui y régnait.

Monsieur Labrie fait figure de légende tant son passage à cet endroit a marqué les souvenirs de ceux qui l'ont « coudoyé ». C'était un mécanicien hors pair; il aimait tellement la mécanique. Il n'avait pas son pareil pour inventer quelque chose de nouveau. C'est en 1925 qu'il acheta le garage qui allait devenir son gagne-pain. Avec deux de ses frères, il avait si bien orienté son commerce qu'il était devenu le plus important distributeur d'autos de la Rive-Sud. Sa renommée était telle que les gens venaient de très loin faire des affaires avec lui.

Au plus fort de son activité, le commerce Labrie, employait plus de 20 mécaniciens et débosseleurs. Plusieurs ont appris leur métier en suivant ses directives. Maurice Lamontagne, contremaître, dirigeait les hommes qui se succédèrent à la tâche : Aimé Breton, Ludger Labrie, Eugène Grimard, Émile Asselin, M. Gingras, Rolland Rousseau, Joseph Lacroix, Henri Mercier, Maurice et Cyrille Nadeau, Omer, Joseph, Alfred, Daniel, Paul, Robert Labrie et quelques autres ont travaillé pour lui.



Achalandage aux huit pompes à essence Circa 1930

Détenteur d'une concession G.M., M. Labrie vendait des Buick, des Pontiac, des Essex, des Hudson, des Durand, des Marquettes, des Moon, etc. Quelques Ford à pédales et des

Chevrolet (B.B.Grain) lui sont passées par les mains. Aujourd'hui, ces autos seraient des pièces de collection. Elles étaient garées au premier étage. Le deuxième étage servait de garage. Les mécaniciens et les débosseleurs y travaillaient rondement. Un élévateur de son invention servait à monter les autos au deuxième plancher. Un jour, cet élévateur, devait lui occasionner quelques désagréments lors d'un bris majeur; heureusement personne ne fut blessé.

M. Labrie était l'âme dirigeante du Faubourg, tout gravitait autour de son commerce. Il était apprécié par ceux qui avaient l'occasion de le côtoyer. Son principal partenaire en affaires était son frère Omer, qui, malheureusement, décéda trop vite, laissant un fils de quatre ans, que M. Labrie éleva. Ce garçon, Irénée, s'avéra être aussi adroit que son père adoptif.



Jos. Labrie se fait jouer un tour par ses employés

Un autre de ses frères, Alfred, friand de mécanique, excellait dans les systèmes électriques. Inventeur à ses heures, il fabriqua une machine à souder à l'acétylène. Un moteur de Chevrolet servait de propulseur. Cette machine était la seule du genre au pays; seul son inventeur savait la réparer.

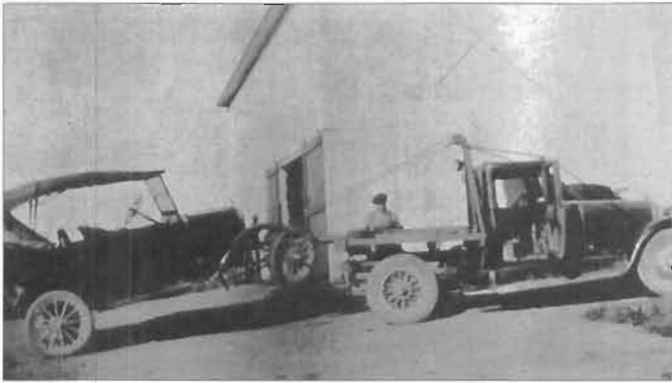
Joseph goûtait à toutes les sauces. Avidé de découvertes, chaque jour il arrivait avec de nouvelles idées. Il aimait se promener en moto. Celle qu'il possédait était pourvue d'un « side-car »; il ne passait pas inaperçu. Aucune saison ne l'arrêtait, même l'hiver ne pouvait venir à bout de sa détermination. Inventif, ingénieux même, il fabriqua un camion qui pouvait circuler sur la neige. C'était une voiture à six roues en ligne. Pour se mouvoir, il empruntait la piste laissée par les voitures et les chevaux. Il n'était pas rare de le voir à la gare venir quérir ses colis.



Auto-neige conventionnelle datant d'avant 1940, appartenant à Jos. Labrie

Il touchait à tout ce qui pouvait s'appeler mécanique. Il entretenait les équipements de la beurrerie, réparait les engins stationnaires, construisait des ponts (les deux ponts de la rivière Boyer). M. Ovila Turgeon était son homme de confiance. Ses fils, aussi versés que lui en mécanique, apprirent très jeunes les rudiments du métier de leur père. Plus tard, ils suivirent ses pas, devenant garagistes à leur tour.

L'aîné de ses fils, Daniel, ayant acquis un garage, rue St-



Dépanneuse maison de Jos. Labrie Circa 1930

Georges à Lévis, allait devenir un des meilleurs garagistes de la région. Aimé Breton était un de ses mécaniciens.

Son fils adoptif, Irénée, avait lui aussi appris le métier de son oncle. Au milieu des années 30, il achetait un garage à Beaumont, qui est encore en opération, maintenant détenu par un de ses gendres. Digne élève de M. Labrie, Irénée se spécialisa dans la construction de « Snow-Mobile », fabriquant presque toutes les pièces et inventant même un sys-

tème de suspension. Il en construisit sept qu'il vendit à autant de clients. Afin de rester en contact avec son oncle, il avait installé une ligne téléphonique en ligne directe avec Saint-Charles. Cette ligne rudimentaire, traversait les champs, les bois avant de se rendre au garage de Beaumont. Il fallait l'entretenir souvent; un simple coup de vent pouvait la briser.

La crise ne les affectait pas trop et les employés s'accommodaient facilement du 50 cents de l'heure (fort bien payé pour le temps) 60 heures par semaine, pas de vacances, ni d'assurance-chômage et bien entendu, pas d'impôts. Ceux qui avaient le talent se comptaient chanceux de pouvoir travailler.

Tout allait bien, quand un malheur arriva en septembre 1939, alors qu'un incendie détruisait le garage et le moulin. En peu de temps, tout fut consumé. Courageux, ne se laissant pas démonter par l'adversité et aidé de ses employés, M. Labrie reconstruisait le garage. Il fabriqua lui même les blocs de ciment qu'il utilisa pour monter les murs. Ce bâtiment existe toujours.

« Maudit Crime ! » c'était son patois. Il a sûrement dû l'utiliser pendant cette reconstruction. Ce malheur devait miner sa santé. Quelques semaines après les travaux, il tombait malade. Ne pouvant plus s'en occuper comme avant, son commerce déclina et M. Labrie dut abandonner la lutte. Il mourut en 1944, à l'âge de 62 ans. L'image qu'il a laissé à Saint-Charles est restée gravée dans les mémoires.

Le faubourg Labrie ne fut plus le même. Le moulin Mercier resta actif un certain temps. Émile, fils d'Eusèbe, s'occupa de la moulange, broyant le grain pour les fermiers des environs. Il continua le travail durant un peu plus de six ans. En 1947, il fermait ses portes et entra à la coopérative nouvellement construite.

Quelques traces du passé habitent toujours ce coin de pays. Les anciens y retrouvent encore de bons souvenirs.

CREUSEURS DE PUIITS

Encore aujourd'hui, nous pouvons voir ces hommes d'une autre époque qui ont travaillé à trouver de l'eau pour nos concitoyens. Ceux qui ne sont pas branchés au système d'aqueduc, soit la plupart des fermiers, doivent toujours avoir recours à leurs services.

Il y a quelques années, nous pouvions entendre dans le village, le bruit des machines creusant des puits artésiens. La paroisse a encore besoin des creuseurs de puits pour la recherche d'eau potable.

En 1960, la construction du réseau d'aqueduc du village a eu pour conséquence l'arrêt de cette pratique, mais non sans laisser le souvenir de ceux qui faisaient ce métier.



Joseph Picard, puisatier et son équipe 1930

Aujourd'hui, quand les gens veulent les services d'un creuseur de puits, ils doivent s'orienter vers Saint-Pierre ou Berthier car ceux qui le faisaient à Saint-Charles, sont tout simplement disparus du paysage.

En 1930, M. Joseph Picard était un de ceux qui pratiquaient ce métier. Après plusieurs années de travail dans cette sphère et avant de déménager en Abitibi, il avait vendu son commerce et tout son attirail à M. Philibert Lacroix. Celui-ci creusa nombre de puits dans la région avant de céder à son tour, son commerce à Émilio Gosselin. M. Gosselin devait être le dernier des creuseurs de puits de notre patelin. Comme ses confrères, il allait offrir ses services dans la région pendant plus de dix ans avec ses deux employés : Lionel Lemelin et Wellie Deblois. Pour satisfaire ses clients, Émilio s'était procuré une machinerie imposante, pesant dans les 10 tonnes. Cette machine, actionnée par un moteur Chevrolet de 3 tonnes, valait lors de son achat plus de 7 500 \$, une fortune pour l'époque.

Creuser un puits demandait beaucoup de préparations et de connaissances. Premièrement il fallait installer la machine sur les « jacks » (levier hydraulique), mettre le tout au niveau, surtout le mât de bois, avant d'installer la perceuse. La perceuse, communément appelée « drill » pesait plus d'une tonne. Elle était amarrée au mât et munie d'une pointe au carbure ou de fer. Cette pointe de fer trempé, mesurait plus de 48 pouces (1 m 50) de long et pesait dans les 250 livres. Cette pièce était fermement vissée à la drill.

Quand le tout était centré au pouce près, la drill était mise en marche. Sa masse imposante frappait le sol à intervalles de dix coups à la minute. Chaque coup donné entraînait de plus en plus dans le sol qui cédait sous l'impact. Cette opération pouvait durer des heures, voire même des jours, selon la profondeur du puits à creuser et la composition du sol. Au début du creusage, il fallait surveiller la rotation de la pointe, le boisage et la rentrée tant que le roc n'était pas atteint.

Le creuseur devait être attentif en toutes occasions. Un jour, lors des préparations de creusage chez un client, M. Gosselin a failli perdre la vie. C'était pendant l'installation de

son « grèvement » chez M. Lacroix de la rue de l'Église. Rien ne laissait présager un quelconque malheur. Tout allait rondement, beaucoup de spectateurs regardaient la manœuvre. Lors de l'élévation du mât, celui-ci toucha un fil électrique de 7,000 volts. M. Gosselin qui manœuvrait les manettes, reçut la décharge qui le riva à sa machine. Un cri unique avait retenti chez les spectateurs. N'écouter que leur courage, deux jeunes hommes, se servant d'un madrier, s'étaient empressés d'arracher le malheureux de sa fâcheuse position. Réal Gosselin et Philippe Labrecque firent montre d'une initiative remarquable. M. Gosselin, brûlé au troisième degré, était étendu sur le sol, respirant à peine. Le côté gauche de son corps portait les brûlures de la décharge. Un des jeunes hommes, qui connaissait les rudiments des premiers soins, pratiqua la respiration artificielle, sauvant le brûlé d'une mort certaine. M. Gosselin fut rapidement transporté à l'hôpital où il resta plusieurs jours. Un fait cocasse vint ajouter un peu de piquant à ce drame. Un petit chien qui passait par-là, leva la patte sur l'engin. Il fut foudroyé instantanément.

Revenu chez lui, M. Gosselin, céda sa machinerie à un dénommé Leblanc qui, hélas, ne put mener à bien ce commerce. Émilio dut donc reprendre sa machinerie. Il opéra encore quelque temps son commerce avant de vendre à Camille Blais de Saint-Pierre. M. Gosselin a porté toute sa vie les stigmates de son aventure, œil brûlé, tempe gauche enfoncée.

AU TEMPS DU CASSE-PIERRES

Pendant la grande crise, c'était un endroit couru par les chômeurs. Travail de forçat, mais qui permettait toutefois de nourrir la famille.

Un site particulier de Saint-Charles, inconnu de la majorité des gens, a eu ses moments de grande effervescence et ce, durant une période de plus de 25 années. Cet endroit, situé dans le rang Centre-Sud, renferme des trésors de souvenirs. Un peu reculé de la route, entre les numéros 34 et 36 du rang du Sud, il recèle encore une part de l'histoire de notre patelin. Ceux qui ont vu ce site, ont découvert les vestiges d'une activité bien spéciale.

Du début de la crise et jusqu'en 1939, cet endroit grouillait d'activités, car beaucoup d'hommes trouvaient leur gagne-pain en travaillant au casse-pierres. Le travail était rare, plus encore, les endroits où travailler. L'aide du gouvernement consistait en des travaux conditionnés par l'allégeance politique.

Durant les années 25, on y avait ouvert un chantier qui devait employer quelques uns de nos concitoyens pour plus de trois décennies. Le travail consistait à nourrir un broyeur de pierres d'où le nom de casse-pierres. Les pierres recueillies, broyées, s'appelaient « gornuts ». Elles servaient à la fabrication du macadam utilisé à la confection des routes de la région. La nourriture du broyeur consistait en pierres ramassées et charroyées par les habitants de la région. Ils prenaient ces roches sur les tas amassés dans les champs depuis plusieurs générations. Chargées manuellement, ces pierres étaient mises dans un « banot » (tombereau) pouvant contenir plus de deux milles livres. Cette voiture, tirée par un cheval, apportait les pierres au casse-pierres.

En 1936, le prix payé pour un chargement d'une tonne de roches, était de 35 cents. Il était rare qu'un fermier puisse faire plus de huit voyages par journée de 12 heures; il fallait qu'il soit près de l'endroit. La famille Amédée Aubé, fermier qui demeurait à proximité du site, est digne de mention : ils avaient charroyé plus de 100 tonnes de pierres en une journée. Le 35 \$ récolté venait combler les besoins de cette maisonnée.

Comme les travailleurs étaient remplacés au gré du changement de gouvernement, plusieurs figures apparaissaient puis disparaissaient dans le décor, notamment Napoléon Blais ou Joseph Lacroix.

Les pierres des champs étant épuisées, il avait été décidé de s'attaquer au cap chez Ferdinand Aubé. La roche était dure, il fallait dynamiter. Émile Bisson, le dynamiteur en chef, s'occupait de mettre les charges dans les trous percés par le foreur (drilleur). Ces trous pouvaient avoir six pieds de profondeur. Une charge de dynamite comprenait 25 trous, bourrés de plus de 50 bâtons. L'explosion avait lieu à l'heure du repas du midi, à midi moins cinq exactement, donnant le temps aux ouvriers de s'éloigner de l'endroit. L'heure du dîner, moment de repos bien mérité, ne l'était pas pour d'aucuns. Il y avait toujours des garçons, plus

taquins que d'autres, qui avaient leurs souffre-douleurs. Notre ami Adrien doit certainement se souvenir de la grenouille dans sa boîte à lunch.

Pour plus de sécurité, la réserve de dynamite était placée en dehors du chantier, à environ mille pieds plus loin, à l'orée de la forêt. Cette réserve était cadenassée à double tour. Une fois que le cap avait éclaté sous l'impact de la décharge, certains jeunes se rendaient essayer leurs bras en chargeant ces pierres dans un camion frété pour le transport. D'autres avaient la « job » de casser à la masse, les pierres trop grosses pour le casse-pierres. C'était vraiment un travail de forçat. Casser une de ces pierres n'était pas facile, surtout qu'il fallait se servir d'une masse pesant les quatre à cinq kilos. Une heure à ce rythme épuise le plus costaud et il arrivait parfois qu'ils aient à le faire durant une journée complète. Celui qui n'était pas habitué à ce travail, s'épuisait rapidement, il lui fallait apprendre. M. Deblois, père de Wellie, âgé de 60 ans dans le temps, et ancien mineur dans les mines de Thetford, fut professeur à ses heures. Il montra à plusieurs jeunes comment s'y prendre pour ne pas travailler pour rien.

« Une roche, disait-il, ça se fend comme une bûche, tu cognes sur une des veines de la roche; tu attends quelques instants, le temps que les ondes fassent leur travail, puis le prochain coup que tu donnes fera éclater la roche. »

Ces roches cassées étaient acheminées au casse-pierres où deux hommes se relayaient à cœur de journée pour nourrir le monstre, gueule béante de deux pieds carrés. La machine avalait goulûment les pierres que Roland Aubé et Achille Labonté lui donnaient à force de bras au rythme de 200 tonnes par jour. Le bruit était infernal, tellement que les gens du village pouvaient en percevoir les vibrations. Le salaire gagné paraîtrait ridicule aujourd'hui, mais était bien apprécié dans le temps, les ouvriers gagnaient 2,50 \$ par journée de douze heures.

Une partie du macadam était fait sur place et chargé dans les camions avec une brouette à ciment. Travail éreintant, Réal doit sûrement se souvenir des sueurs qu'ils ont versées sur ce chantier. Pit Hébert était le cantonnier du temps.

Maintenant disparu sous les arbrisseaux, le site fut fermé dans les années 50 et la nature a depuis, petit à petit, regagné ses droits. Témoins de ces heures de sueurs : quelques pierres, quelques caps ravinés par les trous de drill.

LA CIE DE BÉTON DE ST-CHARLES LTÉE

Cette compagnie n'existe plus. Seuls quelques souvenirs habitent encore la mémoire de ceux qui y ont travaillé.

Pour la jeune génération de Saint-Charles, l'en-tête de cet article ne dit pas grand chose. Pour les plus âgés, ça a une toute autre consonance, leur rappelant un coin de paroisse qui fut le gagne-pain de plusieurs.

Peut-être avez-vous déjà vu les vestiges de cette industrie située au nord de la voie ferrée, en ligne avec la défunte gare de Saint-Charles. Cette industrie occupait plus de 20 000 pieds carrés de terrain. Au centre, un imposant édifice de un étage abritait la machinerie servant à la confection des tuyaux de béton.

Cette compagnie démarra le 4 octobre 1912 et avait installé ses pénates sur un terrain loué à Joseph Ruel. Joseph Leclerc, cultivateur, était le président de la compagnie, détenue en co-propriété avec Joseph Lapierre et Joseph Asselin. Le 1^{er} avril 1924, M. Joseph Leclerc vendait sa part à Jacques Lapierre, rentier. Le 31 mars 1930, madame Octavie Blais, veuve de Jacques, cède ses parts à son fils Herménégilde, hôtelier. Quelques années plus tard, Irénée Asselin (Petit) prend la relève de son père Joseph. Ovide



La compagnie de béton à ses débuts Circa 1920

Prévost, ancien maire, achète des parts et devient partenaire.

Les débuts de cette compagnie furent modestes. Malgré les bas salaires du temps, les hommes étaient contents de pouvoir gagner quelques sous. Pendant la crise 29-39, plusieurs de nos aînés y ont travaillé, soit comme manœuvre, soit comme machiniste. Amédée Turgeon était chauffeur de la chaudière à vapeur appelée « boiler à steam » par les gens du temps. Georges Prévost charroyait en camion le concassé qu'il allait chercher au casse-pierres, rang Centre-Sud. Le sable était pris à Saint-Raphaël et acheminé au complexe par le même homme. Le béton arrivait par train. Les deux cents poches reçues à chaque jour étaient prises à même le wagon du chemin de fer et transportées en camion à l'usine. Quelques années plus tard, Transport Breton allait quérir le béton à la cimenterie de Saint-Basile.

L'âge des travailleurs s'étalait de 13 à 75 ans. Raymond Bilodeau, un de nos aînés, y a travaillé durant quelques années. Très tôt le matin, il se rendait rejoindre à bicyclette les hommes qui travaillaient à ce plan. Il avait 14 ans. Payés 1,50 \$ par jour, ces journaliers ne se plaignaient pas. L'ouvrage étant tellement rare, ils étaient contents de pouvoir travailler. Ils ne pouvaient compter sur l'assurance-chômage ou le bien-être social car ces services n'existaient pas dans le temps. Les vacances, ils ne connaissaient pas.

Les hommes avaient une tâche bien définie. Les Adalbert Asselin, Maurice Fortin, (Elzéar) Paul Aubé, Robert Gosselin, Hormidas Fournier, Onésime Carrier, Émile Bilodeau, René Rousseau etc., s'usèrent les jointures à manœuvrer ces tuyaux.

Pendant qu'une équipe emplissait le « bocket » de concassé, une autre charroyait le sable. Le tout était acheminé au malaxeur qui contenait plus d'une tonne de matière première. Le ciment était ajouté à ces ingrédients et mélangé pendant que d'autres employés ajoutaient alors l'eau qu'ils puisaient dans un puits artésien tout proche. La mixture était versée dans une « tub » sur rail et acheminée vers les moules bardés de fer. Auparavant, ces moules avaient été huilés avec de l'huile usée. Les hommes qui faisaient ce travail devenaient alors comme des charbonniers, noirs de la tête aux pieds. Un bon lavage s'imposait à leur retour à la maison.

Une autre équipe transvidait alors le béton dans les moules. Convenablement remplis, ces moules étaient mis à sécher durant plus de 20 heures. Le lendemain, ils étaient démoulés. Ce n'était pas de tout repos : si le tuyau était trop sec, surtout les petits, il devenait très difficile de les arracher du moule. Il fallait être coriace pour faire ce travail. Dès que les préposés réussissaient à sortir les tuyaux de leur gaine, ils étaient exposés au soleil pour qu'ils finissent de durcir.

Les pièces obtenues avaient plusieurs grosseurs. Ces tuyaux mesuraient de 6 à 36 pouces de diamètre pour une longueur de 36 pouces. Charger ces tuyaux dans une voiture demandait une certaine force. Les plus costauds étaient attirés à ce travail. Roulés manuellement à bord du transporteur, ils étaient acheminés chez les clients qui s'en servaient pour faire des drains ou des ponceaux.

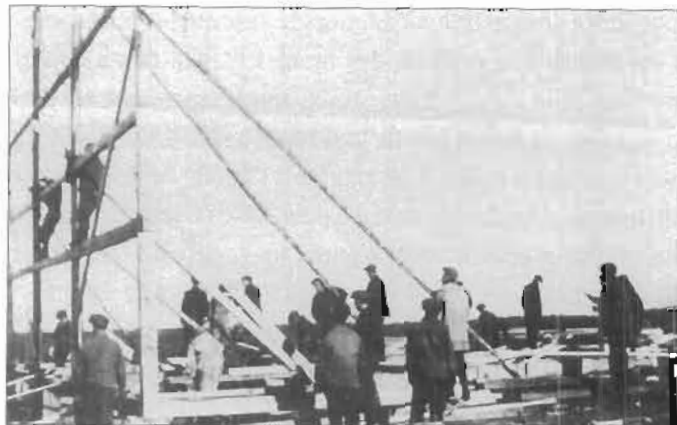
Cette petite industrie fonctionna durant quelques années. La mode des tuyaux de métal et peut-être le changement de gouvernement vinrent mettre un terme à ces activités. La fin des années 50 vit la fermeture se concrétiser. Les bâtiments laissés à eux-mêmes subirent les attaques des saisons. Le dernier occupant des lieux, Arthur Morency, ancien militaire, demeura quelques temps dans la cabane servant de bureau. Tombant en ruine, le bâtiment fut rasé au sol et le terrain nivelé. Quelques pierres entassées sur le terrain demeurent les témoins de ces années bien spéciales.

CORVÉE D'HIVER - CORVÉE D'HIER

Si vous viviez à la campagne, il est presque certain que vous avez entendu parler de ces journées d'entraide, lors d'incendie, de récoltes, de bûchage etc. C'était les « Bee ».

Le mot corvée évoque un moment d'aide dans une épreuve ou un travail quelconque. Il est intéressant de constater la grande participation apportée dans ces moments. Il arrive souvent que des corvées soient faites par des bénévoles lors d'événements paroissiaux. Il n'y a pas si longtemps, des corvées étaient organisées dans des activités annuelles bien précises, qu'on se rappelle le Charolais champêtre ou le carnaval d'hiver.

Reportons-nous 50 ans en arrière. Une des premières



Corvée pour l'érection d'une grange, levée de la charpente

corvées à avoir lieu annuellement était la coupe du bois de chauffage. Dans le temps, la majorité des maisons étaient chauffées au bois, occasionnant une demande considérable pour ce produit. Plusieurs possédaient des lopins de boisés, ce qui leur permettait d'avoir leur bois de chauffage à meilleur compte.

L'automne venu, c'était la coupe qui se faisait au sciote ou au godendart. Dès que le gel avait durci les fondrières, le charroyage du bois était entrepris au moyen de chevaux. Approchés aux bâtiments, ces billots étaient cordés ou mis debout, jusqu'au jour du sciage en billes. Quand le temps était propice, la corvée du sciage était alors organisée. Les amis, les parents étaient réquisitionnés; les refus étaient rares. Ils acceptaient avec empressement. Ce travail devenait un certain rituel dans la vie hivernale. Le banc de scie était installé, puis harnaché à un engin stationnaire au moyen d'une grande courroie de plus de six pouces de large. Après quelques essais, le moteur était mis en marche, actionnant la scie qui se mettait à chantonner en attente du premier billot à couper. Fin prêt, chaque homme était dévolu à une tâche bien précise. Le scieur s'installait au banc de scie, attendant le serveur qui fournissait les billots à couper. Le teuf-teuf du moteur se mêlait alors au zing-zing de la scie mordant le bois gelé. La première bille sortait des mains du scieur qui la poussait au clair. Celui-ci lançait les billes quelques verges plus loin, empilant le tout dans un tas qui ne cessait de monter. Scier ces billots pouvait être assez dangereux. Philippe Labonté y a laissé la vie lors du bris de la roue d'air et plusieurs y ont laissé des doigts.

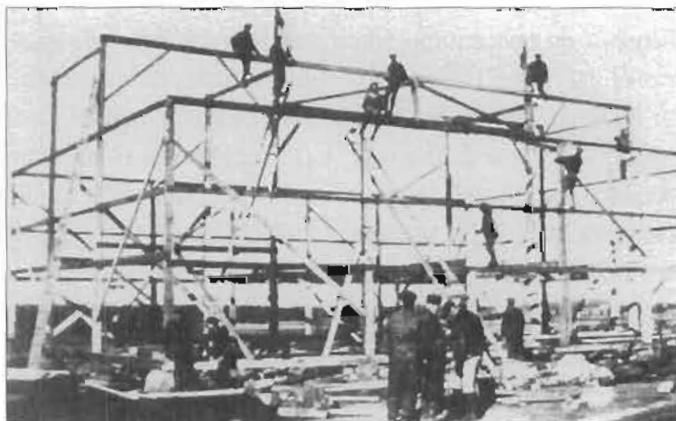
Pendant que les hommes s'occupaient à ce travail, la maîtresse de maison, aidée des voisines et des parentes, confectionnait le repas. À midi, tous délaissaient la « job » et se rendaient à la maison avaler une bouchée. C'était une joie pour ces dames de voir les hommes « s'empiffrer » de leurs tourtières, de leurs fèves au lard, de leurs tartes à la mélasse; le plaisir se lisait sur les figures.

Normalement une deuxième corvée suivait quelques semaines plus tard : le battage du grain. Engrangé à l'automne, le grain avait été remis dans le fenil pour lui permettre de sécher davantage. Dès que les fermiers croyaient que leur grain était convenablement séché, les préparatifs commençaient. Il leur fallait composer avec la machinerie qu'ils avaient. Bien avant la venue des engins à gaz ou à vapeur, s'organiser était assez accaparant. En 1935, comme me disait un ancien :

« Il fallait sortir le "Wos-Por" (déformation de l'anglais "horse-powered") que nous installions sur le fenil. Cette engin était actionné par les chevaux qui, en marchant dans la boîte donnait la force motrice au mécanisme. »

Les gerbes de grains étaient approchées et placées dans la gueule de l'appareil qui aspirait tout ce qu'on lui présentait. Celui qui nourrissait cette machine, s'appelait le batteur. Il devait faire attention aux dents acérées qui venait chercher les gerbes presque dans ses mains. Il lui fallait être attentif, ne pas se permettre de distraction, car une main pouvait y passer. Rolland Aubé de Saint-Charles en sut quelque chose.

La venue de l'engin stationnaire devait changer les règles du jeu. Désormais, le « Wos-Por » ne serait plus qu'un souvenir. Comme son prédécesseur, ce nouvel outil apportait un



La charpente est levée

peu plus de vitesse dans le battage. Les grains sortaient plus rapidement de la batteuse.

Les grains détachés de la paille, poussés par la soufflerie, tombaient dans une poche, puis étaient amassés par un homme. Quant à la paille, elle sortait à l'autre bout de la machine, soufflée par le mécanisme vers une portion dégagée du fenil. Cette paille, gorgée de poussière, était entassée par les jeunes « flot », (de l'anglais fellow) qui se relayaient pour la pousser le plus loin possible. Avec le temps, la paille devenait trop abondante. Il fallait la fouler. Il arrivait souvent que l'on se serve d'un bœuf pour le faire. C'était une « job » salissante. Quand le grain était trop vert, (pas assez sec) il arrivait qu'une partie du grain pourrisse, dégageant une poussière qui collait au visage et aux bronches. La respiration devenait difficile. Les jeunes toussaient à cœur fendre. Ils devaient cracher cette crasse qui les étouffait. Quand le travail prenait fin, ils étaient les plus heureux du groupe. Restait le bœuf à faire descendre : pas facile, il fallait presque le pousser en bas du fenil.

Figures noircies, les jeunes apparaissaient aux hommes qui riaient de voir leur mimique. Plusieurs de nos contemporains se souviennent d'avoir goûté à cette médecine. Bien des anecdotes étaient racontées lors du repas qui suivait cette corvée; c'était presque un pique-nique en période de carnaval !

LA TUEUSE

Elle était apparue un jour venteux d'octobre. Personne ne soupçonnait l'ampleur qu'allait prendre sa visite. Son souvenir est resté gravé dans les cœurs.

Dès les premiers jours d'octobre 1918, elle s'était infiltrée sournoisement dans les demeures de nos paroissiens. Auparavant elle était apparue virulente dans les grandes villes du pays. Plusieurs de nos familles goûtèrent à sa médecine; le deux octobre, Béatrice Asselin sept ans, fille de Joseph Asselin et de M.L. Couture, succombait à ses attaques, première de cinq victimes ce jour-là.

La maladie était apparue discrète mais combien mortelle. M. Maurice Lachance m'a raconté ce petit récit dont il se sou-

venait : « Je revenais des champs avec mon père, quand un vent humide de l'est, pesant, noirâtre, nous tomba dessus, nous glaçant jusqu'aux os. Mon père me dit alors : Ce n'est pas normal, c'est un signe de mort. Nous revenions en hâte à la maison, transis et tremblant de tous nos membres. J'avais dix ans. Mon père, n'écoutant que son expérience, me servit une "ponce" de gin, coupée de miel et de citron chaud. Ce remède devait me sauver ».

C'était la GRIPPE ESPAGNOLE qui faisait son entrée à Saint-Charles, nom ainsi donné à cette maladie parce que le premier cas observé fut en Espagne.

En peu de temps le fléau gagna presque toutes les demeures (75 % disait-on) semant la panique dans la population. Le mal s'annonçait par un mauvais rhume, auquel s'ajoutait une fièvre ardente accompagnée de fortes douleurs au côté. Elle emportait les personnes atteintes en quelques jours. Cette affection pouvait prendre diverses formes : nerveuses, thoraciques et gastro-intestinales. La langue du malade devenait d'un blanc bleuâtre et brillant (langue de porcelaine) terrifiant n'importe qui. Les médecins du temps, messieurs Perron et McKaye ne disposaient que de peu de moyens pour combattre cette maladie.

Les gens mouraient comme des mouches. À Saint-Charles, dès les premiers jours d'octobre, cinq décès étaient déjà signalés. Chaque jour qui se pointait, voyait un moribond s'ajouter aux autres. Les cloches sonnaient lugubrement. C'était le délire parmi la population et la peur s'était installée dans les foyers. Il n'était pas question d'exposer les dépouilles; pas de messe solennelle selon la tradition. Force était donnée aux gens d'accepter que le défunt soit enterré le lendemain du décès avec comme seul accompagnement liturgique un simple jet d'eau bénite sur la dépouille. Dans certains cas, la chambre qu'occupait le défunt était condamnée jusqu'à la fin de l'épidémie.

C'était la panique. Saint-Charles perdait nombre de ses membres.

Le premier décès répertorié (2 octobre) fut celui de Béatrice Asselin, sept ans, fille de Joseph (cocher) et de M.L. Couture.

Suivaient deux de ses sœurs, qui rendaient l'âme le même

Le 9, Lucien, un an et demi, fils de Octave Fournier (industriel) et de Albertine Robertson.

Le 9, Joseph, deux ans, fils de Georges Bouchard et de Marie Fortin.

Le 10, Angéline, huit ans, fille de Arthur Chabot (cultivateur) et de Élise Asselin.

Le 11, Wilfrid, dix-huit ans, fils de Rosario L'Heureux (menuisier) et de Antoinette Gauvin.

Le 11, Marie Fortin, épouse de Georges Bouchard (journalier) elle allait rejoindre son fils décédé le 9.

Le 11, Omer, dix-huit ans, fils de Adélard Rousseau et de Léonie Bergeron.

Le 11, Albert, sept ans, fils de Octave Fournier (industriel) et de Albertine Robertson, deuxième enfant perdu.

Le 11, Marie-Rose, dix ans, fille de Jean Fradette (journalier) et de Philomène Blais.

Le 11, Félix Trudel, 66 ans, époux de Cézarie Bélanger.

Le 14, Alma Nadeau, 33 ans, épouse de Joseph Asselin (cultivateur)

Le 14, Pierre, un jour, fils de Joseph Fournier (cultivateur) et de Elmire Prévost.

Le 14, Elmire Prévost, 39 ans, allait rejoindre son fils Pierre, décédé le même jour, elle était la femme de Joseph Fournier.

Le 14, Gérard, quinze ans, fils de Napoléon Labrie et de Adéla Bouchard.

Le 15, Eugène Chabot, (cultivateur) 36 ans, époux de Alexina Beaudoin.

Le 15, Elmire Dion, 31 ans, épouse de J.Omer Couture (cantonnier)

Le 16, Anaïs Vallières, 35 ans, épouse de Louis Gonthier (cultivateur)

Le 17, Cécile, un an et demi, fille de Pierre Martineau (journalier) et de Aline Fournier.

Le 18, Émile, vingt-quatre ans, fils de Thomas Bilodeau (cultivateur) et de Philomène Turgeon.

Le 18, Philomène Coulombe, 78 ans, épouse de André Blanchet.

Le 18, Caroline, vingt-un ans, fille de Amédée Blanchette et de Amanda Couture.

Le 20, Donat Lemelin (menuisier) 42 ans, époux de Léda Asselin.

Le 20, Luc, quatre ans, fils de Arthur Gosselin (cantonnier) et de Malvina Noël.

Le 20, Arthur, dix-huit ans, fils de Joseph Samson (cultivateur) et de Lydia Cantin.

Le 26, Alyre, vingt-un ans, fils de Pierre Leclerc et de Malvina Plante.

Le 28, Joseph, dix-huit ans, fils de Joseph Pelchat et de Amanda Bolduc.

Le 28, Émile Courchesne, vingt-un ans.

Le 2 novembre, Marie Gosselin, 66 ans, veuve de Félix Ruel.

Le 7 novembre, Denise Nadeau, 42 ans.

Soit 47 sépultures en 36 jours. Presque toutes les familles étaient en deuil; les femmes habillées de noir et les hommes portant brassard. Pour conjurer le mal, la majorité des hommes buvaient leur « ponce » quotidienne et se tenaient presque tout le temps entre deux vins. Quant aux femmes et aux enfants, le remède était le « pain killer », aidé d'un morceau de camphre que tous portaient sur eux.

Plus personne ne voulait sortir des maisons de peur de se contaminer les uns les autres. Se nourrir était devenu un problème, les magasins n'ouvrant qu'en cas de stricte nécessité. Les écoles, les églises et les endroits publics avaient été fermés le temps que dura le fléau.

Cette maladie avait été apportée des champs de bataille de la Grande Guerre, par les militaires rentrant au pays. Les pertes furent énormes : au Québec, on dénombra pas moins de 13 000 morts, et au Canada plus de 43 000.

Le 19 novembre, les autorités considérant que la maladie était passée; les églises furent réouvertes au public et une messe d'action de Grâces fut chantée.

Le 11 novembre, l'on apprenait la signature de l'armistice.

Note : Le souvenir le plus marquant que je conserve sur cette période, est sans contredit, la vue des écritures tremblotantes des témoins signant les registres de décès.

DRAME FORESTIER

Vous vous êtes sûrement déjà promené en forêt ! Vous avez alors bénéficié de moments de détente à nul autre pareil; la paix des sous-bois, agrémentée du cri des geais, du piaillage des mésanges et du martèlement du pic bois, apporte une pose rafraîchissante dans nos vies trépidantes d'aujourd'hui.

Le bûcheron, cependant, ne voit pas ces moments de détente avec le même œil. Entendre la scie gruger le tronc d'un arbre, le voir s'écraser au sol, fait partie du plaisir qu'il en retire. À chaque automne, quelques-uns de nos fermiers se découvrent une âme de bûcheron et il n'est pas rare de les voir faire ce travail. Ils conjuguent les deux attitudes et bien malin serait celui qui les empêcherait de vivre ces moments.

Il y a plus de 50 ans, bûcher était une nécessité car la grande majorité des gens employaient le bois comme combustible. Parfois, il leur arrivait des mésaventures qui laissaient d'amers souvenirs.

Un jour du mois de décembre 1930, une famille de Saint-Charles goûta à de pénibles moments. M. Joseph Leclerc (grand-père de Paul Leclerc et de madame Maurice Lacroix) s'était rendu dans son boisé bûcher sa provision de bois de chauffage.

Parti tôt ce matin du 12 décembre, il allait vivre son tragique destin. L'horloge marquait sept heures quand il partit pour son boisé accompagné de son engagé, Émile Bisson. Ce boisé était aux limites nord de sa ferme. Lunch en main, c'était presque une détente pour eux. Ils ne se doutaient pas de ce qui les attendait.

C'était le temps de la chasse. Le gibier abondait dans le temps. Il n'était pas rare d'apercevoir des chevreuils. Quant au petit gibier, il était si nombreux qu'il fallait presque le prier de s'éloigner. Monsieur Leclerc, avait apporté son fusil et se proposait bien d'apporter un bon gueuleton à sa femme.

Quelques érables avaient été soigneusement choisis, de beaux arbres, trop vieux cependant pour continuer d'exister. Sans plus tarder, les deux hommes se mirent à l'ouvrage. Les sciottes entraient allègrement dans l'aubier. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, plusieurs spécimens jonchèrent le sol.

La faim qui les tenaillait leur fit prendre conscience que l'heure du dîner était arrivée et qu'il leur fallait prendre une bouchée. Un moment de répit qu'ils apprécèrent pleinement, surtout qu'il était égayé par le chant des oiseaux. Soudainement, des coups de feu vinrent briser la quiétude tant appréciée. Les oiseaux s'envolèrent effrayés. Quelques balles sifflèrent à leurs oreilles; monsieur Leclerc ressentit un frisson qui le stressa un moment. Voulant se donner bonne conscience, Émile scruta les environs à la recherche du chasseur. Personne en vue, c'était sûrement des balles perdues.

Deux heures plus tard, le temps du bûchage fini, monsieur Leclerc prit son fusil et partit chasser pendant qu'Émile ramassait les outils. Une perdrix prenant son envol le fit sursauter. Connaissant les habitudes du volatile, il partit dans la direction opposée à son envol, décrivant un demi cercle sur plus de trois cents pieds. M. Leclerc, l'œil chercheur, surprit la perdrix qui se tenait craintive, prête à s'envoler. Il mit l'oiseau en joue et lui envoya une volée de plombs qui le fit passer de vie à trépas. Tout heureux de son coup, il s'avança vers la bête qui expirait dans des soubresauts soutenus. Il se pencha pour la ramasser et la mettre dans sa gibecière, lorsqu'il ressentit une douleur vive dans le dos. Il fit une grimace, se demandant ce qui pouvait bien lui arriver. Sa pre-

mière pensée fut qu'une branche l'avait atteint au passage.

Ployant sous la douleur, il revint sur ses pas et demanda à son compagnon, Émile, de le ramener à la maison. Tenaillé par le mal, jamais il n'avait trouvé le trajet de retour si long. Quand il arriva chez-lui, il ne tenait plus sur ses jambes. Sa femme essaya bien de trouver ce qui le tourmentait autant. Devant l'impossibilité de trouver la cause de son mal, elle téléphona au médecin qui, après examen, diagnostiqua une blessure par balle. Il avait été atteint aux reins.

N'ayant pas l'équipement nécessaire pour enlever le projectile, le médecin conseilla au blessé de se rendre à l'hôpital. La balle était entrée profondément dans un muscle du dos. Le blessé souffrait le martyr; s'habiller, se rendre en ville lui demanda des efforts inouïs. Le trajet Saint-Charles-Lévis lui parut bien long.

Plus de douze heures s'étaient écoulées depuis ce coup fatidique. Rendu à l'Hôtel-Dieu, les médecins réussirent à extraire la balle qui s'était logée derrière les reins. Des complications survinrent. Le blessé, trop affaibli, dépérit pendant une couple de jours et ne pouvant reprendre ses forces, il s'éteignit en proie à d'atroces souffrances. Il avait 60 ans et 9 mois. Il était maire de Saint-Charles village depuis quelques années. Il décéda le 15 et fut inhumé le 18 décembre.

Une enquête policière, commandée par le coroner Perron, dura plus de dix jours et révéla que le coup de feu avait été tiré par un adolescent des environs. Le jeune garçon de 16 ans, fut accusé de cet accident. Vu son âge, il en fut quitte pour des réprimandes. Ce drame échauffa les esprits un certain temps.

ACCIDENT D'AVION

Voilà une journée qui n'allait pas passer inaperçue; c'était un dimanche...

Le 18 octobre 1942 allait devenir une journée traumatisante pour les gens de l'Hétrière. Un événement hors de l'ordinaire devait longuement les marquer, et encore aujourd'hui, il est toujours dans la mémoire de ceux qui l'on vécu. Ce drame survenu en après-midi, bouleversa les opinions de

nos concitoyens, leur faisant prendre conscience des affaires de la guerre qui sévissait en Europe.

Cette journée s'était annoncée semblable aux précédentes. C'était dimanche et rien ne laissait présager une telle tragédie. La demie de trois heures venait de tinter, plusieurs vauquaient à leurs occupations ou se reposaient en admirant les belles couleurs de l'automne. Le bruit d'un avion arrivant du sud fit lever les têtes. Il semblait en difficulté, car le moteur de gauche du Cessna avait des ratés. D'ailleurs, une longue fumée noire s'en échappait. Une explosion se fit alors entendre, projetant l'avion vers le sol. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il piquait du nez et s'écrasait dans le champ du fermier Alfred Patry (P.E. Beaupré) côté nord du rang Ouest. Le choc fut terrible. Tel un vase de porcelaine, l'appareil se brisa en mille morceaux éparpillés à plus de mille pieds à la ronde. Les deux moteurs creusèrent un cratère de plus de six pieds. Des lambeaux de chair humaine se mêlaient aux pièces de métal tordu. Le bruit de l'impact fut ressenti jusqu'au village. Il n'en fallait pas plus pour attirer les curieux et les « collectionneurs de souvenirs ». Les premiers arrivés s'empressèrent d'aller secourir les malheureux aviateurs déchiquetés, pris dans les débris fumants.

Madame Lionel Lemelin, témoin de ce drame, me racontait : « Nous sommes accourus en marchant parmi les débris de l'avion et les restes humains, c'était horrible à voir. La senteur de chair brûlée nous prenait aux narines. La vue du corps sectionné du pilote respirant encore nous traumatisait. Nous nous sommes empressés de demander le prêtre, en l'occurrence l'abbé Georges Côté, curé de Saint-Charles. Il administra les derniers sacrements aux moribonds. »

Quelques témoins avaient alerté l'aéroport de l'Ancienne-Lorette qui avait déjà été contacté par le pilote Carter. L'armée dépêcha douze de ses hommes afin de monter la garde et éloigner les curieux trop entreprenants et les chiens à la recherche de nourriture. Le site de l'écrasement attira les curieux tout le restant de la journée et des jours suivants.

Dans *Le Soleil* du lundi, nous pouvions lire :

— Les citoyens de Saint-Charles-de-Bellechasse ont eu la surprise de leur vie, hier après-midi, lorsqu'un avion américain est tombé près de leur village. Deux membres

d'équipage ont perdu la vie.

Il enchaînait en décrivant la tragédie :

— Certains objets furent trouvés permettant l'identification de deux membres de l'équipage, l'un venait du Texas et l'autre de Minneapolis. De l'argent fut trouvé ainsi que des morceaux de parachute, un sac de courrier et l'on se demandait s'il y avait plus de deux morts. Une enquête fut instituée.

Le nettoyage du site dura plusieurs jours; le terrain fut nettoyé le mardi et le tout ramassé le lendemain, y compris les restes humains. Les victimes furent inhumées en présence des membres de la famille Carter, au cimetière Mount Harmon de Sillery, près de Québec.

Une petite visite à ce cimetière vous permettra de voir les trois pierres tombales, gardées par une des pales du Cessna, qui, tel un militaire au garde-à-vous, expose sa face principale au soleil couchant. Des inscriptions gravées sur cette pièce de l'avion, relatent brièvement l'histoire de ce drame en ces termes.

« In memory of the following members of the US Army Corps, who died in line of duty when their airplane crashed near Saint-Charles on October 19/1942; 2nd Lt Harley W. Shoat, 1st Lt Lee D. Kerr, staff John R. Carter. »

Les pierres tombales nous font part de l'âge de ces aviateurs et de leur origine : Harley, W. Shoat, 26 ans - Texas; Lee Donald Kerr, 22 ans - Washington; John R. Carter, 21 ans - Texas.

Puissent-ils reposer en paix.



Mémorial du cimetière Mount Harmon de Sillery

Photo : Roger Patry

LES QUÊTEUX

Au début du siècle, ils étaient nombreux. Après la guerre 14-18 et l'incertitude des années 20, leur nombre augmenta pour culminer lors de grande crise des années 30. Ils étaient cheminots, mendiants, bohémiens, des vagabonds quoi ! Parfois devenant voleurs, « jeteux de sorts » ou bien charlatans.

Beaucoup de nos aînés ont connu de ces mendiants. Enfants, ils ont gardé le souvenir de ces personnes qu'émandant leur nourriture, leur habillement et parfois de la menue monnaie. Dans leur périple de porte en porte, ils couchaient chez ceux qui les prenaient en pitié, la plupart du temps chez les fermiers. Les « quêteux », comme les appelaient les paroissiens, étaient des personnes défavorisées par la vie. Sans ouvrage; plusieurs d'entre eux souffraient d'infirmité mentale ou physique, quand ce n'était pas de vieillesse. Dans le temps, l'aide gouvernementale rentrait au compte gouttes dans les foyers. Pour survivre, ils devaient compter sur la charité des gens, récoltant les aumônes qu'ils demandaient pour « L'amour de Dieu et de la bonne Vierge Marie ». Nos paroissiens toujours aussi généreux les recevaient dignement. Quand l'occasion s'y prêtait, ils leur servaient la soupe ou leur offraient le coucher. Leurs tournées les amenait à la grandeur du comté, récoltant les dons et les nouvelles qu'ils rapportaient avec eux. Comme nous l'avons si bien vu avec JAMBE DE BOIS du téléroman *Un homme et son péché*. Ils étaient des rapporteurs de nouvelles.

L'âge d'or de ces mendiants, si on peut l'appeler ainsi, s'échelonna durant deux décennies que l'on peut situer entre les deux grandes guerres.

Les enfants étaient subjugués par ces étrangers et écoutaient religieusement leurs récits, apprenant par le fait même ce qui se passait dans leurs vies de misère. Les gens avaient peur de les approcher malgré qu'ils fussent pour la plupart assez âgés, certains ayant plus de 80 ans. On craignait les « jeteux de sort ». Pour les plus jeunes, la crainte d'attraper des poux, était omniprésente.

Ces mendiants voyageaient le plus souvent à pied, arrivant du bas du fleuve ou de la ville. Il y avait trois catégories de « quêteux » : ceux qui venaient de loin, ceux qui venaient des paroisses voisines, et ceux de la paroisse même. Certains voyageaient par train ou à pied, tandis que d'autres se véhiculaient avec chien ou cheval. L'automne était la saison propice pour les voir apparaître. Dès que les grands froids s'annonçaient, on voyait leur nombre grossir à la recherche de vêtements, de bois, de nourriture et de petite monnaie. Toutes les paroisses du comté ont reçu leur visite.

Qui, d'entre vous, ne se souvient pas de « Turcotte », affublé du surnom de « vendeux de pommiers » par les jeunes. C'était un homme assez âgé, peut-être 70 ans, portant cheveux longs, chapeau de castor râpé, barbe blanche et besace à l'épaule. Il faisait sa « run » régulièrement à tous les deux mois. Il quémandait de tout et n'acceptait que les « grosses cents noires ». Les enfants, revenant de l'école, connaissaient la plupart des « quêteux » et s'empressaient d'avertir leurs parents de leur visite prochaine.

« Turcotte s'en vient, on l'a vu dans le rang ! »

La mère n'écoutant que son grand cœur, disait presque toujours : « Je vais faire cuire quelques patates de plus car il va sûrement venir coucher ici. »

Effectivement, il arrivait à l'heure du souper sachant qu'on lui offrirait aussi le logis pour la nuit. Les enfants avaient la tâche d'emplir la pailasse de paille fraîche. La majorité des gens lui offraient leur table, souvent le coucher et le miséreux acceptait avec gratitude. Il avait ses places de prédilection pour passer la nuit : les Asselin, les Chabot, les Girard, les Dubé, etc., lui offraient cordialement le gîte. Se sentant à l'aise chez eux, il s'en donnait à cœur joie; défilant son répertoire jusqu'à l'heure de la prière du soir, qu'il faisait très bien avec la famille, au pied de la grande croix noire de la tempérance. Dès le petit matin, il se levait, reprenait son bâton, son panier et son sac. « À l'été prochaine ! » Il partait mais n'oubliait jamais de remercier le bon monsieur de lui avoir donné le couvert, la bonne dame d'avoir mis un œuf dans son panier, un tapon de laine dans son sac.

Il y avait aussi le « père Chassé » qui faisait régulièrement sa visite; il acceptait l'aumône mais préférait vendre des échelles plutôt que quêter. Il demeurait dans un camp dans

la tourbière et devait rendre l'âme à Harlaka.

Gaudias Roy, un autre « quêteux » qui demeurait dans un « Shack » (camp dans le bois), descendait au village pour vendre des herbes médicinales. Un peu attardé, il lui arrivait des aventures plus ou moins cocasses comme, entre autres, de demander des purgatifs à toutes les maisons qu'il visitait :

« Je suis assez constipé, avait-il dit un jour, vous n'auriez pas quelque chose à me donner ? »

Les gens ne refusaient pas d'aider et lui donnaient ce qu'il demandait. Ce régime l'avait déconstipé; mais quel résultat ! Une de ces diarrhées dont il arrosa un banc de neige.

Un autre, tout aussi bizarre, était le dénommé « Francœur » qui descendait, on ne sait d'où, toutes les fins de semaine quémander un morceau de lard salé pour « faire ses beans » disait-il.

Les plus âgés de nos concitoyens ont connu « Alpha Victor » et le non moins célèbre « Gagnon », homme de plus de six pieds, assez âgé, agressif comme pas un. Ce géant, il ne fallait pas le contrarier. Il lui arrivait de travailler chez les fermiers. Comme besace, il portait une chaudière à la ceinture, y gardant sa nourriture.

Il y eut le « quêteux » de Saint-Lazare qui arrivait dans la place vers les 5 h. du matin; il déjeunait chez les fermiers, poursuivait sa tournée vers le village, cognant à chaque porte, pour finalement retourner chez lui la brunante venue.

Parfois, les gens voyaient arriver « l'uni-jambe » qui voyageait dans une petite charrette tirée par un chien. Il y eut le groupe de bohémiens, qui parcouraient le comté avec leur voiture bigarrée, couchant où la Providence les amenait. Parfois, un ours les accompagnait. Il y eut aussi celui qui n'aimait pas les chiens, bastonnant même l'un d'eux qui le harcelait trop, le poursuivant jusque sous la maison du fermier.

Parfois s'amenait quelque « jeteux de sorts » appelé aussi charlatan. C'était le genre de « quêteux » à venir de loin, mais personne n'osait lui demander d'où exactement. De vieux livres, un jeu de cartes, des bouts de ficelle, des boîtes d'onguent, des fioles emplissaient son portemanteau. Il

n'aimait pas les médecins. Il avait des médecines miracles qui, disait-il, pouvait guérir tous les maux. Tel onguent, ressemblant à de la graisse de roues guérissait tout; une pleurésie était guérie dans le temps de le dire. Un autre remède pouvait guérir le « mal de yeux ». Cet autre faisait passer la « fourchette » comme si de rien n'était. Une ponce avec une larme de cette eau-là pouvait guérir les fièvres lentes. Toutes les maladies y passaient : « les auripiaux, les reculons, les déteuses, les tours de reins, les échauffaisons, les efforts, les morduures, les verrures, les grenouilles, les tours d'ongles et surtout le mal de dents ». Il y avait même un peigne, le peigne de fer, qui pouvait guérir ceux qui s'étaient décrochés la « palette » de l'estomac. Beaucoup les craignaient, de peur qu'un sort ne leur soit jeté.

Certaines fermières avaient peur de ces « quêteux », ayant eu de mauvaises expériences avec quelques uns d'entre eux. Avaient-ils de la difficulté à trouver un logis ? S'ils étaient refusés ou si les gens ne leur donnaient rien, ils devenaient irascibles au plus haut point et pouvaient les injurier. C'était le petit nombre cependant. Au début des années 20, la peur des « jeteux de sorts » était omniprésente. La guigne accompagnait ces supposés sorciers. Les plus influençables voyaient un simple incident prendre des proportions démesurées, forçant même d'aucuns à déménager. Une fausse-couche, les légumes qui ne poussent pas, un avortement animal, des poules qui ne pondent pas, etc., autant de présages imputés à ces « jeteux de sorts ». Heureusement, ils n'étaient pas nombreux.

Cette promiscuité avec ces miséreux apportait parfois quelques mésaventures savoureuses. Un citoyen de Saint-Charles me racontait celle qui suit :

« Un mendiant, voulant se rafraîchir, avait bu notre réserve de vin de pissenlit pendant que nous étions aux récoltes. Nous le trouvâmes couché sur la tasserie, cuvant "notre vin". Nous avons le rire facile. Cette mésaventure nous avait déridés un certain temps. Nous l'avions semoncé et reconduit au train pour qu'il retourne chez lui. En plus de notre vin, notre aumône avait été son billet de retour. Il ajoutait : Parfois, il arrivait que quelques-uns couchent sur la tasserie. La plupart étant des fumeurs, craignant les incendies, nous leur enlevions les allumettes. »

Le même fermier se souvenait d'un certain soir de prin-

temps, alors qu'il faisait bouillir l'eau de ses érables, avoir hébergé plus de 25 mendiants cherchant un coin pour passer la nuit à la chaleur. N'écoutant que son grand cœur, il les avait installés tant bien que mal dans la petite cabane. C'avait été un « free for all ». Ces gens attendaient le train pour retourner chez eux.

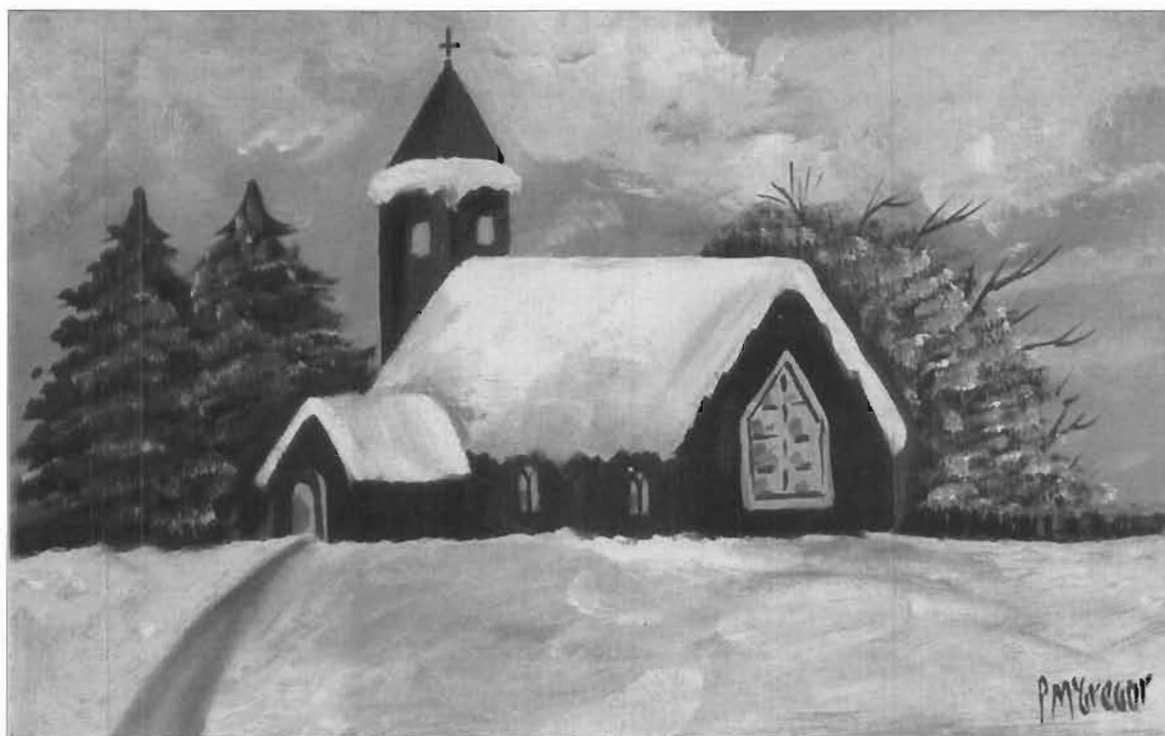
J'ai encore en mémoire la visite d'un « quêteux » bien spécial. Mon père était maire de la paroisse de Beaumont. Sa qualité de maire, faisait qu'il arrivait souvent que les gens orientaient les mendiants chez-nous, question de leur trouver une place pour la nuit. Effectivement, ce soir là nous vîmes arriver un homme avec une valise noire décrépée, tenue fermée par des lacets de bottines. Il venait quémander un gîte pour la nuit. Mes parents, il faut le dire, avaient le cœur sur la main. Voyant le désarroi du vieillard tout tremblant d'avoir à passer une partie de la nuit à l'extérieur, lui offrirent de coucher à la maison. L'invitant à se dévêtir, ma mère lui avait servi un bol de soupe bien chaude. Nous de notre côté, nous lui avions préparé une paille pour la nuit. Il avait accepté avec gratitude.

Il mangea sa soupe avec appétit, parlant peu, se contentant de déguster ce que lui apportait ma mère.

Puis soudainement, il sortit sa valise de sous la table. « Avez-vous un carton ? » avait-il demandé dans un français mêlé d'un accent irlandais.

Nous les jeunes, étions tout yeux devant ce personnage sorti d'un conte de fée. C'était un voyageur de Dieu. Nous nous empressâmes de lui apporter le carton qu'il demandait et que nous avions trouvé en défaisant une vieille boîte qui ne servait plus. Nous étions impatients de voir ce qu'il allait en faire.

Il s'installa à la table, ouvrit précieusement sa valise, et étala sous nos yeux ébahis, une série de tubes de peinture et nombre de pinceaux défraîchis par l'usage. Il versa quelques lampées de peinture sur une planche de bois aussi défraîchie que ses pinceaux et se mit à peindre. Les coups de pinceaux se succédaient à un rythme accéléré; chaque trait nous révélait le dessin qu'il avait en tête. Nous étions subjugués par sa prestation. C'était un artiste, un vrai. Quand il eut fini, il présenta à ma mère son chef d'œuvre. C'était un paysage de toute beauté. « Il me fait plaisir de



Reconnaissance d'un quêteux

vous donner ce paysage, dit-il, gardez-le, vous avez été si bonne pour moi. »

Ce tableau, mes parents l'ont encadré, puis accroché au mur du salon. J'en ai hérité. Il est signé P. McGregor.

Un autre « quêteux » dont je me souviens, c'est celui qui nous était arrivé un soir de tempête hivernale. Il avait frappé à la porte, il devait être vers les 9 heures. Il était tombé évanoui sur le seuil de la porte que nous lui avions ouverte. Encore une fois, il avait été envoyé par des citoyens. Après l'avoir relevé et fermé la porte, nous l'avions couché sur le « banc du quêteux », le réchauffant du mieux qu'on pouvait. Il était frigorifié. Une bonne friction suivie d'une soupe fumante lui avait redonné des couleurs. Une fois de plus, mes parents lui avaient offert le gîte. Cet homme devait avoir dans les 80 ans; encore solide et portant barbe blanche : Un vrai Père Noël ! Avant de le coucher, ma mère l'avait fait déshabiller et lui avait passé du linge propre, surtout des sous-vêtements. L'homme était mal en point et plein de poux. Elle fit chauffer de l'eau et ébouillanta son linge, afin de le débarrasser de ces bestioles. Et comme ce n'était pas suffisant, elle lui avait passé une écuelle d'eau afin qu'il puisse se laver. Elle n'aimait pas l'odeur qu'il dégageait, peut-être souffrait-il de la prostate ? De plus, elle craignait

de voir les « lentes » de sa tête émigrer chez ses enfants. Pendant que le vieillard se lavait, elle avait étendu son linge sur une corde au-dessus du poêle, pour le faire sécher. À 11 heures, tout le monde était couché, dormant à poing fermé. Nous ne craignons pas ces gens. Le « quêteux » allongé sur la paille près du poêle, y alla de décibels retentissants, qui tinrent la famille éveillée toute la nuit. Le lendemain, il repartait, propre, se perdant en remerciements.

Un autre fait cocasse me vient à la mémoire. C'était durant la dernière guerre. J'étais de garde chez mon frère épicier. Un « quêteux » s'était présenté au magasin et m'avait demandé une boîte de « sterno », produit servant pour les réchauds. Il avait ouvert la boîte, pris son canif et mis le produit dans son mouchoir puis il l'avait essoré dans un verre que je lui avais donné. Il avait ajouté un peu d'eau et avait bu d'un trait le liquide rosâtre. J'en ai encore la chair de poule.

Ma mère se plaisait à nous raconter la fois où sa mère en avait eu « marre » avec un de ces gueux. Grand-mère lui avait servi une soupe mais il insistait pour avoir des crêpes. Grand-père, cordonnier qui travaillait dans un local voisin, voyant ce qui se passait, s'était présenté et avait obligé le « quêteux » à manger plus que son dû. Je crois qu'il avait ingurgité une bonne douzaine de crêpes. L'homme ne revint

plus importuner les femmes du coin.

Il y eut le « Syrien » joueur de violon, l'Irlandais « la pipe », et « le nègre », très craint par les femmes et bien entendu les « quêteuses » qui demandaient vêtements, nourriture, et parfois des graines de semence pour leur petit coin de jardin. Il ne faut pas oublier les éternels assoiffés, amants de la dive bouteille, qui s'arrêtaient souvent au le magasin général, faire provision de « liquide blond », souvent leur seule nourriture.

Il y aurait un livre à écrire sur ces gens qui ont marqué la vie de notre population. Mon récit n'est qu'un reflet de ces temps de misère, puisé à même la mémoire des gens de chez-nous. Tant d'autres ont parcouru nos campagnes à la recherche de subsistance. Autre temps, autres mœurs !

LA GLISSADE DANS LES CÔTEAUX

Une activité très spéciale a eu cours à Saint-Charles durant plus de dix ans; dix hivers de plaisir partagé par plusieurs personnes.

Dans les années 30, l'argent étant rare, force était aux gens de prendre l'initiative de se récréer sans qu'il leur en coûte trop de sous.

Des jeunes, voulant briser la monotonie des jours d'hiver, décidèrent de construire une glissade à bobsleigh. Ces jeunes, aujourd'hui, rentiers, ont travaillé à la confection de la glissade, qui serait en opération durant près de dix ans. Aidés d'adolescents, ces garçons, notamment : Clément et Jean-Marie Lacasse, Laurent Turgeon, Émile Bilodeau, Roland et Robert Boivin, avaient tracé et construit la fameuse glissade.

Le tracé avait été aménagé près du sentier d'hiver (axe J.A. Boivin et rue de l'Église, précité dans le récit sur les sentiers d'hiver). Creusé dans la neige durcie, cette glissade allait devenir un lieu de rencontre exceptionnel. Ce parcours de près d'un kilomètre partait du rang Centre-Sud, entre l'école du rang et la maison de J. A. Boivin, et descendait le coteau en serpentant jusqu'à la rivière Boyer. Le glaçage de la piste était fait avec l'eau de la rivière, apportée dans une voiture

munie d'une tonne en bois (ancien récipient pour la mélasse). La voiture était tirée par un bœuf jusqu'au sommet de la colline. L'eau était alors versée dans la piste, dévalant le sillon que les jeunes façonnaient avant que l'eau ne gèle complètement. Un travail astreignant qui se faisait dans la joie et dans l'expectative du plaisir à venir.

Plusieurs jeunes hommes se mirent à construire des bobsleighs, rivalisant d'originalité dans leur élaboration. Les plus beaux furent construits par les Jules Corriveau, Jean-Marie Lacasse, Émile Bilodeau, Maurice Aubé, Roland et Robert Boivin, Laurent Turgeon, Réal Labrie et Raymond Bilodeau qui étaient tous très heureux de montrer leurs chefs-d'œuvre. Ils n'étaient pas les seuls à construire ces bobs, des plus jeunes s'étaient même permis d'en présenter aussi.

Ces bobsleighs pour n'en décrire qu'un, étaient faits de bois : Trois à quatre madriers montés sur des patins de bois (4) d'une longueur de trois pieds environ, formaient la structure. La conduite se faisait au moyen d'un corde attachée au patin mobile avant, assurant la direction de l'ensemble. Terminée, cette imposante voiture mesurait plus de six pieds, et pouvait peser jusqu'à cent kilos. Quelques jeunes en construisirent même un qui mesurait près de neuf pieds de long, avec un siège rembourré et une lumière avant.



« Bob-sleigh » rudimentaire

Il fallait s'habiller chaudement pour pratiquer ce sport; les garçons, bottes de « rubber » aux pieds, culottes d'étoffe, parka de laine et casque à oreilles portaient fièrement leur accoutrement. Les filles obligées à porter la jupe, devaient revêtir culottes de flanelle, manteau long et casque de fourrure. À vingt sous zéro, c'est pas chaud !

Les descentes se pratiquaient les fins de semaine et le plus souvent au clair de lune. Les départs se faisaient sur le rang. Les bobs chargés des garçons et des filles, descendaient sur la piste glacée à une allure endiablée. L'ensemble prenait alors de la vitesse et passait sur le « cabouron » à plus de 100 kilomètres heure, s'élevant de terre dans un saut spectaculaire de plus de quinze pieds de long, pour entrer sur la rivière Boyer, sous les cris des jeunes sortant réjouis de l'épreuve. Les yeux étaient embrouillés, mais reflétaient le plaisir et la fierté de ceux ayant réussi l'exploit.

Ces descentes étaient facilement entendues par les gens du village. Ce spectacle, digne des olympiques, attirait nombre de curieux, qui s'entassaient près de la piste, savourant eux aussi la griserie des bobs filant à toute vitesse. La remontée se faisait dans le sentier d'hiver; tous y allaient de leurs efforts, contents de participer.

M. Amédée Aubé, spectateur assidu, s'installait au « cabouron » avec sa voiture couverte, chauffée au moyen d'un petit poêle à bois. Les filles avaient une attirance spéciale pour ce précurseur des roulottes... qui acceptait qu'elles se réchauffent dans sa voiture. Mme Samson, fille de M. Aubé, se souvient très bien de ces jours heureux.

Plusieurs jeunes essayaient cette piste avec leur traîneau. Qui ne se souvient pas d'avoir vu Émile Bisson, couché à plat ventre sur son traîneau, descendre à toute allure, tantôt sur le côté droit, tantôt sur le côté gauche, et filer vers la rivière à une vitesse ahurissante.

Un certain dimanche, près de deux cents personnes s'étaient amassées pour admirer les exploits de ces jeunes, délaissant les vêpres pour un moment de plaisir, ce qui avait occasionné une certaine friction avec les autorités religieuses.

Que d'anecdotes sur ce sport, il y aurait à raconter. Que de souvenirs et de péripéties ! Cette glissade, témoin de tant de réjouissances, fut abandonnée aux alentours de l'année 47.

LE LAC SAINT-CHARLES

Qui n'est pas allé prendre une marche au lac de l'Église ?
Qui n'y a pas admiré la beauté sauvage qui l'entoure ? Qui n'en a pas fait le tour en regardant la faune qui l'habite ?

Ce lac, baptisé Saint-Charles au cadastre de Bellechasse, est l'un des deux points d'eau de notre paroisse. Situé au nord du village, à près de un mille de l'église, il fait plus d'un kilomètre de diamètre. Au début du siècle il était beaucoup plus grand, s'étirant 1000 pieds plus à l'est, jusqu'aux limites de la terre à bois de Robert Nadeau (Aimé Bélanger).

Son accès assez rudimentaire, consistait en des sentiers tracés dans la forêt de conifères, faisant barrière à la tourbière qui le ceinture. Seuls les plus hardis s'y aventuraient affrontant les hordes de moustiques en été, et l'hiver les bancs de neige que les vents y amoncelaient.

Cela ne les empêchait pas de s'y rendre pour y pêcher la perchaude et la barbotte, ou y cueillir des bleuets. Il n'y a pas si longtemps, les amateurs de chasse s'y rendaient pour le chevreuil, l'orignal, le lièvre, la perdrix, l'outarde et le canard qui abondaient l'automne venu. Les trappeurs faisaient eux aussi de belles prises, prélevant rats musqués, renards, visons, loutres, belettes et chats sauvages.

Bien des gens ont profité de ses largesses : Particulièrement ceux qui venaient y cueillir la glace servant à la conservation des aliments, comme les bouchers du temps, Dion, Marquis,



Hockey sans ligne bleue ou rouge



Patineuse sur le lac de l'Église, hiver 1962

Lacasse, etc., qui prélevaient des tonnes de glace qu'ils entassaient dans leurs glaciers. Ou encore les patineurs sillonnant sa surface, dès que les grands froids l'avaient scellé. D'ailleurs, encore aujourd'hui, plusieurs jeunes couples viennent s'y délasser avec leurs enfants, leur apprenant les rudiments du patinage.

Trop aimer amène parfois à vouloir posséder. Bien avant le début du siècle, quelques paroissiens s'étaient installés sur ses rives. Un des premiers à avoir goûté à son hospitalité, fut Wilfrid Montreuil qui avait emménagé dans un « shack » au nord du lac. Plus tard, ce coin devint la propriété d'un dénommé Rancourt, puis de M. Eugène Frenette de notre paroisse.

Quelques années plus tard Roch Martineau, voulant goûter à la quiétude de l'endroit, s'installait sur la petite île au milieu du lac. Il avait dû attendre la venue de l'hiver pour acheminer les matériaux nécessaires à la construction de son chalet. Pour lui, c'était l'endroit rêvé, loin du bruit et des curieux. Un autre qui aimait sa tranquillité, Philippe Lacroix, allait régulièrement avec sa famille, prendre le petit sentier conduisant au lac. Son beau-frère, Émile Bilodeau, les conduisaient alors en chaloupe ou en radeau, à l'endroit le plus accessible à la baignade.

Ce petit manège allait donner le goût à plusieurs de s'installer au bord du lac. Ayant approché le propriétaire

(Marcel Dion) des terrains au sud du lac, ils achetèrent pour la modique somme de 50 \$ des emplacements privilégiés, situés près de l'eau. À ce prix-là, les terrains s'envolèrent rapidement, changeant allègrement de mains. Robert Prévost, Louis Georges Prévost, J. Routhier, et Joseph Bernard, se portèrent acquéreur des meilleurs emplacements. On était en 1950, et comme le chemin actuel n'existait pas, eux aussi avaient dû attendre la venue de l'hiver pour charroyer le bois nécessaire à la construction de leurs chalets, à travers la forêt sur la neige durcie. Au printemps, dès que le terrain fut dégagé, ils s'étaient empressés de construire.

André Breton avait acheté un terrain sur la rive nord du lac. Pour construire son camp, il avait charroyé, en chaloupe, tous les matériaux nécessaires à la construction : bois, clous, portes, fenêtres, etc., et même la terre de remblaiement avait été transbordée à la chaudière. L'ameublement allait lui aussi suivre le même chemin...

Au commencement des années 60, un club fut formé par les propriétaires. Comme il n'y avait pas de chemin carrossable pour l'automobile, seulement quelques sentiers traversant les terres d'Aimé Ruel et de Joseph Lacasse, l'idée d'une voie d'accès avait été ébauchée. Une première tentative, auprès du propriétaire du terrain donnant accès au lac, côté est, avait échoué. Les membres du Club s'adressèrent alors à Marcel Dion qui consentit à leur céder un droit de passage. Construire ce chemin, pour le Club, qui était à ses tout débuts, ne fut pas une mince affaire. Les membres durent compter sur le bénévolat pour l'érection des assises. Traverser la tourbière demanda beaucoup de travail : les bénévoles durent poser des branchages sur les fondations de cette route, sur plus d'un kilomètre, afin de pouvoir consolider le terrain qui était marécageux. Quelques pieds de gravelle et un mois plus tard, la première auto avait pu se rendre au lac. Les résidents jubilaient, enfin, ils pouvaient « monter » en voiture à leurs chalets. La construction de cette route créa une forte demande pour les terrains, qui s'envolèrent comme des petits pains chauds. En peu de temps les terrains sur les rives du lac étaient tous occupés.

Le Club Borromée était limité aux terrains vendus par M. Dion. Les terrains que Laval Ruel avait achetés de M. Aimé Ruel et des descendants de la Seigneurie Dumas, ne faisaient pas partie du club. Voyant le potentiel de ce

secteur, M. Ruel construisit un chemin sur ses terres à bois, le rendant jusqu'aux limites bornées par le lac. La construction de cette route, lui permit de vendre quelques emplacements situés sur les rives du lac. Un des premiers à acquérir un de ces terrains fut R. Patry qui y bâtit un chalet après avoir aménagé un espace et fait le terrassement. Il fut le premier à faire venir l'électricité sur ce côté du lac. Il garda ce terrain pendant près de cinq ans, puis vendit le tout à un dénommé Bolduc.

Plusieurs chalets furent érigés sur les terrains vendus par Laval. La demande était forte. Il s'employa à ouvrir une nouvelle voie qui allait se rendre sur les terrains du nord, et ainsi, rejoindre la nouvelle route de comté. Cette initiative, lui permis de vendre plusieurs emplacements. Ce travail avait miné sa santé, Laval tomba malade et s'éteignit sans avoir vu le développement de son domaine.

En guère plus d'une saison, les deux côtés du lac virent leurs rives se décorer de nouveaux bâtiments. Ce ne fut pas toujours facile pour ces nouveaux arrivants qui devaient étançonner les rives de tourbes érodées par les vagues qui les frappaient constamment. La décharge du lac était dotée d'un barrage en bois datant des années du faubourg Labrie et des débuts de Saint-Charles, qui servait à la fourniture en eau des moulins du faubourg. Ce barrage, très pratique lors des sécheresses estivales, servait à la réserve d'eau des moulins. De plus, il permettait de maintenir le niveau du lac à une hauteur acceptable.

Les années de service l'ayant usé, il avait fallu le refaire à neuf. Fort d'une subvention du député Loubier, il avait été reconstruit en béton cette fois. Érigé en automne, le remblaiement des pourtours du barrage, s'effondrèrent lors du dégel printanier d'avril. La fonte des neiges avait fait monter l'eau à un niveau critique; elle s'était trouvée une ouverture dans les côtés de l'ouvrage. Ses approches, minées par l'érosion, ne purent retenir l'eau qui s'était engouffré dans la brèche, gonflant le petit ruisseau incapable d'en contenir autant. Le torrent inonda les terres puis déferla vers le village, inondant copieusement les terrains à l'est du village. En hâte, quelques propriétaires riverains s'étaient unis et avaient travaillé à colmater cette brèche qui vidait inexorablement le lac. Les hommes avaient dû boucher l'ouverture, avec des sacs de sable et des panneaux de « veneer ».

Cinq heures plus tard, ils criaient victoire, le flot était endigué.

Quelques années plus tard, les membres du Club, voulant se débarrasser des roches qui nuisaient à la navigation des plaisanciers, ouvrirent les vannes du barrage afin de vider le lac de son eau. Trois jours suffirent pour éliminer les cinq à six pieds d'eau que contenait le lac. Vidé de son eau, le lac avait piètre figure, nous montrant un fond de terre forte, parsemée de roches et de vase. Restait quelques mares d'eau grouillantes; délices des goélands. Les bulldozers purent alors entrer dans le lac et enfouir les plus grosses roches, dans les trous qu'ils avaient préalablement creusés. C'était l'occasion rêvée pour les riverains de refaire leurs quais. Quand tout fut achevé, les vannes furent refermées, permettant à l'eau de monter. On était en automne, la neige avait commencé à tomber. Les riverains se demandaient si l'eau allait revenir, l'hiver se passa dans l'attente. Le dégel du printemps permit de revoir le lac dans toute sa splendeur, il était revenu à sa normale.

Un fait inusité vint s'ajouter à l'historique de ce lac. Un jour, on vit un avion citerne du gouvernement survoler le lac et puiser l'eau nécessaire à l'extinction d'un feu qui avait pris dans la tourbière. Les pompiers de Saint-Charles, malgré leur bon vouloir, n'avaient pu parvenir à éteindre les flammes qui s'étaient élancées à l'assaut des arbustes desséchés par un soleil ardent. La venue de cet avion avait été pour eux l'occasion de voir à l'œuvre les pompiers du ciel.

Durant de nombreuses années, le Club Borromée organisa une fête pour ses membres et leurs amis. C'était l'occasion pour beaucoup de gens de découvrir le lac et leur permettre de voir les sportifs s'adonner à leur sport favori : planche à voile, course de yachts, balade en canot, en chaloupe, ou encore le ski aquatique.

Aujourd'hui, nous pouvons compter plus de cinquante habitations, maisons et chalets, autour du lac de l'Église.

LA FIN DU GÉANT CENTENAIRE

Pour clore ce chapitre, quoi de mieux que vous raconter la fin d'un être qui a vu passer et repasser ceux qui ont construit Saint-Charles.

Plusieurs de nos concitoyens l'ont vu passer de vie à trépas. Il était malade depuis quelques années. Ses proches le voyaient dépérir de jour en jour. Ses heures étaient comptées.

Jean-Marie Ruel le regardait se dégarnir. Il entrevoyait la fin pour lui. Beaucoup de souvenirs se bousculaient dans sa mémoire. Son père l'avait connu encore jeune adulte. Il avait déjà un pied de diamètre en 1904. Les débuts du 20^{ème} siècle le voyaient s'épanouir.

Tous les jours, du haut de sa stature, il regardait le village se transformer. Il avait vu l'avenue Royale, en terre battue, être recouverte de bitume et l'installation du téléphone. Quand l'électricité fut installée au village, déjà il avait la taille que nous lui connaissons.

Les saisons ne l'ont pas épargné. Il dut subir des chaleurs et des froids extrêmes. Quelques tempêtes hivernales l'ont défié, il sut résister à leurs fureurs. Le verglas, cependant, lui apportait parfois des peurs bien compréhensibles. Les chaleurs de l'été ne l'affectaient guère, pouvant satisfaire sa soif dans le petit ruisseau qui coulait à ses pieds. Il aimait bien les oiseaux qui lui apportaient la douceur de leurs chants

Il en a vu des générations se succéder. Les paroissiens, les animaux, et surtout le va-et-vient routier balayait tout ce qui avait garni sa jeunesse. Il avait vu les processions de la Fête-Dieu défiler dans l'ombrage qu'il projetait. Il avait vu les gens se rendre à l'église, soit pour un baptême, un mariage ou un enterrement. Il restait là, témoin des jours perdus. Bien des érables ne lui ont pas survécu, et hier encore, il déplorait la perte de ceux qui l'avaient accompagné durant son existence.

Les années l'avaient miné. La maladie l'assailait depuis un certain temps. Malgré sa taille imposante, le géant centenaire de Saint-Charles se mourrait.



Orme aujourd'hui disparu âgé d'environ 150 ans

Jean-Marie le regarda un certain temps avant de mettre fin à ses jours. Il lui répugnait d'abattre l'orme de sa jeunesse. Armé d'une scie et monté sur un élévateur, il coupa les branches qui rapidement, jonchèrent le sol. Petit à petit, le tronc immense apparut dans toute sa splendeur. Le dernier coup de scie dévoila le tatouage des ans qu'il avait passés parmi nous. Les rainures de son aubier, conservées dans un cercle de plus de quarante pouces de diamètre, témoignent des saisons qui l'ont façonné. L'énorme souche trône maintenant au centre du village, vestige de celui qui a vu passer plus de cinq générations de nos vies.

par Roger Patry

INDUSTRIES ET COMMERCE



NOS GRANDS MAGASINS

Magasin de Philippe Côté, au coin de la rue de la Gare
Courtoisie Solange Frenette

À Saint-Charles comme ailleurs au Québec, le commerce se développa avec des magasins généraux qui rendaient la vie des citoyens plus facile pour faire face aux nécessités de la vie.

Résumer plus d'un siècle de vie économique est une tâche délicate et difficile; les souvenirs et les relations orales s'entremêlent et deviennent assez souvent confus.

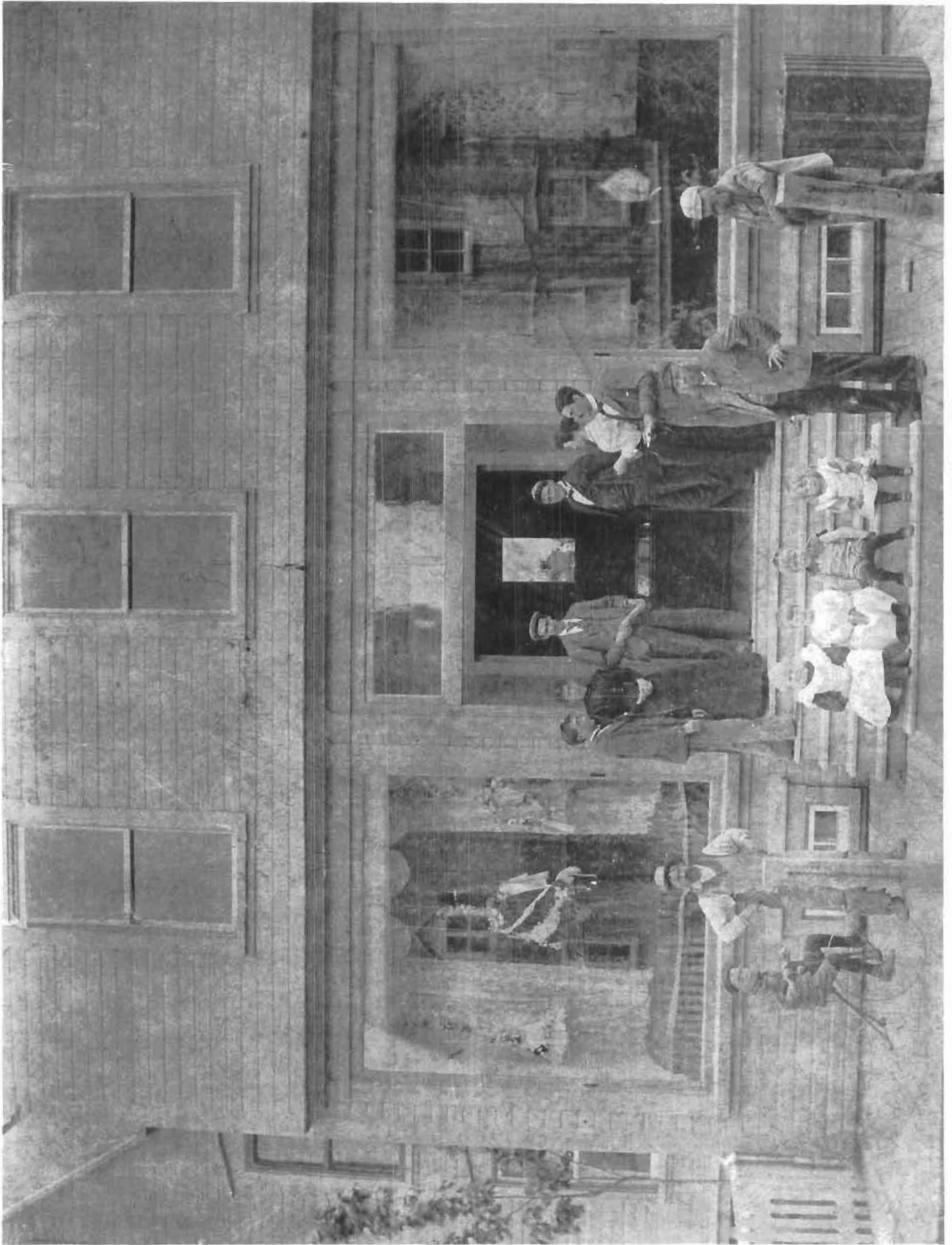
C'est quoi un marchand général au siècle dernier ? Il semble qu'on trouvait chez lui tous les effets indispensables aux besoins et aux activités quotidiennes. On y trouvait tout : le nécessaire du Berceau à la Tombe. Les ventes se faisaient la plupart du temps à crédit; l'argent se faisait rare entre les récoltes et les ventes de bétail.

Saint-Charles a eu ses magasins généraux probablement avant l'année 1800. À la séance du conseil du 2 juillet 1883, on approuve de nouveau un règlement passé à la séance du conseil du 9 avril 1860 défendant aux marchands de vendre le dimanche. Plus tard, en 1895, les marchands (nombre ?) demandent que les colporteurs paient une licence pour exercer leurs commerces dans Saint-Charles : 20 \$ pour les colporteurs avec paniers et 50 \$ pour les colporteurs avec voitures. En 1908, à la demande des marchands locaux qui veulent protéger leurs entreprises, on exige une licence de

50 \$ aux commerçants étrangers qui font affaires à Saint-Charles. En 1929, on réitère le règlement pour faire observer la loi du dimanche.

Jean Boucher « Riche marchand »

Le premier marchand que nous retraçons dans la littérature est Jean Boucher « riche marchand de Saint-Charles » qui acheta, de L.P.H. Turgeon en 1880, la seigneurie de Beaumont. Pierre Georges Roy rapporte dans *À travers l'histoire de Beaumont*, p. 41 : « Ses commencements furent très pauvres et très durs. C'est petit à petit qu'il développa son commerce par son travail ardu, son honnêteté et la confiance qu'il inspirait à tous ceux qui faisaient affaires avec lui. Ce sont ces qualités et non la chance qui permirent à M. Boucher d'amasser une fortune relativement considérable dans une paroisse de population assez restreinte ». Sa résidence se trouvait à l'est du village sur le lot 89 (aujourd'hui chez Guy Ruel et Céline Chabot); nous supposons que son commerce était au même endroit puisqu'on y retrouve sur le même lot en 1893 et en 1911 un autre marchand, Alphonse Nadeau, qui fournit des matériaux à la Commission scolaire de Saint-Charles en 1931 et qui consent des prêts à la même institution en 1935.



Le plus grand magasin qui ait existé à Saint-Charles, celui de M. John Lavallée

Monsieur Boucher semble avoir été un personnage important dans la vie économique de la paroisse et dans les institutions puisqu'il est mécène pour la fabrique et un membre actif dans l'administration de la Commission scolaire au cours des années 1860 à 1883, soit comme commissaire, soit comme auditeur des comptes et même comme président intérimaire.

Des documents notariés lus par hasard au bureau des titres mentionnent que monsieur Boucher et même ses héritiers avaient des hypothèques sur des industries et des propriétés dans les paroisses environnantes; mon père devait 600 \$ aux héritiers de Jean Boucher et de Félicité Tanguay lors de l'achat de la fromagerie du village de Saint-Lazare en 1922. Le seigneur Boucher et son épouse étaient décédés depuis 1888.

Magasin de l'Ouest

De mémoire d'homme, le plus important magasin général et peut-être le plus considérable qui ait existé à Saint-Charles est celui de monsieur John Lavallée, bâti par ce dernier entre 1880 et 1893. Ayant fait faillite suite aux mauvaises créances qu'il ne pouvait pas récupérer, il céda ses biens et le magasin devint la propriété de monsieur Jean-Baptiste

Lacroix, de Sainte-Marie de Beauce, qui l'opéra jusqu'à 1924, année où il le vendit à monsieur Joseph Labonté.

On rapporte que ce magasin fournissait tous les articles nécessaires aux habitants du sud du comté de Bellechasse; des gens venant d'aussi loin que Saint-Magloire arrivaient en voiture pour y faire leurs achats. Les affaires ont baissé considérablement lorsque le chemin de fer passant par Saint-Damien et Armagh fut construit. Joseph Labonté opéra le commerce jusqu'en 1936 avant de le céder à son fils Maurice. Ce dernier y ajouta une meunerie en société avec MM. Ovide Labrecque et Émile Asselin. Aux alentours de 1949, Maurice et son épouse deviennent hôteliers avec licence de bière au détail, ce qui en faisait le plus important distributeur de la Rive Sud. C'est à partir de 1959 qu'il cessa ses activités commerciales pour louer ses locaux à la Banque Nationale.

C'est chez Maurice Labonté qu'étaient entreposés les instruments et produits chimiques nécessaires au premier système d'incendie dans le village.



Joseph Labonté, marchand général, son père François et son fils Maurice

Magasin de l'Est

ÉMILE ASSELIN

Des recherches au bureau d'enregistrement des titres à Saint-Raphaël révèlent que Joseph Labonté, marchand, a acheté en 1904, le magasin de Damase Blais, marchand. Ce dernier l'avait reçu en 1902 de sa mère Mathilde Gautron Larochelle, veuve de Jean Blais, rentier et seigneur de la seigneurie de Saint-Michel. Joseph Labonté le revend en 1924 à Joseph Picard, qui l'opéra jusqu'en 1938, année où Virginie Lachance, sa veuve, le vend à Émile Asselin. Situé entre la maison du notaire Alexandre Turgeon et le magasin Émile Asselin, il fut déménagé à 300 pieds vers le nord pour devenir la maison de monsieur Philippe Turgeon.

Émile Asselin, né en 1895 à l'Hétrière Est (aujourd'hui dans la Durantaye), déménage avec sa mère et sa famille au deuxième étage du magasin appartenant à Joseph Labonté. Il travaille pour celui-ci au magasin et pour la voirie. En 1919, il hérita d'une somme de 500 \$ d'une tante et il investit ce montant d'argent en tenant une épicerie dans l'ancien magasin de Joseph Labonté. Sa sœur gère ce commerce jusqu'à la naissance de son troisième enfant (Bernard Lacroix). En 1926, Émile achète la résidence de madame Julie Turgeon, veuve de Nazaire Morency, épicier, pour en faire un magasin général dans la partie est du village.

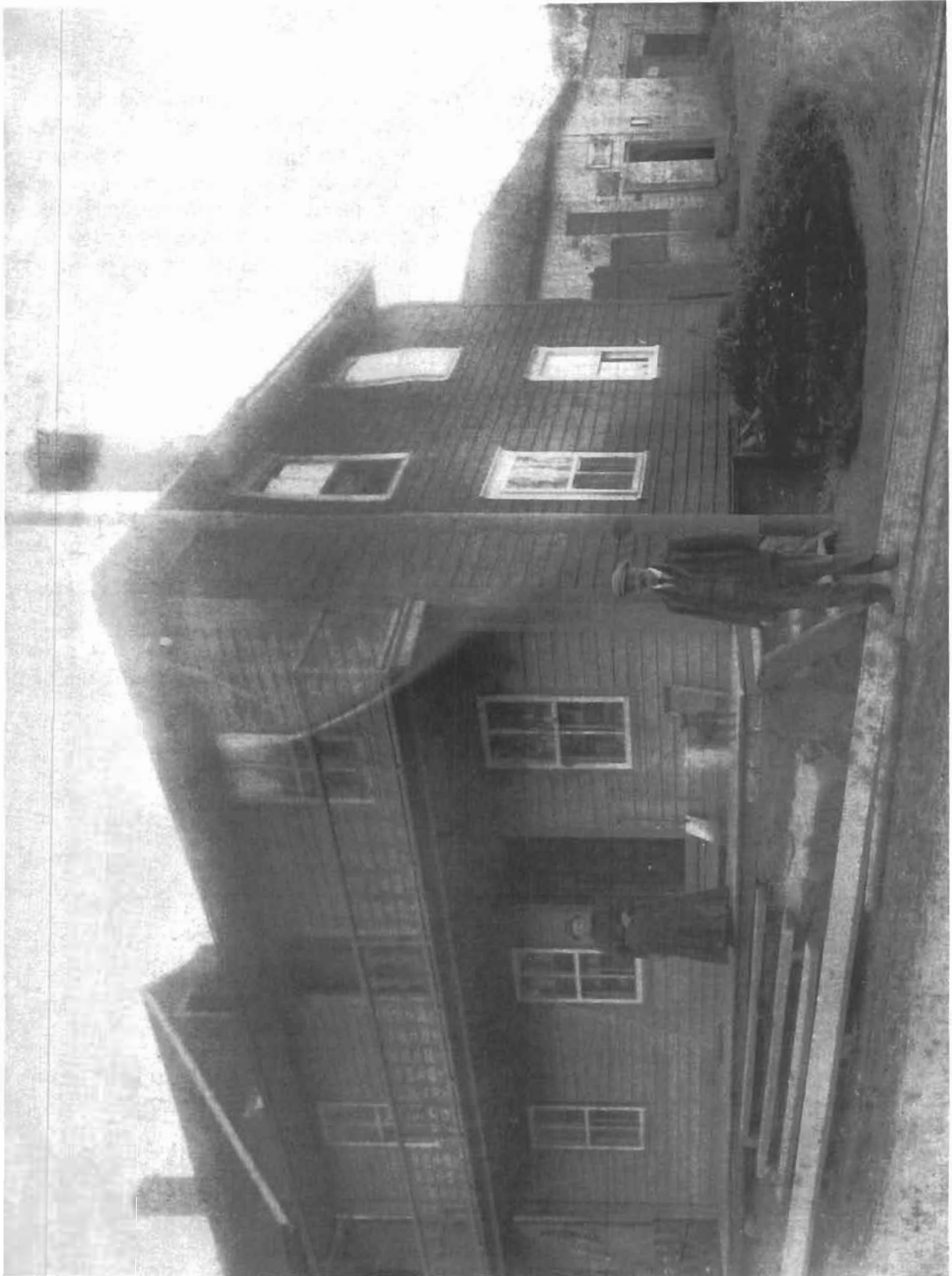


Le magasin Émile Asselin après les rénovations de 1950

De 1926 à 1968, Wellie Lacroix seconde son beau-frère Émile Asselin. En 1950, Émile Asselin, Wellie Lacroix et Bernard Lacroix forment la compagnie « Émile Asselin limitée »; c'est alors qu'on agrandit considérablement le commerce et qu'il devint l'important magasin général de Saint-Charles. Au décès d'Émile, en avril 1960, Bernard Lacroix, fils de Wellie, lui succède et l'opère jusqu'en 1972, puis il le vend à M. Jean-Roch Tardif.



Ceux qui ont agrandi le magasin Émile Asselin en 1950
À l'avant-plan, les ouvriers Phil Labrecque et Arthur Roy
derrière, les propriétaires, Wellie Lacroix, Émile Asselin, Bernard Lacroix



Émile achète la résidence de Mme Julie Turgeon, veuve de Nazaire Morency pour en faire un magasin général

Magasin du centre

Il y avait, en face du couvent, le magasin appartenant à monsieur Adélarde Royer qui se spécialisait dans le commerce de vêtements et d'épicerie. Les sœurs Hermel et Irma Labonté, filles de Joseph et sœurs de Maurice, opéraient un magasin de linge dans la propriété de Joseph Picard. Lorsque ce magasin fut vendu à Émile Asselin, les demoiselles Labonté « Hermel entr. » traversèrent la rue pour installer leur boutique chez Émilio Gosselin.

En face de la forge de monsieur Maxime Routhier, un peu à l'est de la route de la Station, il y avait le magasin de monsieur Eugène Marcoux (aujourd'hui la résidence de Jacques Breton). « On y trouvait des vêtements, des tissus, de la lingerie... Ce magasin répondait aux besoins des couturières de la paroisse. Il leur procurait du tissu, du fil, des aiguilles pour faire des habits de noce, des costumes de première communion, de confirmation et autres vêtements de grandes circonstances. Mademoiselle Cécile Marcoux, la fille de Eugène Marcoux, a par la suite continué le commerce de son père. C'était un endroit de grande valeur pour les gens de Saint-Charles et même des environs ». *Vie économique et sociale de Saint-Charles-de-Bellechasse*, 1980

Que dire aussi des magasins plus spécialisés comme celui de monsieur Philippe Côté, au coin est de la rue de la Gare. On y trouvait des bijoux, des montres, des horloges et une foule de menus articles et cadeaux que les gens de Saint-Charles pouvaient se procurer sur place. Monsieur Côté possédait aussi un studio de photographie au même endroit et, nombreux sont ceux et celles qui ont fait immortaliser leurs unions matrimoniales.

Monsieur Lionel Labrie utilisait la partie est de la bâtisse de monsieur Côté pour y exercer son métier d'électricien et de marchand d'appareils électriques, lustres et laveuses. Il y faisait aussi la réparation des appareils qu'il vendait.

Monsieur Donat Ruel, un de nos vénérés centenaires, nous rappelle que le magasin a été bâti au début de 1900 par Joseph Prévost, opéré plus tard par son fils Aimé Prévost et vendu à Philippe Côté au milieu des années 1920. Cette bâtisse a malheureusement été détruite par le feu.

Les gens de Saint-Charles se souviennent du magasin de meubles et d'appareils électriques que M. Alfred Prévost



Magasin de monsieur Eugène Marcoux en 1905



Monsieur Philippe Côté possédait un studio de photographie



À droite monsieur Lionel Labrie, électricien et marchand d'appareils électriques,
à gauche on aperçoit l'enseigne en forme d'horloge du magasin de monsieur Philippe Côté



Le magasin de meubles de Alfred Prévost en 1951, devenu aujourd'hui le salon funéraire Edouard Trahan & Fils

opéra dans les années 1950 sur l'avenue Royale, dans la bâtisse où se trouve aujourd'hui le salon funéraire « Edouard Trahan & Fils ».

Dans une liste contenant les signatures des contribuables qui adressent une requête à monsieur Alphonse Desjardins de venir donner une conférence sur le fonctionnement de ses Caisses au début de l'année 1909, on retrouve les noms des marchands Jean-Baptiste Lacroix, Eugène Arseneau, Eugène Marcoux, Georges Gonthier, Adélarde Royer, Alphonse Nadeau, Nazaire Morency, Gaudias Gagnon, Edmond Fournier et Joseph Labrecque.

par Conrad Paré



Antonio Chabot transforme la grange paternelle en épicerie
Photo : circa 1950 Gracieuseté de Mme Georgette Chabot-Bourcier

Évolution d'une bâtisse

Tout à côté de l'écluse, au 2721 avenue Royale, l'épicerie A.M. Roy a changé d'apparence plusieurs fois depuis le début des années 1900.

Passant du stade de grange qu'elle était en 1910 (ci-bas) elle fut transformée en épicerie (ci-contre en bas) par monsieur Antonio Chabot pour finalement aboutir au commerce qu'on connaît aujourd'hui.



Épicerie A.M. Roy, dernière transformation de la bâtisse 1990

Photo Mme S Bonneau



Monsieur Antonio Chabot photographié sur le barrage de l'écluse près de la grange de son père — Barrage en billots

Photo : Circa 1910 Gracieuseté : Mme Georgette Chabot-Bourcier

LA BANQUE NATIONALE

Voilà près de 100 ans que la Banque Nationale est au service de la population de Saint-Charles. En effet, c'est au mois d'octobre 1903 que s'implantait dans la localité la première maison financière de l'histoire. Me Pierre Ruel, qui en fut l'instigateur, installait dans sa résidence privée du 60 avenue Royale les premiers locaux officiels de l'institution. Si vous voulez faire un retour dans l'histoire et admirer cette portion de notre patrimoine, vous n'avez qu'à passer devant la propriété de Mme Charlotte Frenette, au numéro civique actuel : 2791, avenue Royale.



Édifice actuel de la Banque Nationale, au 2774, de l'avenue Royale

Après avoir déménagé au 103 avenue Royale pour quelques années, la Banque déménage à nouveau au 107 avenue Royale, alors propriété de M. Jean-Maurice Labonté. Elle y demeure locataire jusqu'en 1987 d'où elle quittera pour une nouvelle construction qui porte aujourd'hui le numéro civique 2774 avenue Royale. Durant ces nombreux déménagements, plusieurs directeurs se sont relayés : parmi eux vous vous souviendrez de messieurs Fournier, Martel, Blais, Métivier, Lemelin, Balleux, Dumas, Desjardins, Roberge, Boudreault, LeBlanc et madame Evoy, pour n'en nommer que quelques-uns. D'ailleurs vous pouvez retrouver certains d'entre eux toujours en fonction dans la région Chaudière-Appalaches ; M. Yves LeBlanc et Mme Johanne Evoy, tous deux de Saint-Anselme.

Aujourd'hui la directrice, madame Délicsa Breton et son équipe sont à l'image de la nouvelle philosophie que la

Banque s'est forgée au cours des années. C'est-à-dire, un personnel en formation constante qui peut vous aiguiller dans vos démarches financières, personnelles et commerciales. Il faut dire qu'au fil des années, ses activités économiques ont crû au rythme de celles de Saint-Charles. C'est dans les années 1940 que la succursale atteignait son premier million d'actif !

Pionnière du financement dans la région, l'équipe de Saint-Charles a tenu à rester à l'écoute de l'importante clientèle agricole qui l'entoure. Rappelons la présence active de la Banque Nationale auprès de entreprises agricoles. Aujourd'hui, monsieur Vincent Turgeon, agronome, sillonne la région pour rencontrer chacun des clients. Son expertise et ses connaissances en agronomie, appuyées de celles de l'équipe en succursale, assurent un service sans égal à sa clientèle sans cesse grandissante.

La Banque Nationale est la plus ancienne institution financière à desservir Saint-Charles et elle est là pour y rester. C'est une équipe de gens qui, par leur esprit d'entreprise, l'originalité de leur solution et leur détermination, vous donnent les moyens d'améliorer votre qualité de vie. Il s'agissait seulement... de penser autrement.



Personnel de la Banque Nationale en 1948

De gauche à droite : Georges-Émile Bilodeau, Jean-Claude Turgeon, Roméo Roy, Madeleine Fournier, Armand Leboeuf (comptable) et Benjamin Fournier (Gérant)

par Délicsa Blanchet-Breton

HISTORIQUE DE LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CHARLES

Il y a maintenant quatre-vingt-dix ans qu'une caisse populaire a été fondée chez nous. En effet, le 10 janvier 1909, une caisse commençait ses opérations à Saint-Charles. Le premier président fut le R.P.J. Ed. Pagé, alors curé de la paroisse et M. Alphonse Desjardins, le président d'honneur.

Les autres membres du conseil d'administration étaient : M. J.B. Lacroix, vice-président, M. Alfred Paquet, M. P.J. Ruel, notaire, M. C.A. Fournier, M. Onésime Mercier, M. Joseph Leclerc, maire, M. A. Cloutier, m. d., M. O.E. Perron, m. d., et le R.P. M. Ed. Guay, vice-président d'honneur. La commission de crédit était pour sa part composée de : M. Joseph Gonthier, M. Joseph Lapointe, M. Charles Chabot, M. Auguste Picard et M. Nazaire Morency. Le conseil de surveillance était formé de : M. Octave Fournier, M. François Castonguay et M. Eugène Marcoux.

Au premier avril de la même année, (1909) on atteignit le montant de quatre mille sept cent un dollars et cinquante et un sous (4 701,51 \$) à l'actif. Dans les écoles modèles, les épargnes étaient de quatre-vingt-dix-huit dollars et soixante-six sous (98,66 \$). Bel effort pour l'époque. L'intérêt sur les emprunts était de 6 % et de 3 % pour les dépôts de... plus de un dollar (1 \$).



Édifice actuel de la Caisse populaire de Saint-Charles
coin St-Édouard et avenue Royale

En 1910, le 22 décembre plus précisément, la présidence fut assumée par le révérend Adjutor Faucher.

La maison de M. Charles Pouliot, à l'angle de la rue de l'Église et de l'avenue Royale, a été le local permanent de la caisse depuis son achat le 22 juillet 1911, jusqu'en 1971, année où la nouvelle caisse fut bâtie à l'endroit où on la retrouve maintenant, c'est-à-dire au coin de la rue Saint-Édouard et de l'avenue Royale.

Le 20 avril 1913, M. Alphonse Desjardins assiste à une assemblée générale spéciale et fait part à son auditoire de l'honneur que Rome lui a fait. Il s'agit du titre de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, en reconnaissance de son dévouement à l'œuvre sociale des caisses populaires.

Les besoins augmentent avec les années. Aussi, en 1921, M. Alphonse Chabot construit une voûte. Son prix ? Mille quatre cent vingt-cinq dollars (1 425 \$)

En 1927, on mentionne que M. le curé Georges Côté a été nommé président d'honneur. Depuis cette époque, les prêtres et autres notables des paroisses se sont impliqués dans les mouvements pour aider leurs concitoyens qui avaient besoin de leurs conseils et de leurs connaissances. Dans une brochure qui parle des caisses populaires, on dit que 74 curés ont été présidents de caisse, un autre a été secrétaire, seize ont été secrétaires-gérants. Cinq ont même été gérants et trente, présidents gérants. Des vicaires, des notaires, des avocats et des médecins ont aussi prêté leur savoir à l'administration des caisses.

Sauriez-vous dire qui était premier ministre du Canada à l'époque de la fondation de notre caisse ? Sir Wilfrid Laurier ! Le ministre des Postes et du Travail était l'honorable Rodolphe Lemieux, et le député de Bellechasse : le lieutenant-colonel O.E. Talbot.

Voici une étude comparative qui a été faite en 1911 et que M. Desjardins trouvait très représentative.

Saint-Charles- L'Ancienne-Lorette
de-Bellechasse

Prêts de :

1 \$ à 10 \$	1006	172
10 \$ à 25 \$	399	146
25 \$ à 50 \$	386	163
50 \$ à 75 \$	142	60
75 \$ à 100 \$	173	127
100 \$ à 500 \$	203	
500 \$ à au-delà	29	

Soit plus des 2/3 inférieur à 100 \$.

Les débuts furent assombris par des problèmes financiers et le 16 février 1931, on a dû suspendre les opérations. L'abbé Georges Côté a occupé les fonctions de gérant, du 20 février 1931 jusqu'au 16 décembre 1932. En janvier 1933, les opérations reprennent avec M. Antonio Chabot au poste de gérant.



Monsieur Antonio Chabot, gérant de 1933 à 1958

Vers les années 1945, la population a demandé d'ouvrir la caisse trois (3) jours semaine, les lundis, mercredis et vendredis. On a même loué la machine à additionner de la caisse aux jours libres à la pharmacie Garon-Frenette : deux dollars par mois...

En mars 1949, on agrandit la caisse. Les dépenses se sont chiffrées à vingt-trois dollars et quarante sous (23,40 \$) pour le travail de M. Paul Marquis, trois dollars et soixante-quinze sous (3,75 \$) pour l'achat de bois, et deux dollars et soixante sous (2,60 \$) pour des vitres.

À partir de 1950, on ouvrait la caisse le samedi avant-midi en plus des lundis, mercredis et vendredis. Cela fut changé en juillet 58 pour le vendredi soir au lieu du samedi avant-midi.

À l'époque, on avait même voté de l'aide au gérant. M. Wilfrid Therrien qu'on avait engagé à vingt dollars par mois et Mlle Aline Carrière, ainsi que Mlle Monique Chabot et Mlle Doris Jolicœur y ont aussi travaillé. Mentionnons que M. Guy Bilodeau fut gérant pendant 30 ans, du 8 décembre 1962 à novembre 1992, année où il prit sa retraite.

Parmi les dons importants faits par le conseil d'administration, il y a un montant de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$) pour l'aréna de St-Charles de 1978 à 1980 et également un montant de cent mille dollars (100 000 \$) pour la Résidence Charles Couillard, lors de la construction de la bâtisse en 1982. De plus, durant les vingt dernières années, des ristournes totalisant plus de deux millions de dollars (2 000 000 \$) ont été retournées aux membres.

Un petit retour en arrière : Voici les noms des derniers présidents de la caisse : M. le curé Georges Côté, le Dr J.A. Nadeau, M. J.W. Roy, M. Laval Ruel, M. Roger Patry, M. Dominique Prévost, M. Denis Létourneau, M. Jacques McIsaac et actuellement M. Conrad Paré.

Le directeur général actuel, M. Michel Dubois est en fonction depuis novembre 1992. L'actif de la caisse au 31 décembre 1998, dépasse les quarante millions (40 000 000 \$), et la caisse de St-Charles est parmi les plus rentables de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

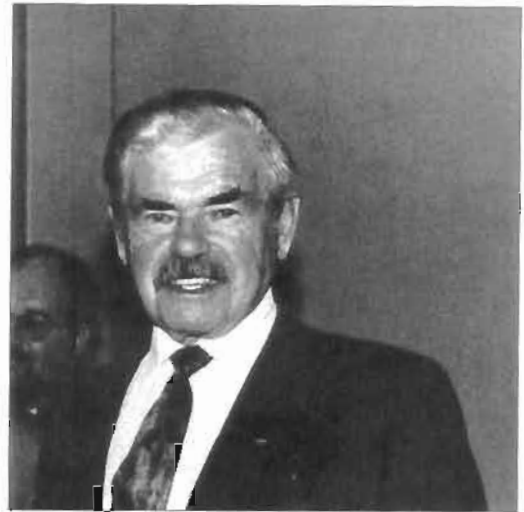
par Suzanne Bonneau

LE MEUBLE IDÉAL LTÉE

C'est en novembre 1948 que messieurs Maurice et Paul-Eugène Bélanger, alors député au gouvernement provincial, ont acquis une manufacture de deux étages où, à l'époque, on avait fabriqué des garde-robes. Cette usine avait cessé ses opérations après le décès du propriétaire fondateur, monsieur Onésime Leblanc; elle avait été en opération continue depuis 1945 sous la raison sociale de Le Meuble idéal enr.



Novembre 1948, Maurice et Paul-Eugène Bélanger font l'acquisition de la manufacture de garde-robes de monsieur Onésime Leblanc



Maurice Bélanger

Après les formalités d'usage, il fut décidé de donner comme raison sociale Le Meuble Idéal ltée, et de nommer Maurice Bélanger, directeur général. On continua de fabriquer des garde-robes pendant neuf (9) mois puis, on remplaça par du mobilier scolaire.

S'étant spécialisée dans la fabrication du mobilier scolaire, la compagnie avait connu une progression constante et on préparait les fondations pour un agrandissement majeur, lorsqu'un incendie rasa l'établissement de fond en comble.

À partir de cette date, soit le 5 août 1955, la vingtaine d'employés réguliers perdait ainsi son gagne-pain. Une dizaine d'entre eux prirent cependant le chemin de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour terminer des contrats dans une usine de l'endroit.

Malgré les sollicitations de la part de certaines municipalités pour que la reconstruction du Meuble Idéal soit réalisée sur leur territoire, le président Maurice Bélanger préféra demeurer à Saint-Charles. Il y avait ici un personnel compétent, dévoué et minutieux, un encouragement des autorités civiles et religieuses ainsi qu'un support de toute la population. Tout cela a pesé lourd dans le choix de la société.

Pour conserver leur emploi spécialisé et assurer leur avenir, la majorité des employés et plusieurs hommes disponibles ont participé bénévolement à la construction de la nouvelle usine sur le site actuel dans le secteur nord-est du village.

Dès juin 1956, la production du mobilier scolaire reprit et les employés anciens et nouveaux ont retrouvé un patron généreux et reconnaissant. Cependant, la direction songeait à la fabrication de mobiliers de chambre à coucher étant donné que le mobilier scolaire n'était qu'une production saisonnière.

En avril 1958, une industrie de St-Romuald, fabricant de mobiliers de chambre à coucher du nom de « Les Ateliers Duval ltée », fut incendiée et le propriétaire informa Maurice Bélanger, président de Meuble Idéal, qu'il abandonnait les affaires.

C'est alors que la décision fut prise de fabriquer du mobilier de chambre à coucher en obtenant des Ateliers Duval, les commandes non remplies, les modèles de mobilier ainsi que la liste de ses représentants. La fabrication du mobilier de chambre s'est mise en branle presque immédiatement et, en 1960 on discontinuera définitivement la fabrication du mobilier scolaire.

En 1978, les deux fils du fondateur prirent la direction de l'entreprise qui, en 1984, investissait deux millions dans l'agrandissement de ses locaux et dans la modernisation de l'appareillage; ce qui permit de doubler la production et d'augmenter la productivité du personnel.

Incluant le personnel de bureau, la compagnie compte actuellement 180 personnes qui font partie de deux équipes



Les deux fils de Maurice. Claude et Jean Bélanger, propriétaires actuels

de travail, une de jour, et une de soir et de nuit. Il n'est pas rare de rencontrer parmi le personnel de l'entreprise des membres d'une même famille dont les plus âgés travaillaient déjà lors de la fondation de la société.



Photo des employés du Meuble Idéal en 1957,

De gauche à droite : Maurice Bélanger, Paul-Henri Beaudoin, Paul Carrier, Daniel Boucher, Jean-Louis Lacroix, Louis-Georges Prévost, Louis-Philippe Prévost, Robert Turgeon, André Prévost, Gilles Breton, Charles-Eugène Breton, Rosaire Leblanc, Adrien Roy, Léo Dutil, Gilles Dutil, Lucien Boivin, Louis-Philippe Turgeon, Maurice Lacroix, Alfred Roy, Hilaire Lacroix, Jean-Paul Caron, Benoît Boivin, Amédée Asselin, Dominique Prévost



Usine du Meuble Idéal

Entre l'entreprise et ses employés, il s'est tissé des liens étroits d'appartenance qui se manifestent par un sentiment de fierté des employés pour leur travail, leur entreprise et ses produits.

De l'Atlantique au Pacifique et aux États-Unis depuis quelques années, « IDÉAL » dénombre quelque 1 200 clients qui mettent à la disposition des consommateurs des meubles remarquables tant par les soins apportés à leur fabrication que par la qualité des matières premières utilisées.

La qualité des meubles fabriqués et du service offert à la clientèle depuis 50 ans permettent de placer « IDÉAL » dans le groupe de tête des fabricants de meubles au Canada, ce qui est tout à l'honneur des dirigeants et des travailleurs qui habitent en grand nombre la paroisse de Saint-Charles-de-Bellechasse. Les millions de meubles expédiés à la grandeur du Canada et des États-Unis ont contribué à faire connaître Saint-Charles et à susciter un sentiment de fierté pour toute la communauté paroissiale et bien au-delà.

par Dominique Prévost

SYNDICAT COOPÉRATIF D'UTILITÉS RURALES DE BELLECHASSE

Le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse fut fondé le 8 septembre 1958 dans le but de prendre en main et de résoudre un grand problème de l'époque : le déneigement des chemins municipaux et des artères d'accès vers l'extérieur. 1958-1959.



Déneigement des chemins, premier hiver 1955

Les promoteurs de l'époque, messieurs Laval Ruel, Henri Ruel et Gérard Dion, alors impliqués dans la Meunerie coopérative agricole de Saint-Charles, posèrent ce geste, désireux qu'ils étaient de procurer à leurs concitoyens un meilleur service devenu essentiel par la circulation automobile en tout temps de l'année.

Une soixantaine de fonceurs deviennent alors sociétaires de cette entreprise dont les débuts furent passablement difficiles. Toutefois, la persévérance et la ténacité des administrateurs doublées des efforts soutenus des employés ont permis à la coopérative de stabiliser sa situation financière et d'atteindre l'objectif visé : Offrir un service de qualité.

À l'époque, le Syndicat entretenait les chemins du village et de la paroisse de Saint-Charles avec une charrue et une souffleuse Sicard. Le chiffre d'affaire était alors de 22 610 \$. Plus tard, le Syndicat entretenait en plus la municipalité de Beaumont et l'ancienne route de Beaumont.



Paul-Émile Fortin sur le camion charrue (à l'avant-plan)
et Georges Girard sur le camion souffleur, 1955

La première étape importante dans l'histoire du Syndicat fut la construction, en 1970, d'un garage qui devait améliorer l'efficacité de remisage et d'entretien de l'équipement et des machineries. La bâtisse mesurait quarante pieds par quatre-vingt-cinq pieds et était munie de quatre grandes portes.

En 1980, un autre agrandissement de soixante-quatre pieds par quarante pieds avec trois grandes portes fut réalisé; une partie de cet agrandissement, soit cinquante pieds par quarante pieds, fut louée à la municipalité de Saint-Charles pour établir le nouveau poste à incendie. L'année suivante, on construisait à l'est du garage un entrepôt de vingt-quatre pieds par trente-six pieds pour emmagasiner le sable d'épandage.

Le 1er août 1984, le Syndicat coopératif d'utilités rurales de Bellechasse sera transformé en compagnie : Servi-Neige inc., suite aux modifications qui furent apportées à la loi des coopératives, non pas à cause des revenus élevés des sociétaires, mais à cause du chiffre d'affaires élevé de l'entreprise avec les municipalités et le ministère des Transports.

D'autres achats de machinerie et d'autres agrandissements pour l'entreposage des machines et du sel de déglacage furent réalisés par la suite. En 1998, Servi-Neige inc. réalise un chiffre d'affaires de 400 000 \$ avec :



Machinerie de Servi-Neige, 1998
Photo : Mme S. Bonneau

- 3 camions de déneigement munis de sableuse,
- 2 camions de déneigement avec blocs de béton,
- 3 souffleuses Sicard,
- 1 tracteur avec chargeuse,
- 1 camionnette de service,
- Un garage chauffé de cent cinquante pieds par quarante pieds muni de sept grandes portes dont deux pour les camions à incendie de la municipalité de Saint-Charles,
- Un entrepôt de quatre-vingt-cinq pieds par trente-six pieds avec quatre portes abritant le sel, le sable et une partie de la machinerie.



Garage chauffé de 50 pieds par 40 pieds muni de 7 grandes portes, 1998
Photo : Mme S. Bonneau

Servi-Neige inc. compte soixante-cinq actionnaires et elle est dirigée par cinq administrateurs, messieurs Raymond Ruel et Michel Carrière agissant respectivement comme président et vice-président. Elle embauche six employés à temps plein et deux ou trois à temps partiel pour la saison active. Elle entretient 82,71 kilomètres de route :

- 42,20 kilomètres pour la municipalité de Saint-Charles,
- 40,51 kilomètres pour le Ministère des Transports, de Beaumont à Saint-Damien et une partie de la route 218 jusqu'à la limite de Saint-Henri.

par Marcel Breton

LAFLAMME CENTENAIRE 1899 À 1999

1^{re} période : 1899 à 1932



Napoléon Laflamme 1866-1933

Napoléon Laflamme achète en 1899 un moulin à scie à St-Pascal de Kamouraska dans le 3^e rang. Il y ajoute un coin charpente et menuiserie. Alimenté en énergie par une roue à aubes le moulin est souvent arrêté par la faiblesse du débit d'eau du ruisseau. Inquiet pour la survie de sa famille de sept enfants et fatigué de cette dépendance, il vend et il décide de s'installer à Saint-Charles.

En octobre 1908, il achète la maison et un petit entrepôt attenant, propriétés d'Alice Lavallée, situés à l'emplacement actuel de la rue Laflamme. Le vieux hangar retapé devient progressivement une menuiserie bien équipée et dont les machines fonctionnent par un engin à vapeur. Pendant vingt-quatre ans, la boutique répondra à tous les besoins de la paroisse pour le bois de charpente et de finition incluant fenêtres, portes et moulures.

C'est donc mon grand-père Napoléon qui a lancé l'entreprise par sa ténacité et ses grands talents de créateur et de menuisier chevronné.



La première boutique à Saint-Charles

2^e période : 1932 à 1970



Georges Laflamme né en 1908

En 1932, Napoléon cède son entreprise à son fils Georges qui vient d'épouser en janvier Blanche Lecompte à Saint-Vallier. Malheureusement Napoléon est atteint d'un cancer la même année et décède le 27 février 1933. Le jeune nouveau propriétaire, bien secondé par son épouse, continue l'œuvre de son père. Cependant, il trouve que les revenus de 750 \$ pour une première année sont maigres. En 1934, il décide de diversifier le travail ajoutant à l'arrière de la boutique un moulin à scie. Bâti de ses mains avec des moyens limités, mon père opéra lui-même le « carriage » pendant de nombreuses années. Les cultivateurs apportaient leurs billots en voiture à cheval et attendaient le sciage pour repartir avec leurs madriers et leurs planches. Wilfrid Ruel et Daniel Asselin (décédé) furent ses premiers employés.

En 1946, à l'âge de 38 ans et père de sept enfants, il entreprend de relocaliser son entreprise. Le bruit, le manque d'espace au village et surtout le désir de prendre de l'expansion l'amène à rebâtir sur le terrain actuel Georges Laflamme inc. Le déménagement sera graduel mais l'essentiel de l'entreprise consista à préparer du bois de charpente livré par wagons, préparé à l'intérieur du (MOULIN ROUGE), comme on le nommait à l'époque et retourné par chemin de fer. L'entreprise sera florissante et permettra au jeune entrepreneur de compléter ses installations en 1954. On continue de préparer tout le bois nécessaire pour l'élaboration et la finition d'une construction le tout sur le terrain actuel.

Malgré deux incendies partiels, malgré de nombreux pépins et des années difficiles la P.M.E., s'implantera solidement. Déterminé, courageux, fier et surtout expérimenté, mon père mènera la barque pendant plus de 38 ans, bâtissant une réputation de confiance que les clients ont reconnue.



Moulin rouge



Ensemble des installations

3^e période : 1970 à 1999

Roger Laflamme

Le 20 juillet 1970, Roger et Jacques 2^e et 3^e fils de Georges deviennent actionnaires de Georges Laflamme inc. Ils prennent graduellement chacun dans leur secteur de nombreuses responsabilités qui allègent la tâche du patron. En 1980, Roger achète l'entreprise et lui donne l'essor et l'orientation que vous connaissez, pour mieux répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

Tout en maintenant les services de base, Roger ajoute une quincaillerie et divers services pour le monde de la construction. Il ouvre en 1986 une succursale à Sainte-Claire de Dorchester, filiale qui se développera très rapidement et qui offrira quantité de produits et de services. Travailleur acharné, Roger appuyé par son épouse et ses trois enfants Solange, Pierre et Lucie continue à assurer le développement de l'entreprise et à offrir à la population le meilleur service. En 1999, une quincaillerie à Beaumont s'ajoute aux deux autres, toutes trois sous la bannière Home hardware.

L'étincelle que Napoléon a fait naître en 1899, alimenté par l'ardeur de Georges, sa famille, Roger et ses enfants ont fait que La Flamme éclaire encore et veut être un flambeau qui dure.

Merci à toute la population pour sa fidélité, et sa confiance au cours des 100 DERNIÈRES ANNÉES.



Quincaillerie de Saint-Charles

Photo . Mme S Bonneau



La lignée des Laflamme dans la compagnie

De gauche à droite Pierre, Roger, Georges et Napoléon

De haut en bas Mme Roger Laflamme, Solange et Lucie

Tous et toutes font partie de la compagnie

par Jean-Marc Laflamme

LAVAL MARQUIS INC.

La tradition de boucher de père en fils de la famille Marquis commence au tout début des années 1900. Premier boucher de la lignée, Pierre-Alexandre Marquis de Saint-Gervais, plus connu comme Pit Marquis, parcourait avec sa voiture à viande, les rangs et le village de Saint-Charles pour offrir la viande à ses clients. Il acheta, le 8 décembre 1919, l'emplacement actuel de la boucherie de Saint-Charles. De la maison et de ses dépendances, grange et hangar, il ne reste plus rien aujourd'hui.

En 1930, Pierre-Alexandre vend la boucherie à son fils Jean-Charles. C'est lui qui assurera la relève désormais. À cette époque, le bœuf s'achetait quatre à cinq cents la livre et était revendu, après transformation, vingt à vingt-cinq cents. Trois livres de saucisse se vendaient vingt-cinq cents. La gazette servait de papier d'emballage; on pouvait quasiment lire les nouvelles sur la viande !

Jusqu'aux années quarante, les clientes attendaient toujours la visite du boucher chaque semaine. Elles achetaient surtout la viande pour préparer le hachis, très populaire à



Pierre-Alexandre Marquis, premier boucher de la famille, à l'emplacement de la boucherie actuelle de Saint-Charles, 1910
De gauche à droite : Misaël, Pierre-Alexandre, Bernadette, Mary, Paul, Charles, Germaine, Edwidge et Philippe



La viande était vendue à domicile
Laval Marquis et sa sœur Rolande, 1941

l'époque. Les recettes n'étaient pas compliquées et les gens consommaient surtout la partie avant du bœuf. Pour les grandes occasions comme les repas de noces, la saucisse était de loin le met le plus recherché, arrosée avec un peu d'eau-de-vie bien sûr, pour la joie et le plaisir de chacun.

En 1938, Jean-Charles tomba gravement malade des suites d'une pneumonie. Pendant environ deux ans et demi, il fut incapable de reprendre le travail. Mes parents qui n'étaient pas fortunés ne pouvaient se permettre d'engager un boucher. Cet événement allait provoquer pour moi, Laval, une entrée précipitée dans le monde du travail. À quatorze ans à peine, j'ai dû quitter les bancs d'école pour pratiquer le métier de mon père et de mon grand-père. Je ne connaissais à peu près rien de ce métier, mais avec l'aide de ma mère, Alexina, nous avons réussi à faire vivre la famille et à remonter la pente avec succès.

Si Jean-Charles s'occupait de la boucherie, son père Pit avait quant à lui, conservé le commerce de la glace. Le morceau se vendait cinq cents pour les chanceux qui possédaient une glacière à la maison.

La glace c'était toute une aventure avant l'électricité ! Comment s'y prendre pour la conserver durant les temps chauds de l'été ? Au mois de décembre, quand la glace avait atteint une épaisseur suffisante pour porter un homme, on allait pelleter la neige à l'écluse Chabot pour que le froid puisse geler l'eau en profondeur. Après le Jour de l'An, alors que la glace avait atteint une épaisseur raisonnable, environ deux pieds, on pouvait commencer à couper des blocs à la

scie à glace. Il fallait, à un homme bien habitué, de quinze à vingt minutes pour tailler un bloc. Chacun mesurait deux pieds et demi de largeur par trois pieds de longueur. Il fallait un cheval bien entraîné pour les tirer de l'eau. Les blocs pesaient environ 1000 livres. À chaque hiver on faisait provision d'environ quatre cents blocs dont une partie serait vendue avec l'arrivée des beaux jours. En attendant, les blocs étaient empilés dans la glacière, le bran de scie servant d'isolant.

Grâce à l'arrivée de l'électricité, la glacière à glace de la boucherie fut convertie en glacière électrique. La réfrigération électrique allait enfin permettre d'obtenir une température plus froide et régulière ce qui permettrait de mieux conserver la viande. Et l'arrivée du hache-viande électrique remplaçant celui à la main, donnait enfin un peu de répit aux bras fatigués.

En 1945, l'arrivée du cheval-vapeur, l'automobile, allait mettre fin à la carrière de Ti-gars le cheval et de la voiture à viande. Fini le petit coup de fouet pour aller un peu plus vite, l'accélérateur est maintenant au bout du pied. Ce transfert technologique allait du même coup mettre fin à la vente par les portes. Désormais la viande se vendrait à l'étalage à la boucherie.

Mon père Jean-Charles m'a vendu son commerce en 1953. Au fil des ans, tous les vieux bâtiments ont été remplacés par des neufs. Trois agrandissements ont été nécessaires, le dernier en 1963. C'était des années de prospérité pour le commerce à l'époque. Des alentours, de Lauzon, Lévis et



La boucherie avant le dernier agrandissement à l'arrière



Raymond, fils de Laval, apprenti boucher à cinq ans et demi, 1963

Courtoisie : Laval Marquis

même de Québec les gens venaient chercher leur viande à la boucherie Marquis. On faisait aussi la livraison en ville deux fois par semaine.

Quelques années plus tard, la boucherie allait innover en offrant le service de préparation de la viande pour la congélation. Le client venait à la boucherie où l'on préparait le quartier de bœuf ou la longe de porc en fonction de ses besoins. On expliquait les alternatives possibles pour la coupe de la viande : la quantité de rôtis, de steaks, de viande hachée etc. On constituait ainsi un dossier où tout était noté et servait ensuite pour les prochaines commandes. La viande était gelée à la boucherie à une température très froide puis livrée chez le client. Cette façon personnalisée de servir le client a contribué à la croissance de l'entreprise.

Une autre période marquante pour le commerce coïncide avec l'arrivée du bœuf de boucherie charolais, cheptel importé de France. Cette viande de grande qualité et de haut rendement, produite par la ferme Lacroix du rang Ville-Marie, a permis au commerce d'offrir une qualité de viande encore jamais atteinte.

Le bœuf charolais a aussi contribué au développement de Saint-Charles par la création du Charolais champêtre. Au début des années 70, comme à chaque année, le responsable des loisirs faisait une collecte de fonds pour les loisirs. Lucien Gosselin, alors responsable, est venu me rencontrer. C'est à cette occasion qu'a germé l'idée de créer ce qui allait

devenir le Charolais champêtre. Une occasion pour beaucoup de bénévoles de relever les manches et de préparer un repas en plein air avec une viande de qualité exceptionnelle. Sans l'aide des bénévoles du Charolais champêtre et des bouchers bénévoles des paroisses voisines, Saint-Charles n'aurait sans doute pas réussi à accumuler, d'année en année, les fonds qui ont permis la construction de l'aréna et apporté un soutien financier à plusieurs groupes communautaires. Merci à toutes et tous pour votre précieuse collaboration.

Le premier juillet 1978, la boucherie Laval Marquis inc. est vendue à mon frère Claude et à mon fils André. Claude assure la continuité à Saint-Charles et André met sur pied une nouvelle succursale à Saint-Étienne-de-Beaumont. André et Raymond, mon plus jeune fils, qui enseigne la boucherie déjà depuis quelques années, représentent la quatrième génération de bouchers dans la famille.

Aujourd'hui la boucherie doit s'adapter au goût du jour. On y trouve une variété plus grande de produits et des préparations plus faciles à cuisiner pour les gens pressés. Le temps où l'on vendait la viande en voiture à cheval est sûrement révolu... Même si les habitudes d'achat se transforment, les gens continuent toujours d'apprécier la viande préparée par le boucher. À chaque époque, il faut trouver de nouvelles façons de faire, développer de nouveaux produits, recommencer et recommencer à nouveau. Car le succès d'une entreprise repose non seulement sur les qualités et la performance des gens qui en font partie, mais encore sur leur esprit d'initiative qui doit toujours accorder une place importante au dépassement et à l'innovation.

par Laval et Louise Marquis

BLAGUE À TABAC

Si vous vous trouvez un jour en admiration devant le portrait d'un noble vieillard en train de « pétuner » bien placidement n'allez pas trop vite conclure que la sérénité de son regard est pure émanation de sagesse. En fait, cette expression de bonheur tranquille est peut-être tout simplement le reflet de son contentement à fumer un bon tabac aromatique provenant de St-Charles ... Car peut-être ne le sait-on pas, mais notre paroisse fut durant quelques décennies le plus important centre canadien de distribution de tabac en feuille pour la pipe.

Aux plus jeunes qui auraient du mal à s'expliquer cette vogue de la pipe, disons d'abord qu'il s'agissait là d'une habitude bien enracinée chez nos ancêtres qui l'avaient probablement acquise au contact des autochtones du pays.

D'ailleurs, les peintres des diverses époques de notre histoire ont abondamment illustré ce goût particulier des anciens Canadiens et des Amérindiens en nous les représentant pipe ou calumet à la main quand ce n'était pas au bec.

Longtemps cultivé par chaque fumeur dans son propre jardin, le tabac en vint à trouver son « sol de prédilection » dans la région de Joliette où la terre sablonneuse produit un tabac plus doux et plus délectable que celui qu'on peut récolter ailleurs. Aussi, la production prit-elle vite de l'importance et obligea les producteurs à ériger dans leurs champs de vastes séchoirs où, après la coupe, le tabac est suspendu par le pied pour séchage au grand air. Cette étape franchie, restait à vendre ces récoltes, et c'est ici qu'interviennent les commerçants qui s'en portaient acquéreurs et les faisaient expédier aux usines d'emballage. Là, on traitait le tabac à la vapeur pour redonner aux feuilles sou-



Charles Frenette, au tout début du commerce du tabac, vers 1910

Courtoisie : Mme Monique Frenette

plesse et apparence naturelle et l'on groupait plusieurs feuilles en mains (menottes) d'une demi-livre pour les presser ensuite généralement en ballots de 25 livres. L'acheminement du produit fini se faisait ensuite au centre de distribution qui se chargeait d'atteindre le consommateur.

L'entrée de St-Charles dans ce commerce du tabac en feuille est due à l'initiative de Charles Frenette qui, vers 1910, lança une entreprise d'abord dirigée vers la vente directe au consommateur. Toutefois, la demande sans cesse croissante eut vite fait d'orienter le commerce vers la vente en gros aux « tabaconnistes » et marchands détaillants par le truchement de représentants ou voyageurs de commerce comme on les nommait alors. De nombreux jeunes gens firent ainsi leur apprentissage de la vente et des affaires, et de cette pléiade de vendeurs devaient sortir les Arthur Guillemette, Ovilva Prévost et Jos. W. Roy qui en vinrent à poursuivre pour leur propre compte cette activité de vente en gros.

Le territoire couvert par ces commerces comprenait le Québec et les secteurs Francophones de l'Ontario et du Nouveau Brunswick, le Canada anglais ne paraissant pas beaucoup apprécier le tabac à pipe naturel. D'ailleurs, il semble bien que ce soit surtout pour des raisons d'économie que les fumeurs francophones aient jeté leur dévolu sur la consommation du tabac naturel. Car dès que la guerre 39-45 eut relancé l'économie, la popularité de la cigarette, pourtant beaucoup plus dispendieuse, amorça très vite le déclin de la pipe. Les plus âgés se rappelleront sans doute l'époque où la cigarette n'était consommée que le dimanche et dans les grandes circonstances.

L'âge d'or de l'industrie du tabac en feuille pour la pipe couvre la période de 1920 à 1960 et c'est au cours des décennies 40 et 50 que le chiffre d'affaires global des commerces de tabac de Saint-Charles en fit le centre national de distribution de ce produit. Depuis lors beaucoup de choses ont changé, mais cette stimulante page de notre histoire locale nous fait souhaiter que l'esprit d'initiative, le dynamisme et le sens des affaires qu'elle révèle se perpétuent et produisent d'autres remarquables réalisations de ce genre.

par Raymond Prévost

OCTAVE FOURNIER MACHINISTE

Monsieur Octave Fournier était machiniste dans une usine située à l'extrémité est du village, au sud du chemin Royal, en arrière d'une maison considérée comme très moderne au début du siècle.



Boutique de M. Octave Fournier, machiniste

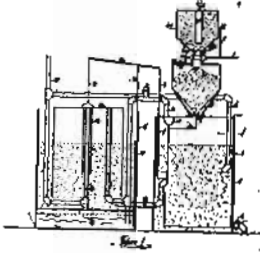
Deux ou trois employés l'aidaient à fabriquer des sertisseuses, des instruments agricoles et industriels, à préparer des objets en fer, à faire des abreuvoirs et des machines à gaz acétylène pour la production de l'électricité. Parmi ces employés, on peut citer M. Joseph Chabot et M. Alec Filteau (fondeur).

Bien sûr, les réparations d'appareils de toutes sortes des gens de Saint-Charles prenaient beaucoup de temps au propriétaire; mais il consacra tout de même plusieurs heures à la fabrication du Générateur à gaz acétylène « IDEAL ».

Cet appareil fut à Saint-Charles et dans bien d'autres paroisses le précurseur de l'éclairage à l'électricité. Les petites villes dépourvues d'usines à gaz, les établissements isolés, églises, châteaux, presbytères etc., quelque soit leur importance, trouvent dans l'appareil « IDEAL », sans surveillance aucune et à très peu de frais, le luxe d'un éclairage plus intense et plus beau que tous ceux dont on dispose dans les grandes villes.

Au début des années 1900, l'atelier Fournier en a fabriqué de toutes les dimensions pouvant recevoir de 10 à 100 ampoules. On dit que l'éclairage provenant de l'acétylène est d'une fixité complète et que l'œil ne ressent aucune fatigue à

LE
Générateur à Gaz Acétylène
"Idéal"



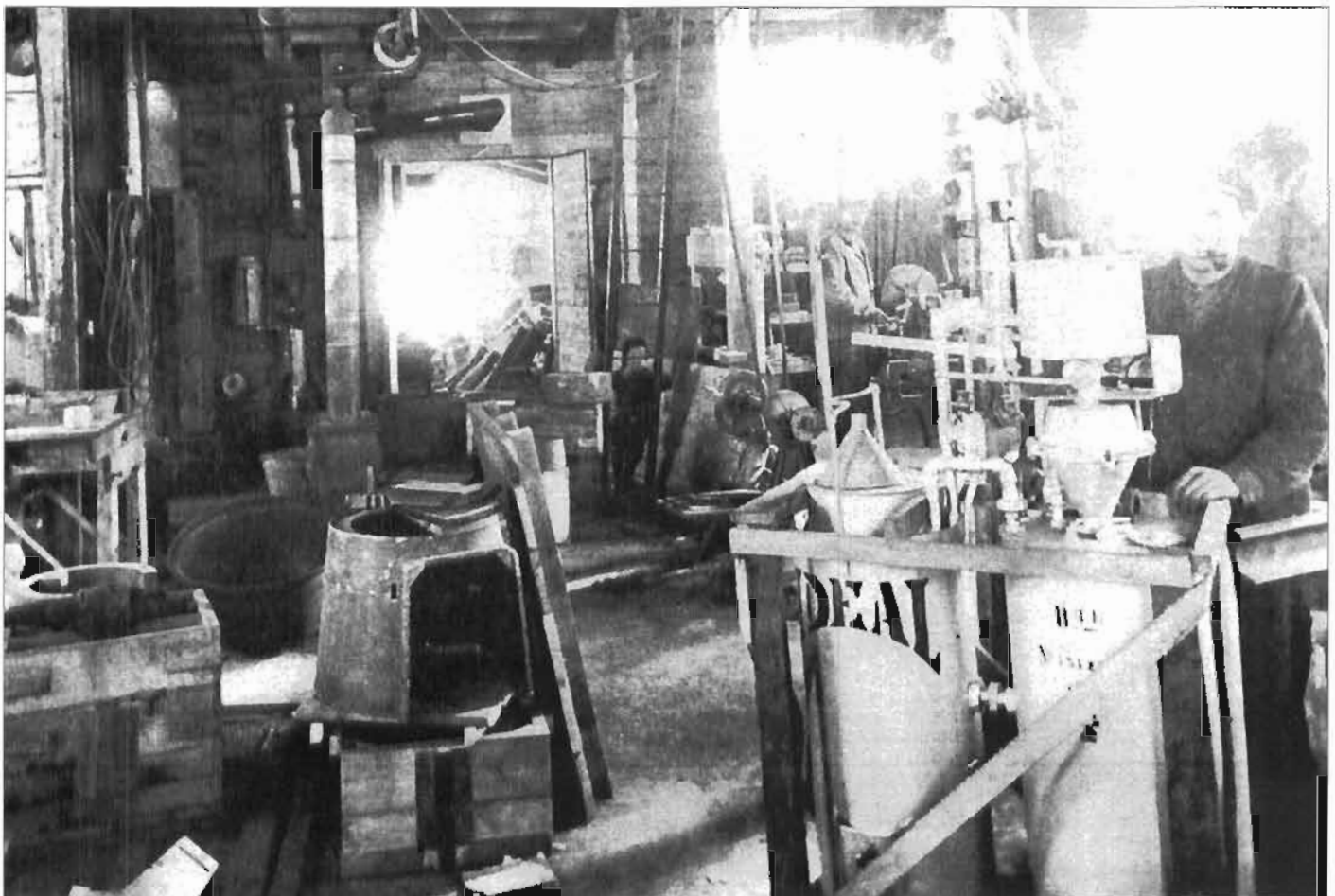
Manufacturé par
O. FOURNIER
St-Charles Co. Bellechasse, P. Q.

son emploi; que la chaleur rayonnante de la flamme est insignifiante et n'influe d'aucune manière sur la température d'une salle éclairée.

Monsieur Fournier manufacture aussi des poêles de cuisine à un ou deux feux et des fers à repasser. Des lettres d'appréciation affluent chez le fabricant dans lesquelles les clients expriment leur satisfaction pour les appareils de notre machiniste : elles proviennent des hôteliers, des presbytères, des séminaires, des forgerons, des couvents, des particuliers et des propriétaires d'usines.

Les sertisseuses fabriquées dans l'atelier de M. Fournier sont de deux types : A et B et se vendent de 8,50 \$ à 12,50 \$. En vrai homme d'affaires, Octave Fournier faisait toujours breveter ses inventions et les modifications de ses appareils pour éviter toutes les contrefaçons.

par Conrad Paré



Boutique du machiniste M. Octave Fournier qui apparaît sur la photo en compagnie de son fils Charles-Henri. Au premier plan, M. Joseph Chabot, vers 1910

NAISSANCE D'UNE IMPRIMERIE

Saint-Charles, 1934

Notre père étant manufacturier, par conséquent, dans les affaires, faisait imprimer sa papeterie de bureau à Québec. Ayant eu l'occasion de visiter des imprimeries, il lui prit fantaisie de se procurer une machine pour faire lui-même l'impression de sa papeterie. Dans les annonces du journal *La Presse* de Montréal, il trouve satisfaction.

Il correspond avec le détenteur d'une telle machine usagée. Il la fait venir « C.O.D. », s'engageant, après examen à la

gare de Saint-Charles, à la retourner à ses frais si elle ne répondait pas à ses besoins. Mais après examen sérieux, le marché fut conclu et la machine fit son entrée à la maison.

Nous étions alors trois sœurs avec nos parents : Alice, Cécile et moi-même, Fernande. Ce fut l'apprentissage d'un nouveau métier car nous étions novices en la matière. Chacune travailla à l'impression et comme secrétaire.

Pour quelqu'un qui n'a jamais eu l'occasion de visiter une imprimerie, il faut savoir qu'à cette époque, les lettres de l'alphabet étaient détachées. Le montage se lisait de gauche à droite mais le résultat de l'impression donnait une lecture normale. Lorsque nous avons sorti notre première épreuve



Mlle Fernande Fournier à l'œuvre sur sa presse automatique, 1952

Gracieuseté : Mlle Fernande Fournier

nous en étions tout heureuses. Aujourd'hui, la technologie et l'électronique facilitent beaucoup le travail.

Nous n'avions nullement l'intention de travailler pour l'extérieur; cela devait se résumer au bureau de notre père. Cependant, notre frère Charles-Henri, qui dans l'intervalle travaillait à Québec, avait constaté que certains représentants de compagnies vendaient des cartes de Noël. Alors sur son insistance, avec notre machine à imprimer, nous avons pris cette « spécialité ». Nous avons commencé au bas de l'échelle : les cartes peintes à la main étaient une exclusivité, jointes à d'autres modèles procurés auprès de nos papetiers pour monter des catalogues.

Ce commerce prenant de l'expansion, nous avons nous-mêmes fait de l'importation européenne et rejoint des représentants de compagnies canadiennes et américaines. Nous pouvions rivaliser avec les vendeurs de grosses compagnies; les catalogues que nous fabriquions comptaient environ 45 modèles différents. Pour ces ventes, nous avons eu jusqu'à 75 représentants dans toute la province de Québec. Nous étions reconnues pour avoir des modèles exclusifs; et nous avions de l'aide féminine. En plus des cartes personnelles et des cartes pour toutes occasions, nous fournissions beaucoup de marchands.

En même temps nous imprimions la papeterie de bureau de beaucoup de gens d'affaires de Saint-Charles et des paroisses environnantes, des cartes de soirées et des faire-part de mariage... et cela, dès l'ouverture de la salle du Jardin de Capri. Par la suite, d'autres clients ont suivi; la publicité se faisait de bouche à oreilles.

En 1961, l'achat d'une presse automatique pouvant imprimer 6 000 feuilles à l'heure répondait à la demande croissante du travail. Voilà l'histoire de l'Imprimerie Saint-Charles de 1934 à 1981, années durant lesquelles, nous avons eu le bonheur de travailler avec une clientèle choyée.

Du travail ardu parfois jusqu'à des heures indues. Quoi que l'on fasse, il faut apprendre à aimer son travail, n'est-ce pas ?

par Fernande Fournier

EDMOUR BRETON



Edmour Breton

Sur le lot 130 du cadastre de Saint-Charles, situé au centre du village, on retrouve en 1999 le Garage Jacques Breton inc.

Il faut remonter en 1904 lorsque Mélanie Côté et François Chabot vendent à M. Gaudias Gagnon un emplacement. Ce dernier y construit une maison en 1905. C'est à cet endroit que messieurs Gaudias Gagnon et Georges Ruel débutent la fabrication de « liqueurs douces » (boissons gazeuses) sous le nom de « The Maple Leaf Mineral Water Regd ». M. Gagnon s'associe avec M.L.-P. Miville Deschênes duquel il rachète les parts en novembre 1916.



De 1928 au milieu des années 40.
Edmour Breton fabrique des liqueurs douces

Le 30 mai 1924, M. Gaudias Gagnon, fabricant de liqueurs douces de Saint-Charles vend à M. Wilfrid Bédard, marchand de la cité de Québec, la totalité du commerce avec les bâtisses, ses droits de fabrication ainsi que son « good will ».

Comment Edmour Breton figure-t-il dans la fabrication des liqueurs douces ? Edmour, originaire de Beaumont est venu travailler pour M. Gaudias Gagnon. Après la faillite de monsieur Wilfrid Bédard, Edmour acheta le commerce de liqueurs douces avec toutes les bâtisses érigées sur le lot 130, tous les droits et le « good will » de la société. Du 31 août 1928 au milieu de l'année 1940, son activité principale fut la fabrication des liqueurs douces; il vendit le commerce à M. Georges-Aimé Bernier, en 1940, qui l'opéra par la suite dans le rez-de-chaussée d'une bâtisse voisine de la propriété de M. Edmour Breton du côté est.

Pendant qu'il fabriquait des liqueurs, Edmour Breton avait fait l'acquisition d'un camion pour l'utilité du commerce et avait construit un garage pour le remiser. Lorsque les paroissiens eurent acquis des automobiles, Edmour agrandit son garage pour y placer vingt voitures. Les chemins étant fermés à la circulation automobile pendant l'hiver à cette époque (1940), le garage servait à la réparation des voitures, mécanique ou peinture. Ceci donnait du travail aux employés; les automobiles remisées pour l'hiver étaient

transportées sur des « doubles sleigh » de chez le propriétaire au garage et vice versa.

Pendant l'hiver, on avait besoin d'essence pour les autoneiges. Cette essence arrivait en barils de quarante-cinq gallons par chemin de fer. Au début, on faisait affaire avec Imperial Oil; on changea pour Shell à partir de 1945.

En plus de la mécanique automobile, Edmour était impliqué dans la vente des produits Chrysler. La compagnie lui avait offert l'agence de vendeur mais Edmour refusa à cause de son manque de disponibilité.

Le garage avait acquis une renommée telle que des clients de Québec y faisaient affaires; on se fiait à l'honnêteté et à la compétence des mécaniciens : messieurs Laval Gonthier, Roland Marcoux et Gérard Côté ainsi que M. Azarias Prévost, peintre. Le garage desservait aussi les garages des paroisses voisines en pièces automobiles.

Edmour avait épousé Aurée Morency de Beaumont qui lui donna six enfants. Un an après le décès de celle-ci, il épousa en 1933 Armandine Turgeon de Beaumont. Ils eurent treize enfants et Edmour prit une troisième épouse, Anne Hébert, en 1954 à Lauzon, deux ans après le décès d'Armandine.



Garage Jacques Breton avant l'incendie. été 1973

Edmour a bien réussi et il doit son succès à Armandine Turgeon qui a su l'épauler dans la bonne administration de l'entreprise. Affaibli par la maladie, il vend le garage à son fils Marcel en mars 1963. Ce dernier l'opéra pendant cinq années avant de le revendre à son frère Jacques le 14 août 1968.



Edmour Breton au volant de sa première voiture, 1925

Le 7 janvier 1974, le feu détruisit toute la propriété, garage et maison. Six mois plus tard, Jacques reconstruisait le garage actuel à la même adresse et achetait la propriété voisine du côté ouest pour en faire sa résidence.

Il est un fait que personne ne peut oublier au cours des opérations du garage Breton : M. Laval Gonthier, mécanicien, donna cinquante années de loyaux services, de 1941 à 1991. Bravo Laval !

Jacques opère toujours un garage d'envergure au 2780, avenue Royale sous la raison sociale de :

« GARAGE JACQUES BRETON INC ».

par Jeannine et Denise Breton

TRANSPORT BRETON INC.

Dans les années 1940, Edmour Breton avait à son emploi Roméo Breton et Roland Turgeon et s'occupait déjà de transport. C'est en 1946 que Edmour décida de former une compagnie avec ses co-actionnaires Roland Turgeon, Roméo Breton et Onésiphore Blais.

Après quelques années, Onésiphore Blais céda sa part à la compagnie. Plus tard, en 1957, Roméo Breton vendit sa part à Raoul Leclerc qui demeura actionnaire jusqu'en 1981; les parts de ce dernier furent vendues à Roland Turgeon, Robert Lacasse et Madeleine Breton et, par la suite, furent transférées à Francine Turgeon.

En 1988, Francine est devenue propriétaire des actions de Roland Turgeon et, depuis ce temps, la compagnie opère toujours sous le nom de Transport Breton inc.

Robert Lacasse est donc propriétaire et se spécialise dans le transport du grain et des moulées qu'il souffle dans les silos ou qu'il aspire des entrepôts.

En 1992, la compagnie fit bâtir un garage dans le parc industriel pour l'entretien de ses camions; depuis trois ans elle fait des réparations pour les propriétaires de camion qui trouvent là l'espace et l'expertise nécessaires.

Dès le début, le commerce était très florissant. On faisait du transport général : bois, moulée, animaux, gravier, meubles, etc.

En hiver, alors que les routes n'étaient pas encore entretenues pour la circulation automobile, Raoul Leclerc allait aux chantiers avec quelques hommes pour rentabiliser la flotte de camions et, à l'occasion, pour acheter un camion neuf. Pendant ce temps, Roméo Breton travaillait au moulin de Georges Laflamme et Roland Turgeon trouvait de l'ouvrage du côté américain.

Le Meuble idéal fut un client important pour le transport du mobilier scolaire vers Québec, Montréal et le Lac Saint-Jean. Le printemps, c'était le transport du sirop d'érable vers La

Durantaye pour expédition à Montréal par le chemin de fer. L'automne, celui du charbon manipulé à la pelle de la même façon que le sable et le gravier à la mode du temps et livré au collège, au presbytère et autres clients dans le village.

Le travail était dur. Aller chercher les animaux de ferme pour les transporter aux encans ou aux abattoirs; faire le transport hebdomadaire vers le marché de Québec pour quelques clients comme Donat Ruel, Joseph Dion, Joseph Lacasse et quelques autres à l'occasion; faire le transport journalier pour les marchands et les épiciers, Maurice Labonté, Émile Asselin, Albert Roy, Onésime Leblanc, Gaston Montreuil et autres qui avaient besoin de services de camionnage.

Le transport du beurre vers Québec, à partir de la beurrerie de Saint-Charles était aussi une activité régulière pour la compagnie. Lorsque les agriculteurs cessèrent de transporter leur lait à la beurrerie, les transporteurs Joseph Labrie et Charles-Aimé Lamontagne furent remplacés par Transport Breton. Le transport par bidons cessa en septembre 1966 lors de la fermeture de la beurrerie et le lait fut transporté à la coopérative de Sainte-Claire par des camions-citernes de Transport Breton jusqu'à ce que la coopérative en fasse l'acquisition.

par Marcel Breton

GARAGE CHARLES GOSSELIN INC.

L'histoire du garage Charles Gosselin de Saint-Charles est intimement liée à celle d'un homme : Charles-Aimé Gosselin. Troisième d'une famille de sept enfants, Charles est né à Saint-Charles le 3 janvier 1922; il est le fils de Marie Anna Lacasse et d'Ernest Gosselin. Comme Ernest travaillait pour le Canadien national, la famille déménageait souvent. Voilà pourquoi Charles a fréquenté l'école à Saint-Eugène-de-Grantham et à Aston. Plus tard, il entre à l'École technique de Québec pour y faire ses études en mécanique et en électricité.

En 1938, il obtient un premier emploi au garage d'Alphonse Prévost à Ste-Claire de Dorchester. Trois ans plus tard, une nouvelle offre lui est faite par Fernando Lacasse également propriétaire d'un garage; il y restera un an. Au printemps 1943, il entre au service de monsieur Eugène Prévost qui fabrique les fameux autobus Prévost. En juin de la même année, il épouse Germaine Bissonnette de Ste-Claire, fille de Philias Bissonnette et de Marie Breton. À l'été 1947, tout en conservant son emploi aux autobus Prévost, il construit le premier garage Gosselin, au coin de la rue de l'Église et de la route 53, l'actuel boulevard Bégin. Les clients sont nombreux et le travail est souvent urgent. L'inflation est inexistante, les prix sont stables; l'essence se vend 24 ¢ le gallon (4,5 litres). Mais les outils sont rares, même les pompes à essence sont encore manuelles; les pompes électriques, c'est pour la grande ville. Il travaille dur, le jour aux autobus, le soir et la nuit à son garage. Les nuits sont courtes, 4 à 5 heures en moyenne; pareil régime de vie est très difficile pour l'organisme. En 1951, de graves problèmes de santé l'assaillent; il doit cesser de travailler; le garage est vendu en 1952 à trois frères Labrecque de Saint-Nérée.

La santé revenue, il ne peut résister à ce besoin de faire encore de la mécanique. Le 1^{er} mai 1953, il fait l'acquisition d'un terrain sur l'avenue Royale à Saint-Charles, propriété de monsieur Jean-Paul Lafamme, distributeur de machinerie agricole à St-Gervais. Il y construit son deuxième garage sous la bannière B/A (British American Oil Company Limited) en mai et juin de la même année. Dès le début, Charles ne manque pas de travail. Heureusement, Réal, son frère, lui donne un coup de main en travaillant à temps par-

tiel durant l'hiver 1953-1954. Le numéro de téléphone 68 devient rapidement très connu auprès d'une clientèle de plus en plus nombreuse. Tous les nouveaux clients sont les bienvenus, Charles met tout en œuvre pour les satisfaire rapidement. N'ayant pas les moyens de s'acheter une véritable remorque, il utilise à cette époque une vieille Jeep comme dépanneuse.

À l'été 1954, toute la famille de Charles, qui était restée à Ste-Claire, s'établit à Saint-Charles. L'été suivant, Philippe Gagnon, qui avait déjà travaillé à son garage de Ste-Claire, vient lui prêter main forte. Mais il ne peut pas demeurer très longtemps; il sera remplacé la même année par Yvon Bissonnette.

Au fil des ans, avec l'augmentation de la clientèle et des services offerts, Charles manque encore de main d'œuvre. Fernand Fortin viendra alors renforcer l'équipe en 1964. À ce moment le garage devient trop petit. On y est à l'étroit, on manque de place pour y travailler adéquatement. En 1965, un premier agrandissement est réalisé. En plus de doubler la surface de plancher, il permet d'ajouter deux nouvelles

portes, dont une plus grande, pour pouvoir accueillir de gros camions. Une chambre à peinture et un puits pour y faire le parallélisme des roues d'automobiles et de camions sont également construits. C'est aussi cette année là que monsieur Rolland Marcoux, débosseleur et peintre se joint à l'équipe.

L'année suivante, en 1966, Charles et Germaine, après vingt-trois ans de durs labeurs, peuvent enfin se construire leur première maison sur un terrain, situé en face du garage, qu'ils ont acheté en 1964 de madame Rébecca Fournier, veuve de Louis Carrier. Cette même année Charles ne peut égaler l'offre faite à Fernand par un concurrent de Lévis; ce dernier cédera donc sa place après deux ans de services.

En mars 1967, Philippe Vermette remplace Yvon Bissonnette, qui doit quitter lui aussi, après douze ans comme mécanicien. La même année André, le fils de Charles, alors âgé de 20 ans, après des études en mécanique, intègre à son tour l'équipe de travail, de façon permanente cette fois; il y travaillait déjà de façon occasionnelle depuis longtemps.



Le garage Ultramar dans sa version 1999

L'année suivante, en 1968, coup de théâtre, la compagnie Gulf achète la compagnie B/A. Charles est un homme d'honneur; il n'aurait probablement jamais changé de bannière de sa propre initiative. C'est difficile, mais ce changement se fera sereinement malgré tout. Il a le sentiment d'avoir été loyal jusqu'au bout; ce n'est pas lui qui a changé mais bien la compagnie. Dans un tel contexte, il peut donc garder la tête haute.

Au cours des années 1968 à 1970, André fait également son apprentissage en débosselage et peinture sous la férule de Rolland Marcoux. Cette formation prend fin abruptement avec le décès de monsieur Marcoux, le 15 novembre 1970. André assume la succession et s'en tire assez bien. Mais l'arrivée de Claude Gagnon en 1972 est bienvenue; elle permet à Charles, Philippe et André de respirer un peu; Claude restera trois ans. Le retour, en 1975, de Fernand Fortin est très apprécié par Charles mais aussi par André, parce que Fernand est un très bon débosseleur.

En 1977, Charles achète de monsieur Marcel Dion une partie du terrain et la maison de monsieur John Desmeules, décédé quelques mois auparavant. Cette transaction permet à Charles de s'agrandir à nouveau. Il accorde donc un contrat à monsieur Jos. Bourassa, entrepreneur général de Saint-Anselme, pour la construction d'une nouvelle partie à l'arrière. Ce prolongement comprend deux portes additionnelles, une nouvelle chambre à peinture moderne et plus spacieuse. Il rend également possible le déplacement de l'atelier de carrosserie tout en l'isolant de l'aire de mécanique du garage. Les travaux sont réalisés à l'automne de la même année.

La maison de monsieur Desmeules est vendue à monsieur Jean Pelletier, alors maire de Québec, qui la déménagera à Sainte-Croix de Lotbinière pour agrandir sa résidence d'été. Cette transaction libère le terrain acheté et Charles a enfin la possibilité de réaliser un vieux rêve. Il pourra mettre bien en évidence ses véhicules à vendre sur un véritable terrain de stationnement qui fera le coin de l'avenue Royale et de la future rue Desmeules. Tout cela se concrétisera l'année suivante.

Le 12 juin 1979, Charles obtient enfin sa charte de compagnie sous le nom de « Garage Charles Gosselin inc. ». La

compagnie compte trois actionnaires : Charles bien sûr, mais aussi André et Germaine, son épouse, qui depuis le début assure l'administration complète de l'entreprise.

En 1985, nouveau coup de théâtre, Ultramar (Golden Eagle) achète la compagnie Gulf. Cette fois Charles ne s'en fait pas trop, il a l'habitude, il prend son temps. À l'échéance de son contrat, il signe une entente avec ce nouveau partenaire le 7 août 1986. Mais en raison du grand nombre de stations service impliquées, le changement de bannière ne se fera officiellement que le 12 février 1987.

Lise Fleury, l'épouse d'André, se joint à la compagnie en 1991. À compter de ce moment là, André et Lise prennent la relève de Germaine et Charles en matière de gestion du garage.

Les propriétaires de stations service ont l'obligation de changer leurs réservoirs à essence souterrains tous les 25 ans. Respectant ce règlement Lise et André confient cette tâche à l'entreprise Gasden de Beauceville en août 1995. Les nouvelles citernes sont en acier à double parois et sont munies de systèmes électroniques sophistiqués de détection de fuites. Les voisins peuvent donc dormir en paix.

Des anecdotes, bien sûr, il y en a. Tellement que Charles pourrait écrire un livre sur le sujet. Certaines sont très drôles, d'autres moins. Si vous lui en parlez, il vous entretiendra pendant des heures. Que de fois, il a dépanné des gens, vraiment en fâcheuse position sur la route 2 et, plus tard sur la 20, à Beaumont, St-Michel, St-Vallier, souvent dans des conditions très difficiles, à toute heure du jour et de la nuit. Pendant que Charles réparait la voiture au garage, Germaine accueillait les rescapés à la maison en leur servant des repas chauds et parfois même en les gardant à coucher. Elle aussi peut vous en parler longtemps.

Des automobiles et des camions, Charles et son équipe en ont réparés en quantité. Charles en a vendus également beaucoup; bon nombre de personnes de Saint-Charles et des environs ont un jour ou l'autre acheté et roulé dans une voiture lui ayant passé entre les mains.

Après 52 ans en affaires, dans un domaine pourtant à risque élevé, sa plus grande fierté est de pouvoir dire qu'il n'y a

jamais eu un seul accident de travail ni de catastrophe majeure.

Encore actif aujourd'hui, Charles n'a pas encore véritablement pris sa retraite. Il va au garage tous les jours et continue d'y faire des travaux. Évidemment il n'y fait plus des journées de 18 heures comme autrefois, mais il garde le contact avec les employés et ses clients qui sont aussi ses amis. Philippe Vermette et Fernand Fortin sont encore à l'emploi de la compagnie, avec respectivement 32 et 26 ans de bons et loyaux services.

Il est absolument impossible de nommer ici tous les jeunes qui ont, un jour ou l'autre, travaillé au garage comme pom-pistes, les fins de semaines et durant l'été. Nombreux sont ceux qui ont appris de Charles les rudiments du monde du travail et de la nécessité de bien faire les choses, tout en s'amusant; parce que Charles est un moyen « ratoureux » à ses heures. Les deux derniers en liste sont ses petits fils François Gosselin et Jean-Philippe Gosselin Proulx, laissant entrevoir peut-être une relève potentielle.

par Christian Proulx

GARAGE MAURICE CÔTÉ

Le 28 juin 1938, Maurice Côté achète un terrain de sieur Joseph Nadeau où, quelques années plus tard, il construit sa résidence familiale.

Pour agrandir sa propriété, il achète un autre terrain de sieur Clément Gagnon et il y construit un garage pour faire de la mécanique générale. Ce qui l'avait incité à bâtir, c'est la perte de son emploi comme mécanicien au garage du ministère de la Voirie de Saint-Charles. À cette époque, un employé conservait ou perdait son emploi selon ses allégeances politiques. Aux élections provinciales; on votait rouge (libéral) ou bleu (union nationale) et le sort favorisait les gagnants; les perdants n'avaient pas à se présenter au garage le lendemain des élections.

Maurice avait l'occasion de réaliser son rêve, le garage fut bâti en novembre 1960 et les opérations débutèrent avant la fête de Noël de la même année sous la bannière de ESSO.

Madeleine Letellier, son épouse faisait la tenue de livres et la comptabilité pendant que son mari exerçait son métier de mécanicien. Ce dernier prit sa retraite en 1974, année où il vendit son entreprise à son fils Bernard.



Garage Maurice Côté

GARAGE BERNARD CÔTÉ

L'achat du garage s'est effectué le 29 avril 1974 et la prise de possession des lieux s'est effectuée le premier mai suivant. Bernard n'avait à l'époque que dix-neuf ans et il devenait un jeune homme d'affaires.

L'humour qui caractérise ce personnage et tous les bons conseils de son père qu'il a su mettre en pratique ont été les facteurs d'une réussite certaine. Toujours sous la bannière de l'Impériale ESSO, Bernard s'applique à satisfaire la clientèle, il ne compte pas les heures et il s'acharne à vouloir en faire toujours plus. Dès la première année, il achète de nouveaux équipements et se procure des outils que lui réclament les nouvelles technologies dans l'industrie de l'automobile.

Pendant 13 années, le service aux clients fut disponible sept jours par semaine; ce n'était pas de tout repos. De petites vacances s'imposaient, Bernard fit relâche le dimanche pour commencer et l'année suivante, après une bonne semaine de travail, il décida de fermer à midi le samedi.

L'association avec ESSO terminée, le garage Bernard Côté est devenu indépendant sous la bannière Ultrafort, distribution de Ultramar.

Depuis l'ouverture du garage, la tenue de livres et la comptabilité sont faites par l'épouse Ginette Carrier. Quelques employés occasionnels ont assisté le propriétaire, ce sont : Denis Carrier, Claude Carrier, Aimé Trahan, François Patry, Daniel Gonthier, Réjean Boutin, Ghislain Turgeon et ses deux fils Samuel-Tryal et Yannick Côté. Ce dernier étudie présentement la mécanique et se prépare à prendre la relève pour une troisième génération.

Les années ont passé très vite; déjà 25 années de service en 1999. Les bons clients de Saint-Charles, de Québec, de Lévis et des environs fréquentent toujours fidèlement le garage « Côté ».

par Ginette Carrier-Côté

EXCAVATION SAINT-CHARLES ENR.

C'est en janvier 1984 que Émile Lachance démarre sa propre entreprise d'excavation avec la coopération de son épouse, Marielle Breton. C'est grâce à l'initiative de M. Benoît Gonthier qui lui en donne l'idée et qui lui vend sa première machinerie lourde, soit : un boueur pelleur (bulldozer avec pépîne).

Au fil des ans, son entreprise prend de l'expansion. Il doit acheter d'autres machineries et a besoin d'aide. Il requiert donc les services de son fils aîné, Jacques. Celui-ci, en plus d'être opérateur de machinerie lourde et de pelles, est mécanicien.

Puis, en 1990, il se construit un garage, sur la rue Boyer, pour remiser sa machinerie et y faire la mécanique. À l'automne 1992, étant donné que son entreprise est saisonnière, il décide de faire du déneigement résidentiel et commercial pendant la saison hivernale. En 1997, il ajoute une autre activité, celle du camionnage, et emploie son second fils, Frédéric.

Sa compagnie possède maintenant : 2 pelles, 2 chargeuses (loaders), 1 boueur (bulldozer) et 3 camions. On peut donc dire que l'entreprise de M. Émile Lachance est devenue une affaire familiale.

par Marielle Breton-Lachance

VIN ARTISANAL LE RICANEUX

**Ah ! Les fraises et les framboises,
du bon vin j'en ai bu !**

Vin artisanal Le Ricaneux

Jacques Melsaac, natif de Lévis, travaillait pour Parcs Canada depuis 1967 au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick en tant que directeur de Parc. Son amour pour la terre amène ce père de deux enfants, Dominique et Nathalie et sa conjointe Madeleine Roy, native de Saint-Raphaël, à acheter la maison et la terre de 52 hectares situées dans le rang Sud-Est, près de Saint-Michel, en 1973.



Contrôle de la qualité par Jacques Melsaac



Cueillette des petits fruits, la cueilleuse : Nathalie Melsaac

En 1979, la culture d'asperges et des premiers framboisiers occupe la famille même si les parents continuent à travailler à l'extérieur, Mado comme infirmière et comme enseignante et Jacques toujours pour le gouvernement fédéral.

En 1981 et 1982, la famille se lance dans la culture de citrouilles et de courges et débute la production de poireaux. À l'époque, ils sont considérés comme étant le plus gros producteur de poireaux de la région. En 1982, Jacques laisse définitivement son emploi au gouvernement pour se consacrer uniquement au travail de la terre. À ce moment, il emploie sept personnes aux champs.

Outre les petits fruits, la famille exploite, jusqu'à ce jour, une petite érablière traditionnelle de 1200 entailles à même leur ferme. De 1979 à 1987, années particulièrement

prospères, ils fabriquent et vendent les produits de l'érable à la ferme et Jacques gagne le prix *Roi de l'Érable* en 1982, discerné par le MAPAQ en association avec la Société d'agriculture de Bellechasse.

En 1983, la cueillette des framboises fut abondante. La famille fait alors ses premiers essais de vin avec ce petit fruit en remplissant deux (2) touries. En 1984 et 1985, ils tentent de nouvelles recettes avec différentes variétés. Les résultats sont assez satisfaisants mais on ne pense pas encore à la production de masse. 1985 verra la fin de la production d'asperges qui ne semble pas rentable. En 1986, selon une recette provenant de la grand-mère paternelle de Jacques; Carmelle, ils concoctent un vin de fraises et le mélangent au vin de framboises. La recette du fameux apéritif *Le Ricaneux* est née !

Une importante production voit le jour en 1987 : deux (2) barils de vin de fraises et deux (2) autres de vin de framboises. Jacques et Mado demandent, une année plus tard, le permis de producteur artisan qui leur a enfin été émis par le MICST, émetteur des permis à l'époque. Toujours en 1988, l'équipe produit 5 000 bouteilles de Ricaneux de façon artisanale autant pour l'embouteillage que pour l'habillage des bouteilles. Curieux et innovateurs, ils cherchent à créer un autre apéro à base de framboises uniquement. *La Rigoleuse* à 17,5 % d'alcool arrive en 1989 et *Le Ricaneux*, à 17 % est mis, cette même année, dans 10 000 bouteilles. La particularité de *La Rigoleuse* est qu'elle ne pourra être servie qu'une fois vieillie parce que meilleure. Donc, en ce moment, la cuvée 1993 est la seule disponible. Tandis que *Le Ricaneux* est excellent et fruité lorsque encore jeune, il se présente sec et corsé lorsque plus vieux.



Le pressoir

Plus les années avancent, plus le nombre de bouteilles augmentent :

- 1990 15 000 bouteilles en tout,
- 1991,1992 27 500 par année au total, *Rigoleuse* et *Ricaneux*,
- 1997 20 000 *Ricaneux*, *Rigoleuse* et *Mousseux*.

En 1992, *Le Ricaneux* fait son apparition sur les tablettes de la SAQ. Après plusieurs mois de négociation, la Société des Alcools du Québec commande 1 800 bouteilles de Ricaneux par année. *La Rigoleuse* sera vendue exclusivement à la ferme vu le nombre trop faible de bouteilles produit annuellement, soit 3 000. La compagnie s'incorpore en 1993 pour devenir officiellement :

Mado et Jacques Mclsaac inc.

Autre excellente année : 1995. Jacques, Mado et leur fille Dominique, qui devient la coordonnatrice de l'entreprise en 1994, surprennent leur clientèle en annonçant un nouveau produit : *Le Ricaneux Mousseux*, à 11 % d'alcool. Faite de vin de fraises et de framboises, cette nouvelle boisson est vite adoptée et aimée principalement à cause de sa couleur rosée, ses belles bulles et son arôme de fruits frais. Ce vin mousseux est aussi vendu à la SAQ à coup de 2 000 bouteilles par année.

Toujours en 1995, avec 10 employés à travailler aux cuisines, dans les champs et à l'accueil, la compagnie fait une première percée sur le marché international en se retrouvant en France, pour une promotion ponctuelle des produits artisanaux québécois, dans les magasins Printemps. C'est aussi en '95 que la plus jeune des filles, Nathalie, déménage en France.

En 1996, la Régie des courses et des jeux du Québec (RCJQ) accorde officiellement aux producteurs artisans la permission de vendre directement aux restaurants leurs produits alcoolisés. Ceci permet une plus grande visibilité au *Vin Artisanal Le Ricaneux* et aux restaurateurs de payer moins chers les bouteilles que lorsqu'ils devaient passer par la SAQ.

La compagnie ira une deuxième fois en France, dans la région parisienne, en 1997, pour promouvoir ses produits

dans les hypermarchés E. Leclerc. Le vin est vite apprécié pour son originalité et son goût unique. Les Français qui visitent l'entreprise à Saint-Charles sont souvent sceptiques au début mais suite à une première gorgée, sont rapidement séduits par un saveur qui s'apparente au Porto dans le cas d'un *Ricaneux* plus âgé (par exemple, une cuvée 1991 ou 1992) ou d'une *Rigoleuse*, cuvée 1993.

Aussi, à l'été 1997, le ministère de l'Agriculture choisit quelques emplacements au Québec pour faire l'expérimentation de la culture des petits fruits autochtones du Québec. C'est une chance pour Jacques McIsaac qui reçoit plusieurs plants de sureaux, ronces, amélanchiers, églantiers, pimbina, aronia et le caseiller, hybride entre le cassis et la groseille qui nous vient des fincais. Eventuellement, l'entreprise fera ses propres expériences et mijotera de nouvelles trouvailles.

Une tragédie affecte la famille McIsaac au printemps 1998, soit la mort subite de Madeleine. Dans le chagrin, Jacques et Dominique, épaulés par leurs fidèles employés continuent à travailler excessivement fort pour la survie de l'entreprise, à concevoir des nouveaux produits et à publiciser leur nom qui a maintenant 10 ans ! Pour cet anniversaire, quelques 280 bouteilles de *Ricaneux*, cuvée 1988, sont embouteillées et mis en vente.

Depuis le 1^{er} mai 1998, le *Vin Artisanal Le Ricaneux*, en tant que producteur artisan du Québec, peut rejoindre la clientèle des marchés publics en vendant ses délicieux produits et ses bouteilles de vin en plus de promouvoir la visite de l'entreprise. Ceci est une excellente opportunité pour la compagnie charléenne qui voit son chiffre d'affaire grimper progressivement. En 1998, l'entreprise compte douze (12) employés de mai à octobre, sans compter les quelques 50 cueilleurs, et cinq (5) employés pour le reste de l'année.

5,5 hectares de framboises, 2,5 de fraises en plus d'un hectare de gadelles et de groseilles permettent maintenant d'offrir un plus grand choix de produits. Gelées, confitures, sirops, emballages cadeaux, paniers et bien sûr apéritifs et vin mousseux sont offerts directement à la ferme à des prix très raisonnables. Des projets en développement se dessinent à l'horizon : liqueur de petits fruits et le *Malin Plaisir*, boisson créée conjointement avec la brasserie Schoune (Beauce) qui devrait entrer à la SAQ prochaine-

ment. Aussi, la finalisation du *centre d'interprétation* servira bientôt de lieu éducatif et chaleureux pour quiconque souhaite découvrir le monde merveilleux des petits fruits.

La compagnie reçoit les visiteurs à l'année. Les gens sont cordialement accueillis, dégustent gratuitement les différents produits de la ferme et font un tour guidé des installations de fabrication de vin avec un animateur ou une animatrice. Aussi, la cueillette des framboises est possible en été. Les groupes de dix (10) personnes et plus doivent réserver et un tarif à prix modique est alors demandé pour un traitement spécial !

Pour plus de détails, contactez le (418) 887-3799.



Dégustation par des visiteurs japonais

par Céline Laflamme

* Je tiens à remercier Dominique McIsaac pour sa généreuse contribution à la rédaction de ce texte.

LES ENTREPRISES DE EUGÈNE FRENETTE

Eugène est né à Saint-Charles, le 30 décembre 1913. Il était le fils de Charles Frenette, marchand de tabac, né à Cap Santé en 1882 et de Graziella Prévost, née à Saint-Charles en 1886. Il a étudié au Collège de Lévis, au Collège Sainte-Anne et fait des études en anglais à Charlottetown vers l'âge de 20 ans.

1937 – Il travaille à la Banque Nationale de Saint-Charles. Puis, il est transféré à la Banque Nationale du Cap Saint-Ignace.

1940 – Il s'associe avec Emmanuel Garon, père de Jean Garon, et ouvre la pharmacie en gros « Frega » qui était située en face du couvent. La commerce est vendu à Ovilá Prévost trois ans plus tard. Eugène achète les brevets Epatex (contre les verrues) et Asudo-Ped (contre la transpiration des pieds).

1943 – Il se marie avec Monique Dubé, fille de Octave Dubé et de Yvonne Deschênes, le 17 août à Saint-Charles.



Eugène Frenette et Monique Dubé

1944 – Au printemps, Eugène rencontre un Italien à Sorel qui lui apprend une recette de plâtre. Les bibelots sont rares au temps de la guerre et donc très en demande. Il emploie sept à huit personnes pendant deux ans. Il vend le commerce deux ans plus tard à Jacques Lessard.

1945 – La famille déménage au 8 de la Gare où résidait auparavant la famille de Emmanuel Garon.

1946 – En avril, il construit un garage et fait aussi le commerce d'autos usagées. Ce garage, situé sur le site actuel du Jardin de Capri, a brûlé en février 1948.

1947 – À l'automne, dans le hangar du 8 rue de la Gare, les gens ont la possibilité de faire du patin à roulettes, de jouer au jeu de serpents et échelles les jours de la semaine et de danser la fin de semaine.

1948 – En mai, construction et ouverture du Jardin de Capri

sur le terrain du garage incendié. Le premier repas de mariage fut celui de Madeleine Guillemette et de Clément Larochelle au printemps 1948. Plusieurs artistes connus aujourd'hui ont présenté leur spectacle, par exemple : Alys Roby, Ti-Gus et Ti-Mousse, Olivier Guimond, Pierrette Roy, Rose Ouellet (la Poune), Jeanne D'Arc Charlebois... Jean Baillargeon, illustre lutteur, a été agent de sécurité. Le commerce est vendu à Émile Carrier le 25 octobre 1974.

1952 – À l'automne, construction du cinéma Alouette par Ivanohé Ruel. Eugène achète le cinéma de ce dernier le 6 juillet 1956 et l'opère jusqu'en 1977. M. Wilfrid Ruel, M. Fernand Vachon, ses fils Clermont et Mario en sont les opérateurs. Mlles Aline Laflamme, Nicole Leblanc et toute la famille Frenette en sont les employés. Au cinéma, il y a aussi présentation de spectacles : la troupe de Jean Grimaldi, le Grand Sahib et plusieurs magiciens...

1958 – Achat de terrains du Lac de l'Église à M.P. Émile Rancourt de Danville. Il vend une partie des terrains à Laval Ruel en 1976.

1961 – Achat d'un deuxième cinéma, le Cinéma Sombbrero de L'Islet. En 1975, il le vend à M. Gagné.

1977 – Il transforme le cinéma Alouette en salle de billard et en marché aux puces.

Eugène était très sportif, il aimait le tennis, le croquet, le ski, le billard et les échecs. Tous les dimanches matins pendant plusieurs années, il jouait aux échecs avec M. Jules Corriveau. Il a fait partie du premier comité de terrain de jeux au temps du curé Côté. Il est décédé le 29 septembre 1979, à l'âge de 65 ans.



Le Jardin de Capri

par Monique Dubé

ULTRAFORT INC.

ULTRAFORT INC. est une compagnie qui fait la vente et la distribution de produits pétroliers de toute sorte. Ses débuts remontent au 2 février 1978 et elle opérait sous le nom « LES HUILES ST-CHARLES INC. ». L'idée de Gilles Rochefort de partir en affaires dans ce domaine lui est venue au moment où il travaillait pour SONIC, une compagnie pétrolière indépendante.

Lors d'un chargement à la raffinerie ULTRAMAR, il rencontra un distributeur indépendant de Victoriaville, Yves Hamel, qui lui suggéra de se partir en affaires et de devenir lui aussi un vendeur indépendant; son premier fournisseur fut E. HAMEL INC.

LES HUILES ST-CHARLES INC. avait comme place d'affaires le sous-sol de la résidence familiale au 12, avenue Sophie. À ce moment, la société ne comptait qu'une centaine de clients et était administrée par Jocelyne Breton et Gilles Rochefort.

Dans les années 1980, un représentant de la raffinerie ULTRAMAR proposa à Gilles Rochefort de s'approvisionner directement de cette compagnie. Il accepta l'entente et devint même un livreur pour la compagnie ULTRAMAR sur la rive sud et la rive nord. À partir de ce moment, LES HUILES ST-CHARLES INC. ont continué de s'approvisionner chez ULTRAMAR et le territoire de distribution s'est étendu bien au-delà de la région de Bellechasse.

Une dizaine d'années s'est écoulée, et, c'est en 1989 que Jocelyne et Gilles décidèrent de construire un édifice qui servirait de bureau, d'entrepôt pour les produits pétroliers et de garage pour remiser les camions-citernes. Le garage fut donc bâti au 201, avenue Boyer, et devint le premier commerce à s'installer dans le parc industriel du village.

De concert avec ses employés, Gilles Rochefort eut l'idée de modifier la raison sociale de l'entreprise et, six mois plus tard, LES HUILES ST-CHARLES INC. sont devenues ULTRAFORT INC.

Tous ont contribué à l'expansion de l'entreprise; et le propriétaire tient à souligner le travail assidu des secrétaires, Jocelyne Breton et Ginette Carrier; et le dévouement des chauffeurs Émile Langlois, Jean-Jacques Roy, Jean-Guy Boulanger, Richard Turgeon et Yves Lacasse.

par Jocelyne Breton-Rochefort

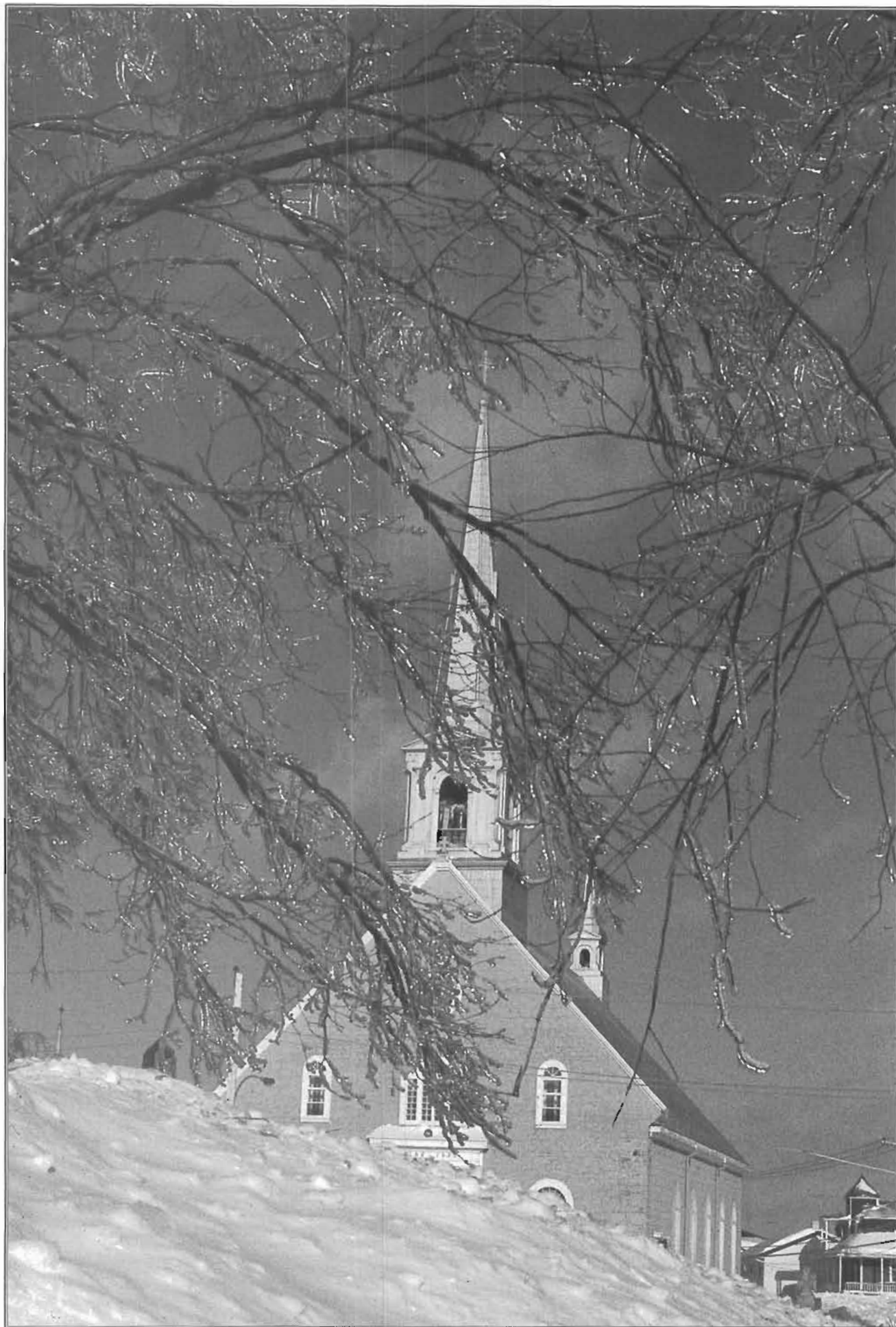
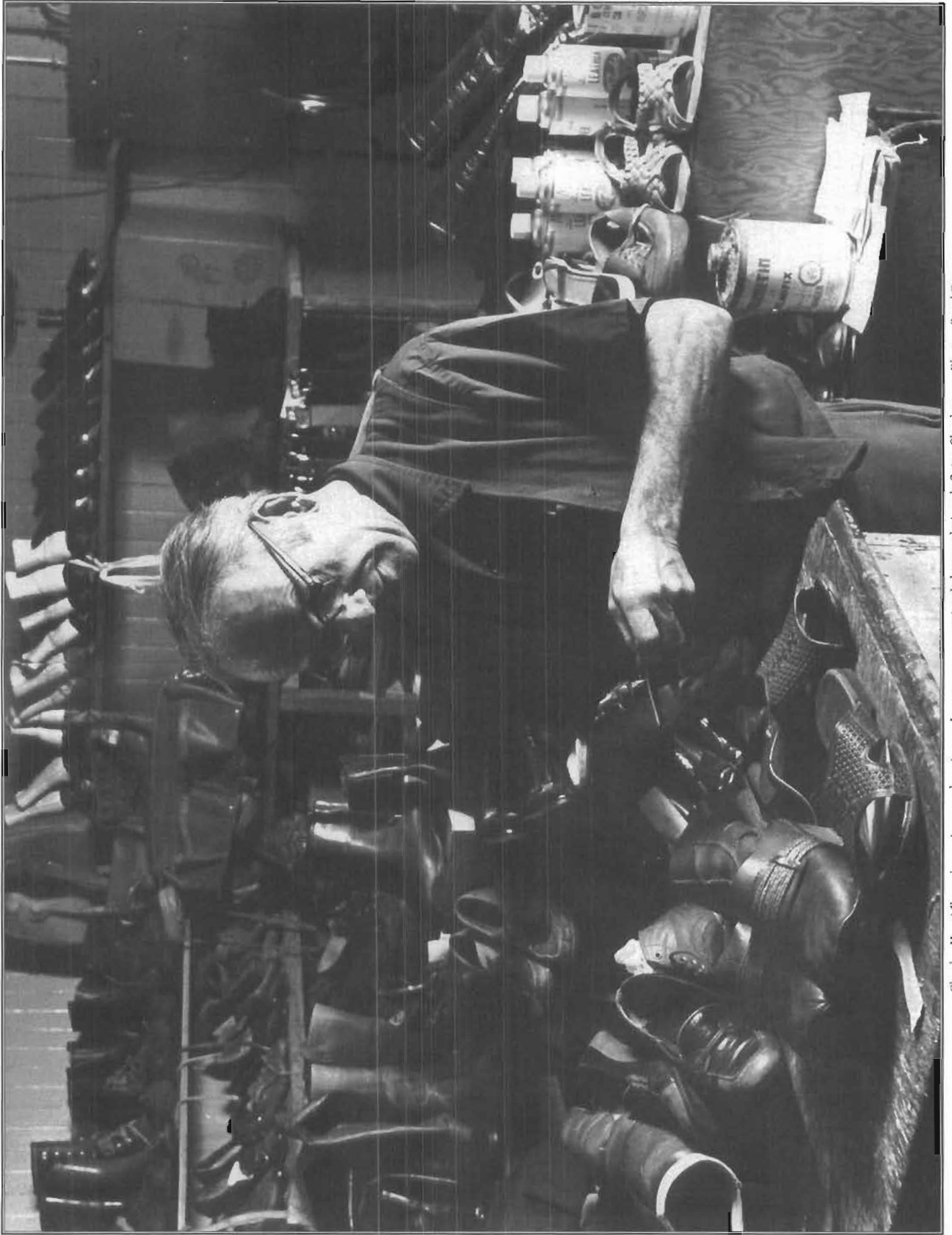


Photo - Abbé Jacques Michaud, Saint-Étienne-de-Lauzon



Le presbytère de Saint-Charles, 1973 — Photo : Abbé Jacques Michaud, Saint-Étienne-de-Lauzon



Charles-Henri Fournier, artisan cordonnier — Longtemps au service de la population de Saint-Charles — Photo : Cami Frenette



Philippe Côté, artisan orfèvre, bijoutier, horloger, photographe et avant-gardiste en matière de transport, vers 1935



Le docteur Alexandre Nadeau, médecin à Saint-Charles pendant plus de 50 ans — Photo : Carol Grenette

La Vieille Église de Saint-Charles-Borromée

Sur Rivière Boyer
(Comté de Bellechasse)
en 1928
à l'occasion de son centenaire



SON HISTOIRE
SES SCULPTURES SON TRÉSOR

D'après le Livre des Comptes-rendus et délibérations de la Fabrique

Texte et clichés, à moins d'indication contraire, de l'abbé Georges Côté, curé de Saint-Charles.

Nihil obstat.

C. Gagnon. Pter,
Censor deputatus.

Quebeci, die 18a feb. 1930.

Imprimatur

fr. Raymundus-Ma CARD. ROULEAU, O.P.,
Archpus Quebecensis

Quebeci, die 19a feb. 1930.

Lettre – Préface

DE

Monsieur Amédée Gosselin, P.A.

EX-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
ET ENFANT DE SAINT-CHARLES.

MONSIEUR LE CURÉ,

J'ai lu avec un vif intérêt les quelques pages que vous avez consacrées à l'église de Saint-Charles de Bellechasse dont vous avez fêté le centenaire l'an dernier. Ce sera du neuf pour la plupart de vos lecteurs.

Votre église, j'allais dire notre église, puisque j'y suis attaché par des liens très forts, est l'une des plus intéressantes parce que l'une des plus artistiques qui soient dans le diocèse. Ce qui en fait surtout la valeur, ce sont ces belles sculptures en bois: qu'il s'agisse de la voûte, de la corniche ou du rétable, toutes sont d'une distinction, d'un fini, d'une délicatesse rares pour le temps, et que l'on ne rencontre pas souvent même dans nos anciennes églises de la région de Québec. Avec une toilette rafraîchie mais toujours sobre, l'église de Saint-Charles restera, avec quelques autres déjà connues, parmi les plus beaux spécimens de la mesure et du goût de nos anciens architectes et sculpteurs des dix-septième et dix-huitième siècles.

Vous avez bien fait de signaler aussi certaines pièces de ce que vous appelez, avec raison, le trésor de votre église. Ce trésor en vaut d'autres, sinon pour la quantité du moins par la qualité. La lampe du sanctuaire, pour ne mentionner que cette pièce d'argenterie, est un bijou. Quant au tableau de " saint Charles ", sans être un chef-d'œuvre, il n'est peut-être pas la croûte que l'on pourrait croire à première vue.

Bref, vos notes, si sèches qu'elles puissent vous paraître, seront bien accueillies, j'en suis sûr, par tous ceux qui savent apprécier les belles choses du passé. Vos paroissiens les premiers comprendront mieux pourquoi ils doivent être fiers de leur ancienne église, et les amateurs de l'art canadien, devenus plus nombreux en ces derniers temps, vous sauront gré de leur avoir fourni une documentation substantielle, agrémentée d'une illustration copieuse et très bien réussie.

En même temps que je vous offre mes félicitations, je souhaite à votre travail le plus bienveillant accueil.

Veillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.,

Amédée GOSSELIN, prêtre

Séminaire de Québec,

8 juillet 1929.

Anno Dni 1762. Sumponte Benedicto 149. Legante in Gallia
 Ludov. 16. Pontifice Henrico III. Dubrui de Pontbriand,
 Gubernatore Angli Duquesne, fratre Joanne Bigot, 7^o pastore
 Ludov. Sarault, templi hujus Deo Decati sub invocatione Caroli
 a Petro transpore parochus, P. Michaelis pastore Benedicto
 et pontis in primarius lapis, Die 7^o Mens Augusti. Specialis Curia
 Pontalis Joannes Pontier.

Hodie - 4^o Maii an 1757 prima missa celebrata in hujus
 + ^{novissimi gestula}
 solida et solida Pontalis nobis ab Illustrissimo et Reverendissimo Henrico III
 Dubrui de Pontbriand Gubernatore et fratre Joanne Bigot 29^o Septembris
 templi Benedicti solemniter facta et ab infra scriptis P. Joanne Michaeli
 et an ultima missa celebrata in hujus solida Pontalis.

Pontalis Joannes Pontier

Cliche Philippe Côté, St-Charles

Le livre des délibérations de la Fabrique s'ouvre en 1750, le 12 juillet, par une ordonnance autographe de Monseigneur le Pontbriand au sujet de la construction de l'église. L'ordonnance de l'Évêque est suivie d'une note écrite en latin par le premier curé de Saint-Charles, Messire Louis-Pascal Sarault.

Nous reproduisons ci-haut cette note intéressante, avec transcription latine et traduction française en regard.

TRANSCRIPTION LATINE

Anno Dni 1752 Sum. Pont. Benedicto 14°, Regnante in Gallia Ludov. 15°, Antistite Henrico M. Dubreuil Depontbriand, gubernatore Angel. Duquesne, praetore franc. Bigot, lo pastore Ludov. Sarault, templi hujus Deo Dicati sub invocatione Sti Caroli a D° petro Chaufour parochiae Sti Michaelis pastore Benedictus et positus est primarius lapis, Die 7a mensis Augusti. Speciales curas contulit Joannes Gontier.

L. Sarault, pter.

HODIE-8^a Maii an. 1757 prima missa celebrata est in suprad. ecclesia nondum perfecta juxta licentiam nobis ab illustrissimo ac Reverendissimo Henrico M. Dubreuil Depontbriand concessam : et ejusd. anni Die octobris 29^a suprad. templi Benedictio solemniter facta est ab infra scripto. Die 31^a eorumd. mensis et an. ultima missa celebrata est in sacello domus presbiteralis.

L. SARAULT, pter,
pastore a Sto Carolo.

TRADUCTION FRANÇAISE

L'an de grâce 1752, sous le Souverain Pontificat de Benoît XIV, le règne en France de Louis XV, l'épiscopat de Monseigneur Henri-M. Dubreuil de Pontbriand, Angel. Duquesne étant gouverneur, Franc. Bigot intendant, Louis Sarault premier curé, la première pierre de ce temple dédié à Dieu sous le vocable de saint Charles a été bénite et posée par Messire Pierre Chaufour, curé de la paroisse de Saint-Michel, le 7 du mois d'août. Jean Gontier y apporta un soin particulier.

L. SARAULT, ptre.

Aujourd'hui, le 8 mai de l'an 1757, la première messe a été célébrée dans la susdite église non encore terminée, par une permission à nous concédée par l'Illustrissime et Révérendissime Henri-M. Dubreuil de Pontbriand; et le 29 octobre de la même année la bénédiction solennelle du temple susdit a été faite par le soussigné. Le 31^{ème} jour des dits mois et an fut célébrée la dernière messe dans la chapelle du presbytère.

L. SARAULT, ptre,
curé de St-Charles.

La vieille Église de Saint-Charles

Son histoire

L'ÉGLISE aujourd'hui centenaire de « Saint-Charles sur Rivière Boyer » n'est pas toute entière de 1828 : son sanctuaire est celui de la première église, qui date de 1752. Cette première église fut construite en pierre, sur une terre de 1 arpent par 35 donnée en 1749, par Charles Couillard, Seigneur de Beaumont, pour église, presbytère et usage du curé.

L'ordonnance de l'Évêque de Québec, Monseigneur de Pontbriand, « donnée à Saint-Charles, dans le cours de nos visites, le douze juillet mil sept cent cinquante » stipule « que l'église ait trente-trois ou trente-quatre pieds, de large de dedans en dedans, afin que l'on puisse dans la suite l'allonger considérablement sans être obligé de démolir ce qui aura été fait... Il faut que la longueur de l'église de dedans en dedans soit au moins de quarante-cinq pieds; si les habitants la veulent faire plus longue nous y consentons volontiers. Nous permettons de faire le portail en bois parce que dans peu de temps on sera obligé d'allonger l'église et pour cette raison nous n'ordonnons point de faire un clocher. Il suffira de le faire lorsque l'église sera dans sa perfection. »

Quelle fut la longueur de la première église?

Aucun document de nous renseigne sur ce point. Des notes manuscrites son signées, mais dont l'authenticité ne fait point de doute, et qui du reste sont exactes sur les autres points, nous ont été laissées par Mlle Marie Tanguay, institutrice, morte en 1884 à l'âge de 55 ans, qui affirment que l'église fut allongée en 1765.

Mais cette affirmation paraît erronée. Une telle rallonge d'environ 40 pieds faite à une église de 45 pieds a dû coûter quelque chose et n'a pas pu passer inaperçue; or il n'en est fait mention nulle part dans les livres de la Fabrique ni dans les documents de l'époque. M. le curé Sarault rend ses comptes en 1758, et il n'est plus question de maçonnerie ni de construction avant 1828 : on ne mentionne que des travaux de parachèvement intérieur.

D'autre part, il est certain, par les comptes-rendus de Messire Sarault, que la première construction était surmontée d'un clocher, ce qui n'aurait pas eu lieu si le portail eût été en bois et temporaire. On possédait d'ailleurs une cloche de 250 livres, depuis 1749.

Il semble donc hors de doute que les habitants de

la Rivière Boyer profitèrent de la permission que leur accordait Monseigneur l'Évêque de bâtir une église de plus de 45 pieds de longueur et lui donnèrent immédiatement ses dimensions définitives.

Quoi qu'il en soit, l'église qui fut agrandie en 1828 mesurait 34 x 82 pieds français(1) « de dedans en dedans » : on retrouve parfaitement conservés sous l'église actuelle les fondations de la première église; sur le mur non entièrement démoli de l'ancien portail s'appuient les colonnes du jubé d'aujourd'hui.

La bénédiction de la première pierre, par Messire Pierre Chaufour, curé de Saint-Michel, eut lieu le 7 août 1752. Les travaux se continuèrent les années suivantes et furent terminés en 1757. Cette année-là Messire Louis-Pascal Sarault, missionnaire depuis 1749, est nommé premier curé de Saint-Charles. Il célèbre la première messe dans la nouvelle église, le 8 mai, et en fait la bénédiction solennelle le 29 octobre.

La construction avait coûté 5,927 livres et 5 sols(2) (\$988.00). En 1758 Monsieur Sarault rend « devant la paroisse assemblée les comptes de la Bâtisse de l'église » :

« payé pour la maçonnerie	1,147	livres
« payé à Joseph Nadeau charpentier pour comble et clocher	900	“
« payé à pierre parent pour pierre de taille	589	“
« payé à Jacques Lisse pour huit fournées de chaux	300	“
« payé pour soixante-dix pots d'eau-de-vie	150	“
« payé à Jean Lacasse couvreur en bardeaux	386	“
« payé à M. Tauret menuisier pour portes et croisées	325	“
« payé à Jean Gontier menuisier pour le plafond	136	“
« payé pour cent milliers de clous à bardeaux	409	“
« payé à Jean Nadeau, galfat	20	“
« La cotte part du guerrier	75	“

(1) L'ancien pied français vaut 1.0658 pied anglais actuel

(2) Livre française de 20 sols, 6 livres valent \$1.00.



PETITS ANGES

conservés dans la chapette Sainte-Anne, qui remontent très probablement à 1758— sans nom de sculpteur.

« payé à Crépeau, forgeron, pour la croix150 »
 « payé au nommé Morin pour deux coqs de fer blanc36 »

Les comptes-rendus sont signés de Jean Côté, J (Joseph) Nadeau et L. Sarault, ptre.

Que si l'on veut connaître le mode de prélèvement des fonds nécessaires, une note dont M. Sarault fait précéder sa reddition de comptes nous l'explique en détail :

« NOTE : Il n'y a point eu pour cette Bâtisse de réparation d'argent, chaque habitant m'a donné ce qu'il a voulu. Le plus grand nombre n'ont rien donné; c'est par le moyen des quêtes faites ici et ailleurs et par ce que Monseigneur a bien voulu donner, qu'on a fourni à la dépense; et aussi par le produit de différentes choses comme Bœure, œufs, lard, filasse, etc., apportés par les habitants et vendus à la criée; or le produit de tout cela a été mis dans le coffre de l'église, et porté en recette sur le compte du marguillier en charge; ainsi on n'a point tenu d'autre recette. »

Dans les années qui suivirent on s'occupa de compléter le mobilier et de parfaire l'intérieur.

Déjà en 1755 on avait « payé à MM. Navy & Lefebvre, négociants, 405 livres pour le tableau de s. Charles et son quadre ».(1)

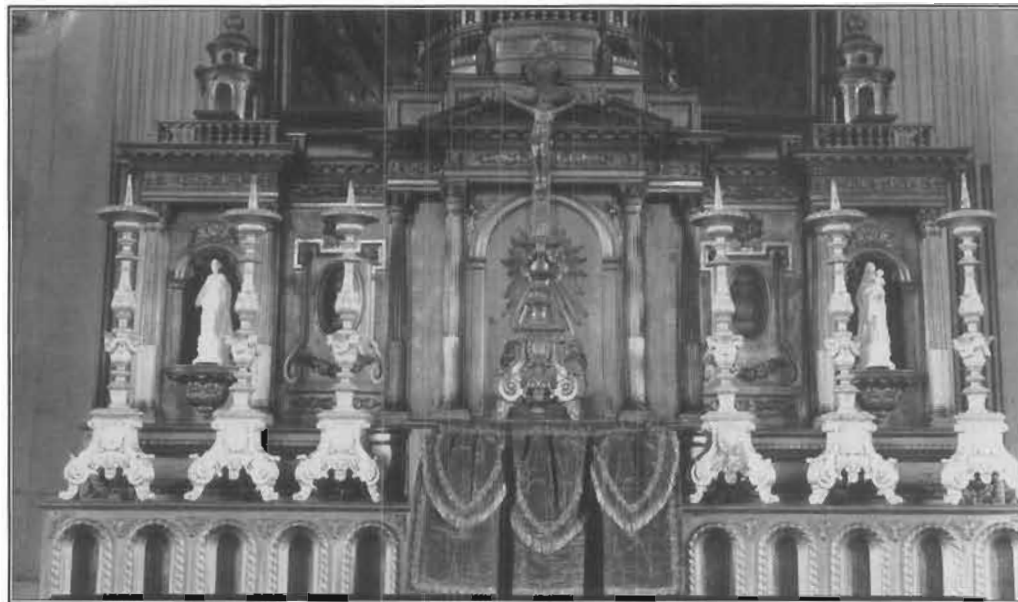
En 1757 « payé à Joseph Nadeau pour une garniture de chandeliers sculptés (*conservés dans la sacristie*)72 livres
 « au même pour le chandelier pascal (*encore en usage en 1928*)60 livres
 En 1758 « payé au sculpteur pour un tabernacle et deux anges900 livres
 « pour un encensoir d'argent » (*encore en usage*) .275 livres
 En 1765 « payé aux sculpteurs pour deux statues60 livres
 « aux dames Ursulines pour argenter les dites statues, dix écus30 livres
 En 1772 « pour deux statues .156 livres
 Dans les années 1772-73 et 74 on a payé à Baillargé pour un rétable ...
1600 livres
 pour la chaire et le banc d'œuvre657 livres

(1) Ce doit être celui qui surmonte encore le maître-autel: on ne voit nulle part qu'il ait été remplacé. Il y a bien en 1870, une résolution de Fabrique à l'effet de « commander un nouveau tableau du patron de la paroisse à cause de l'extrême vétusté de celui qui existe présentement au-dessus du maître-autel », mais on ne trouve pas dans les comptes de fabrique que tel tableau ait été acheté ou payé: en outre, les vieillards d'aujourd'hui, qui avaient vingt ou vingt-cinq ans à cette époque, et qui se souviennent fort bien du changement d'autel qui eut lieu en 1870, ne se souviennent pas d'avoir jamais vu au-dessus de l'autel un autre tableau que celui qui existe aujourd'hui.



TOMBEAU D'AUTEL DE LA PREMIÈRE ÉGLISE

conservé dans la chapelle des processions dédiée, à sainte Anne, qui date de 1758, selon toutes probabilités. Photo : Robert Richer



GARNITURE DE CHANDELIERS AVEC CRUCIFIX, EN BOIS
sculptés par Joseph Nadeau (de l'Isle d'Orléans?), en 1757.



CHANDELIER PASCAL
EN BOIS,
sculpté par le même
Joseph Nadeau, en 1757,
et payé 60 livres (\$10.00).
Il est encore en usage.

LE CRUCIFIX
Cliché C.M. Barbeau, Ottawa



En 1775	« payé pour une statue de saint Charles (<i>aujourd'hui disparue</i>)36	livres
En 1778	« pour une cloche pesant 312 livres748	“
En 1782	« payé à M. Levasseur pour une statue144	“
En 1783	« payé à M. Levasseur pour quatre statues672	“
En 1786	« payé à M. Ranvoizé orphèvre pour burettes d'argent94	“
	« à M. Ranvoizé pour un bénitier d'argent324	“
En 1793	« payé à M. Amiot pour un christ d'argent319	“

De 1802 à 1809 on fait à l'église et à la sacristie des réparations assez considérables : ainsi en 1806 on paye pour « un autel à la romaine » 900 livres; et on avance « à Maître Quévillon, sculpteur et architecte », une somme de 1,320 livres que l'on complète, en 1809, par une autre de 3,100 livres pour le plafond de l'église, sculpture faite et posée au rétable et divers autres ouvrages; plus 999 livres « pour dorure posée sur ledit ouvrage », et 517 livres et 18 sols pour « pension pendant trois mois des ouvriers de Maître Quévillon ».

La décoration artistique ne faisait pas défaut à la première église de Saint-Charles. On pourra s'en rendre compte par l'extrait suivant des papiers de la Succession Sarault, conservés aux archives du Séminaire de Québec :

« Je soussigné m'oblige de faire en peinture, pour l'église de St Charles 1° un dais au dessus de l'autel

dont je dorerai les soupandes qui y sont en bois en or fin la bordure seulement et peindrai le reste de nouveau. 2° sept tableaux proportionnés aux trumeaux que j'ai vus; un représentera le Christ et les autres six apôtres. Je fournirai tout; les peintures et la toile. 3° un St. Esprit au dessus du sanctuaire aussi en peinture sur toile. 4° St. Jean Baptiste pour les fonds pareil à l'Estampe qui y est et ce pour les prix et somme de dix-huit portugaises huit cent soixante quatre livres. A St Charles le 23 mars 1789. J'ai reçu à compte neuf portugaises. Je livrerai l'ouvrage et le poserai moi-même dans le cours de juin prochain.

(signé) : LOUIS DE HEER,
avec paraphe.
peintre. » (1)

Que sont devenus ces tableaux?

Ils n'ont pas été incendiés à Saint-Charles. Ont-ils été vendus, donnés à quelque autre église ou à quelque communauté religieuse? Dieu le sait!

Enfin vient 1828 l'année de la *Reconstruction*. De la première église il ne restera que bien peu de chose : les murs du sanctuaire; tout le reste va disparaître; même la chaire et le banc d'œuvre fait par Baillargé ne seront pas transportés mais remplacés.

Tout la sculpture de l'église actuelle est l'œuvre d'André Paquet « d'après un plan dressé par Maître Baillargé », et approuvé, ainsi que le choix du sculpteur, par le Grand Vicaire Demers, le 20 décembre 1832.

(1) Extrait dû à l'obligeance de M^r Amédée Gosselin



ANGES ADORATEURS

en bois doré, attribués à Levasseur, en 1783. L'église en possède quatre.

Voici comment Monsieur Perras, le curé du temps nous raconte les travaux de cette reconstruction :

« Extrait de mon journal, pour la satisfaction de mademoiselle Turgeon.

J. Perras ancien curé de St-Charles.

Les habitants de St-Charles s'étant décidés, en 1827, à réédifier leur église, trop petite pour la population, crurent devoir conserver le rond point de l'ancienne, qui n'avait point de chapelles, pour former le sanctuaire de la nouvelle; ayant donc fait un retrait nord et sud de huit pieds qui forment les deux chapelles ils continuèrent des longs pends afin de donner à cet édifice une longueur de 118 pieds français sur cinquante de largeur et vingt-sept de hauteur à prendre du plancher de la nef. La première pierre fut en conséquence posée le matin du 25 juillet 1827; les maçons travaillèrent pendant quatre semaines et conduisirent l'ouvrage aux fenêtres; ils reprirent le 2 juin de l'année suivante et, nonobstant les fréquents mauvais temps, on posa le comble le 31 juillet. L'église fut bénite et la première messe célébrée le cinq octobre fête du St-Rosaire. Cette église a été bâtie en cinq mois; et comme on avait renfermé l'ancienne dans la nouvelle, on a continué d'y faire l'office jusqu'au 26 juillet 1828. Dans l'intervalle de ce jour au 5 octobre on a célébré la messe dans la chapelle Sainte Anne.

L'accord et le zèle ont été parfaits entre les habitants, sans avoir cependant pris la voie légale; chacun travaillant de bonne volonté. Le marguillier en exercice d'alors, Louis Pépin dit Lachance, s'est extraordinairement distingué dans cet œuvre, paraissant chaque jour sur le chantier, volant à la tête des corvées, avançant libéralement son argent, au point que le corps des marguilliers crut devoir lui en faire un remerciement public; comme on peut le voir dans le livre des comptes et ordonnances déposés aux archives de la fabrique. On est à la veille de commencer une voûte d'un assez joli goût.

Ignace Ruel père s'est aussi montré continuellement zélé et est encore, tous les jours, prêt à donner son temps et son argent. Son extrême générosité lui a mérité la possession gratis, sa vie durant, d'un banc joignant celui du Seigneur.»

Les travaux de maçonnerie furent confiés à François Audet dit Lapointe de Sainte-Claire, qui entreprit de les faire pour la somme de 525 livres courant (contrat du 9 juillet 1827); tandis que

Guillaume Turgeon, de Saint-Gervais, entreprenait les portes et châssis « pour et moyennant le prix et somme de deux livres et dix shillings du cours actuel de cette province de Bas Canada par chaque ouverture ». (Contrat, 19 novembre 1827.) (1)

La nouvelle église *vidée* de l'ancienne qu'elle renfermait, est définitivement ouverte au culte le 5 octobre 1828. Il reste, encore à finir l'intérieur : ce sera l'œuvre d'ANDRÉ PAQUET dit LAVALLÉE; elle ira de 1830 à 1838. C'est la partie intéressante : nous lui consacrerons un chapitre à part.(2)

Durant le siècle écoulé de 1828 à 1928 l'église subit encore quelques modifications importantes.

En 1842, le même André Paquet construit un clocher, dans lequel on installe un premier carillon de trois cloches (Mears), bénites le 16 juin 1842 par Monseigneur Turgeon, Coadjuteur de Monseigneur Signay.

En 1844, André Paquet encore fait pour l'église une balustrade en bois de merisier, pour la somme de 30 livres courant.

En 1845 une requête signée de 153 francs tenanciers demande l'autorisation de construire une nouvelle sacristie, pour remplacer l'ancienne devenue trop petite et trop vieille. La dite sacristie est construite, de 1846 à 1850, par Charles Bernier.

En 1848, on fait faire et poser à l'église des châssis doubles, par Damase Dagneau.

En 1853, un agrandissement du jubé, par André et Joseph Paquet.

En 1857, on démolit les deux tours du portail « dont l'une est en bois et tombe de vétusté, et l'autre en pierre, et ne mérite pas d'être terminée », écrit M. le curé Martineau à Sa Grandeur Mgr Baillargeon; on les remplace par des escaliers intérieurs.

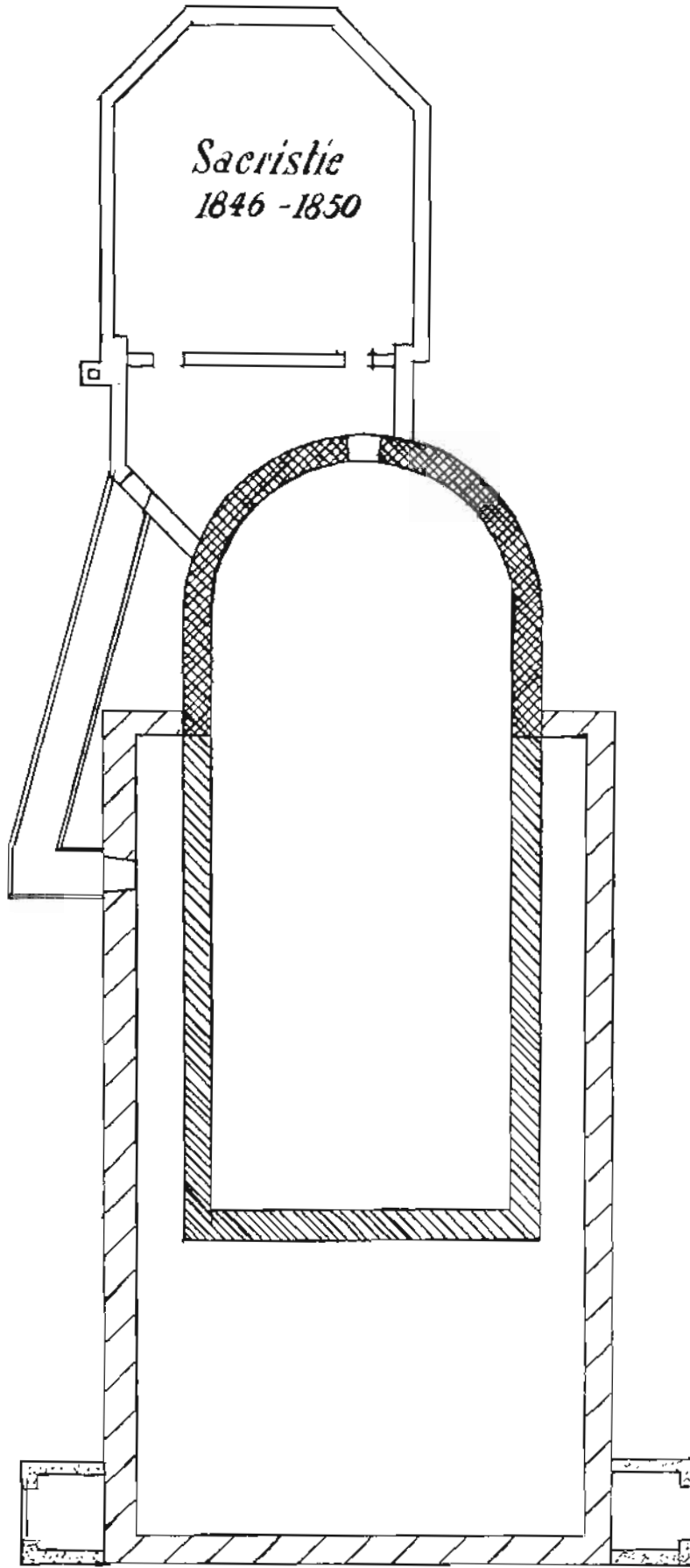
En 1859, on achète « une garniture de chandeliers avec croix, bronze argenté, pour le maître-autel », pour la somme de 45 livres courant.

En 1862, l'église est munie de bancs neufs (113) en noyer tendre, faits par Eugène Duval, de Québec.

En 1870, on décide que « le tabernacle du maître-autel n'étant plus en rapport avec le reste de l'église, il convient d'en faire faire un neuf ». Ce travail fut confié à Alphonse Dion, architecte, de Lévis, qui exécuta un autel complet et le fit dorer à Québec par E. Bailey, comme il appert par le devis conservé dans les archives de la paroisse.

(1) Désormais, c'est la livre anglaise qui est en usage. Elle vaut \$4.88.

(2) André Paquet dit Lavallée est né à Saint-Charles, et a été baptisé à Saint-Gervais le 2 décembre 1799; décédé à Québec le 22 mai 1860.



Sacristie
1846 - 1850

Église actuelle



Partie de 1752

Première église



Partie conservée démolie

Tours



démolies en 1857

Échelle 1/20" = 1.0"

Le tombeau de l'autel était à panneaux interchangeables; il fut modifié plus tard, en 1918, par F.P. Gauvin, sculpteur, de Québec, qui fit les tombeaux des trois autels actuels.

En 1872, grosses réparations au presbytère. La Fabrique fait « faire par M. Ant. Pampalon, en même temps que les cheminées, un bon coffre de sûreté en briques, avec porte de fer doubles, dans le presbytère ».

En 1874, un clocher neuf vient remplacer celui d'André Pâquet en 1842; il est entrepris par David Gosselin, de Saint-Sauveur de Québec, d'après les plans de Z. Perrault, pour la somme de \$1,050.00. On profite de l'occasion pour faire installer sur le rond-point un petit clocher (\$350.00), qui recevra plus tard, en 1896, la petite cloche du carillon de 1842. Cette même années 1874, l'église subit d'autres réparations assez importantes, dont le coût total s'élève à \$4,000.00 : on tire les joints, on peinture les murs de l'église à l'extérieur et on couvre en bardeaux.

En 1881, échange de l'ancien « orgue Stein, acheté du temps de M. Villeneuve », contre un Mitchell, de \$1,150.00.

En 1888, une requête des paroissiens ayant demandé un agrandissement du jubé ou la construc-

tion d'arcades latérales, la Fabrique décide d'obstruer l'allée centrale par une rangée de bergères.

En 1891, sous Monsieur Cloutier, grands travaux de peinture, exécutés par Jos. Gauthier & Frère, de Québec : l'extérieur au complet, de même que l'intérieur, y compris la dorure des trois autels, de la voûte et de la corniche, de la chaire et du banc d'œuvre.

En 1896, sous Monsieur Beaudoin, bénédictions de trois nouvelles cloches Mears, achetées par M. Cloutier.

En 1897, on installe un système de chauffage central à l'eau chaude. Les vieux poêles disparaissent pour toujours.

En 1898, les lampes à pétrole disparaissent à leur tour; elles sont remplacées par le gaz acétylène.

En 1905, sous Monsieur Pagé, bénédiction d'un troisième carillon de trois cloches Havard, achetées par M. Beaudoin.

En 1911, l'église est encore trop petite. Pressé par la nécessité, on prolonge le jubé d'une profondeur de quatre rangées de bancs,—ce qui l'amène presque au milieu de la nef,—en ayant soin toutefois de conserver les sculptures qui en décoraient la partie antérieure. Du même coup, on enlève les statues de bois qui



Statues de 6 pieds en bois,
sculptées dans une seule bûche,
qui ornaient autrefois le
portail de l'église
Attribuées à LEVASSEUR, en 1772.





Statues en bois
sculptées par
LOUIS JOBIN
en 1880.



ornaient le portail de l'église, et les niches sont remplacées par des fenêtres.

En 1918, les tombeaux des trois autels sont « refaits à neuf, en bois doré, suivant le style même des autels ». Ce travail est exécuté par F.-P. Gauvin, sculpteur, de Québec.

En 1925, l'électricité est substituée au gaz acétylène, pour l'éclairage de l'église.

En fin, en 1928, les paroissiens font cadeau à leur

église, à l'occasion de son centenaire, d'un superbe tabernacle en acier, à l'épreuve du feu, de \$450.00, fait par la Compagnie Statuaire Daprato.

Et voilà terminée la série des modifications qu'a subies notre vieille église, au cours de son siècle d'existence. Il nous faut maintenant revenir à 1830 pour étudier en détail ce que notre église contient de plus intéressant :

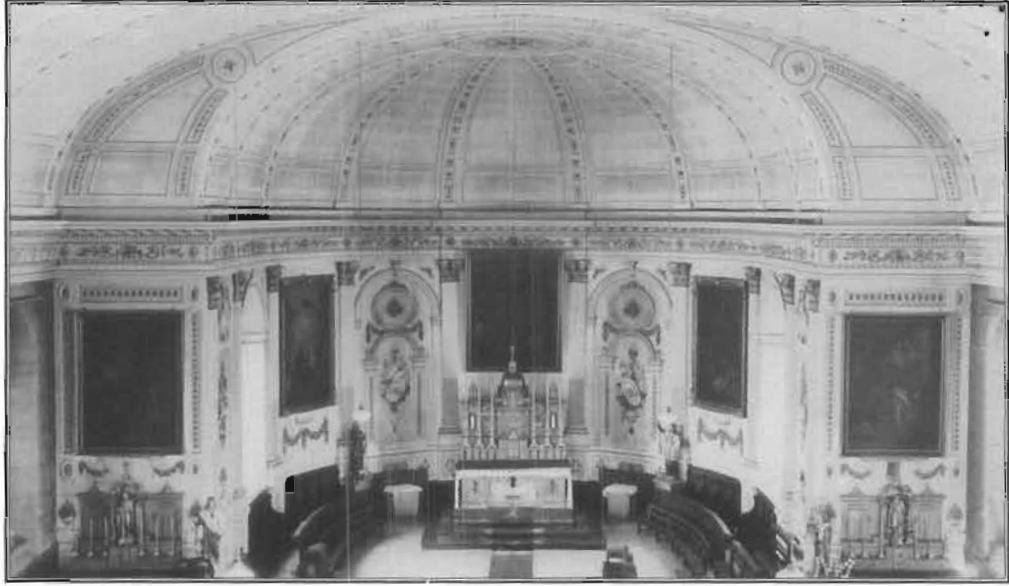
Ses sculptures

« L'église de Saint-Charles est l'une des plus belles de la Province, nous écrivait M. Marius Barbeau, conservateur du Musée Victoria, à Ottawa, au retour d'une visite qu'il nous fit, l'été dernier. Son style, ses contours et sa boiserie intérieure ont une distinction qui convient à un temple; son architecture tient de la tradition fondée au Canada par Monseigneur de Laval, à son École des Arts du Cap Tourmente, en 1669; ses argenteries comptent parmi les plus riches et les mieux conservées, et le nombre de ses vieilles statues en bois n'est peut-être surpassé ailleurs. »

C'est que, en effet, la boiserie intérieure de l'église de Saint-Charles est l'œuvre combinée de Thomas Baillargé de d'André Pâquet, son élève.

Les archives de la Fabrique possèdent d'André Pâquet trois contrats principaux ou « marché », comme on disait alors. Le premier est du 3 novembre 1830. Il a trait à la construction de la voûte, que le dit André Pâquet entreprend pour la somme de 425 livres courant (\$2,000.00).

L'entrepreneur ayant en sus de son contrat fait à la voûte des décorations appropriées, que l'on admire



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE



ÉVANGILE



PANNEAUX DU RÉTABLE

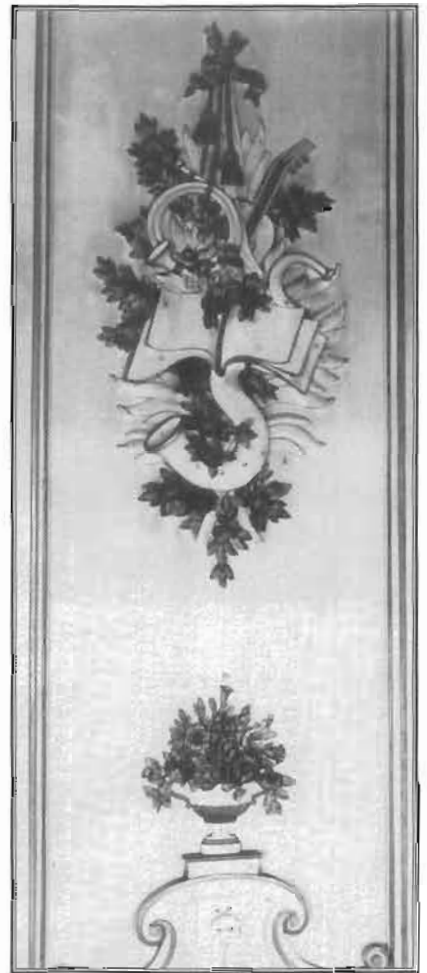
ÉPÎTRE



Détail
ÉPITRE



LES TRÔNES
Vue d'ensemble.



Détail
ÉVANGILE



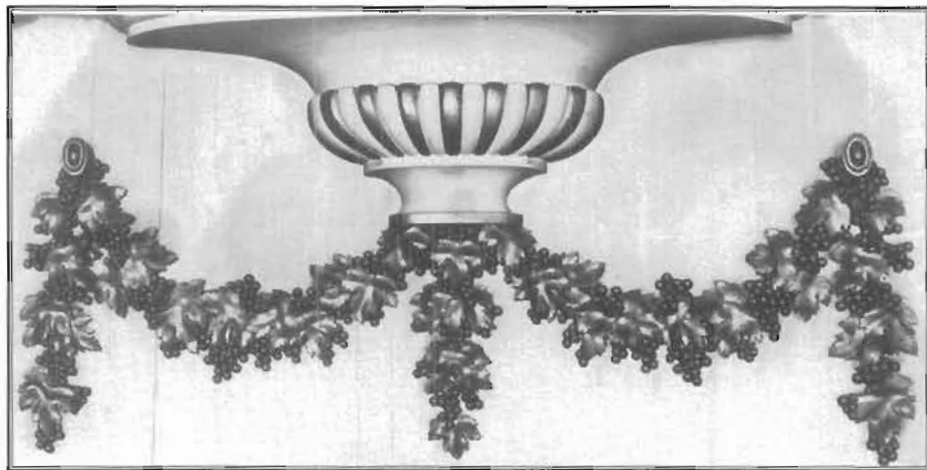
Détail
CORBEILLE DE FLEURS



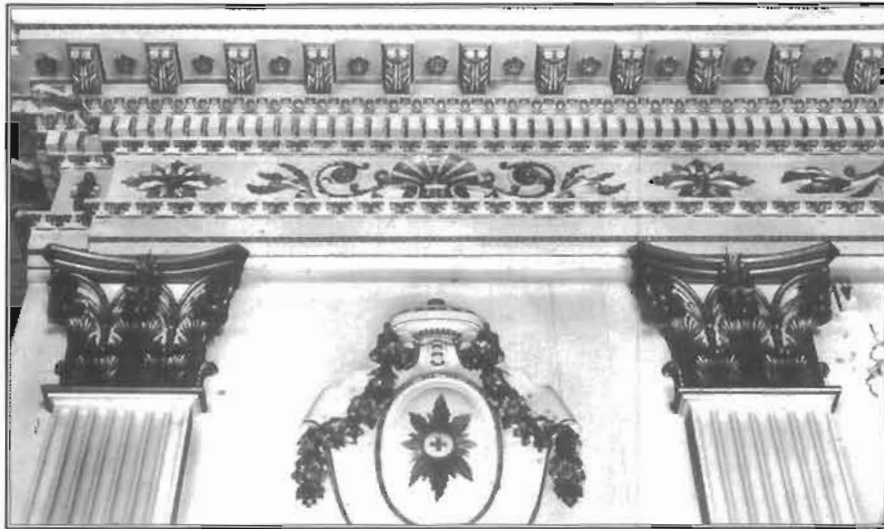
LE BANC D'ŒUVRE



LA CHAIRE



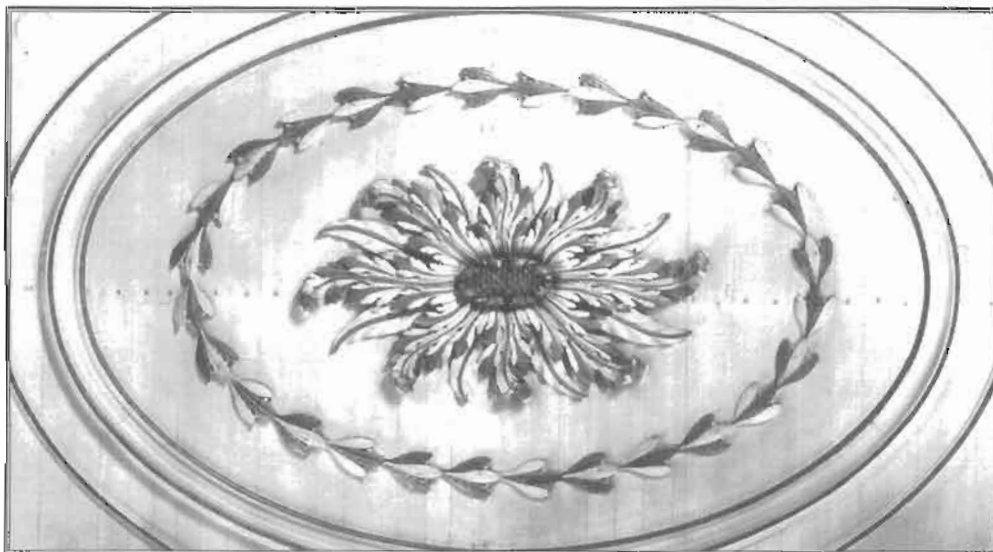
CUL-DE-LAMPE SUPPORTANT LES TABLEAUX



CORNICHE – SANCTUAIRE



CORNICHE – NEF



SCULPTURE DE LA VOÛTE



LE MAÎTRE-AUTEL

Tombeau – E.-P. Gauvin, 1918. Rétable – Alphonse Dion, 1870

encore aujourd'hui : « sept bas reliefs qui sont placés dans les cadres au centre de la dite voûte, quatre cent douze rosettes qui sont placées dans les panneaux des arcs-doubleaux, cinquante-huit morceaux de pièces d'acanthé qui sont placés dans les dits arcs, cinquante-huit pièces d'olive placés aussi dans les dits arcs », etc., la Fabrique lui alloue le 29 décembre 1833, une somme de 130 livres, plus 30 livres courant pour un nouvel arc-doubleau et les quatre colonnes qui doivent supporter le clocher.

Le deuxième marché, qui est du 3 décembre 1833, est autorisé par une résolution de Fabrique, en date du 2 septembre 1832, dans laquelle « Louis Chabot, marguillier en exercice, ayant proposé de faire entreprendre une corniche dans l'ordre corinthien, suivant le plan d'un rétable dressé par Maître Baillargé, architecte de la ville de Québec, et approuvé par Messire Demers, Vicaire Général, et un des directeurs du Séminaire de la dite ville, Monsieur André Pâquet, sculpteur, présent à l'assemblée s'est offert d'exécuter une corniche corinthienne, suivant le dit plan, pour la somme de seize shellings du pied courant, pour la corniche du sanctuaire et des chapelles, et celle du douze shellings et demi pour celle de la nef. »

Cette résolution de Fabrique est complétée par une autre de 23 décembre de la même année, 1832, dans laquelle « il a été décidé d'une voix unanime que Monsieur André Pâquet, architecte, élève de l'architecte Baillargé, exécuterait un plan, accepté par l'assemblée, d'un rétable renfermant le chœur et les deux chapelles de l'église.(1) S'engage et promet le dit architecte de finir et poser son ouvrage dans l'automne de l'année mil huit cent trente-huit, selon le marché

qu'il doit au plus tôt passer avec les trois marguilliers de l'Œuvre, autorisés à cette fin par l'assemblée, et ce pour la somme de quatre cent vingt livres courant. »

Le présent marché stipule en effet non seulement la construction de la corniche « à moulures sculptées, dans le sanctuaire et les chapelles, avec frise riche, et à moulure lisse et frise plus simple dans le reste du contour de l'église », mais encore tout le détail de la sculpture du rétable : pilastres avec chapiteaux et bases, chaque panneau décoratif avec trophées, culs-de-lampe, etc.

Il est à remarquer qu'André Pâquet n'est pas seulement sculpteur : il est aussi architecte, comme on disait alors; ce qu'on appellerait aujourd'hui entrepreneur-menuisier. Dans le contrat présent

(1) On donne ici au mot *rétable* un sens plus étendu que celui du dictionnaire; le rétable (*retro tabula*) est un ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée contre lequel est appuyé l'autel; ici on appelle rétable toute la boiserie sculptée du sanctuaire.

De même pour le mot *tabernacle*, on désigne ordinairement par ce nom une sorte de caisson ou de petite armoire placée sur l'autel, où sont renfermées les Saintes Espèces; dans les « marchés » de 1837 on entend par tabernacle toute la partie supérieure de l'autel (le rétable proprement dit)



CHAPELLE LATÉRALE

Tombeau – E.-P. Gauvin, 1918. Rétable – André Pâquet, 1837.
Statue de S. Joseph – signée Louis Jobin, 1880.

comme dans les deux autres, du reste, il se charge de toute la menuiserie, et même de la peinture, et non pas seulement de sculpter sur bois des sujets décoratifs pour appliquer sur un panneau préparé. On peut s'en rendre compte en lisant par exemple son troisième « marché » avec la Fabrique de Saint-Charles, contrat daté du 26 décembre 1837, dans lequel Pâquet entreprend de parfaire son œuvre. On lui demande de :

« — doubler le plancher du sanctuaire en madriers de 1 1/2 pouce.

— continuer le lambris en forme de sous-bassement dans tout le contour de l'église.

— faire deux tabernacles (qui subsistent encore) pour les chapelles, à peu près semblables à ceux de Lotbinière, mais sans dorure.

— faire une chaire à prêcher et un banc d'œuvre aussi à peu près de la richesse de ceux de Lotbinière, avec cette différence que la chaire sera portée par un confessionnal.

— faire un baptistère à peu près comme celui de Charlesbourg, avec le bas en noyer et balustrade de merisier, mais sans tableau.

— faire de l'autre côté de l'église un banc pour les gardiens.

— décorer le jubé d'une corniche de goût avec mutule et frise ornée de sculpture.

— peindre tous les ouvrages ci-dessus mentionnés de quatre couches de peinture blanche, et la chaire et le banc d'œuvre aussi de quatre couches.

— que la porte du chemin couvert sera décorée, et une porte parallèle sera faite de l'autre côté du sud. »

Tout cela est entrepris « pour la somme de trois cent vingt-cinq louis du cours actuel ».

Il semble que ce soit à l'église de sa paroisse natale qu'André Pâquet ait donné le meilleur de son talent.

« Plusieurs églises des environs de Québec, nous écrit encore Monsieur C.-M. Barbeau, notamment St-François et St-Pierre de l'Isle d'Orléans, Charlesbourg, les Éboulements, conservent encore ses œuvres, remarquables par leur grâce et leur style; mais le rétable du sanctuaire de Saint-Charles est le plus beau de tous ces rétables. Il a une vigueur et une richesse qu'on ne retrouve pas ailleurs. »

Ses trésors

Il nous reste à parler du trésor de notre église. Il n'est pas très riche, mais il nous est très cher.

Et ce nous est un devoir bien agréable de rendre ici hommage au bon goût et à la clairvoyance de nos prédécesseurs, qui ont su acquérir et conserver ce trésor. Les premiers curés semblent avoir eu à cœur de faire de l'église de Saint-Charles une des belles églises de son temps, au pays.

Dans la statuaire il firent appel aux meilleurs artistes de l'époque : Baillargé, Levasseur et tard Louis Jobin. De ce dernier l'église possède encore plusieurs œuvres : un Sacré-Cœur de Jésus et un Sacré-Cœur de Marie, de 1880; un petit saint Joseph, qui surmonte le tabernacle dans une chapelle latérale; une Madone et un saint Joseph, érigés dans le cimetière en 1881; une Immaculée-Conception, de 1884, qui couronne la chapelle des processions, dédiée à la sainte Vierge. — De 1758 à 1783 douze statues ont été achetées—dont cinq sont de Levasseur, en 1782 et 1783. De ces douze statues, huit seulement ont été conservées : quatre petits anges adorateurs, qui semblent être les quatre statues payées à Levasseur en 1783, deux petits anges trompettes, conservés, ainsi qu'un ancien tombeau d'autel, dans la chapelle des processions, dédiée à sainte Anne, et qui datent probablement de 1758,



OSTENSORIO EN VERMEIL.
de Pierre Lespérance, Québec, 1874



DEUX CALICES D'ARGENT, portant la lettre de Ranvoizé. L'un a été payé 300 livres en 1781; l'autre (le petit) a été acheté de Ranvoizé en même temps que la lampe du sanctuaire, en 1780, au prix de 360 livres (Archives du Séminaire). Il était la propriété personnelle du Curé Sarault.

enfin deux grosses statues de six pieds, qui ornaient autrefois le portail de l'église, et que l'on attribue à Levasseur, en 1772.

Évidemment, toutes ces statues sont en bois, et chacune est sculptée par Joseph Nadeau, en 1757.

Dans la peinture il est plus difficile de se reconnaître : les renseignements font défaut. Des cinq grands tableaux qui ornent l'église de Saint-Charles, depuis nombre d'années, les vieux registres ne mentionnent que deux : celui de saint Charles, au-dessus du maître-autel, acheté en France en 1755, et l'Adoration des Bergers, d'après Honthorst (côté de l'Épître), acheté de Théophile Hamel, de Québec, en 1856 (45 louis), en même temps que le saint Jean-Baptiste du baptistère (18 louis). Les trois autres peintures sont une Sainte Famille, d'après celle du Séminaire, par Van Loo, placée dans le sanctuaire, du côté de l'Évangile, un saint Louis roi de France (Épître), copie de C. LeBrun, et un saint François-Xavier (Évangile), dans les chapelles latérales. Mentionnons, en passant, une très riche chasuble de velours rouge, achetée par M. le curé Martineau, ainsi que la chasuble drap d'or, lors d'un voyage en Europe, en 1869.

Dans l'argenterie, l'église de Saint-Charles possède quelques pièces précieuses par leur ancienneté et leur caractère artistique.—Nous ne parlons ici que d'argent massif, et non de métal argenté.—La plus récente est un ostensoir en vermeil, de Pierre Lespérance, de Québec, en 1874.

Viennent ensuite quelques articles tout argent, de Laurent Amiot : un crucifix, en 1793, un ciboire, deux paires de burettes, une custode pour le saint Viatique, et les ampoules pour les Saintes Huiles, avec étui, également tout argent.

Les œuvres les plus artistiques et les plus finement burinés sont sans contredit celles de François Ranvoizé(1) : un bénitier de 1786, deux calices d'argent, et surtout la lampe du sanctuaire, qui est une vraie œuvre d'art. Très simple et très gracieuse de forme, toute entière d'argent martelé, elle est d'une richesse de ciselure et d'une délicatesse d'exécution tout à fait remarquables. Elle porte en toutes lettres la signature de Ranvoizé et la date de 1780. Elle a coûté 1,200 livres. (*Archives du Séminaire*)

Cette lampe, ainsi qu'un des calices de Ranvoizé, fait partie d'un legs testamentaire du premier curé de Saint-Charles, Messire Louis-Pascal Sarault, accepté par la Fabrique, en 1795.

Pour terminer nous mentionnerons deux objets de moindre importance et de date plus récente : une navette d'argent (5 louis) et une burette pour l'eau baptismale (2 louis 10 sh.), faits par Frs Sasseville, de Québec, en 1859.

(1) François Ranvoizé vécut à Québec, de 1739 à 1819. Laurent Amiot fut son élève et plus tard son concurrent, s'étant établi en face de son ancien maître, sur la rue Saint-Jean, près de la côte du Palais.



ARTICLES TOUT ARGENT
de Laurent Amiot. — Le Crucifix est de 1793

Le centenaire

En 1928, les paroissiens de Saint-Charles ont voulu célébrer dignement le centenaire de leur église. Des fêtes furent organisées, pour le dimanche 23 septembre, par un comité spécial ayant pour secrétaire M. le Notaire Pierre-J. Ruel, sous la présidence de M. Charles-Alphonse Fournier, assistant greffier de l'Assemblée Législative, ex-député du comté au Parlement Fédéral. Elles comprenaient une messe pontificale, le matin, des jeux, dans l'après-midi, sur le terrain du Collège des Frères, un feu d'artifice et des discours, le soir, sur la place de l'église.

Son Éminence le Cardinal Rouleau étant empêché d'assister, Sa Grandeur Monseigneur Omer Plante, Auxiliaire de Son Éminence, accepta avec une bienveillance dont nous lui gardons la plus vive gratitude, de venir officier pontificalement, donnant ainsi à nos fêtes leur plus majestueux éclat. Sa Grandeur était accompagnée de M. le chanoine Joseph Bernier, fondateur et supérieur du Séminaire des Vocations tardives, à Saint-Victor de Beauce, comme prêtre-assistant, de MM. Les abbés Aimé Labrie, professeur de Rhétorique au Séminaire de Québec, et Joseph Hudon, vicaire à Saint-Joseph de Beauce, comme diacres d'honneur, et de MM. Les abbés Irénée et Paul-Ernest Royer, du Grand Séminaire, comme diacres d'office : tous enfants de la paroisse, à l'exception de M. l'abbé Hudon. Assistait au chœur Monseigneur Alfred Morissette, P.D., curé de Saint-Joseph de Beauce, qui voulut, malgré ses infirmités, venir fêter la vieille église de sa paroisse natale. Nous avons regretté l'absence de Monseigneur Amédée Gosselin, P.A., Recteur de l'Université Laval, que la maladie forçait à garder la chambre.



LAMPE DU SANCTUAIRE
Vue d'ensemble.

Les anciens de Saint-Charles avaient répondu nombreux à l'invitation du Comité et remplissaient la nef. Aux premiers rangs se tenaient nos hôtes d'honneur, parmi lesquels nous avons le plaisir de distinguer les deux députés du comté : M. Antonin Galipeault, Ministre des Travaux publics et député à la Législature, et M. Oscar-L. Boulanger, C.R., enfant de la paroisse et député aux Communes, les membres du Comité d'organisation et les deux maires de la paroisse et du village, MM. Joseph Nadeau et Joseph Ruel.

Le sermon fut donné par Monseigneur Adjudant Faucher, P.D., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, à Québec, curé de Saint-Charles de 1910 à 1920, et dont les paroissiens gardent encore un si affectueux souvenir.

Dans l'après-midi, les jeux organisés sur le terrain du Collège attirèrent une foule considérable et joyeuse. La fanfare de Saint-Louis de Courville, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste du même endroit, avait gracieusement offert son concours à



ENCENSOIR D'ARGENT, acheté en 1758
BÉNITIÈRE D'ARGENT, payé à Ranvoizé 324 livres, en 1786

M. le curé de Saint-Charles, ci-devant curé de Courville, à titre de reconnaissance et comme témoignage d'attachement et d'estime à l'égard de son ancien pasteur. Elle arrivait dès le commencement de l'après-midi, accompagnée d'une forte délégation de la paroisse de Courville, à la suite du Maire et du Président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ses notes harmonieuses, qu'elle nous prodigue dans l'après-midi et dans la soirée, donnèrent à nos fêtes un éclat dont le Curé et les paroissiens de Saint-Charles lui sont doublement reconnaissants.

Après les Vêpres solennelles, à sept heures, la foule envahit la place de l'église. Sur la galerie du presbytère s'étaient réunis les principaux invités et ceux qui devaient porter la parole. Avec bonheur et distinction, M. C.-A. Fournier, présenta les orateurs : M. Alfred Nadeau, C.R., enfant de la paroisse; M. Charles-Nap. Dorion, C.R., Maire de Courville; M. Oscar-L. Boulanger, C.R., M.P., enfant de la paroisse; M. l'abbé Aimé Labrie, professeur au Séminaire de Québec, enfant de la paroisse, et l'Hon. M. Antonin Galipeault, M.P.P., député du comté.

Ce fut une soirée inoubliable, où chacun, laissant parler son cœur, rappelait le souvenir ému des sacrifices et des gloires du passé, en dégagait les leçons pour le présent et les encouragements pour l'avenir. M. le Curé se chargea de clore la série des discours, en remerciant tous et chacun, et surtout la Divine Providence. Un très joli feu d'artifice fut le couronnement de cette journée, vraiment mémorable dans les annales de la paroisse.

Qu'on nous permette, en terminant, de signaler un vœu que nous avons recueilli sur toutes les lèvres à l'adresse de la jubilaire : celui d'un autre centenaire, mais dans une toilette rafraîchie; celui d'une restauration généreuse de sa splendeur des anciens jours.

Ce vœu, la paroisse l'a fait sien.

Souhaitons qu'il se réalise pleinement et promptement, pour la plus grande gloire de Dieu!

AD MAJOREM DEI GLORIAM



LAMPE DU SANCTUAIRE
en argent martelé, portant tout au long
la signature de Ranvoisé et la date de 1780.
Don du Curé Sarault

LES ÉDIFICES PAROISSIAUX

Couvent

Presbytère

Église

Salle publique



EN ÉTÉ



LE PRESBYTÈRE

Bâti en 1840, réparé en 1872.



EN HIVER



L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, QUÉBEC.



Sur ce vœu qui manifeste clairement l'attachement de M. le curé Côté pour son église, se termine le texte qu'il édita après les fêtes de 1928.

L'enrichissement de notre trésor religieux ne devait pas cependant cesser, et, en 1929, la Fabrique fit l'achat, au coût de 500 \$, d'un complet ornement en brocart d'or: chasuble, deux dalmatiques, chape, étole et voile huméral.

La même année, M. Pierre Gauvreau fait don d'un ciboire tout argent, pied et coupe, d'une valeur de 150 \$.

Et à la messe de minuit de 1930, sont étrennés six urnes en marbre blanc et deux colonnes également de marbre pour supporter la paire des plus grosses urnes offertes par M. Charles Frenette.

En 1933 a lieu l'érection et la bénédiction d'un nouveau chemin de croix acquis au coût de 831.00 \$, et en cette même année, la Fabrique accepte le don par M. Alfred Hébert d'une statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

La cure de rafraîchissement que le curé Côté avait souhaitée pour le vieux temple paroissial se réalisa en 1932-1933 alors que d'importants travaux de rénovations furent exécutés: aménagement du sous-sol de la sacristie, recouvrement des toits des clochers, peinture extérieure et intérieure de l'édifice, renouvellement des bancs, nouveau système d'éclairage à l'intérieur, reconstruction de l'orgue, pose de verre teinté dans les fenêtres, achat d'un nouveau chemin de croix, etc. Rien n'échappa à ce vent de réfection.

Cette restauration si bien réussie remit en valeur la beauté de notre église et ce fut avec fierté que la communauté en célébra l'inauguration en présence du cardinal Villeneuve venu présider la grand'messe et en donner le sermon.

Au trésor de l'église viendra s'ajouter en 1939 une statue en noyer noir de saint Jean-Baptiste baptisant le Christ, œuvre du sculpteur L. Vallière de Saint-Romuald, acquise au coût de 90.00 \$ pour orner le baptistère dans la sacristie.



Baptistère de la sacristie, surmonté de la sculpture de L. Vallière (1939)
Base par J. B. Picard Photo Mine S. Bonneau

Aux 40-Heures de novembre 1941, on étrenna un manteau royal en hermine pour l'exposition du Saint-Sacrement.

En 1942, notre patrimoine s'enrichit considérablement avec la confection par M. le curé Côté et messieurs Georges Ruel et Adélar Labrecque du grand buffet et des magnifiques confessionnaux de la sacristie, ouvrages réalisés de main de maître avec le bois des vieux bancs remplacés en 1932-33.

Dix ans plus tard, à l'occasion du bicentenaire de la construction de la première église, notre temple bénéficie d'une grande toilette que vient compléter le remplacement des vitres des fenêtres par des carreaux de verre cathédrale.

Le bris de la statue du Sacré-Cœur sise alors en face de la façade de l'église amène son remplacement, en 1961, par une autre que l'on retrouve aujourd'hui du côté Est du presbytère, sur un socle donné par le curé Côté » à la paroisse deux fois centenaire.» Cette statue en bronze solide fut coulée à Sainte-Croix de Lotbinière.

Également en 1961, la Fabrique se départit en faveur du Musée National d'Ottawa de trois statues de Louis Jobin, soient une Madone, un saint Jean et une Vierge Marie. Et l'année suivante, le même musée offre d'acquérir six anges sculptés sur bois conservés dans une réserve, mais cette fois-ci, la Fabrique décline l'offre.

En mars 1970, les intérieurs de l'église et de la sacristie bénéficient d'une grande toilette et on en profite pour renouveler le luminaire de l'église.

Puis en 1973, se fait l'érection dans le cimetière d'un charnier pour l'inhumation temporaire des corps durant l'hiver.

A l'automne 1978, M. le curé Morency procède à la présentation et la bénédiction des peintures qui ornent l'intérieur de la chapelle de la Sainte-Vierge. Ce

travail, œuvre du peintre Edouard Lachapelle, fut réalisée grâce à la générosité de Mlle Charlotte Frenette.

En 1977, M. Laval Marquis fait don à l'église de deux sculptures destinées à remplacer celles qui avaient été volées en 1974. Et notre généreux sculpteur en remet en 1980 par le don d'une sculpture pour les fonts baptismaux et en 1992 par celui d'un ambon dont la peinture et la dorure ont été effectuées par M. Raymond Roberge.

De plus, M. Marquis offre, en 1993, d'apposer gratuitement ses propres sculptures sur la partie inférieure des murs de l'église. Réalisée au cours des années subséquentes, l'œuvre est complétée en 1998 et marque un véritable enrichissement de la décoration intérieure du temple.

L'enlèvement des « bergères » en 1994 vient créer une belle allée centrale qui donne un aspect dégagé à tout l'intérieur et le dote d'une belle harmonie.

L'année 1995 sera marquée par la réfection des murs de maçonnerie de l'église et de la sacristie, opération qui révèle la beauté cachée de notre église et lui



Vue de la nef après l'enlèvement des bergères en 1997

Photo: Mme S. Bonneau

donne un aspect coloré vraiment exceptionnel.

À l'occasion de ces travaux, le chemin couvert est démoli et remplacé par deux portiques donnant respectivement accès à l'église et à la sacristie.

Finalement, en 1998, la Fabrique fait procéder à la rénovation de l'extérieur du rond-point en bardeaux de cèdre. Alliant matériau ancien et technique moderne, l'exécution de ce travail s'est avérée un véritable enrichissement pour l'aspect de tout l'ensemble de l'édifice. Nous voyons présentement notre église dans un état idéal qu'il serait pratiquement impossible de surpasser sans toucher à sa valeur patrimoniale.

La décoration intérieure en est pratiquement terminée avec l'addition des sculptures de Laval Marquis et

nous devons lui savoir gré d'avoir su harmoniser le style de ses œuvres à celui de son réputé prédécesseur, André Paquet.

Saint-Charles peut se glorifier d'être probablement la seule église au pays à devoir son entière décoration intérieure à deux de ses fils. Ils ont accompli une œuvre magnifique dont nous pouvons être fiers car ils ont fait de notre église un véritable joyau.

M. Marius Barbeau aurait plus que jamais raison de déclarer que «l'église de Saint-Charles est l'une des plus belles de la Province.»

Nous sommes héritiers d'un riche et magnifique patrimoine religieux. Soyons donc reconnaissants envers ceux qui l'ont bâti et suivons la voie qu'ils nous ont tracée tout au long de ces deux cent cinquante ans.

par Raymond Prévost

ANNEXE 2

LA MILICE AU CANADA

La milice a joué, forcément, un rôle de tout premier plan dans l'histoire de notre pays et elle a des titres véritables à la gloire. Elle est née des guerres avec les Iroquois[...]

Dès 1669, la milice avait acquis une organisation stable par toute la colonie. M. de Courcelle, d'ordre du roi, divisa les habitants en compagnies, commandées par des capitaines, des lieutenants et des enseignes. Ces milices se réunissaient en vue de l'exercice, par escouade ou par compagnie une fois par semaine; puis dans l'ensemble, une fois l'an. Tout homme âgé de 16 à 60 ans, «habitant, domestique, ouvrier», était astreint à l'exercice sauf les officiers d'épée et d'administration civile. Chaque milicien possédait son fusil, que l'intendant fournissait, mais à charge de remboursement. Officiers et hommes servaient à titre bénévole. Le gouverneur commandait en chef. Les milices des gouvernements de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal relevaient d'un colonel, de majors et d'aides-majors. Chaque paroisse constituait, par ailleurs, une compagnie à effectif variable et commandée par des capitaines, lieutenants, enseignes, sergents, caporaux et cadets: les trois sous-officiers appartenaient souvent aux troupes de la marine. On ne connaît guère l'uniforme des miliciens. On sait toutefois qu'à la fin du régime ils recevaient une partie des effets d'habillement, dont le «capot» était la partie essentielle et distinctive. On y ajoutait la chemise, le «brayet», les mitasses, les «couvertes» et les mocassins (parce qu'ils allaient surtout à raquettes). Le signe distinctif des officiers était l'épée et surtout le hausse-col de cuivre doré.

Les capitaines de côte et de milice, désignés par le gouverneur, remplissaient bien d'autres fonctions au service du roi: direction des travaux publics, transport des troupes et des ravitaillements, transmission des dépêches, publication des ordonnances, etc. En retour, ils recevaient certains droits et honneurs. En somme, ils étaient les agents de l'intendant et du grand voyer.

Le père Le Jeune cite cette appréciation de Bourlamaque, publiée en 1762: «Les milices du Canada sont très bonnes; il y a dans le pays beaucoup plus d'hommes naturellement courageux que dans les autres; on peut mettre sous les armes, en temps de guerre, 8.000 bons miliciens; si les levées sont faites avec choix, on pourra pousser la levée jusqu'à onze ou douze mille hommes». Dans les dernières années du régime, les milices secondèrent puissamment l'armée régulière, malgré des divergences dans le commandement.

L'organisation de la milice se maintint intégralement sous le régime anglais. En 1775, les miliciens ont certainement conservé à l'Angleterre les colonies qui, sans eux, auraient été soumises au même régime que les États-Unis. Durant la guerre de 1812, les milices canadiennes se sont battues avec autant de vaillance et d'efficacité. À Chateauguay, Salaberry remporta une brillante victoire à la tête de miliciens, dont un des corps se perpétue dans l'actuel régiment de Chateauguay.

Les milices continuaient donc à jouer le rôle de premier plan qui avait été le leur sous le régime français. On peut dire en effet que, sans les milices, la Nouvelle-France n'aurait pas résisté.¹

1 Texte tiré de l'Encyclopédie Grolier, édition 1947-1948, Volume 7, pp. 227-228

ANNEXE 3

FILIIATION DES NADEAU¹

Nous avons établi une filiation descendante d'une famille Nadeau de Bellechasse. Elle passe par le Capitaine Joseph Nadeau et par son père Denis Nadeau. C'est une branche à laquelle peuvent se greffer plusieurs familles Nadeau de la région. Elle pourront généralement remonter à leur origine jusqu'en France en partant de leur père, grand-père ou arrière-grand-père mentionné dans cette filiation.

I	Joseph Osanny	marié en nov. 1665 à Québec	Marguerite Abraham
II	Denis Capitaine de milice	marié le 9-11-1695 à Beaumont	Charlotte Lacasse
III	Joseph* Capitaine de milice Meunier	marié le 12-2-1723 à Beaumont	Angélique Turgeon
IV	Ambroise	mariée le 22-11-1756 à St-Charles	Marie-Jeanne Harnois
V	Joseph	marié le 30-01-1787 à St-Charles	Charlotte Gosselin
VI	Magloire	marié le 16-01-1827 à St-Charles	Françoise Rémillard
VII	Joseph	marié le 10-05-1886 à St-Charles	Philomène Paquet
VIII	Joseph-Alphonse ancien secrétaire- trésorier de St-Charles	marié le 10-11-1919 à Beaumont	Yvonne Guay
IX	Robert	marié le 25-07-1959 à St-Charles	Line Sirois

¹ Fernand Hélie Breton – Extrait de « Au fil des Ans », Société historique de Bellechasse, Vol. 3, N° 1.

ANNEXE 4

KT-6 **1751-07-20** **Huot, Nicolas (1739-1771)**

SOMMAIRE :

Partage du sieur Joseph Nadeau, capitaine de la compagnie de la Rivière Boyer, d'une terre et du produit d'un immeuble entre lui, les enfants de sa première épouse, Angélique Turgeon, et leur conjoint réunis dans sa maison de St-Charles de la rivière Boyer.

Joseph Nadeau est devenue veuf (s de Angélique à ChR le 1750-04-06) et s'est remarié à M-Anne Harnois (Québec, le 1751-05-25) d'où la pertinence ou la convenance de ce partage.

KT-15 **1762-01-21** **Saillant de Collégien, François (1750-1776)**

SOMMAIRE :

Vente de parts d'une terre située à St-Charles de la Rivière-Boyer. Ces parties d'une terre appartenant à Joseph Nadeau, capitaine de milice, qui les a données en héritage à ses enfants et à chacun de leur conjoint, par un acte daté du 1751-07-20.

Cet acte du 1762-01-21 nous apprend et confirme le décès du capitaine Joseph Nadeau...acte passé... « dans la maison dudit défunt Joseph Nadeau leur père... »

**Extrait du Décret d'érection de la paroisse
Saint-Charles, Rivière Boyer, en date du 24 février 1827.**

[...] Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de saint Charles Borromée, évêque et confesseur, les dites parties de fiefs et de Seigneurie ci-après désignées, comprenant une étendue de territoire d'environ neuf milles de front sur quatre milles et demi de profondeur; bornées au sud-ouest par la ligne qui sépare le comté de Hartford de celui de Dorchester; au nord-est par la ligne seigneuriale et paroisse de Saint-Michel de la Durantaye; au nord par la ligne paroissiale de Saint-Étienne de Beaumont, laquelle ligne passe au bout de la profondeur des terres d'une concession appelée communément Ville-Marie; et au sud par un ruisseau nommé vulgairement « Le Bras » et suivant la profondeur que portent les titres des habitants de la concession nommée l'Hêtrière.

C.F. Cazeau, secrétaire

Abbé A. Proulx, op. cité, p. 147

Les Sœurs de la Charité de Québec à Saint-Charles

Extraits du compte-rendu de l'assemblée des marguilliers tenue le 5 mai 1878.

« Mr le Curé lut ensuite aux marguilliers la réponse suivante de Mgr l'Archevêque :

“Québec, le 22 avril 1878”

“Rév. M Martineau ptre, Curé, S.Charles”

“Mr le Curé,”

“Dans votre lettre du 10 avril vous m'exposez le désir que vous avez de voir des Sœurs de la Charité établir un Couvent dans la maison que feu Mr Perras, un de vos prédécesseurs, a léguée (vendue) à la Fabrique de S.Charles. D'après l'historique que vous me faites de cette maison, et des tracasseries qu'elle a suscitées à la Fabrique et aux Curés de la paroisse, je pense que la cession de ce bâtiment à une Communauté est bien le meilleur, sinon l'unique moyen de mettre fin à ces troubles, et de protéger la Fabrique. Aussi j'approuve le projet et je lui donne ma bénédiction ainsi qu'à tous ceux qui aideront la bonne œuvre.”

Avant d'en venir à cette détermination j'ai dû prendre des informations pour m'assurer que ce nouveau couvent ne nuira pas à ceux qui existent déjà et c'est ce qui vous expliquera le retard apporté à ma réponse.

Agréez, Mr le Curé l'assurance de mon sincère attachement. ”»

E.A. Archevêque de Québec
(E.A. Taschereau)

Mr le Curé ajouta qu'après la réception de cette lettre de Mgr. l'Archevêque, il s'était adressé à la Supérieure des Sœurs de la Charité (Sr Marie du Sacré-Cœur) et lui avait communiqué son projet de donation, etc., ajoutant qu'il se chargeait de faire construire, à ses frais, une aile à deux étages à la maison déjà existante, afin de donner à cet édifice tout le confort nécessaire à un Couvent, que le 3 mai, il avait reçu de la dite Supérieure, une réponse qui lui disait que sa Communauté consentait à se charger de la maison offerte, et à exercer leurs œuvres dans la paroisse de Saint-Charles.

Enfin Mr le Curé fit voir les avantages qu'il y avait dans cette donation, tant pour la Fabrique que pour la Paroisse; puis il demanda aux marguilliers s'ils entraient dans ses vues et s'ils consentaient à cette donation.

Tous les marguilliers présents répondirent par une exclamation de joie qu'ils approuvaient très volontiers ce projet et qu'ils autorisaient Mr le Curé et le marguillier en exercice, Mr Joseph Fournier, à signer la dite donation."

Sur la proposition qu'en fit Mr le Curé, ils décidèrent que le banc N° 1, Rangée A, réservé jusqu'ici à Mr Louis-Pierre-Hubert Turgeon, Seigneur, serait désormais laissé à l'usage des Sœurs de la Charité, jusqu'à révocation de la part de la Fabrique." [...]

Le six mai de la même année, Mr le Curé et Mr Joseph Fournier, autorisés comme ci-dessus, signaient chez les Sœurs de la Charité, à Québec, l'acte de la susdite donation, notarié par F. Achilles Mercier, Ecr. N.P. de Saint-Michel, et le faisaient enregistrer le 28 juin 1878, au Bureau d'Enregistrement de Bellechasse sous le No. 17,200." [...]

"Pendant l'été 1878, Mr le Curé fit reculer et réparer le hangar, et construire l'aile mentionnée ci-haut. Ces travaux, y compris la chapelle, les vases sacrés, ornements, lampes, chemin de Croix, etc.etc., lui coûtèrent environ 1500,00 \$.

Le 5 septembre 1878, arrivaient à Saint-Charles les quatre fondatrices de cet établissement, savoir; La Rév. Sr Marie de l'Ange Gardien (née Marie Rose de Lima Marchand, de Saint-Antoine de Tilly), Supérieur; Rév. Sr Ste-Eugénie (née Marie Zoé Labrecque, de Saint-Roch de Québec), assistante; Rév. Sr Ste-Anysie (née Marie Édith Albenise Dessaint dit St-Pierre, de N.D. du Portage), première maîtresse de classe; Rév. Sr Ste-Mathilde (née Marie Aurélie Dubois, de Saint-Nicolas), deuxième institutrice, mais comme la précédente, première en capacité."

Cahier des Délibérations de Fabrique, 1859-1932, pp.99-102

ANNEXE 7

La Poste à Saint-Charles

Un bureau de poste fut officiellement établi à Saint-Charles le 6 juin 1851. Jusqu'à cette date notre bureau était une desserte de celui de Beaumont.

Il fut désigné sous le nom de St. Charles River Boyer jusqu'au 1^{er} mai 1905 alors qu'il prit son nom officiel actuel, soit Saint-Charles-de-Bellechasse.



« La seule marque postale ancienne de ce lieu est la marque à double cercle brisé "St. Charles River Boyer C.E." qui fut employé de 1853 à 1870. Elle est connue en noir et bleu. »¹

Voici la liste complète des maîtres de poste qui se sont succédés à Saint-Charles ainsi que la location du bureau où ils ont œuvré.

Maître de poste	En Fonction	Location de bureau (adresse actuelle)
Joseph Montminy	1829-1851	2834, ave. Royale
	1851-1881	id.
Edmond Bilodeau	1881-1898	id.
Joseph Lapointe	1898-1912	2824, ave. Royale
Swibert Carrière	1912-1939	2840, ave. Royale et 2812, ave. Royale
Richard L. Boulanger	1940-1960	id.
Raymond Prévost	1961-1966	id.
Yvette Lachance	1966-1970	id.
J.P. Gagnon	1971-1976	id.
Cécile Lafond Leblond	1976-1985	id.
René Fournier	1985-	id.

¹ Christianne Faucher et Jacques Poitras – Société historique de Bellechasse – Au Fil des Ans – Vol. 8, N°1, p.7



Maison construite en 1752 qui servit de bureau de poste de 1829 à 1898
 Adresse civique actuelle : 2834, avenue Royale
 Photo : Mme S. Bonneau



Maison de Joseph Lapointe, maître de poste, 1898-1912.
 Adresse civique actuelle : 2824, avenue Royale
 Photo : Circa 1905 Courtoisie de : Georges Breton



Maison de Swibert Carrière, maître de poste 1912-1939.
 Adresse civique actuelle 2840, avenue Royale
 Photo : Mme. S. Bonneau

Passage à Saint-Charles de nos Souverains le Roi Georges VI et la Reine Élizabéth



Départ du train royal après son arrêt le 12 juin 1939

Lundi soir, le 12 juin 1939, après avoir quitté Lévis, le train royal devait arrêter à Saint-Charles pour laisser une locomotive. Des démarches répétées du Curé, du Maire et du Député fédéral ont obtenu que le convoi s'arrêtât à l'est de la station et non à l'ouest tel que décrété, afin que la population pût voir et acclamer Leurs Majestés. L'arrêt n'était que de trois minutes.

À l'arrivée du train une foule considérable entourait le convoi. Il y eut quelques instants d'hésitation. On s'attendait à voir le Roi et la Reine paraître à leur balcon, mais il n'y avait aucune réception au programme et Leurs Majestés étaient à leur dîner. La foule se met alors à les acclamer.

Soudain la porte s'ouvre lentement et paraît... notre gracieuse Souveraine suivie de Sa Majesté le Roi. Les acclamations redoublent: Vive la reine Élizabeth! Vive le roi Georges!

À ce moment deux gentilles bouquetières, de huit ans, Pauline Routhier et Ghislaine Lacroix sont hissées par les officiers de la Gendarmerie Royale au balcon de Leurs Majestés; elles présentent un joli bouquet de fleurs printanières. La reine remercie et respire le parfum des fleurs; puis elle se penche vers les enfants et leur demande de répéter ce qu'elles ont dit: car elles ont dit quelque chose que les bruits de la foule ont couvert. Le Roi s'approche et prête l'oreille, et l'on entend deux petites voix argenter distinctement: « En hommage de la parfaite loyauté du Canada français. Un bonjour canadien aux petites princesses. » Sa Majesté la Reine prend les mains des petites filles, ses yeux s'humectent de larmes et elle remercie de nouveau. Elle demande aux enfants leur nom et leur âge et leur dit, comme le train s'ébranle: « On s'en souviendra, » et Sa Majesté le Roi ajoute : « Certainement. »

La foule entonne « Ô Canada » et pendant que le convoi s'éloigne, le Roi et la Reine - le Roi surtout - envoyant la main longtemps... longtemps...

Les paroissiens de Saint-Charles « s'en souviendront » eux aussi, - longtemps, - et remercient cordialement tous ceux qui leur ont procuré cette joie et cet honneur.

Georges Coté, ptre
Curé

Texte intégral du compte-rendu inscrit dans le registre des Recettes et Dépenses de la Fabrique 1932-1965, pp. 64-65.



Arrêt du train royal à Saint-Charles le 12 juin 1939

ST-CHARLES DE BELLECHASSE

SOIREE

Dramatique et Musicale

DONNÉE PAR

"LES ETUDIANTS"

Sous le Patronage du

Revd. C.-E. PAGÉ, Curé

AU PROFIT D'UNE BONNE ŒUVRE

JEUDI et VENDREDI, 12 et 13 Aout 1909**PROGRAMME**

1. Solo de piano Mlle ALICE NADEAU
2. " LE DOCTEUR OSCAR "

Comédie en un acte par A. Mars
3. Chanson comique par M. ALPH. NADEAU
4. Déclamation par M. J.-M. LACROIX
5. " PEINTRE ET MUSICIEN "

Comédie en un acte par Landrieu
6. Solo de violon par M. ALPH. TURGRON

Accompagnement de piano par Mlle A. Nadeau
7. Déclamation par M. C. RHÉAUME
8. " UN JEUNE HOMME PRESSE "

Comédie en un acte par E. Labiche
9. Déclamation par M. J.-M. LACROIX
10. Solo de piano par Mlle A. NADEAU
11. " SOUFFLEZ-MOI DANS L'ŒIL "

Comédie en un acte par E. Labiche.
12. Solo de Piano par Melle A. NADEAU
13. O Canada. « Tableau vivant ».

" LE DOCTEUR OSCAR "**PERSONNAGES**

Oscar Morisseau, 25 ans M. J.-B. LACROIX
 Morisseau, père d'Oscar, 50 ans M. JOS. ROUTHIER
 Briquet, domestique d'Oscar M. J.-A. NADEAU
 Gros-lait, paysan M. C. RHÉAUME
 Narcisse, domestique de Morisseau M. J.-M. LACROIX
 Jolibois, amateur * * *

La scène est à Paris. De nos jours.

" PEINTRE ET MUSICIEN "**PERSONNAGES**

Fanisol, musicien M. M. BROWN
 Larantic, peintre M. A. ROULÉAU
 Albert, domestique M. ALB. GAGNON
 Randouille, propriétaire d'hôtel M. J.-B. LACROIX
 Pompier, gendarme

La scène se passe dans la banlieue de Paris, de nos jours.

UN JEUNE HOMME PRESSE**PERSONNAGES**

Dardard M. J.-B. LACROIX
 Pontbichet M. J.-A. NADEAU
 Colardeau M. JOS. ROUTHIER

" SOUFFLEZ-MOI DANS L'ŒIL "**PERSONNAGES**

Mouillebouche M. J.-M. LACROIX
 Tropical C.-E. RHÉAUME

La scène se passe dans un pavillon isolé, au milieu d'un bois, à 15 lieues de Paris.

Ood save the King. O Canada!

Sièges réservés : 35cts.**Admission : 25cts. Enfants : 15cts.**

Les dames sont priées d'ôter leurs chapeaux.

ANNEXE 10

STATISTIQUES VITALES DE LA PAROISSE DE SAINT-CHARLES

De 1749 à 1998 inclusivement, ont été enregistrés dans les registres paroissiaux:
17,666 baptêmes, 3,516 mariages, 9,437 sépultures.

Dans chacun de ces domaines, les années remarquables furent :¹

Baptêmes		Mariages		Sépultures	
Année	Nombre	Année	Nombre	Année	Nombre
1774	114	1754	0	1752	5
1775	112	1755	0	1758	90
1776	129	1782	24	1760	61
1777	105	1812	28	1777	93
1778	128	1821	26	1784	67
1779	119	1831	26	1791	69
1780	127	1840	30	1792	76
1785	112	1843	25	1811	79
1808	111	1847	26	1821	76
1809	126	1864	27	1826	77
1810	101	1976	32	1836	90
1811	108	1991	3	1837	92
1814	100	1997	2	1846	65
1815	100	1998	5	1858	66
1816	102			1865	66
1819	109			1875	109
1820	106			1886	78
1822	108			1888	70
1824	104			1918	76
1888	105			1998	23
1988	24				

¹ Extrait du registre paroissial des B.M.S. 1907-1918, pp. 478-492

La grippe espagnole à Saint-Charles

55 inhumations faites à Saint-Charles du 14 août au 30 novembre 1918

Par ordre chronologique d'inhumation:

NOM	ÂGE	DÉCÈS	INHUMATION
Abbé Auguste Gosselin	74 ans	14-08	17-08
Arthur Boivin	64 ansépoux de Délima Lepine	22-08	24-08
Jean-Marie Chabot	19 joursfis d'Arthur et d'Élise Asselin	23-08	25-08
Urbain Plante	58 ansépoux de Victorie Moore	25-08	27-08
Pierre Leclerc	65 ansépoux de Malvina Plante	31-08	02-09
Joséphine Chabot	41 ansépouse de Zotique Couture	06-09	09-09
Béatrice Asselin	7 ansfille de Joseph et Marie-Louise Couture	30-09	02-10
Angéline Asselin	5 ansfille de Joseph et Marie-Louise Couture	30-09	02-10
Alfred Roy	23 ansfils de François et Elmire Roy	30-09	02-10
Louis Roy	1 anfils d'Eugène et Alma Letellier	30-09	02-10
Philippine Asselin	1 anfille de Joseph et Marie-Louise Couture	01-10	02-10
Marie-Anne Lemay	32 ansépouse de Joseph Dufresne	02-10	03-10
Joseph Chabot	31 ansépoux d'Alexina Prévost	01-10	03-10
Laurette Laflamme	5 ansfille d'Ovide et Léitia Labrecque	03-10	04-10
Bernadete Carrière	22 ansfille de Swibert et Claudia Blais	04-10	05-10
Alfred Roy	1 anfils d'Eugène et Alma Letellier	04-10	05-10
Louisiana Blanchet	16 ansfille d'Amédée et Amanda Couture	05-10	07-10
Philippe Blanchet	17 ansfils d'Amédée et Amanda Couture	06-10	07-10
Amédée Blanchet	55 ansépoux d'Amanda Couture	06-10	07-10
Adrien Gosselin	7 moisfils d'Arthur et Malvina Noël	06-10	07-10
Rose-Ida Rousseau	15 ansfille d'Adélard et Léonnie Bergeron	07-10	08-10
Delphis Godbout	18 ansfils d'Antoine et Eudoxie Plante	07-10	08-10
Antoinette Larouche	11 ansfille d'Adélard et Marie Porvin	08-10	09-10
Lucienne Fournier	2 ansfille d'Octave et Albertine Robertson	08-10	09-10
Joseph Bouchard	2 ansfils de Georges et Marie Fortin	08-10	09-10
Rosario Bouchard	2 moisfils de Georges et Marie Fortin	08-10	09-10
Angéline Chabot	8 ansfille d'Arthur et Élise Asselin	09-10	10-10

NOM	ÂGE		DÉCÈS	INHUMATION
Wilfrid L'Heureux	18 ans fils de Rosario et Antoinette Gaumond	10-10	11-10
Marie Fortin	37 ans épouse de Georges Bouchard	09-10	11-10
Omer Rousseau	19 ans fils d'Adélarde et Léonie Bergeron	10-10	11-10
Albert Fournier	7 ans fils d'Octave et Albertine Robertson	10-10	11-10
Rose Fradette	10 ans fille de Jean et Philomène Blais	10-10	11-10
Félix Trudel	66 ans époux de Cézarie Bélanger	09-10	12-10
Anonyme	 enfant d'Omer Couture et Elmire Dion	11-10	12-10
Alma Nadeau	33 ans épouse de Joseph Asselin	12-10	14-10
Gérald Labrie	15 ans fils de Napoléon et Adèle Bouchard	13-10	14-10
Alphonse Fournier	1 jour fils de Joseph et Elmire Prévost	13-10	14-10
Elmire Prévost	39 ans épouse de Joseph Fournier	13-10	14-10
Eugène Chabot	36 ans époux d'Alexina Beaudoin	14-10	15-10
Elmire Dion	31 ans épouse d'Omer Couture	13-10	15-10
Anais Vallière	35 ans épouse de Louis Gonthier	14-10	16-10
Cécile Martineau	2 ans fille de Pierre et Aline Fournier	16-10	17-10
Émile Bilodeau	24 ans fils de Thomas et Philomène Turgeon	16-10	18-10
Clara Ruel	36 ans épouse de Gaudiose Gagnon	16-10	18-10
Philomène Coulombe	78 ans épouse d'André Blanchet	17-10	18-10
Caroline Blanchet	21 ans fille de feu Amédée et Amanda Couture	17-10	18-10
Donat Lemelin	42 ans époux de Léda Asselin	19-10	20-10
Luc Gosselin	4 ans fils d'Arthur et Melvina Noël	19-10	20-10
Arthur Samson	18 ans fils de Joseph et Lydia Cantin	15-10	20-10
Alyre Leclerc	21 ans fils de feu Pierre et Malvina Plante	26-10	26-10
Émile Courchesne	21 ans fils de Louis et Rose de Lima Therrien	27-10	28-10
Joseph Pelchat	18 ans fils de Joseph et Amanda Bolduc	28-10	29-10
Marie Gosselin	66 ans veuve de Félix Ruel	01-11	02-11
Denise Nadeau	42 ans épouse d'Arthur Aubé	06-11	07-11
Firmin Côté	76 ans veuf de Rosalie Crépeault	28-11	30-11

Extrait du Registre paroissial des B.M.S. 1907-1918, pp. 478-492

ANNEXE 12

Les curés de Saint-Charles

Sarault Louis Pascal	1749-1794
Labadie M. Thomas (nommé sans être venu)	1795
Roy Jean-Joseph	1795-1799
Perras Jean-Baptiste	1799-1837
Villeneuve Pierre	1837-1856
Martineau David	1856-1882
Cloutier Charles-François	1882-1896
Beaudoin J. Damase	1896-1905
Pagé Edouard	1905-1910
Faucher Adjuator	1910-1920
Poulin Alexis.....	1920-1927
Côté Georges	1927-1955
Tanguay Napoléon	1955-1967
Morency Henri	1967-1986
Baillargeon Jean	1986-1992
Lapointe Gervais	1992-1997
Gosselin Léonce	1997...

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos
Membres des comités du 250^e
Chanson thème « D'hier à demain »
Messages de nos dignitaires

PREMIÈRE PARTIE 1749-1799

FONDATION ET MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE BASE

Chapitre 1 Domaine territorial19

• Occupation du territoire • Premiers colons • Écllosion de la population • Après la conquête
• Recensement de 1762 • Saint-Charles, deuxième paroisse de la Côte-du-Sud • Les Seigneurs de
Beaumont à Saint-Charles.

Chapitre 2 Domaine de la Fabrique35

• Fondation • Louis-Pascal Sarault, missionnaire • Construction du presbytère • Projet d'une église
• Construction de la première église • Mariage Sarault-Roy • Église ouverte au culte • Coût de la construc-
tion • Arrivée des Acadiens • Années précédant la conquête • Guerre • Joseph Nadeau • Décennie 1760-
1769 • Invasion américaine • Cessions de territoires à Saint-Gervais et Saint-Henri • Décennies 1780-
1799 • Décès du curé Sarault • L'habitant et son curé • L'abbé Jean-Joseph Roy • Saint-Charles, paroisse
solidement établie • Enseignement de 1749-1799.

DEUXIÈME PARTIE 1800-1899

CONSOLIDATION DES STRUCTURES DE BASE

Chapitre 3 Domaine de la Fabrique59

• Décennies 1800-1829 • Réédification de l'église en 1828 • Décennies 1830-1849 • Piloni • Premier
Carillon • La Fabrique cède l'usage de ses écoles • Recensement de 1849 • Décennies 1850-1879
• Arrivée des Sœurs de la Charité • Décennie 1880-1889 • Chapelles • Décennie 1890-1899 • Achat d'un
deuxième carillon.

Chapitre 4 Vie paroissiale.....81

• Coût de la vie • Morale • Colonne, croix et calvaires.

Chapitre 5 Domaine municipal87

• Sous le régime anglais • Au dix-neuvième siècle • Saint-Charles Borromée, Rivière Boyer • Les Ponts
• Recensement de 1849 • Les chemins • L'ère du macadam • Route régionale • Chemins d'hiver • Liste
des propriétaires en 1858, 1880, 1893.

TROISIÈME PARTIE 1900-1999

ÉVOLUTION AU XX^e SIÈCLE

Chapitre 6 Domaine de la Fabrique.....129

• Première décennie • Troisième carillon • Cession de territoire pour La Durantaye • Décennie 1910-
1919 • Arrivée des Frères • Salle publique • Statue du Sacré-Cœur • Décennie 1920-1929 • Électrifica-
tion de l'église • Décennie 1930-1939 • Restauration de l'église • Décennies 1940-1949 • Cession des
écoles • Décennie 1950-1959 • Deuxième centenaire • Cession des maisons et terrains d'école • Garde
paroissiale • Décennie 1970-1979 • Restauration de l'église • Décennies 1980-1999 • Restauration de
l'orgue • Réfection des murs de l'église et la sacristie.

Chapitre 7 Vie paroissiale.....151

• Au fil des prônes • Décès de l'abbé Auguste Gosselin • Grippe espagnole • Testament de l'abbé Auguste
Gosselin • Décennies 1920-1939 • Réparations de 1932-1933 • Décennies de 1940-1959 • Effets du
concile Vatican II.

Chapitre 8 – Domaine municipal.....171

• Paroisse de Saint-Charles • Village de Saint-Charles • Saint-Charles-de-Bellechasse, la fusion
• Photos des maires paroisse et village.

Généalogies des familles souche191

De 1749 à 1799191

De 1800 à 1850201

QUATRIÈME PARTIE

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE

Organismes – Institutions – Mouvements	211
Commission scolaire	211
Monographie du couvent de Saint-Charles	232
Agriculture	241
Beurrerie	249
Meunerie Coop.	251
Les Moulins	254
Médecine vétérinaire	263
Cercle des Fermières	267
Confréries religieuses	269
Croix de chemin	271
Chevaliers de Colomb	273
Club 4-H	274
Office municipal d'habitation	275
Résidence Charles Couillard	275
Au fil de La Boyer	276
Chroniques et récits	279
Personnes inhumées dans l'église	279
Noms et surnoms de familles	282
Nos historiens	283
Le malheur frappe une famille	293
Vente des liqueurs enivrantes	294
Vétérans des deux guerres	295
Sports et Loisirs	296
À la recherche de l'or	304
Cyrille Duquet	307
Histoire d'un lac	312
M. le curé Côté et le cinéma	314
Ma tempête du siècle	314

Chroniques de Roger Patry

Vivre à Saint-Charles	317
Le Grand Tronc	318
Le chemin de fer	319
Le téléphone.....	320
L'électricité	321
Les commerçants d'animaux	322
Sentiers d'hiver	324
La récolte de glace.....	325
Le maréchal-ferrant et forgeron	327
Le faubourg Labrie.....	329
Les creuseurs de puits	332
Au temps du casse-pierres	333
La compagnie de béton	334
Corvée d'hiver - corvée d'hier	335
La tueuse	337
Drame forestier	340
Accident d'avion.....	341
Les quêteux	342
La glissade dans les côteaux.....	346
Le lac Saint-Charles	347
La fin du géant centenaire	350
Industries et Commerces	351
Nos Grands Magasins	351
Banque Nationale	360
Caisse Populaire.....	361
Le Meuble Idéal	363
Servi-Neige.....	365
Georges Laflamme inc.	367
Laval Marquis inc.	370
Commerçants de tabac.....	373
Octave Fournier	374
Naissance d'une imprimerie	376
Edmour Breton	377
Transport Breton inc.	379
Garage Charles Gosselin inc.	380
Garage Maurice et Bernard Côté.....	382
Excavation Saint-Charles.....	384
Le Ricaneux	385
Les entreprises de Eugène Frenette.....	388
Ultrafort	389

Montage photos	390
-----------------------------	-----

Annexes	395
----------------------	-----

N ^{os} 1 et 1A- sur l'église et le patrimoine religieux.....	395
N ^o 2- La milice au Canada.....	422
N ^o 3- Filiation des Nadeau.....	423
N ^o 4- Contrats Nadeau.....	424
N ^o 5- Décret d'érection de la paroisse	425
N ^o 6- Arrivée des Sœurs de la Charité.....	426
N ^o 7- La Poste à Saint-Charles	428
N ^o 8- Passage du roi et de la reine	430
N ^o 9- Programme de soirée récréative	431
N ^o 10- Statistiques vitales de la paroisse	432
N ^o 11- Décès du 10 août au 30 novembre 1918	433
N ^o 12- Liste des curés de la paroisse.....	435

Table des matières	436
---------------------------------	-----

